



ACTES DU XI COLLOQUE PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

DAKAR 25-26 JUIN 2019, TERROU-BI, Dakar

« RELIGION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »



TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	1
PROGRAMME DU COLLOQUE.....	3
RESUME INTRODUCTIF.....	6
COMITE SCIENTIFIQUE DU XI COLLOQUE PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX FKA 2019.....	7
RAPPORT GENERAL COLLOQUE XI : PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX : RELIGION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	8
RECOMMANDATIONS du Colloque Religion et Développement économique	24
ALLOCUTIONS D'OUVERTURE	25
Allocution du Représentant Résident de la FKA.....	25
Allocution ASECOD : Mamadou Dieng Secrétaire Général.....	29
Allocution Nonciature Abbé Maximillian Grech.....	31
Allocution de son Excellence Monsieur Roï Rosenblit.....	34
Allocution du Ministre Samba SY.....	36
Communications du colloque	39
PLENIERE D'OUVERTURE	40
Religion et développement dans la religion juive	40
Religion, solidarité et économie : la conception de l'Eglise catholique du développement	44
Religion musulmane et développement économique: La finance islamique.....	55
Religion joola et developpement economique en casamance : analyse socio- anthropologique d'un malentendu religieux et/ ou linguistique.....	63
TABLE RONDE N°1 SALLE A MARDI 25 JUIN 2019.....	86
La contribution des ONG d'obédience religieuse dans le développement économique au Sénégal : cas du CRS en Casamance dans les années 2000	87
Islam et developpement economique au Sénégal : le modèle des ONG islamiques.....	101
TABLE RONDE 2 SALLE B Mardi 25 juin 2019.....	108
Les associations religieuses : du campus universitaire au secteur du travail. convivialite ou intolerance interreligieuse ?	109
Ora et labora bénédictin : utopie monastique et économie.....	119
Religion et développement économique : contribution des marabouts fondateurs de daara traditionnels au Sénégal.	127
TABLE RONDE 1 SALLE A Mercredi 26 juin 2019	133
De l'aide d'urgence a l'entrepreneuriat féminin : le role des ONG religieuses dans la transition humanitaire au Sénégal	134
Islam, solidarite et economie.....	144

L'église protestante et entrepreneuriat féminin à Dakar : une reorientation du discours religieux autour de l'accompagnement des entrepreneures.....	155
TABLE RONDE 2 Salle B Mercredi 26 juin 2019	163
Gestion du fait religieux en entreprise : un levier de mobilisation des ressources humaines	164
La place du bon-voisinage et du développement économique dans la pensée et l'action de Baye Niass.....	170
Théologie et activités économiques d'une minorité mouride : le cas des Yalla-Yalla.	184
CONTRIBUTIONS.....	193
Islam et développement: Antinomie et (ou) Antonymie ?, Pr. Alassane Wade.....	194
Islam et développement. Pr. Makhtar Diouf.....	198
Contribution du CICIC.....	212

Rapport général rédigé par M. Daniel Diyombo, Coordonnateur World Vision à la retraite, Document composé par Mme Sokhna Fatou Sy Mansour SARR, Ingénieure documentaliste en droits de l'homme. CEO SAPED SARL, et Dr. Ute G Bocandé

PROGRAMME DU XI COLLOQUE

Mardi 25 juin 2019

08h30 Accueil, installation

09h00 **Cérémonie d'ouverture**

M. Thomas Volk, Représentant Résident FKA

M. Mamadou Dieng, Président ASECOD

M. Bakary Sambe, Directeur Timbuktu Institute

Professeur Mbaye Thiam, Rectorat UCAD

M. Thierno Ka, Directeur Institut Islamique

Abbé Maximilian Grech, Nonciature Apostolique

S.E. Roi Rosenblit, Ambassadeur d'Israël

S.E. Stephan Röken, Ambassadeur d'Allemagne

S.E. Samba Sy, Ministre du Travail, du Dialogue social et des relations avec les Institutions

10h00 **Pause-café**

10h30 **Plénière d'ouverture**

Religion et développement dans la religion juive (titre de travail).
Rabbi Shlomo Bentolila, Grand Rabbin de l'Afrique Centrale,
Emissaire du mouvement Chabad Lubavitch en Afrique Sub-
Saharienne, au Congo Kinshasa

Religion, solidarité et économie : la conception de l'Eglise
catholique du développement. Abbé Ambroise Tine, Procureur du
Diocèse de Thies

Religion musulmane et développement économique : la
finance islamique. Amy Collé Gueye, Institut Islamique de Dakar

Religion traditionnelle joola et développement économique en
Casamance : analyse socio-anthropologique d'un malentendu
religieux et/ ou linguistique. Paul Diedhiou, Ziguinchor

11h30

Débats

Modération : Moise Takougang.

Rapport : Jérémy Bindia

13h00

Déjeuner

15h00

Tables rondes parallèles

Table ronde 1 Salle A

La contribution des ONG d'obédience religieuse dans le développement économique au Sénégal : cas du CRS en Casamance dans les années 2000. Dr. Ousmane Ba, UCAD INSEPS

Lien entre l'actuelle situation des enfants talibés, la religion et le développement économique du Sénégal. Mme Borso Tall, présidente du réseau YAHR

L'Islam et développement économique au Sénégal : le modèle des ONG islamiques. M. Alassane Sow, UCAD

Débats

Modération : Albert Kabamba

Rapport : Alioune Badara Mbaye

Table ronde 2 Salle B

Les associations religieuses : du campus universitaire au secteur du travail. Convivialité ou intolérance religieuse ? Pr. Alfred Inis Ndiaye, UGB St Louis

Le monachisme. Expérience spécifique de la foi chrétienne. Ora et labora. Utopie religieuse. Règle bénédictine. Frère Bernard Guékam, Moine bénédictin au monastère de Keur Moussa.

Religion et développement économique. Contribution des marabouts fondateurs des daara traditionnels au Sénégal. Dr. Djim Dramé, Dakar

Débats

Modération : Pr. Babacar Diop Buuba

Rapport : Mamadou Dieng

17h00

Cocktail de fin de la première journée

Mercredi 26 juin 2019

8h00

Pause-café de bienvenue du deuxième jour

9h00

Table ronde 1 Salle A

De l'aide d'urgence à l'entrepreneuriat féminin : le rôle des ONGs religieuses dans la transition humanitaire au Sénégal. Thérèse D. Sène et Sadio Ba Gning, UGB St Louis

Religion, solidarité et économie. Imam Ibrahima Top, Dakar

L'église protestante et entrepreneuriat féminin à Dakar : une réorientation du discours religieux autour de l'accompagnement des entrepreneurs. Grégory Joseph, UGB St Louis

Débats

Modération : Daniel Diyombo

Rapport : Mbassa Thioune

Table ronde 2 Salle B

Gestion du fait religieux en entreprise : un levier de mobilisation des ressources humaines. Amadou Sidy Aly Ba. UGB St Louis

La place du bon voisinage et du développement économique dans la pensée de Baye Niass. Modou Fatah Thiam, UGB St Louis

Théologie et activités économiques d'une minorité mouride : le cas des Yalla-Yalla. Djiby Ndiaye, UGB St Louis

Débats

Modération : Thomas Garrick (Boly Ba)

Rapport : Sokhna Sarr

12h00

Elaboration des synthèses et des résultats /recommandations à présenter

13h00

Déjeuner

15h00

Présentation des rapports des groupes. Débats
Modération : Sokhna Sarr

16h00

Synthèse, lecture des recommandations : Daniel Diyombo

17h00

Cérémonie de clôture suivie de la

Prière interreligieuse

Religions africaine, judaïque, chrétienne, musulmane

17h30

Cocktail d'au revoir

RESUME INTRODUCTIF

La fondation Konrad Adenauer (FKA) a initié avec ses partenaires, le colloque international plaidoyer pour le dialogue interreligieux au Sénégal qui réunit chaque année, différents participants soucieux du vivre ensemble confessionnel.

Cette XIème édition s'est déroulée du mardi 25 au mercredi 26 juin 2019 à l'hôtel « Terrou-Bi » de Dakar sur le thème « *religion et développement économique* ». Ce thème, au cœur de l'actualité socio-économique générale a suscité (17) dix-sept communications organisées en plénières et tables rondes. Au bout des 48 heures de colloque, (5) cinq rapports de séances et un rapport général ont été produits. Après le colloque, des contributions ont été apportées, témoignant de l'importance du thème pour les participants.

A la fin de ces journées de travaux pendant lesquelles les participants ont échangés autour des différentes communications et de leurs rapports de séances, nous avons produit les actes du colloque.

Ce présent document constitue les actes du XIème colloque plaidoyer pour dialogue interreligieux sous le thème « religion et développement économique ». Dans ces actes, on trouvera le rapport général, certaines allocutions d'ouvertures, les communications ainsi que des contributions.

***COMITE SCIENTIFIQUE DU XI COLLOQUE PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE
INTERRELIGIEUX FKA 2019***

Mme Boly BA, Ambassade d'Israel

Mme Dr. Ute BOCANDE, FKA

Mme Madeleine BASSENE, Présidente CUDAFD Dakar

M Jeremy BINDIA, Doctorand Dép. Histoire UCAD

Mme Fanta DIALLO, Directrice des Sports, Ville de Dakar

M Mamadou DIENG, Secrétaire général ASECOD

M Daniel DIYOMBO, Coordonnateur World Vision à la retraite

Professeur Babacar DIOP Buuba, Professeur à l'UCAD

M THOMAS GARRICK, Communicateur

M Albert KABAMBA, CICIC

M Alioune Badara MBAYE, ASECOD

Mme Yague SAMB, Timbuktu Institute

Colonel Issa SAGNA, CHEDS

Mme Sokhna Fatou Sy Mansour SARR, CEO SAPED SARL

M Moise TAKOUGANG, Enseignant, expert en sécurité

M Mbassa THIOUNE, Timbuktu Institute

RAPPORT GENERAL

XIème COLLOQUE PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

DAKAR 25-26 JUIN 2019

TERROU-BI

THEME : « *RELIGION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE* »

Par

DANIEL DIYOMBO

**RAPPORT GENERAL COLLOQUE XI : PLAIDOYER POUR LE DIALOGUE
INTERRELIGIEUX : RELIGION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.**

Du mardi 25 au mercredi 26 Juin 2019 s'est tenu à Dakar à l'Hôtel Terrou-bi, le XIème colloque « plaidoyer pour le Dialogue interreligieux » sous le thème : « Religion et développement économique ». Le colloque s'est déroulé en quatre parties : la cérémonie d'ouverture, la plénière d'ouverture, les tables rondes et la cérémonie de clôture.

Près de 240 personnes toutes catégories professionnelles et sociales confondues¹ ont assisté à la cérémonie d'ouverture marquée par plusieurs interventions des personnalités suivantes : Mr Thomas Volk, Mr Mamadou Dieng, Son Excellence Roi Rosenbit, Son Excellence Samba Sy.

Dans la même dynamique, les participants ont aussi écouté Mr Bakary Sambe, Le Professeur M'baye Thiam, Mr Thierno Ka, Révérend Abbé Maximilian Grech.

Mr Thomas Volk représentant résident de la Fondation Konrad Adenauer(FKA):

Au nom de la FKA, Mr Volk a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et a remercié les différentes autorités pour leur disponibilité tout en magnifiant la fructueuse et féconde collaboration depuis plus de dix années avec les différents partenaires traditionnels².

Il a exprimé sa gratitude à tous les représentants de ministères et des instances élues, aux représentants des communautés religieuses et conférenciers, modérateurs et rapporteurs, particulièrement ceux venus de loin.

Mr le représentant a fait un petit rappel historique de la Fondation Konrad Adenauer, sa raison d'être avec comme objectif de promouvoir la démocratie, la liberté, la justice et la paix. C'est dans cette dynamique que se tient, depuis 2009, le colloque intitulé « Enracinement et ouverture. Plaidoyer pour le dialogue interreligieux ».

Il a aussi montré l'importance de ces colloques marquée par la présence, à chaque édition, de hautes personnalités politiques et religieuses. D'après lui, le colloque est devenu en quelque sorte une matérialisation de ce que d'aucuns appellent « l'exception sénégalaise »

Le représentant résident a rappelé que la onzième édition du colloque devrait réfléchir sur les interactions entre Religion et développement économique, ouvrant ainsi une plateforme aux religions et confessions pour exposer autant que possible leurs approches du développement économique.

Il a terminé en souhaitant que ce thème enclenche une dynamique qui pourrait conduire à des convergences qui aideront le leadership religieux à mieux mutualiser leurs forces pour contribuer à une meilleure implication des fidèles et des religions dans la gestion des questions économiques et au-delà, du développement économique, social et humain.

¹ Les religieux, les politiques, les universitaires, les représentants de la société civile, l'armée, La presse, les diplomates.

² L'Ambassade d'Israël, Timbuktu Institute, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'ASECOD

A la suite du représentant résident, Mr Mamadou Dieng, Secrétaire General de ASECOD a pris la parole au nom du Président empêché, le Sénateur Sidy Ding.

Après avoir félicité la Fondation Konrad Adenauer pour l'organisation du XIème colloque, Mr Dieng a rappelé toute l'utilité du colloque qui arrive à réunir des expertes et experts religieux mais aussi les Sénégalais et étrangers dans leurs différentes s travaillant ensemble sur des thèmes pour de meilleures conditions de vie, pour consolider la bonne cohabitation et la sécurité dans le monde.

Pour l'orateur, le thème de cette année est très particulier car il permettra d'échanger sur le lien entre la religion et l'économie. Il ne peut y avoir de développement sans économie d'où l'importance de ce thème « Religion et Développement économique ».

C'est une opportunité, selon Mr Dieng, donnée aux religieux pour instruire, et enrichir les participants sur les différentes méthodes développées par les religieux dans le monde, mais aussi la particularité des différents modèles sénégalais.

Mr Dieng pense que des lieux de culte sont comme des entreprises, avec des événements religieux qui génèrent de gros bénéfices pour les marchands d'objets symboliques d'adoration des adeptes. Il a ici rappelé les grands pèlerinages à la Mecque ou à Rome ainsi que les petits pèlerinages qui sont un important carrefour économique permettant aux vendeurs d'avoir un commerce florissant et aux acheteurs de trouver leur compte en alliant utilitaire et objets d'adoration. Il a terminé en citant des exemples avec les guides religieux, historiquement paysans, agriculteurs, producteurs à grande échelle d'arachides.

Monsieur Bakary Sambe, Directeur du Timbuktu Institute, a apprécié, le partenariat existant depuis de longues années et pense que le colloque est un véritable creuset des ressources spirituelles disponibles pour continuer à contribuer efficacement au dialogue interreligieux et à la cohésion sociale.

Le Professeur M'baye Thiam au nom du Recteur de l'UCAD, le Professeur Ibrahima Thioub, a apprécié la qualité des discours des chercheurs et le niveau des débats dans le cadre de ces colloques et a souhaité que cette collaboration soit élevée au niveau des écoles doctorales de l'Université Cheikh Anta Diop.

Monsieur Thierno KA, Directeur Général de l'Institut Islamique de Dakar, a magnifié la collaboration depuis une dizaine d'année entre les deux structures c'est-à-dire KAS et L'Institut Islamique. Il a proposé la possibilité d'avoir ensemble des passerelles de recherche.

Révérant Abbé Maximilian Grech au nom de Son Excellence le Nonce Apostolique, Mgr Michael Banach, a apprécié la profondeur du thème qui va dans une dynamique de promouvoir toutes les personnes, et tous les peuples. Et, ceci croise la pensée de l'Eglise. L'Eglise est humanitaire et prône un vrai développement économique un savoir technique, qui honore en même temps l'Homme parce qu'il faut de la sagesse humaine, avec une économie qui humanise.

A son tour Son Excellence Roi Rosenbit, Ambassadeur d'Israël, a ouvert son discours par un rappel religieux qui dit que pour « créer un développement et une économie saine, il faut une société en bonne santé et une bonne législation sociale ». Il a fait un lien entre le Plaidoyer pour le dialogue interreligieux : « Religion et développement économique » et la fête de Chavouot.

En effet, c'est une des trois fêtes de pèlerinage du judaïsme, prescrites par la Bible. A Chavouat, il est célébré l'histoire d'une veuve non juive, Ruth, qui a été aidée dans sa pauvreté par Boaz, propriétaire terrien et Juge d'Israël. Cette pauvre veuve non-juive est l'arrière-grand-mère du Roi David.

Son Excellence a rappelé le devoir universel religieux d'aider les pauvres, les orphelins, la veuve, l'étranger, bref, les couches les plus faibles de la société. C'est dans ce sens que le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam recommandent la cohésion sociale, la solidarité et la responsabilité. Ce qui montre encore une fois d'après lui, la pertinence du thème de ce colloque qui recoupe toute la quintessence des valeurs religieuses dans le travail et l'économie solidaire. Il a terminé son propos en se réjouissant de l'excellent partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer et en adressant toute sa gratitude au comité scientifique et aux différents partenaires : l'Asecod, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et Timbuktu Institute.

La parole a été ensuite donnée par Mme Bocandé, la facilitatrice de cette séance, à Son Excellence Monsieur Samba Sy, Ministre du travail, du dialogue social et des relations avec les institutions.

Pour Mr le Ministre, le dialogue interreligieux, constitue un phénomène transnational, un outil de transformation du religieux dans un contexte de globalisation. Il permet aussi une certaine osmose et véhicule un cadre de cohabitation pacifique, harmonieuse entre les différentes religions d'un pays.

Son Excellence a rappelé la laïcité de l'Etat du Sénégal assurant, l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction de religion et dans le respect des croyances individuelles. Cette laïcité est vécue de manière concrète par les citoyens au travers plusieurs exemples : l'existence de cimetières mixtes notamment en Casamance et à Joal-Fadiouth, le partage de repas lors des cérémonies religieuses comme le Vendredi saint, la Tabaski ou la Korité.

Il a toutefois recommandé de continuer à relever ce défi dans le contexte de mondialisation et de montée des extrémismes d'obédiences religieuses. Pour lui, le thème des assises qui porte sur les relations entre la religion et le développement économique revêt une grande importance dans l'édification des sociétés marquées, à des degrés sans doute divers, par la prégnance de l'économique et du religieux.

Il s'agira dans ce thème de regarder l'humain surtout à partir des activités de production, de distribution et de consommation des biens et services ; et pour la religion, il s'agirait d'approcher cet humain à travers son rapport au sacré...Il est du reste convaincu d'une approche tendant à concevoir l'économie et la religion non pas comme des systèmes de pensée absolus et fermés mais, plutôt, comme des systèmes ouverts, voire complémentaires, capables de contribuer positivement à l'amélioration de la condition humaine.

Il a terminé son discours par un engagement à demeurer attentif aux conclusions pertinentes, qui seront issues des assises et qui contribueront à asseoir une réflexion de haute qualité scientifique quant aux relations entre la religion et le développement économique dans un contexte de dialogue inter-religieux. C'est sur cette note d'espoir qu'il a déclaré ouvert le onzième colloque plaidoyer pour le dialogue interreligieux.

A la fin des discours d'ouverture, la prière interreligieuse a été dite par l'Evêque de Thiès Mgr André Gueye, l'Imam de Sedhiou M, Kéba Koté, le représentant de la tradition Bassari M. Moro Boubane, et le Rabbin M. Shlomo Bentolila.

Après une petite pause, les participants ont enchaîné avec le panel d'ouverture pour les quatre communications du premier jour :

La plénière d'ouverture de ce XIème colloque, plaidoyer pour le dialogue interreligieux : « Religion et développement économique » portait sur quatre communications dans lesquelles ont été évoquées ; la conception du développement économique à la fois du Judaïsme, du Christianisme, de l'Islam de la religion traditionnelle.

- *Religion et développement dans la religion juive* : Rabbin Shlomo Bentolila, Grand Rabbin de l'Afrique Centrale, Emissaire du mouvement Chabad Lubavivitch en Afrique Sub-saharienne au Congo Démocratique.
- *Religion, solidarité et économie : la conception de l'Eglise Catholique du développement* : Révérend Abbé Ambroise Tine, Procureur du Diocèse de Thiès.
- *Religion Musulmane et développement économique : la finance islamique*. Amy Collé Gueye, Institut Islamique de Dakar.
- *Religion traditionnelle Joola et développement économique en Casamance : analyse socio-anthropologique d'un malentendu religieux et/ou linguistique*. Paul Diedhiou, Université Assane Seck, Ziguinchor.

RELIGION ET DEVELOPPEMENT DANS LA RELIGION JUIVE : Rabbin Shlomo Bentolila dans son intervention, est revenu d'abord sur l'historique de la définition du terme « économie » qui, jadis, signifiait en latin « gérer la maison », mais qui, aujourd'hui avec le développement de l'économie marchande, est plus entendu sous l'angle de la génération des richesses, dont la principale conséquence est le renforcement des inégalités de développement.

Il a ensuite parlé de la pauvreté dans le monde qui, selon lui, est la conséquence du manque de solidarité. En ce sens il pose une question de savoir « pourquoi Dieu a peuplé le monde à partir d'un seul homme, Adam » ? Une question expresse de sa part, pour démontrer que Dieu a voulu éviter une éventuelle tentation d'hierarchisation des individus et des peuples, basée sur la descendance.

C'est sur la base de ces arguments que Monsieur Bentolila est revenu pour justifier les actes de solidarité dans la religion juive, à l'image de la « sadakha » qui signifie « faire la justice », faire la justice en donnant aux pauvres car dans la croyance judaïque, de tout ce que Dieu te donne, seule une partie t'est prédestinée, l'autre partie, Dieu t'en a ajouté

afin que tu en partage avec les autres. Et en ce moment ajoute-il, on dit merci parce-que celui qui donne n'a pas dérogé à la loi de l'Eternel.

En effet, c'est dans ce principe que la religion judaïque éduque les enfants. L'enfant qui grandit essaye de voir quel est le rapport que son père entretient avec les pauvres ? Comment réagit-il en face d'un pauvre ?

Enfin, c'est en méditant ces questions qu'il termine en disant que le challenge d'aujourd'hui est de changer les mentalités pour arriver à penser non seulement à soi mais également à son prochain.

A la suite du Rabbin Bentolila, ce fut autour du Révérend Abbé Ambroise Tine, de nous entretenir sur la conception de l'Eglise du développement économique.

RELIGION, SOLIDARITE ET ECONOMIE : la conception de l'Eglise Catholique du développement

Abbé Ambroise a décliné le sens que l'Eglise donne au concept religion, solidarité et développement.

Ensuite précise-t-il, c'est en traduction de la théorie en pratique que l'Eglise a mise en place des mécanismes qui assurent et incarnent l'œuvre de solidarité et de développement économique dans la religion chrétienne. Il cite à cet effet, le cas de la CARITAS, l'Association des postes de santé, l'Association nationale pour la Promotion féminine, l'Office National de l'Enseignement Catholique, les Cauri-Microfinance etc.).

Pour terminer enfin, l'Abbé Ambroise Tine a évoqué la question de l'économie et de l'enseignement social de l'Eglise. A ce propos, il soutient qu'il est basé sur des principes de la transparence, de l'honnêteté, de la responsabilité, de la gratuité et de la logique de don, comme expression de la fraternité.

L'intervenante qui a suivi l'Abbé Ambroise Tine fut madame Amy Collé Gueye de l'Institut Islamique de Dakar.

Dans son intervention, madame Guèye a commencé par donner l'historique et l'évolution de la finance islamique. Elle a ensuite évoqué les principes de la finance islamique qui, selon elle est basé sur cinq piliers :

- Pas de riba
- Pas de gharar ni de maysir
- Pas de haram
- Obligation de partage de pertes et profits
- Principe d'adossement à un actif tangible

Madame Guèye a également parlé :

- des sources de la finance islamique,
- Des produits financiers islamiques à travers lesquels, elle a expliqué les modes de financements qui sont soit de type participatif, soit des opérations commerciales.

Pour terminer cette plénière, la parole a été donnée à monsieur Paul Diédhiou de l'Université Assane Seck de Ziguinchor

RELIGION TRADITIONNELLE JOOLA ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN CASAMANCE : *analyse* Dans son intervention, Monsieur Diédhiou est revenu en introduction pour justifier le choix de son thème qui, selon lui, est guidé par le constat de l'échec répétitif des politiques de développement en Casamance.

Dans son développement, il commence par présenter les politiques de développement entreprises en Casamance de 1960 à nos jours. Ensuite il a poursuivi son exposé en expliquant l'échec des politiques de développement par ce qu'il appelle « un malentendu religieux et/ou linguistique ». En effet selon Monsieur Diédhiou, la conception que les gouvernants ont du développement, n'est pas exactement la même que celle des populations bénéficiaires.

Se basant ensuite sur la conception traditionnelle joola, il se demande si le développement est possible. Et pour donner une réponse à cette interrogation, il reconnaît lui-même qu'il est difficile d'établir un rapport entre la religion traditionnelle joola et le développement économique car ce mot n'existe pas dans la langue joola. Mais le développement pris sous l'angle purement religieux, métaphysique et culturel, nous pouvons établir un lien entre la religion traditionnelle et le développement économique.

En fin de compte, c'est sur la base de ces présentations que le débat a été ouvert. Les participants ont avant tout adhéré aux réflexions faites par les différents panélistes. Ils ont intervenus sur le fonctionnement des outils mis en place par les différentes religions pour assurer la solidarité et le développement économique.

Enfin, la recommandation faite par les participants était de mettre la solidarité religieuse au service de la dignité humaine.

La fin de cette plénière sera suivie par les séries des tables rondes.

TABLE RONDE N°1

La première table ronde comme atelier a été introduite par trois présentations avec comme orateurs : Docteur Ousmane BA de l'UCAD/INSEPS, Mme Borso Tall, présidente du réseau YAHR, Mr Alassane Sow Sociologue à l'UACD. L'objectif général de ce panel était d'échanger sur les connaissances acquises sur les différentes expériences de terrain des ONG d'obédiences religieuses.

LA CONTRIBUTION DES ONG D'OBEDIENCE RELIGIEUSE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU SENEGAL : CAS DU CRS EN CASAMANCE DANS LES ANNEES 2000. DR OUSMANE BA

Le Docteur Ousmane BA a mis en exergue la contribution de l'ONG CRS³/Sénégal dans le développement économique des populations vulnérables. En effet depuis 1960, cette ONG d'obédience Catholique soulage les populations de la Casamance dans les domaines suivants : la santé, la micro finance, justice et paix, l'agriculture (promotion de la culture de sésame).

Dans le cadre de son programme dénommé le « Peace-building », le CRS a eu à mettre en place dans les années 2000, un projet sur les structures financières décentralisées dont

³ Catholic Relief Services est une ONG américaine dont la structure mère est basée à Baltimore aux Etats-Unis.

le but était de promouvoir la justice sociale et économique en facilitant l'auto promotion des femmes.

Mr BA a essayé de montrer comment, ce projet a eu à participer au changement de conditions de vie économique des populations touchées par les effets néfastes du conflit, en leur permettant de développer des Activités Génératrices de Revenus.

Pour conclure, l'orateur pense que les ONG d'obédience religieuse à l'image de CRS montrent dans leur façon de travailler, la pertinence de la religion dans la moralisation du champ économique.

A son tour Mme Borso Tall a développé un sujet relatif aux enfants en relation avec le thème principal.

LIEN ENTRE L'ACTUELLE SITUATION DES ENFANTS TALIBES, LA RELIGION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU SENEGAL : Mme Borso Tall, présidente du réseau YAHR.

Dans son introduction, Mme Borso affirme que l'enfant n'est pas un acteur de développement économique, cependant il est appelé à le devenir si les conditions sont réunies. Ce qui n'est pas le cas des enfants *talibés* au Sénégal, en dépit de l'existence de règles internationales et nationales sensées les promouvoir et les protéger.

L'oratrice avec chiffres à l'appui, a démontré que l'environnement urbain de Dakar violente les enfants dans la rue. La seule région de Dakar comptait en 2014 plus de 50 000 jeunes mendiants⁴. Il s'agit là d'une problématique très complexe que l'Etat du Sénégal, malgré sa volonté affichée n'est pas encore parvenue à trouver des solutions appropriées.

Elle constate que la ratification de la quasi-totalité des instruments juridiques relatifs à la protection et à la promotion des droits de l'enfant, ainsi que l'existence de lois de protection de l'enfant n'ont pas encore permis d'atteindre les résultats escomptés, c'est à dire, le retrait définitif des enfants des rues et leur intégration dans le système éducatif formel ou la formation professionnelle.

Elle conclut en affirmant que sans une formation qualifiante, l'enfant ne peut devenir l'adulte productif que s'il est en droit d'espérer servir sa communauté et son pays.

Monsieur Alassane Sow a pris à son tour la parole pour le deuxième sujet du panel.

L'ISLAM ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU SENEGAL : LE MODELE DES ONG ISLAMIQUES.

Mr Alassane Sow, Sociologue /Enseignant-vacataire à l'UCAD et l'UVS

A l'entame de son propos, Mr Sow a décrit le prototype des ONG islamiques au Sénégal et leur raison d'être. Selon lui, depuis les années soixante-dix le Sénégal reçoit ou crée des ONG islamiques qui pratiquent l'« humanitaire » sous forme d'assistance aux personnes en période de crise et en profitent pour véhiculer des idéologies. Ces organismes fournissent des services sociaux à leurs membres et aux couches défavorisées de la

⁴ Human Rights Watch

population (santé, éducation, etc.). Ils sont très actifs dans la construction des lieux de culte et la mise en place de réseaux d'enseignements islamiques. Elles constituent un acteur économique majeur dans l'espace musulman sénégalais.

Après cette description, le chercheur, s'appuyant sur les outils de recherche, a montré que les ONG islamiques contribuent à l'économie du pays via des réseaux de solidarité, d'entraide et de financements de projets sociaux, culturels et économiques. Cette offre religieuse, sociale, économique et quelques fois politique s'inscrit dans un large marché idéologique où se côtoient toutes les sensibilités idéologiques du monde islamique.

En somme, l'action de ces ONG religieuse est à la fois économique et religieuse ; elle est parallèle à celle de l'État ou s'y oppose souvent. Pour terminer, il a publié la liste des ONG avec lesquelles il a travaillé, il s'agit de : ONG bienfaisance islamique, Sharjah charité international, WAMY, IIRO, Finance islamique, International Islamique Relief Fondation, Fondation des déshérités, Secours islamique de France, etc.

Après échanges et discussions, de ce panel, sont ressorties les recommandations ci-dessous :

RECOMMANDATIONS :

- Mise en place d'actions pour le développement du système éducatif religieux
- Création d'hôpitaux
- Accès à l'eau potable
- Créer et entretenir des maisons d'accueil
- Travailler en harmonie avec les grandes familles religieuses
- Se focaliser sur le changement de mentalité comme solution durable
- Mutualiser les efforts des ONG religieuses.

TABLE RONDE N°2 :

La Deuxième table ronde est étoffée par trois communications avec comme orateurs, deux universitaires et un religieux :

- *Les Associations religieuses : du campus universitaire au secteur du travail. Convivialité ou intolérance religieuse ?* Professeur Alfred Inis Ndiaye, Département de sociologie ; UGB Saint-Louis.
- *Le Monachisme. Expérience spécifique de la foi chrétienne. Ra et Labora. Utopie religieuse. Règle bénédictine :* Frère Bernard Guékam, Moine bénédictin au Monastère de Keur Moussa. *Religion*
- *Développement économique. Contribution des marabouts fondateurs des daaras traditionnels au Sénégal :* Dr Djim Dramé.

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES : DU CAMPUS UNIVERSITAIRE AU SECTEUR DU TRAVAIL. CONVIVIALITE OU INTOLERANCE INTERRELIGIEUSE ?

Le Professeur Ndiaye a exposé les résultats des recherches sur les fonctions sociales et les enjeux des associations religieuses au sein de l'Université Gaston Berger de St Louis, en mettant sur la table de discussion plusieurs sujets de réflexions. Ainsi, il a soulevé la question sur l'impact des activités des associations dans les campus universitaires et

comment sont-elles perçues par leurs adhérents et les autorités. Selon lui cela est d'autant plus intéressant que l'université française a souvent revendiqué la laïcité qui serait favorable au respect de la liberté académique et des franchises universitaires. En même temps, les associations religieuses d'étudiants ne mettent-elles pas en danger cette orientation fondamentale de l'université ? D'autre part, la cohabitation interreligieuse au sein de l'espace restreint qu'est le campus doit être interrogée. Est-elle une fabrique de convivialité ou d'intolérance interreligieuse et, le cas échéant, quelles en sont les manifestations ?

Pour terminer l'orateur pense que les étudiants d'aujourd'hui sont la main d'œuvre de demain dans les entreprises et l'administration. La socialisation religieuse dans les campus aura certainement un impact en situation de travail.

LE MONACHISME, EXPERIENCE SPECIFIQUE DE LA FOI CHRETIENNE. ORA ET LABORA. UTOPIE RELIGIEUSE. REGLE BENEDICTINE.

Le frère Bernard Guékam dans son exposé nous présente le monachisme comme une expérience vivante du christianisme qui déploie une forme de vie, une manière de se situer sur la terre, ora et labora. Ora qui veut dire prière et labora veut dire travail, c'est la devise des bénédictins.

Pour lui, prière et travail constituent deux axes majeurs de cette forme de vie à travers laquelle il est possible d'analyser et de comprendre le rôle dans le rapport entre christianisme et développement économique en s'appuyant sur le cas du monastère de **Keur Moussa**. Selon l'orateur, il y'a une dimension contextuée de cette forme de vie qui se manifeste à travers une devise à Keur Moussa « Pingochinte espieza desertite » et le désert fleurira. C'est tout une utopie, il s'agit là d'un désert géographique mais d'abord d'un désert humain parce sur place il y'a une pauvreté entropologique. ???A partir de là les moines de Keur Moussa vont développer des types d'activités citoyenne, l'agro-alimentaire, l'élevage, la formation aux petits métiers adressés prioritairement aux populations alentours.

Il conclut en restant très optimiste pour Keur Moussa. A travers leur vécu, les moines de Keur Moussa développent une économie charismatique. Ici, le travail rime avec action de développement d'une œuvre qui crée des ponts et où le travail acquiert une dimension révélatrice comme œuvre, comme œuvre de culture, comme œuvre de civilisation, comme œuvre de rencontre.

RELIGION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, CONTRIBUTION DES MARABOUTS FONDATEURS DES DAARA TRADITIONNELS AU SENEGAL.

Le **Docteur Djim Dramé** introduit son exposé en éclaircissant les concepts. Pour lui parler de daaras traditionnels au Sénégal, laisse croire que le rôle de ses foyers se limite seulement à l'enseignement et à l'éducation et que l'aspect économique laisse le *serigne daaras* indifférent. L'orateur a présenté les résultats d'une étude sur le rôle et la contribution économique des figures islamiques sénégalaises soufis fondatrices des centres d'enseignements traditionnels islamiques au Sénégal depuis pratiquement milles ans. Mr Dramé a fait un cheminement historique pour montrer, preuves à l'appui, que ces centres d'enseignements et d'éducation peuvent être considérés comme des

pôles de développement économique du pays. Il va citer des nombreux exemples des sortants de ces centres et qui sont devenus des acteurs économiques clés au Sénégal et ceci dans plusieurs secteurs.

Le **Docteur Djim Dramé** conclut en affirmant que les talibés sortant des daaras investissent des sommes colossales pour la construction et la modernisation de daaras. Au final, ces centres de formations religieuses participent considérablement aux développements économiques du Sénégal.

Ce panel a produit plusieurs recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS

- Il faudra que les différentes associations partagent l'information sur ce qui se fait sur le terrain par la diffusion des bonnes pratiques.
- Avoir la volonté de développer avec respect mutuel les différents types de solidarité.
- Après cette première journée bien pleine, les participants se sont retrouvés encore en atelier pour deux tables rondes, le 26 juin 2019.

LES COMMUNICATIONS DE LA DEUXIEME JOURNEE MERCREDI 26 JUIN 2019

TABLE RONDE 1 :

DE L'AIDE D'URGENCE A L'ENTREPRENARIAT FEMININ : LE ROLE DES ONG RELIGIEUSES DANS LA TRANSITION HUMANITAIRE AU SENEGAL : Thérèse D. Sène doctorante en sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et Sadio Ba Gning enseignante-chercheuse à la section de sociologie, UGB, saint Louis.

Les Oratrices présentent des résultats des recherches qui s'inscrivent dans le cadre du programme de recherche « Femmes, réseaux sociaux/religieux et entrepreneuriat au Sénégal ». L'enquête porte sur 100 entrepreneures sociales, de septembre 2016 à octobre 2017.

A partir de l'exemple de Caritas Kaolack, les deux universitaires vont montrer comment une ONG religieuse passe-t-elle d'une éthique basée sur la charité à celle qui associe profit et solidarités sociales. Elles vont essayer de combiner les données qualitatives de l'enquête FRES2 et d'une recherche doctorale collectées entre 2016 et 2019 pour rendre compte dans une première partie du changement de paradigme de l'action humanitaire (de l'urgence au développement), avant d'analyser dans une seconde partie les conséquences d'une telle approche sur les solidarités de genre.

Elles font remarquer pour conclure que l'ONG Caritas en tant que ONG d'obédience religieuse est devenue l'une des premières organisations de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal. Elle encourage donc le développement de l'entrepreneuriat féminin avec un défi sur l'intégration du discours religieux sur le genre.

A la suite des universitaires, c'est l'imam Ibrahima Top, enseignant à la retraite, qui va traiter le sujet suivant :

RELIGION, SOLIDARITE ET ECONOMIE : Imam Ibrahima Top

Dans son introduction, l'imam a défini le concept de religion et rappelé en même temps la conception islamique des relations de l'homme à l'univers et la raison de sa présence sur terre. L'imam va montrer que les ressources de la terre appartiennent à tous, aux générations présentes et futures, et que les hommes doivent travailler collectivement pour les mettre en valeur. C'est ici l'intérêt de la solidarité. L'orateur va définir la solidarité sous l'angle des religions révélées en particulier dans l'Islam.

L'Islam a élaboré des obligations religieuses qui ont une incidence directe sur le vécu des plus démunis, telles que la Zakat. En parlant de la solidarité et des systèmes économiques, il a fait remarquer que les deux grands systèmes, le capitalisme et sa version de libéralisme sauvage, et le socialisme et sa variante communiste, ne sont pas adaptés à la nature humaine.

Il propose plutôt d'envisager une troisième voie qui pourrait intégrer les aspects positifs des deux systèmes combinés à l'apport des religions. L'orateur va conclure en suggérant que toutes les religions œuvrent ensemble pour la préservation de la terre, pour la paix mondiale et pour le respect de la dignité humaine.

L'ÉGLISE PROTESTANTE ET ENTREPRENARIAT FEMININ A DAKAR : UNE REORIENTATION DU DISCOURS RELIGIEUX AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS :

GREGORY JOSEPH DOCTORANT EN SOCIOLOGIE UGB SAINT LOUIS.

Mr Gregory va mettre en évidence l'approche protestante du développement économique, sous la prise de l'accompagnement apporté aux entrepreneures protestantes à travers des entretiens semi-directifs effectués dans les églises « Assemblée de Dieu » à Dakar avec des responsables d'églises et certaines entrepreneures.

L'orateur va révéler que la religion et l'économie apparaissent à première vue comme étant deux champs distincts mais qui entretiennent certaines relations au travers des acteurs sociaux se mouvant dans ces deux univers.

C'est à juste titre qu'il va faire appel à Max Weber qui a essayé de montrer les liens existant entre le développement du capitalisme et une certaine conception du protestantisme. Plusieurs siècles après le constat de M. Weber, la relation entre le protestantisme et l'économie demeure toujours vivace.

Dans cet ordre d'idées, l'orateur dans sa recherche confirme ces pensées de Weber au travers deux églises évangéliques des Assemblées de Dieu à Dakar. Il montre comment le leadership de ces églises encourage des femmes à l'entreprenariat.

Il note en terminant comment l'économie et la religion sont entrain de promouvoir l'aspect genre dans le vrai sens du concept.

Ce panel a été très instructif et très prolifique dans les recommandations

RECOMMANDATIONS

- Mettre les conclusions de la recherche au service de la société
- Appuyer davantage les femmes dans le cadre de leur autonomisation
- Encourager les femmes à travailler afin de participer au développement économique
- Créer les conditions de complémentarité entre l'homme et la femme
- Configurer un monde meilleur pour l'existence de l'homme quelle que soit la croyance
- Travailler sur ce qui peut valoriser l'homme et sa dignité
- Développer la protection sociale et éradiquer la pauvreté par la solidarité religieuse
- Vulgariser la zakat afin de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'entrepreneuriat
- Faire attention aux terminologies et travailler à lever des équivoques
- Eviter les stigmatisations et les préjugés dans la religion
- Articuler un système de contrôle des messages véhiculés par les ONG d'obédience religieuse
- Travailler sur les similitudes entre les religions
- Associer les religieux dans l'organisation de panels sur le dialogue interreligieux
- Suivi-évaluation des projets d'autonomisation et implication des femmes
- Repenser la manière d'aider en prenant en compte les besoins des hommes
- Respecter la sensibilité religieuse et faire attention à la mondialisation
- Concevoir des processus de communication qui puisse éclairer sur ce qui unit les religions
- Déconstruire les concepts et les paradigmes de notre société.

La dernière table ronde confirme en quelque sorte les recommandations des tables rondes précédentes.

TABLE RONDE 2 :

GESTION DU FAIT RELIGIEUX EN ENTREPRISE : UN LEVIER DE MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES.

Amadou Sidy Aly BA, Enseignant-chercheur en Sciences de Gestion à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. & Ndeye Binta NIANG, Doctorante en Sciences de Gestion, Laboratoire SERGe (Saint-Louis Etudes et Recherche en Gestion), Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Après avoir évoqué Max Weber, les chercheurs soulignent que les recherches sur la question de la religion et le développement économique deviennent un domaine d'intérêt grandissant au cours des dernières décennies. C'est à juste titre qu'ils se sont posé la question de savoir si « La religion influence-t-elle la performance de l'entreprise ?

Pour répondre à cette question les orateurs vont prendre l'exemple de l'Europe et du continent Africain.

En Europe, la question du fait religieux au travail a véritablement commencé à être posée à la fin de la période des trente glorieuses, à partir du développement de l'immigration de travail en provenance de l'Afrique du Nord (Honoré, 2014). En Afrique particulièrement dans les pays à prédominance musulmane, les faits religieux les plus remarquables sont : les pratiques de prières collectives au sein de l'entreprise, la mise en place de lieux de prières et de rythmes de travail tenant compte des horaires de prières, les revendications des congés aux jours des fêtes religieuses, le réaménagement des horaires de travail pendant le ramadan, le port du voile etc.

En comparant les études de Honoré (2014) avec celles de Simen et Agne (2015), les chercheurs constatent qu'il y'a des éléments de ressemblances mais aussi des éléments qui sont propres à chaque contexte.

Pour conclure les chercheurs pensent qu'au Sénégal malgré le principe de laïcité et le caractère républicain qui le caractérisent, la religion n'est pas confinée dans l'espace privé. Ce qui fait que le fait religieux s'étend dans l'espace public et les fonctions de l'entreprise lui accordent une place essentielle dans sa vie quotidienne et ses relations avec les parties prenantes.

LA PLACE DU BON VOISINAGE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LA PENSEE DE BAYE NIASS. MODOU FATAH THIAM, UGB SAINT LOUIS.

Après avoir montré l'intérêt du dialogue interreligieux, Mr Thiam dans un premier temps, a mis en relief la double dimension de Cheikh Ibrahima Niass dit Baye.

Pour le chercheur, Baye Niass a anticipé sur la mondialisation, parce que déjà dans les années 60, il appréciait le monde comme un village planétaire, un village où, malgré les divergences culturelles, religieuses ou autres, tous doivent se réunir sous l'arbre à palabre pour cogiter sur les voies et moyens de développement communautaire.

Mr Thiam va renforcer l'idée du bon voisinage que Baye a toujours cultivé avec toutes les franges de la société, dans ses relations saines ce qui sera donc un facteur très favorable au développement économique de sa communauté.

Un système économique est fondé sur l'agriculture avec les innombrables domaines d'exploitation qu'il comptait dans les différents villages de ses disciples et qu'on nommait "*tool u Baay*", c'est-à-dire le champ de Baye Niass. Il invitait ses hommes à respecter les autres pour une tranquillité sociale, les exhortant au travail pour un équilibre économique. L'orateur termine en notant que toute société est une communauté de culture. Dans celle de Baye Niass, le bon voisinage et la politique du développement agricole sont énergiquement cultivés.

THEOLOGIE ET ACTIVITES ECONOMIQUES D'UNE MINORITE MOURIDE : LE CAS DE YALLA-YALLA. DJIBI NDIAYE, UGB SAINT LOUIS.

Mr Ndiaye a retracé la méthodologie de sa recherche pour mieux éclaircir son sujet. Ainsi, il a adopté une démarche qualitative en associant des entretiens non-directifs et semi-directifs. Cet exercice a été complété par d'autres entretiens effectués auprès de

quelques disciples *Yàlla-Yàlla* en plus des interrogations systématiques de spécialistes qui ont permis de comprendre l'évolution de la relation entre la religion et le développement économique dans l'islam et la *Mouridiyya* en particulier.

De cette recherche il ressort que la pluralisation de l'Islam au Sénégal a permis le développement au sein des confréries de mouvements religieux aux normes comportementales plus libérales. Dans la *Mouridiyya* par exemple, des marabouts sont à la fois des producteurs religieux et acteurs économiques. Leurs activités économiques s'expriment à travers la relation aux médias, l'investissement immobilier, le don et la collecte de fonds, qui renvoie dans un premier temps à la nature des nouveaux leaders religieux de plus en plus entrepreneurs et organisés afin de surmonter les termes d'une concurrence intense.

Pour terminer, l'auteur souligne que la dynamique ici évoquée permet aux marabouts selon le contexte d'exercer un leadership économique auprès du milieu des affaires et elle lui donne le moyen d'influencer le fidèle à rechercher le profit. De ce panel sont ressorties les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS

- Encourager la tolérance au sein de l'entreprise
- Organiser la jeunesse islamo-chrétienne: Ngalax Islamo-chrétien
- Sensibiliser des jeunes par la religion dès le bas âge pour développer le culte du travail et les bonnes pratiques de la cohésion sociale
- Intégrer la recherche sur l'offre des minorités religieuses dans le dialogue interreligieux
- Enseigner la pensée des chefs religieux sénégalais dans les écoles
- Donner des ouvrages de référence
- Associer les religieux autour des thèmes développés

CEREMONIE DE CLOTURE :

Présentation des rapports des groupes : Chaque groupe a présenté la synthèse de ses travaux, ensuite, les échanges qui ont permis de dégager les recommandations majeures.

SYNTHESE, LECTURE DES RECOMMANDATIONS :

Après deux journées des travaux, les participants ont échangé essentiellement sur la contribution des religieux au développement économique du Sénégal en rapport avec le thème. Les participants étaient repartis en deux groupes pour un ensemble de 5 panels. Cette contribution religieuse est marquée par deux faits majeurs : la solidarité et l'humanisme. Dans la diversité religieuse au Sénégal, le constat général est que l'impact des valeurs religieuses sur le développement économique reste un grand défi. La contribution des ONG d'obédience religieuse semble se limiter aux aspects physiques notamment la création des écoles, des hôpitaux, la contribution au secteur de l'eau et/ou de l'assainissement. Comment contribuer aux changements des mentalités de la pauvreté au sein des communautés ? Peut-être qu'il va falloir intégrer les ONG

religieuses dans l'élaboration des politiques économiques du pays, encore qu'il va falloir les équiper en termes d'outils. Les participants ont aussi réfléchi sur les différentes influences religieuses de ces ONG au sein des universités et comment cela pourrait impacter positivement ces leaders de demain en particulier sur les aspects de développement économique du pays.

Outre le milieu universitaire, le milieu du travail, c'est-à-dire l'entreprise, devrait d'une manière ou d'une autre prendre en compte certains aspects de développement économique basés sur la religion à l'image de la Zakat, mais aussi intégrer certaines valeurs qui encouragent la solidarité et la motivation.

Les ONG d'obédience religieuse travaillent énormément sur les aspects de formation et d'équipements des femmes pour qu'elles contribuent à la satisfaction des différents besoins de la famille.

A la suite de ces échanges, les recommandations majeures retenues sont les suivantes :

- a. Encourager les organisations religieuses à une plateforme commune sur les aspects de développement économique
- b. Les organisations d'obédience religieuses devraient travailler à changer positivement les mentalités des communautés au regard de la pauvreté.
- c. Le serait bon que la plupart de ces organisations travaillent en harmonie avec les grandes familles religieuses.
- d. Sensibiliser les populations sur tous les aspects de la solidarité au regard des saintes Ecritures mais aussi encourager à renforcer ces systèmes qui existent dans toutes les religions révélées.
- e. Encourager les organisations à diffuser les bonnes pratiques de développement économique ou de solidarité vécues sur le terrain.
- f. Dans le cadre de la solidarité, il serait bon que les organisations puissent supporter ou accompagner la mise en place de la maison d'accueil.

DISCOURS FINAUX : Mme Bocandé a introduit la cérémonie de clôture, ensuite ce fut le tour des partenaires ASECOD et Timbuktu Institute de faire la conclusion, et le colonel à la retraite Mamadou Adjani a formulé un mot de clôture du XIème Colloque en ce Mercredi 25 Juin 2019 à 18H05minutes.

**Les recommandations issues du Colloque interreligieux
« Religion et développement économique », tenu les 25 et
26 juin 2019 à Dakar**

	Recommandation	Groupe cible
1	Contribuer au développement social par la synergie entre les communautés religieuses	Tous les acteurs
2	Promouvoir le changement de mentalités comme élément moteur pour le développement durable	Tous les acteurs
3	Encourager les différentes associations des communautés religieuses à partager l'information sur les bonnes pratiques de développement durable	Tous les acteurs
4	Appuyer davantage les femmes dans le cadre de leur autonomisation afin de participer au développement durable	Etat, secteur privé et associatif
5	Faire prendre conscience que le dialogue interreligieux favorise aussi le développement économique et social	Etat, média
6	Encourager la participation des communautés à leur développement intégral	Etat, média
7	Respecter la diversité religieuse au sein de l'entreprise	Etat, secteur privé
8	Promouvoir une éducation religieuse qui favorise le culte du travail et les bonnes pratiques de cohésion sociale	Associations, secteur éducatif
9	Intensifier la recherche sur les réalisations et les potentialités des minorités culturelles en matière de développement économique et social	Universités, associations de recherche
10	Vulgariser les enseignements du colloque	La FKA et ses partenaires et boursiers

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Allocution du Représentant Résident de la FKA

Monsieur Thomas Volk

Colloque Plaidoyer pour le dialogue interreligieux.

Religion et développement économique

Mardi 25 et mercredi 26 juin 2019, Hôtel Terrou bi Dakar

Excellence, Monsieur le Ministre du Travail, du dialogue social et des relations avec les Institutions,

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne,

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur d'Israël,

Excellence, Monseigneur André Gueye Evêque de Thies,

Monsieur le Directeur général de l'Enseignement Supérieur, représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie,

Monsieur le Directeur du Théâtre National Daniel Sorano, représentant le Ministre de la Culture,

Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental,

Monsieur le Représentant du Haut Conseil des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Représentant du Recteur,

Monsieur le Directeur du Timbuktu Institute,

Monsieur le Président de l'ASECOD

Monsieur le Directeur Général de l'Institut Islamique,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Association nationale des Imams et Oulémas du Sénégal,

Honorables Représentants des Excellences les Khalifes des communautés musulmanes au Sénégal,

Messieurs les représentants des communautés, congrégations et confréries religieuses du Sénégal,

Honorables Députés, Haut Conseillers et Conseillers,

Monsieur le Directeur Général du CHEDS,

Eminents conférenciers,

Chers membres du comité scientifique, Chers participants,

Au nom de la Fondation Konrad Adenauer, je vous souhaite la bienvenue à notre édition jubilaire, la célébration des dix ans du colloque interreligieux « Plaidoyer pour le dialogue interreligieux » qui se penchera sur le sujet : Religion et développement social.

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à notre invitation au dialogue interreligieux. Votre présence témoigne de tout l'intérêt que vous accordez à notre colloque, à cette constante plateforme d'échanges entre les religions que la FKA a mise en place il y a maintenant 11 ans. Mes remerciements sincères s'adressent à nos partenaires, l'Ambassade d'Israël, Timbuktu Institute, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'ASECOD, pour la fructueuse et féconde collaboration depuis maintenant déjà dix années, ainsi qu'à tous les membres du comité scientifique de préparation du colloque.

Je voudrais particulièrement remercier les représentants des autorités qui, malgré leur emploi de temps très chargé, ont tenu à nous accompagner dans notre démarche. Permettez-moi d'exprimer ma vive gratitude à tous les représentants de ministères et des instances élues, aux représentants des communautés religieuses et spécialement aux représentants des confréries musulmanes qui ont fait le déplacement. Nous remercions du fond du cœur nos conférenciers, modérateurs et rapporteurs, particulièrement ceux venus de loin, je veux le Rabbin Shlomo Bentolio venu du Congo, Professeur Paul Diedhiou venu de Ziguinchor et nos conférenciers de St Louis. Nous avons une pensée d'encouragements à notre cher partenaire et membre cofondateur du colloque, Sénateur Sidy Dieng qui ne peut pas être parmi nous aujourd'hui, en effet, il est encore en convalescence. Nous lui souhaitons une bonne guérison.

La plupart de nos invités connaissent bien la Fondation Konrad Adenauer qui est une fondation politique allemande. Elle porte le nom de Konrad Adenauer, le premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Elle a été fondée après la seconde guerre mondiale avec l'objectif de promouvoir la démocratie, la liberté, la justice et la paix. Dans le contexte de la coopération internationale, elle soutient aujourd'hui des projets dans plus de 120 pays du monde.

C'est avec une grande joie que nous organisons ce dialogue interreligieux avec nos partenaires. Ce colloque reflète clairement une des priorités de la Fondation Konrad Adenauer et du Gouvernement du Sénégal : le dialogue et la communication entre les différentes religions et cultures. Le Sénégal est connu comme étant un pays modèle de dialogue interreligieux et interculturel. Il existe, dans la société actuelle, une multitude d'initiatives pour promouvoir le dialogue entre les religions. La Fondation Konrad Adenauer s'inscrit dans cette dynamique en organisant des fora, des formations et des publications.

En effet, c'était en 2009 que nous avons lancé, pour la première fois, le colloque intitulé « Enracinement et ouverture. Plaidoyer pour le dialogue interreligieux », afin de soutenir le dialogue interreligieux déjà fructueux et vivace au Sénégal. Ainsi, nous colloques rassemblent tous les ans, des représentants et responsables du monde religieux, politique, académique, militaire et des organisations de la société civile. L'importance de ces colloques a été appréciée et marquée par la présence, à chaque édition, de hautes personnalités politiques et religieuses, aussi, le Nonce Apostolique et le corps diplomatique sont des invités réguliers, sans oublier les Khalifes des confréries musulmanes ou leurs représentants, les autorités traditionnelles et la communauté juive du Sénégal. Ce colloque est devenu en quelque sorte une matérialisation de ce que d'aucuns appellent « l'exception sénégalaise », tout en mettant un focus sur le rôle des différents acteurs dans la préservation méticuleuse de cette cohabitation harmonieuse et en étudiant les problèmes, risques et écueils potentiels afin de pouvoir trouver des stratégies idoines de prévention de conflit.

La onzième édition du colloque a pour thème Religions et développement. En effet, le Sénégal tient à faire partie des pays émergents de la planète, à travers le PSE (Plan Sénégal Emergent) et à travers multiples initiatives dans tous les domaines de la vie publique, des entreprises, de la formation. La FKA soutient quelques-unes de ces initiatives en coopérant avec le secteur économique privé à travers le Conseil National du Patronat, avec les jeunes entreprises « Startup » à travers les manifestations avec Watu Digital Lab, la Direction de l'Entreprenariat Rapide et l'Ambassade d'Israël, et avec les réflexions sur l'emploi des jeunes à travers la coopération avec le Conseil National de la Jeunesse.

Si aujourd'hui nous discutons sur les interactions entre Religion et développement économique, c'est en mettant un focus sur le rôle des religions dans ce développement qui nous tient à cœur. En effet, toutes les religions ont des concepts et des procédures quant à une évolution positive des conditions de vie des fidèles et du monde, et nous souhaitons donc ouvrir une plateforme aux religions et confessions pour exposer leurs approches du développement économique. Ainsi, nous allons sûrement constater des convergences qui nous aideront à mieux mutualiser nos forces pour contribuer à une meilleure implication des fidèles et des religions dans la gestion des questions économiques et au-delà, du développement économique, social et humain.

« Enracinement et Ouverture », ce concept cher à Senghor, homme de culture et homme de lettres, est devenue la devise du colloque interreligieux de la Fondation Konrad Adenauer. Ainsi, la FKA a réussi à s'insérer dans le contexte religieux et culturel du Sénégal. Après une dizaine d'années d'échanges sur le dialogue interreligieux, des conclusions pratiques emmènent à dire que le dialogue n'est pas qu'une simple rencontre. Les participants trouvent l'opportunité d'apprendre comment les autres vivent leur foi, quelles sont leurs visions par rapport au développement, par rapport aux questions qui rythment notre temps... Le colloque est devenu un cadre où on peut « puiser chez l'autre ce qui peut enrichir ».

Je voudrais saisir l'occasion de remercier encore tous les acteurs du dialogue interreligieux qui nous ont soutenu et fait fructifier les colloques qui sont forcément des événements ponctuels, mais qui portent des fruits au-delà des deux jours d'intenses

échanges, tous les ans. Merci encore, aux représentants des autorités, des communautés religieuses, des médias, de la société civile, à nos conférenciers, modérateurs, rapporteurs, aux membres du comité scientifique et particulièrement à nos chers partenaires et amis ici présents.

A présent, je voudrais à présent donner la parole à nos partenaires et aux représentants des autorités

Je nous souhaite de fructueux travaux et vous remercie de votre aimable attention.

Allocution ASECOD : Mamadou Dieng Secrétaire Général

Monsieur le représentant de la Fondation Konrad Adenauer, Monsieur Thomas Volk

Son Excellence Monsieur le Ministre du travail, du Dialogue social et des relations avec les institutions, Monsieur Samba Sy.

Madame le Ministre Ngoné Ndoye

Son Excellence Monsieur l'ambassadeur d'Israël au Sénégal, Monsieur Roi Rosenblit

Son Excellence Monsieur Stéphane Roken, Ambassadeur d'Allemagne au Sénégal

Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale

Monsieur Bakary SAMBE Directeur Timbuktu Institute

Professeur Mbaye THIAM rectorat UCAD

Monsieur Thierno Ka Directeur Institut Islamique

Abbé Maximilian GRECH, nonciature apostolique

Rabbin Rabbi Shlomo Bentolila

Messieurs les Chefs Religieux,

Mesdames et Messieurs les invités à vos rangs, grades et titres

Nous sommes heureux de vous accueillir à ce 11^{ème} colloque interreligieux consacré au plaidoyer pour le dialogue interreligieux dans sa partie Religion et Développement Economique.

Je félicite d'abord la Fondation Konrad Adenauer qui organise chaque année en partenariat avec l'ASECOD, l'Ambassade d'Israël, l'Université Cheikh Anta Diop et Timbuktu Institute. un colloque Plaidoyer pour le dialogue interreligieux qui, par le passé a démontré toute son utilité en réunissant des expertes et experts religieux mais aussi les sénégalais et étrangers dans leur différente croyance travaillant ensemble sur des thèmes pour de meilleures conditions de vie, pour consolider la bonne cohabitation et la sécurité dans le monde.

Le thème de cette année est très particulier car il nous permettra d'échanger sur le lien entre la religion et l'économie, cette dernière est indispensable dans toute organisation sérieuse encore plus dans la religion car là il s'agit bien de foi, l'homme croyant ou religieux le considère forcément comme le chemin de la droiture où l'on retrouve la quiétude.

Il ne peut y avoir de développement sans économie d'où l'importance de ce thème « **Religion et Développement économique** » qui doit forcément nous instruire et nous enrichir sur les différentes méthodes développées par les religieux dans le monde mais aussi la particularité des différents modèles sénégalais.

L'économie de la religion est une approche qui considère cette dernière comme un phénomène économique et l'étudie par le prisme de la science économique avec les paramètres de l'offre et de la demande.

Parle-t-on à juste titre parler de marché religieux, des lieux de cultes comme des entreprises, ou des événements religieux qui génèrent de gros bénéfices pour les marchands d'objets symboliques d'adorations des adeptes.

Les grands pèlerinages à la Mecque ou à Rome ainsi que les petits pèlerinages offrent un important carrefour économique permettant aux vendeurs d'avoir un commerce florissant et aux acheteurs de trouver leur compte en alliant utilitaires et objets d'adorations. Tout ceci nous démontre le phénomène de la religion comme moyen rapide pour beaucoup de s'enrichir tout en restant dans la légalité.

Au Sénégal on trouve de bel exemples avec les guides religieux, historiquement paysans, agriculteurs, producteurs à grande échelle d'arachides, la relation entre ces marabouts et les talibés qui répondent bénévolement à leur demande de main d'œuvre en croyant fermement obtenir la bénédiction de leur guide religieux dans ce monde et l'au-delà. Cette démarche peut s'inscrire dans un rang positif car elle maintient le Sénégal parmi les plus grands pays producteurs d'arachides dans le monde.

L'islam confrérique très remarquable avec l'engagement des talibés sur tous les chantiers, les cotisations des dahiras pour la construction d'université islamique, de mosquées, d'écoles coranique modernes jouent un rôle intéressants dans « la religion et le développement économique », la CARITAS présente partout au niveau du territoire national participe non seulement à la solidarité nationale mais aussi aux développements économiques à travers les enseignements catholiques, aussi l'organisations des scoutes et autres tiennent ce rôle de développement économique. Les modèles de Zakat de la communauté musulmane ou l'organisation des églises protestante montrent que la religion est alliée à l'entrepreneuriat, elle crée de l'emploi et amène de la valeur ajoutée.

Comme exemple l'on peut citer les écoles privées catholiques, les entreprises de transports en commun musulmans, les constructions d'églises bien organisée et des salles de formations chez les protestants, les catholiques et les musulmans.

Le présent colloque s'inscrit dans la dynamique du plaidoyer pour un dialogue interreligieux comme à l'accoutumée instructives mais aussi qui reste un appel marqué par une forte présence de la société civile et qui demande encore à l'Etat du Sénégal de tenir compte des recommandations à la sortie du colloque pour mieux réussir sa mission de développement.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre aimable attention.

Fait à Dakar, le 25 / 06 / 2019

Le secrétaire Général pour le Président

Allocution Nonciature Abbé Maximilian Grech

Chargé d’Affaires a.i. de la Nonciature Apostolique au Sénégal,

Colloque – Plaidoyer sur le dialogue interreligieux de la

Fondation Konrad Adenauer

Dakar, le 25 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Introduction.

J’ai l’honneur et le plaisir de participer au colloque annuel sur le dialogue interreligieux, organisé par la Fondation Konrad Adenauer en collaboration avec l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l’Association Sénégalaise de Coopération Décentralisée, l’Ambassade d’Israël et Timbuktu Institute. Je remercie Monsieur Thomas Volk, Représentant Résident de ladite Fondation au Sénégal, pour sa délicate invitation qu’il a adressée à S.E. Mgr. Michael Banach, Nonce Apostolique, absent du Pays pour des engagements au Vatican.

Prémisse - « Tout ce qui est humain nous regarde »

« *Tout ce qui est humain nous regarde* »⁵. Cette phrase, que le Pape Saint Paul VI - le Pape de la modernité - écrivait il y a cinquante-cinq (55) ans, dans sa première *Lettre Encyclique Ecclesiam Suam*, sur la nature et la mission de l’Église, pose une prémisse fondamentale pour toutes les prises de position de l’Église sur différents thèmes, quel que soit le sujet, qu’il s’agisse de questions purement politiques, sociologiques, scientifiques ou économiques. Bien sûr, l’Église ne se prononce pas sur ces activités humaines, non pas parce qu’elle est expérimentée dans tous ces domaines ou activités, mais parce que, l’Église, ainsi « experte en humanité »⁶ - comme le proclamait le même Paul VI dans son célèbre discours aux Nations Unies en 1965 - peut et veut aider l’humanité à éclairer ces activités pour les transformer en des activités que porte vraiment un authentique développement pour les hommes, un développement qui « ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c’est-à-dire promouvoir toute la personne et aussi toutes les personnes et les peuples »⁷.

Et si aujourd’hui, la Nonciature Apostolique est une nouvelle fois présente pour participer à cette onzième (11^{ème}) édition du colloque « Plaidoyer pour le dialogue interreligieux » organisé par la Fondation Konrad Adenauer, qui cette année porte sur le thème : « Religion et développement économique » c’est parce qu’ainsi le développement économique est une activité humaine, alors ce sujet « nous regarde », et ainsi l’Église est « expert en humanité », alors elle peut et veut aussi se prononcer.

⁵ PAUL VI, *Lettre Encyclique Ecclesiam Suam*, publié le 6 août 1964, n. 101.

⁶ PAUL VI, *Discours à l’Organisation des Nations Unies à l’occasion du 20^{ème} Anniversaire de l’Organisation*, 4 octobre 1965, n. 1.

⁷ PAUL VI, *Lettre Encyclique Populorum Progressio sur le développement des peuples*, 26 mars 1967, n. 14.

Et pour « découvrir la voie à suivre proposé par l'Église » pour un vrai et authentique développement économique, je vais me limiter, à un document intitulé « *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel* »⁸, publié par la Congrégation pour la Doctrine de la foi et le Dicastère pour le Développement humain intégral en 2018, et à une initiative qui s'appelle « *Economy of Francesco* »⁹, annoncée par le Pape François il y a deux mois, et qui va se dérouler l'année prochaine.

« *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones* ».

Élaboré par des experts économiques et financiers externes au Vatican mais approuvé et souscrit par Sa Sainteté le Pape, le document « *Questions économiques et financières* », dans le premier paragraphe, affirme que:

« Aujourd'hui plus que jamais, les problèmes économiques et financiers attirent notre attention, en raison de l'influence croissante des marchés sur le bien-être matériel d'une bonne partie de l'humanité. Cela requiert, d'une part, une juste régulation de leurs dynamiques et, d'autre part, un fondement éthique clair qui garantisse au bien-être obtenu une qualité humaine de relations que les mécanismes économiques ne sont pas en mesure de produire à eux seuls. De nos jours, un tel fondement éthique est réclamé de toutes parts, en particulier par ceux qui travaillent dans le système économique et financier. C'est précisément là que devient évidente la nécessité d'une alliance entre savoir technique et sagesse humaine, sous peine de voir tout agir humain se pervertir. Cette union permet au contraire de progresser sur la voie d'un bien-être véritable et intégral de l'homme »¹⁰.

Le document, depuis son introduction, envisage une double démarche pour arriver à avoir un développement économique authentique :

- a) une juste régulation des affaires économiques, renouvelant l'alliance entre acteurs économiques et acteurs politiques ;
- b) placer l'homme et le bien commun, au centre des échanges économiques et financiers mondiaux. Cela peut être obtenu avec une orientation éthique dans tous les domaines, qu'ils soient économiques, bancaires ou monétaires, où le but ultime doit être de réduire les inégalités et la pauvreté dans le monde. «L'argent doit servir et non gouverner !»¹¹ a affirmé le Pape François dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium*.

⁸ CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI - DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT INTEGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel*, publié le 6 janvier 2018 (http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20180106_oeconomicae-et-pecuniariae_fr.html)

⁹ PAPE FRANÇOIS, *Lettre pour l'événement « Economy of Francesco »*, 1 mai 2019. [Http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2019/documents/papa-francesco_20190501_giovani-imprenditori.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2019/documents/papa-francesco_20190501_giovani-imprenditori.html)

¹⁰ CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI - DICASTERE POUR LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT INTEGRAL, *Oeconomicae et pecuniariae quaestiones. Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel*, publié le 6 janvier 2018, n. 1.

¹¹ PAPE FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium Exhortation Apostolique sur l'annonce de l'évangile dans le monde d'aujourd'hui*, 24 novembre 2013, n. 58.

En fait, le document insiste sur le fait que le bien-être doit être évalué avec des critères plus amples que ceux du Produit Intérieur Brut (PIB), comme par exemple, la sécurité, la santé, la croissance du «capital humain», la qualité de la vie sociale et du travail.

« Economy of Francesco »

Il y a quasi deux mois – le 1^{er} mai 2019 – le Pape François a adressé une lettre aux jeunes économistes, entrepreneurs et entrepreneuses du monde entier pour les inviter à une initiative qui se déroulera à Assise – la ville de Saint François – en Italie, du 26 au 28 mars 2020, et qui permettra au Saint-Père « de rencontrer ceux qui aujourd’hui se forment et commencent à étudier et pratiquer une économie différente, qui fait vivre et non pas mourir, qui inclut et n’exclut pas, qui humanise et ne déshumanise pas, qui prend soin de la création sans la piller. Un événement qui nous aide à être ensemble et à nous connaître, et qui nous conduise à faire *un «pacte»* pour changer l’économie actuelle et donner une âme à l’économie de demain »¹².

Le Pape François a annoncé cette initiative car selon lui, il faut «réanimer» l’économie ! Et je cite :

« Il faut donc corriger les modèles d’une croissance incapables de garantir le respect de l’environnement, l’accueil de la vie, le soin de la famille, la justice sociale, la dignité des travailleurs, les droits des générations futures. Malheureusement – affirme le Saint-Père – l’appel à prendre conscience de la gravité des problèmes et surtout à mettre en œuvre un modèle économique nouveau, fruit d’une culture de la communion, basée sur la fraternité et sur l’équité, n’est pas encore entendu ».

Conclusion

Mesdames, Messieurs,

Je me félicite du thème choisi pour cette édition : une question très pertinente, sérieuse et d’actualité. Et je suis convaincu que de ce colloque, les échanges entre les experts des religions chrétienne, islamique, judaïque et de la religion traditionnelle africaine, ici présents, délivreront des propositions et des conclusions adaptées pour un développement économique durable et équitable, façonnant ainsi un monde plus juste, plus beau - mais surtout – plus humaine. Que Dieu bénisse vos engagements et vos travaux ! Merci de votre aimable attention.

¹² PAPE FRANÇOIS, *Lettre pour l’événement « Economy of Francesco »*, 1 mai 2019.

Allocution de son Excellence Monsieur Roï Rosenblit

Ambassadeur de l'Etat d'Israël à Dakar

11^e Colloque Plaidoyer pour le Dialogue interreligieux

«Religion et Développement économique»

Mardi 25 Juin 2019

Terrou bi, Dakar

M. Samba Sy, Ministre du Travail et des Relations avec les Institutions

Mme Penda Mbow, Représentante du Président Macky Sall auprès de la Francophonie,

M. Thomas Volk, Représentant Résident de la FKA

Monsieur le Chargé d'Affaires du Nonce Apostolique

Professeur Mbaye Thiam, Représentant le Recteur de l'UCAD

M. Mamadou Dieng, Secrétaire exécutif de l'ASECOD

M. Bacary Samb, Directeur de Timbuktu Institute

M. Thierno Ka, Directeur de l'institut islamique de Dakar

Mesdames, Messieurs en vos rang et titres respectifs

Chers invités,

Les religions nous apprennent cette leçon importante : pour créer un développement et une économie saine, il faut une société en bonne santé et une bonne législation sociale.

Dans la Torah, après la croyance en un seul Dieu et avant les commandements tels que : «Tu ne commettras pas d'homicide » etc., il y a un commandement social. Le quatrième commandement dit *שמור את יום השבת לקדשו* «Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier». Personne n'est autorisé à travailler à Chabbat parce que le Seigneur lui-même a créé le monde en six jours et s'est reposé le septième jour. Le jour de repos c'est, probablement, la première législation sociale, que nous avons pris de la religion.

Cette année, le Plaidoyer pour le dialogue interreligieux : «Religion et développement économique » se tient dans une période où nous venons de fêter Chavouot, une des [trois fêtes de pèlerinage](#) du [judaïsme](#), prescrites par la [Bible](#), au cours de laquelle on célèbre le début de la saison de la moisson du blé et, dans la tradition rabbinique, le [don de la Torah sur le mont Sinai](#).

A Chavouat, il est célébré l'histoire d'une veuve non juive, Ruth, qui a été aidée dans sa pauvreté par Boaz, propriétaire terrien et Juge d'Israël. Qui rappela, cette recommandation de la Thora:«Il est indiqué que lorsque le propriétaire d'un champ fait la moisson, il doit laisser un coin du champ pour les pauvres, les nécessiteux et les

étrangers, pour qu'ils viennent récolter eux-mêmes et en profitent.» Cette pauvre veuve non-juive est l'arrière-grand-mère du Roi David.

Dans la Torah et la Bible, il est apparu plusieurs fois l'obligation d'aider les pauvres, les orphelins, la veuve, l'étranger, bref, les couches les plus faibles de la société. Dans l'islam, la zakat – troisième piliers de la religion musulmane appelle à aider les pauvres et les nécessiteux.

Nous sommes également entre les deux principales fêtes de l'islam, l'Aïd elFitr ou Korite et l'Aïd ElAdha ou Tabaski où la Zakat et la solidarité occupent une place centrale. Ainsi Judaïsme, Christianisme et Islam nous recommandent la cohésion sociale, la solidarité et la responsabilité.

Chers invités,

Je viens d'arriver de Jérusalem, où le roi Solomon, en-Nabi Sulaiman, a signé – il y a 3000 ans – des accords de coopération dans le domaine du développement économique et de la solidarité sociale avec les leaders Libanaises, notamment Hiram roi de Tyr et la Reine de Saba.

Le thème : «Religion et Développement économique» recoupe toute la quintessence des valeurs religieuses dans le travail et l'économie solidaire.

L'ambassade d'Israël est heureuse de participer pour la 11e année consécutive au plaidoyer sur le dialogue interreligieux, un gage de paix au Sénégal et dans le Monde.

Aussi, nous nous réjouissons de l'excellent partenariat que nous avons avec la Fondation Konrad Adenauer. Nos remerciements vont au comité scientifique, à nos partenaires de l'Asecod, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et Timbuktu institute.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre aimable attention.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations.

Allocution du Ministre Samba SY

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DU TRAVAIL, DU DIALOGUE SOCIAL ET DES RELATIONS AVEC LES
INSTITUTIONS**

**Colloque Plaidoyer pour le dialogue interreligieux organisé par la Fondation
Konrad Adenauer**

THEME :
« Religion et développement économique »

Au Terrou-Bi

Allocution d'ouverture prononcée par

Monsieur Samba SY

**Ministre du Travail, du Dialogue social
et des Relations avec les Institutions**

Dakar, le 25 juin 2019

Monsieur le Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer au Sénégal ;

Excellences, Mesdames Messieurs les Ambassadeurs ;

Monsieur le Président de l'Association sénégalaise de coopération décentralisée ;

Monsieur le Directeur de Timbuktu Institute ;

Monsieur le Directeur de l'Institut Islamique de Dakar ;

Monsieur le Représentant du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

Monsieur le Représentant du Nonce Apostolique ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs,

Le traditionnel colloque portant sur le plaidoyer pour le dialogue inter-religieux qu'organise la Fondation Konrad Adenauer depuis près d'une décennie nous offre l'heureuse opportunité de réfléchir, à travers des points de vue croisés, sur une problématique bien actuelle dans nos sociétés contemporaines.

En l'occurrence, il s'agit de passer en revue, à travers le prisme du dialogue inter-religieux, les dynamiques et les interrelations entre la religion et le développement économique.

Le dialogue inter-religieux, est-il besoin de le dire, constitue, ne serait-ce qu'en principe, un phénomène transnational que commandent les transformations du religieux dans un contexte de globalisation et, il faut bien le reconnaître, d'une certaine forme de sécularisation. Le dialogue inter-religieux permettrait une certaine osmose et constituerait, à cet égard, un vecteur de cohabitation pacifique, harmonieuse entre les différentes religions d'un pays.

Mesdames et Messieurs, le Sénégal s'honore d'être un modèle de cohabitation entre les différentes religions. Ce que consacre sa Charte fondamentale qui en fait une République laïque assurant l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction de religion et dans le respect des croyances individuelles.

Outre l'existence de cimetières mixtes notamment en Casamance et à Joal-Fadiouth, symboles forts s'il en est de la fraternité inter-religieuse entre musulmans et chrétiens, le partage de repas lors des cérémonies religieuses comme le Vendredi saint, la Tabaski ou la Korité, témoignent de la communion entre musulmans et chrétiens.

Il nous faut le relever ; ceci n'est pas rien dans ce contexte de mondialisation et de montée des extrémismes d'obédiences religieuses.

En tous les cas, le thème de vos assises qui porte sur les relations entre la religion et le développement économique revêt, pour qui le considère en son fond, une grande importance dans l'édification de nos sociétés marquées, à des degrés sans doute divers, par la prégnance de l'économique et du religieux.

Il convient de rappeler que dans des sociétés dites « de marché », régulées par des échanges marchands, la religion se voit de plus en plus cantonnée dans la sphère privée. De sorte que lorsqu'elle se prononce sur la vie économique, elle le fait généralement à l'échelle des valeurs et énonce un jugement moral ou, diraient d'aucuns, spirituel.

Du reste, pour de nombreux penseurs, l'économique et le religieux relèvent de registres différents.

Derrière ou aux côtés de chacun de ces domaines, l'on peut noter des théories et des explications essayant de dresser des représentations de la réalité à partir d'une dimension particulière de la vie humaine.

Au travers de l'économie, il s'agirait de regarder l'humain surtout à partir des activités de production, de distribution et de consommation des biens et services ; et pour la religion, il s'agirait d'approcher cet humain à travers son rapport au sacré...

Bien entendu, une telle perception des choses a vite fait de révéler sa nature artificielle, la religion autant que l'économie relevant d'une dimension humaine fonctionnant comme un creuset d'où sourd ce qui signe à jamais l'idiosyncrasie de l'homme.

Pour avouer que face à ces différentes conceptions, notre conviction procède d'une approche tendant à concevoir l'économie et la religion non pas comme des systèmes de pensée absolus et fermés mais, plutôt, comme des systèmes ouverts, voire complémentaires, capables de contribuer positivement à l'amélioration de la condition humaine.

Comment ne pas noter le sens et la portée sociale des activités de développement, impulsées par des acteurs religieux, au sein de nos différentes communautés, dans le but de contribuer au bien-être individuel et collectif ? Dans ce cadre, l'on peut souligner les actions réalisées par des ONG d'obédience religieuse au Sénégal dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique rurale, de la finance qui induisent une valeur ajoutée certaine dans la situation économique et sociale des populations.

Nous sommes sûrs que ces différents aspects que nous venons d'évoquer trop rapidement feront l'objet d'analyses approfondies de la part des éminents chercheurs, universitaires, acteurs de la société civile, spécialistes de la religion qui animeront les travaux de ce présent colloque.

Pour notre part, nous nous engageons à demeurer attentifs aux conclusions pertinentes qui seront issues de vos assises et qui contribueront à asseoir une réflexion de haute qualité scientifique quant aux relations entre la religion et le développement économique dans un contexte de dialogue inter-religieux.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouvert le onzième colloque plaidoyer pour le dialogue interreligieux.

Je vous remercie de votre aimable attention

Les communications du colloque

Religion et développement dans la religion juive

Avant tout, je pense que c'est important de savoir et de mettre un peu les pendules à l'heure, l'économie vient du latin « oeconomia » c'est-à-dire gérer sa maison. A vrais dire économie « gérer sa maison », ça veut dire que tout économiste ne gère pas autrui, il ne gère pas un projet, c'est comme il gère sa maison. Est-ce qu'il y a quelque chose pour un homme de plus précieux que sa maison, ses enfants ?

Les gens, les chefs spirituels et tous hommes doivent avoir en esprit d'apporter quelque chose de plus, d'insuffler un esprit dans le monde d'aujourd'hui, qui tend et qui pousse beaucoup vers la matérialité. Economie, gérer sa maison, c'est un peu le contraire de ce qu'on voit aujourd'hui. Aujourd'hui, économie souvent c'est la répartition des richesses. Chez certain le plus, chez d'autres le moins. C'est pourquoi on a des injustices dans le monde. C'est important de savoir

La bible nous dit. Pour commencer, le livre le plus lu dans le monde c'est la bible, ce n'est pas un secret. Quand on lit dans la genèse, on lit la création du monde. On sait que Dieu a créé le monde en 6 jours. En 6 jours il a créé la lumière, les ténèbres, les animaux, les poissons. C'est clair que lorsque Dieu a créé les animaux, il n'a pas créé un lion, il a créé plusieurs lions. Combien ? On ne sait pas, mais il a créé « des » au pluriel. Il a créé des végétaux, il a dit que la terre se couvre de végétaux. Pourtant, il y a quelque chose qui doit nous interpeller. Dans tout l'univers que Dieu a créé, la chose la plus importante, la raison pour laquelle Dieu a créé le monde, c'est pour l'homme. Dieu a eu un désir que l'homme puisse rendre ce monde une demeure pour l'éternel.

En s'intéressant pourquoi Dieu a créé un homme, on est tout d'accord, il a créé Adam et Eve, pourtant il aurait pu se faciliter le travail en créant dans les cinq continents des hommes. Automatiquement, le monde aurait été peuplé. Mais pourquoi est-ce que Dieu a créé un homme ? Adam et Eve ont été créés seuls et de là est partie l'humanité, de là est partie la terre. Les sages nous disent, nous interpellent sur quelque chose de très profond, de très beau qui doivent aujourd'hui être criés sur tous les toits, je pense et que les gens oublient. Ils nous disent « vous savez pourquoi Dieu a créé un homme, Adam et Eve ? Si Dieu aurait créé deux hommes, alors vous auriez pu me dire que votre grand père est plus grand que mon grand-père ou moi, je vous aurais dit cela. Mais alors Dieu a mis tout le monde dans le même enseignement, il a dit, le monde entier vient d'un homme. Là où vous allez remonter, on vient d'Adam, on vient d'Eve. Quand la bible dit et vous savez que, la bible c'est la sagesse divine. Quand on parle, on dit Adam, chaque mot a une signification. Pourquoi Adam s'appelle Adam et pourquoi il ne s'appelle pas par un autre nom ? On dit Adam parce qu'il vient de la terre. L'homme a été créé de la terre. Mais un autre mot, Adam en hébreu étymologiquement ça vient de HAdam, c'est-à-dire, il est comparé. A quoi est ce que l'homme est-il comparé ? Il est comparé au divin, vous vous souvenez que Dieu a dit « créons l'homme à notre image ».

Donc, l'homme a les deux aspects, d'un côté, il est comparé au divin, et d'un autre côté, il est comparé à la terre. Et c'est justement, pour entrer dans l'homme l'humilité, on dit à tout le monde, vous avez une mission sur terre, vous pouvez faire de ce monde-ci, le meilleur endroit de la terre, alors vous serez comparé à quelque chose de divin. Vous serez comme comparé à l'éternel. Mais si vous faillez à votre mission, alors vous serez comme de la terre et au contraire, la terre va vous demander des comptes, pour qu'elle raison vous marchez sur moi ? La seule raison pour laquelle on a le droit de marcher sur la terre, c'est parce qu'on a un but, une mission à faire. Aujourd'hui, quand on parle de l'économie, quand on parle de répartir les richesses, c'est important d'abord de commencer avec humilité que tout le monde doit avoir.

Quand on parle de partage de richesse, on peut se demander pourquoi Dieu a créé la pauvreté, pourquoi est-ce que Dieu laisse la pauvreté et pourquoi est-ce que Dieu a laissé la richesse ? Pourquoi est-ce qu'il y a des injustices pareilles ? Nos sages nous disent : « faites attention aux enfants des pauvres, car c'est d'eux que les paroles de sagesse vont sortir, on a toujours vu que des milieux défavorisés, il y a de grands âmes qui sont sortis. Justement, on trouve aussi cela chez nous les juifs, lorsque les juifs étaient en esclavage en Egypte pendant 400 ans, quand on est affligé, quand on est affectés, quand on est persécuté, les bénédictions spéciales qui se mettent sur ce peuple-là. Mais ce n'est pas là où on veut s'arrêter.

Le but d'un homme, ce n'est pas de dire que la religion est un refuge, que la religion, c'est on vivra bien dans l'au-delà, mais dans ce monde, il faut souffrir. Dieu a créé un monde qui est magnifique, si Dieu voulait que nous restions au paradis, il nous aurait laissé au paradis. Dieu nous a envoyés sur terre, ce n'est pas pour sourire, c'est qu'on a tous une mission, le riche a pour mission d'aider le pauvre et le pauvre a pour mission d'aider le riche. A cet effet, il y a quelque chose de magnifique, en hébreu, aider un pauvre, on dit *Tsetakar*, en français on peut traduire par la charité. L'homme aisé fait de la charité à l'homme indigent. En *chwahili*, également au Congo, c'est le même mot, *tsetakar*, c'est la charité. Mais l'étymologie du mot *tsetakar* ne veut pas dire charité, elle est loin de là. Quand on parle d'aider quelqu'un d'autre, d'aider l'indigent, on n'a pas besoin de faire la charité, c'est une fausse interprétation. *Tsetakar*, ça veut dire, faite la justice. Qu'est-ce que ça veut dire faite la justice ? C'est mon argent, j'ai travaillé à la sueur de mon front, j'ai gagné cet argent en travaillant, pourquoi ça serait juste de le donner à autrui ? Les sages nous disent que c'est Dieu qui te donne de l'argent, le monde entier appartient à l'éternel. Il y a des règles dans le monde entier aujourd'hui en démocratie, mais il y a une chose de magnifique, il y a des choses qui peuvent nous échapper. Mais il faut toujours être rappelé à l'ordre et c'est le travail des chefs religieux. On vient au monde sans rien, et personne n'a jamais emporté un sou quand il quitte le monde. Qu'est-ce que ça veut dire qu'on n'a pas emporté un sou quand on quitte le monde ? Quand il meurt, il quitte le monde après s'en va en même temps, on l'enterre tel quel, juste avec un linceul. Qu'est-ce qu'il emporte avec lui après sa mort ? Il emporte les bonnes actions qu'il a fait. C'est la seule chose qui lui appartient.

Les bonnes actions que tu as fait, c'est ce qui reste avec toi. C'est donc important de savoir, les sages nous disent : « quand Dieu te donne de l'argent, il y a 10% qui ne t'appartient pas de ce montant-là. Ces 10% ne sont pas à toi, quand tu le donne aux

pauvres, tu n'es pas en train de faire de la charité. Tu es entrain juste de ne pas tromper les lois divines. Dieu t'a confié 10% de cet argent qui doit aller aux pauvres, aux indigents, aux institutions, aux veuves, aux orphelins, bref là où la personne choisira de donner. Ce n'est pas une œuvre charitable. Alors, pourquoi on te dit merci ? On te dit merci parce que tu n'as pas changé les lois de l'éternel, tu as fait ce que l'éternel a voulu. C'est important aujourd'hui je pense, quand on parle de Religion et développement économique, avant d'arriver à ce développement, il faut mettre les bases. Il faut que l'éducation à la maison, puisque l'économie c'est gérer sa maison en latin, on l'a dit, il faut donner les bases à nos enfants et ne pensez pas que c'est l'école qui va le faire, ou bien c'est l'église, ou bien c'est à la synagogue. Premièrement, un enfant vit et grandit chez lui. Un enfant vit et grandit chez lui, c'est à dire qu'il va voir comment le père, comment la mère donne la charité ? Le père et la mère lorsqu'ils voyant le pauvre, quel rapport ils ont ? Comment reçoivent-ils un invité ? Ce rapport socioéconomique commence chez soi. On ne peut pas se lever un matin et dire, on va faire l'économie, on va aider les autres. Si tu n'éduque pas ton enfant quand il a 3 ans, tu ne lui apprends pas à mettre chaque jour à côté lorsque tu lui donne un sous de l'argent pour les pauvres, il lui sera difficile de le faire quand il sera vieux. La bible dit qu'Abraham était riche, immensément riche avec des troupeaux, de l'or. Néanmoins, la richesse d'Abraham était de transmettre à sa maison, à ses enfants. C'est quoi la richesse de quelqu'un ? C'est sa table. La table pour les juifs c'est le vendredi soir, pour les chrétiens c'est le dimanche et chez les musulmans c'est le vendredi. Est-ce que tes enfants sont à table avec toi ? Est-ce que les enfants parlent le même langage que toi ? Ou bien il y a ce qu'on appelle en anglais in guard generation, c'est-à-dire le petits fils ne parle plus le langage du père et le père ne parle surtout plus le langage du grand père. Ce qui est beau dans les familles religieuses, c'est que le petit fils va écouter le grand père, parce que pour lui, la sagesse du grand père c'est la sagesse. La sagesse du vieillard est cultivée, est recherchée.

Le roi Salomon dit quelque chose d'éloquent : « la sagesse du pauvre est bafoué, mais le riche parle avec arrogance ». Le riche, qui est très fortuné et n'est forcément pas cultivé, quand il se lève pour parler, tout le monde se tait. Le pauvre, lui, quand il se lève pour parler, personne n'écoute. C'est important aujourd'hui, pour chacun de nous de changer tout cela. C'est vrai que nous sommes très engagé en Afrique central et de l'ouest dans beaucoup de projets de santé, d'éducation des enfants issus des familles les plus démunies, défavorisées, mais avant tout, je pense que nous devons d'abord tout remettre sur l'éducation, pas seulement l'éducation des enfants, mais nous, nous éduquer à nous même. Je me souviens, nous apprenait mon mentor le grand rabbin de Lubavich, c'est quoi l'éducation. Un jour, une dame est entrée chez lui pour se faire conseiller, elle étudiait à l'université, mais elle sent qu'elle a problème, elle n'est pas gentil par nature, et voulait savoir ce qu'elle devait faire pour changer. Alors le rabbin lui dit « tu étudies à l'université, donc à midi ou 1h, vous mangé tous ensemble à la cantine ? Oui, tous les étudiants descendent à la cantine, répondit-elle. Alors, lorsque vous mangé, veuille, regarde si chez ces étudiants, il ne manque rien. S'il manque quelque chose, lève-toi et vas le chercher ». C'est dire que c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Les bonnes choses, il faut le cultiver. S'il y a quelque chose qui est dure pour nous de faire, c'est ce que tu dois faire. Ce qui est facile à faire, ce n'est pas nécessaire que tu fasses ça. Aujourd'hui, ça doit être notre challenge. Il y a beaucoup de pauvres autours de nous, il y

a beaucoup de personnes à aider autours de nous, mais n'oublions pas l'essentiel qui est de changer les mentalités. Economie, j'entendais quelqu'un dire c'est Eco nomi, nos mi, il ne faut pas penser qu'à sois. Si tu penses à toi, tu ne pourras pas donner à autrui.

Pour terminer, il y avait un rabbin qui avait un des disciples, un disciple qui était très fortuné, très riche, mais qui ne savait pas lâcher de l'argent et le rabbin avait besoin de l'argent pour construire une école et un orphelinat. Un jour le rabbin l'appelé et l'invite chez lui au bureau et une fois au bureau, il l'emmène à la fenêtre et lui dit « qu'est-ce que tu vois ? » et bien il répondit « je vois à travers la fenêtre qu'il y a une école là, et qu'il y a des enfants en train de jouer » et le rabbin l'emmène devant un miroir et lui repose la question et le monsieur répondit « je me vois moi ». Le rabbin lui dit alors, « pourquoi te vois-tu toi devant le miroir et alors que là-bas tu vois des gens et c'est la même vitre », il lui dit « parce que derrière le miroir, il y a une plaque d'argent ». Le rabbin lui dit « justement, c'est quand tu es aveuglé par l'argent, l'argent c'est quelque chose qui est là que pour nourrir ton intérêt, pas quelque chose qui devait être divin ». L'argent c'est quelque chose de divin, c'est un cadeau que Dieu a donné et chacun qui l'a devrait remercier Dieu tous les jours. On peut faire tellement de chose, on peut aider tellement de personne juste si on veut. Un adage en hébreux dit « il n'y a pas je ne peux pas, il n'y a que je ne veux pas ». Alors ensemble, œuvrons pour changer en nous, faire un effort sur nous-même un peu plus. Si on a un coca en moins, ça ne va pas nous tuer. Si on a une brioche en moins, ça ne va pas nous tuer. Veiller un peu et quand chacun fera ça, alors vous verrez que le monde commencera à changer. Il ne faut pas penser que c'est autrui qui va changer. Il y avait une communauté qui avait besoin du vin, on béni le sabbat avec le vin. C'est une communauté qui était pauvre et n'avait pas de moyen. Alors quelqu'un s'est levé et a dit « si nous déposons un fût de vin et chacun va emmener un verre de vin de chez lui pour remplir le fût et quand on a mille membres, le rabbin aura assez pour toute l'année pour sanctifier le sabbat. Chacun a pensée qu'est-ce que mon verre de vin peut faire ? Personne n'à emmener le vin et bien sûr, le rabbin s'est retrouvé sans vin. Il faut penser que votre brioche et votre 50 macuta, votre dollar n'importe comment petit que ça, peut changer le monde.

Transcription faite à partir du fichier audio, par M. Moise Takougang, membre du comité scientifique

ABBE AMBROISE TINE, ÉCONOME DIOCESAIN, THIES.

Religion, solidarité et économie : la conception de l'Eglise catholique du développement

PREAMBULE

Permettez-moi de saluer cette belle initiative de la Fondation Conrad Adenauer, centrée sur la Religion et le sens à donner au développement pour qu'il réponde à sa vraie vocation qui l'ordonne à contribuer à l'œuvre de création, entreprise par le Divin, et à la création, par son travail¹³, de bien-être humain dans un environnement sain à tous les niveaux.

Je dois aussi vous avouer toute ma joie de voir le point de vue de la Religion retrouver sa place dans la sphère publique où l'on réfléchit et échange sur le développement humain qui trouve son fondement, selon l'Enseignement Catholique, dans la volonté même du divin Créateur.

Nous aborderons notre thème à partir de la vision que l'Eglise Catholique a des liens entre religion et développement, d'une part et de la conception que l'Eglise a du développement, du marché, de l'entreprise, de l'autorité politique dans le mécanisme de fonctionnement du monde, du travailleur et du travail décent, d'autre part.

Pour ce faire, nous nous référerons essentiellement à la bible et à l'encyclique du Pape Benoît XVI : « Caritas in Veritate¹⁴ », publiée en juin 2009, qui approfondit la conception qu'avaient ses prédécesseurs du développement humain, intégral, notamment Léon XIII (Rerum Novarum, 1891), Jean XXIII (Mater et Magistra¹⁵, Paul VI (Populorum Progressio 1967) et Jean Paul II (Sollicitudo Rei Socialis, 1981), en rupture avec le projet moderne de développement purement économique et technique¹⁶.

LIEN ENTRE RELIGION ET DEVELOPPEMENT

La Doctrine Sociale de l'Église Catholique, incarnée pour la thématique qui nous mobilise aujourd'hui, par le Pape Benoît XVI, nous enseigne que « la religion chrétienne et les autres religions ne peuvent apporter leur contribution au développement humain que seulement si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique, et cela concerne les dimensions culturelle, sociale, économique et particulièrement politique (Caritas in Veritate, N° 56) ». Et le pape Benoît XVI poursuit en disant : « L'exclusion de la religion du

¹³ Gn 1,28 est le premier des commandements divins qui révèle à l'homme que la création entière est pour lui, et à charge pour lui d'appliquer son effort intelligent à la mettre en valeur, et, par son travail, la parachever à son service ou mieux au service de son bien-être (Populorum Progressio, N° 22).

¹⁴ Un développement humain intégral ne sera possible que si la vérité (issue de l'union de la raison et de la foi) est reconnue dans chaque action de l'homme.

¹⁵ Le développement est mentionné pour la première fois, dans l'enseignement social de l'Église parmi les problèmes à résoudre.

¹⁶ La technique permet de dominer la matière, de réduire les risques, d'économiser ses forces et d'améliorer les conditions de vie (Caritas in Veritate, N° 69)

domaine public, comme par ailleurs, le fondamentalisme religieux, empêchent la rencontre entre les personnes et leur collaboration en vue du progrès de l'humanité¹⁷. »

La vie publique donc, se privant de la Religion, s'appauvrit et la politique devient opprimante et les droits humains au développement ne sont plus respectés parce qu'ils sont privés de leur fondement.¹⁸

DEVELOPPEMENT : Quelques définitions, tirées de l'Enseignement Social de l'Église

Le pape Paul VI, dans son encyclique, *Populorum Progressio*, qui date de 1967, définissait, au N° 14, le développement en ces termes : « Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire, promouvoir tout homme et tout l'homme ». L'homme de notre temps dirait, pour être authentique, le développement doit être holistique, inclusif

Pour le Saint Père, Benoît XVI, le développement est compris au sens humain et chrétien, comme le cœur du message social-chrétien, et la charité chrétienne constitue une force principale à son service.

A cet effet, l'Église est appelée à rendre l'amour du Christ pleinement visible à ses contemporains, ordonnés tous au progrès. L'idée d'un monde sans développement traduit une défiance à l'égard de l'homme et de Dieu. C'est donc une grave erreur que de mépriser les capacités humaines de contrôler les déséquilibres du développement ou même d'ignorer que l'homme est constitutionnellement tendu vers l'« être davantage ».

Le Pape rappelle « qu'une société ne peut avoir de bases solides si tout en affirmant des valeurs comme la dignité de la personne, la justice et la paix, elle se construit radicalement en acceptant et en tolérant les formes les plus diverses de mépris et de violation de la vie humaine¹⁹, surtout si elle est faible et marginalisée (§15).

Le Progrès humain ou le développement intégral, dans son apparition et son essence, est une vocation. Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer car toute vie est vocation. C'est cela précisément qui autorise l'Église à intervenir dans le développement (§16) en projetant la lumière de l'Évangile sur les questions sociales ». La même approche du développement se trouve dans *Populorum Progressio* (N° 34-36).

C'est la raison d'être des instruments de la pastorale sociale de l'Église Catholique, qui mettent en œuvre sa charité, organisée (Caritas, Association des postes de santé, Association nationale pour la Promotion féminine, Office National de l'Enseignement Catholique etc. Ces différentes organisations déroulent au Sénégal et parfois dans la Sous-Région des projets et programmes pro développement durable, et en phase avec les politiques sectorielles des États, pour contribuer à réduire la pauvreté économique, en replaçant l'homme au centre de la problématique du développement.

¹⁷ Il s'agit de construire un monde où tout homme puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent et des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée (*Populorum Progressio*, N° 47).

¹⁸ Le développement humain intégral se propose d'associer une portée humaine aux dimensions technique et économique du développement.

¹⁹ Constatant l'échec du développement économique mondial, Paul VI se fonde sur **I Jn 3,17** pour douter de la moralité d'un développement générateur d'inégalités (*Populorum Progressio*, N° 23)

Un rappel du pape François : « Dans le service de la charité, ce qui est en jeu, c'est la vision de l'homme, que l'on ne peut réduire à un seul aspect mais qui implique *tout l'être humain* en tant que fils de Dieu, créé à son image. Les pauvres sont avant tout des personnes et, dans leur visage, se cache celui du Christ. Ils sont *sa chair*, signes de son corps crucifié, et nous avons le devoir de les rejoindre, y compris dans les périphéries les plus extrêmes et dans les souterrains de l'histoire avec la *délicatesse* et la *tendresse* de notre Mère l'Église. Nous devons viser la promotion de *tout l'homme et de tous les hommes* afin qu'ils soient les auteurs et les protagonistes de leur propre progrès (cf. St Paul VI, enc. *Populorum progressio*, 34). Le service de la charité doit par conséquent choisir la logique du développement intégral comme antidote à la culture du rebut et de l'indifférence. Et en m'adressant à vous, qui êtes la Caritas, je veux redire que « la pire des discriminations dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle » (Exhort. Ap. *Evangelii gaudium*, 200). Vous le savez bien : la plus grande partie des pauvres « possèdent une ouverture particulière à la foi ; ils ont besoin de Dieu et nous ne pouvons pas négliger de leur offrir son amitié, sa bénédiction, sa Parole, la célébration des sacrements et la proposition d'un chemin de croissance et de maturation dans la foi » (ibid.). C'est pourquoi, comme nous l'enseigne aussi l'exemple des saints et des saintes de la charité, « l'option préférentielle pour les pauvres doit principalement se traduire dans une attention religieuse privilégiée et prioritaire » (ibid.).

Le troisième mot est 'communio', qui est central dans l'Église et qui définit son essence. La communion ecclésiale naît de la rencontre avec le Fils de Dieu, Jésus-Christ qui, à travers l'annonce de l'Église, rejoint les hommes et crée la communion avec lui-même et avec le Père et l'Esprit Saint (cf. 1 Jn 1,3). C'est la communion dans le Christ et dans l'Église qui anime, accompagne et soutient le service de la charité dans les communautés elles-mêmes et dans les situations d'urgence dans le monde entier. Ainsi, la *diaconie de la charité* devient l'instrument visible de la communion dans l'Église (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, 4) »

Enfin, le pape affirme que « définir le développement comme une vocation, c'est reconnaître, d'un côté, qu'il naît d'un appel transcendant et, de l'autre, qu'il est capable de se donner par lui-même son sens propre et ultime ».

Il est donc incontournable, dans le cadre de cette définition du développement, de reconnaître que la vocation est un appel qui réclame une réponse libre et responsable : Le développement humain intégral suppose la liberté responsable de la personne et des peuples (**Ex 13,17-22**). Aucune structure ne peut garantir ce développement en dehors de la responsabilité humaine. Chacun demeure, quelles que soient les influences qui s'exercent sur lui, l'artisan principal de sa réussite ou de son échec²⁰. (*Caritas in Veritate* N°17).

Les situations de sous-développement ne sont donc pas le fruit du hasard ou d'une nécessité historique, mais de la responsabilité historique de l'homme.

²⁰ Dans sa marche vers sa libération, le peuple est accompagné par Dieu, toujours présent à sa vie (colonne de nuée = guide) pour lui ouvrir la route à parcourir à sa lumière (colonne de feu=Lumière). Dieu, Chemin, Guide et Lumière évite au croyant en route vers son progrès humain, de s'égarer malgré les nombreuses occasions qui se présentent, les doutes, les adversités, les privations, les épreuves.

C'est la raison pour laquelle, les peuples de la faim interpellent de façon dramatique les peuples de l'opulence, afin qu'ils prennent ensemble leurs responsabilités.

Face aux grands problèmes de l'injustice dans le développement des peuples, le Pape demande « que l'on agisse avec courage et sans retard, et cette urgence est dictée aussi par l'amour dans la vérité. C'est la charité du Christ qui nous presse²¹ », "CARITAS Christi urget nos **(2Co 5,14)** et pousse l'ÉGLISE à mettre en place des organisations, chargées de dérouler sa pastorale sociale pour mettre en cohérence sa foi et son action qui fait partie même de son essence²².

« Tu as la foi, montre-moi tes œuvres » **(Jc 2,14-18)**.

UNE CHARITÉ /SOLIDARITÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

L'Église est appelée à rendre l'amour de Jésus et sa présence, pleinement visibles et agissants pour les hommes, ordonnés tous au progrès humain et au bien-être.

Cet amour, qui est la « charité, voie royale de l'action ecclésiale, est également appelée à s'exprimer dans l'amour social, civil et politique. Cet amour « se manifeste dans toutes les actions qui essaient de construire un monde meilleur. L'amour de la société et l'engagement pour le bien commun sont une forme excellente de charité qui, non seulement concerne les relations entre les individus, mais aussi les "macro-relations : rapports sociaux, économiques, politiques". C'est pourquoi, l'Église a proposé au monde l'idéal d'une "civilisation de l'amour" » [3]. L'amour du bien intégral, indissociable de l'amour de la vérité, est la clé d'un développement authentique²³ ».

C'est cette foi précisément qui autorise l'Église à intervenir dans le développement, en projetant la lumière de l'Évangile sur les questions sociales. Et c'est la raison d'être des organisations ecclésiales, instruments de la pastorale sociale de l'Église Catholique, qui mettent en œuvre sa charité, organisée (Caritas, Association des postes de santé, Association nationale pour la Promotion féminine, Office National de l'Enseignement Catholique, Caurie-Microfinance etc.).

Ces différentes organisations pastorales déroulent au Sénégal, et parfois dans la Sous-Région, des projets et programmes pro développement durable, et en phase avec les politiques sectorielles des États, pour contribuer à réduire la pauvreté économique à partir du principe de « l'option préférentielle pour les pauvres ». Je vous invite, à présent, à faire une petite incursion dans la vie de ces organisations pastorales de

²¹ Au regard du retard accumulé par les populations du Sud (Jn Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, N°14), le Pape Jean – Paul II, dit : « il faut se hâter : trop d'hommes souffrent, et la distance s'accroît qui sépare le progrès des uns, et la stagnation, voire la régression des autres » (*Populorum Progressio*, N°29).

²² Pape Jean – Paul II, *Deus Caritas est*, N° 20 – 31

²³ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Dicastère pour le Développement Intégral, *Oeconomicae et finanziariae Questiones, Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel*, N°1

l'Église Catholique au Sénégal, chargées de dérouler sa charité, organisée qui témoigne de sa foi, mise en cohérence avec son agir quotidien.

CARITAS

L'Enseignement Social de l'Église catholique, exige des fidèles de veiller à la cohérence entre vie quotidienne et foi, en se référant à Jc 2,14 - 18 : « comme le corps qui ne respire plus est mort, la foi qui n'agit pas est morte. »

Caritas est l'une des organisations de l'ÉGLISE CATHOLIQUE qui met en œuvre la charité, la solidarité inclusive de Dieu avec toute l'humanité à partir de ce fondement scripturaire. Elle est présente dans 165 États indépendants, reconnus par l'ONU, et est chargée de traduire concrètement la solidarité de Dieu avec les plus pauvres et les vulnérables qu'elle accompagne afin que leur dignité soit respectée, leurs besoins fondamentaux comblés, à partir de l'approche droit, et leurs capacités de résilience, renforcées pour leur permettre d'aller progressivement vers un véritable progrès humain.

C'est ainsi que Caritas au Sénégal, présente dans toutes les régions du pays, et dans toutes les communautés chrétiennes de base, intervient dans plusieurs secteurs :

- ✚ La gestion des urgences et catastrophes (assistance des populations en situation d'urgence : sécheresse ou déplacement entraînant la faim, la soif, le désastre affectif, l'absence de logement, le non accès à l'école...) qui débouche sur la résilience (Exemple de Caurie-Microfinance qui accompagne la résilience de femmes (90 000) avec un micro crédit, au Sénégal) et des jeunes micro entrepreneurs ;
- ✚ L'eau et l'assainissement (réalisation de puits, forages, adductions d'eau potable, toilettes, évacuation et recyclage des déchets)

RÉALISATIONS	PERIODE	NOMBRE
Forages	1975-2016	286
Puits	2010-2016	574
Adduction d'eau potable (AEP)	2010- 2016	14219 mètres linéaires

- ✚ L'agriculture (renforcement des capacités de production en rendant l'accès à l'eau à usage agricole, aux semences de qualité, au savoir-faire mixte (traditionnel et moderne) aux outils agricoles, faciles aux populations)

- ✚ La communication pour le changement de mentalités et de comportement, le développement étant considéré comme une question, liée aux mentalités qui génèrent les comportements.
- ✚ Le plaidoyer, comme voix des sans voix, pour faire prendre conscience des droits humains, de la justice sociale dans des situations socio politiques et économiques non favorables à l'épanouissement et au progrès humain.



ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE

L'Eglise Catholique nous enseigne que l'intelligence est un intrant essentiel au développement de l'homme. Le rapprochant de l'image de Dieu, elle lui permet de connaître, de pénétrer les lois de fonctionnement de la nature, et de les modifier au besoin, pour son progrès et son bien-être. C'est fort de cela que l'Église Catholique promeut dans tous les diocèses du pays (07) le développement de l'intelligence et l'installation de la culture de l'amour à travers la facilitation de l'acquisition du savoir, du savoir-être et du savoir-faire dans des espaces ad hoc que sont les garderies d'enfants, les établissements élémentaires et secondaires, les écoles professionnels et les universités.

Indicateurs révélateurs de cet engagement social

CYCLES	Nbre d'Etabl.	Nbre de Classes	Nbre élèves	% catholique
Précolaire	121	527		
Élémentaire	123	1 424		
Moyen	43	499		
Secondaire	20	232		




Ens. Techn. Prof. Post-bac	8	78		
Ens. Sup. Universitaire	1	21		
TOTAL GENERAL	316	2 781	118 176	27,17%

ASSOCIATION DES POSTES DE SANTÉ CATHOLIQUES

Le corps humain est considéré par l'ÉGLISE CATHOLIQUE comme un tabernacle de Jésus qui s'y incarne. Dès lors, prendre soin du corps devient un impératif divin, auquel tous les croyants doivent se conformer. C'est sur cette foi, basée sur un fondement scripturaire (Mt 25,36) que sont axées toutes les activités, menées au Sénégal par **78 postes de santé catholiques**, **01 hôpital** (Saint Jean de Dieu, Thiès), **02 centres de santé psychiatriques** (Dalal Xell à FK et TH) et **02 pouponnières** (01 à DKR et 01 à Mbour).



CAURIE – MICROFINANCE

Cette institution dispose de :

-  10 Agences
-  08 Guichets
-  Donne accès au crédit à 97 000 Bénéficiaires dont 96% de femmes.

ANPF (Association Nationale pour la Promotion de la Femme)

Elle, en 2019 à son actif :

-  24 centres
-  228 groupements féminins dont les femmes s'activent dans l'apprentissage des techniques de couture, de cuisine, de transformation des produits locaux, de la tenue d'une maison et d'une famille, du comportement citoyen etc.

FINANCEMENT DES ORGANISATIONS DE LA POSTORALE SOCIALE

Toutes les organisations catholiques, chargées de traduire concrètement la solidarité de Dieu avec l'humanité et celle des hommes entre eux comme témoin de la cohérence entre leur foi et leur vie, sont financés par :

- ✓ Un mécanisme interne de mobilisation de ressources, suscitant chez les plus nantis surtout, une attention envers les plus démunis (quêtes, dons, organisations de manifestations à but non lucratif)
- ✓ Scolarités et diverses cotisations, versées par les parents
- ✓ Incitation à la solidarité familiale, communautaire et interpersonnelle ;
- ✓ Subvention de l'ÉTAT, en espèce et sous forme de détaxe
- ✓ Solidarité internationale (soutien des frères et sœurs des autres Églises et de leurs organisations).

Il me plaît de rappeler ici, que l'ÉGLISE CATHOLIQUE promeut, à travers son Enseignement Social, une éthique du développement, basée sur certains valeurs et principes :

- ✓ La reconnaissance de la personne comme créature divine, jouissant d'une dignité inaliénable, don de Dieu à respecter.
- ✓ L'acceptation de l'égale dignité des personnes
- ✓ Le respect de la liberté des personnes
- ✓ L'amour du prochain
- ✓ La solidarité intra et intergénérationnelle
- ✓ La subsidiarité
- ✓ La destination universelle des biens du monde (ressources humaines, matérielles, financières, savoir et le savoir – faire)
- ✓ La justice

Il est certain que nous ne pouvons pas traiter la complexe question du développement ou du progrès humain en faisant abstraction de l'économie, du marché, de l'entreprise, de l'autorité politique, du travailleur.

L'ÉCONOMIE

Pour le Pape Benoît XVI, « le Marché, c'est l'institution économique qui permet aux personnes de se rencontrer, en tant qu'agents économiques, utilisant le Contrat pour régler leurs relations et échanger des biens et des services fongibles entre eux pour satisfaire leurs besoins et leurs désirs.

Il est soumis aux principes de la justice dite commutative, qui règle justement les rapports du donner et du recevoir entre sujets égaux.

La justice distributive et la justice sociale sont d'une grande importance pour l'économie de marché parce qu'elle est insérée dans les maillons d'un contexte social et politique plus vaste et dans une trame de relations.

Sans formes internes de solidarité et de confiance réciproque, le marché ne peut pleinement remplir sa fonction économique. Aujourd'hui, c'est cette confiance qui fait défaut et la perte de confiance est une perte grave » (Caritas in Veritate N°35).

« Aujourd'hui plus que jamais, les problèmes économiques et financiers attirent notre attention, en raison de l'influence croissante des marchés sur le bien-être matériel d'une bonne partie de l'humanité. Cela requiert, d'une part, une juste régulation de leurs dynamiques et, d'autre part, un fondement éthique clair qui garantisse au bien-être obtenu une qualité humaine de relations que les mécanismes économiques ne sont pas en mesure de produire à eux seuls. De nos jours, un tel fondement éthique est réclamé de toutes parts, en particulier par ceux qui travaillent dans le système économique et financier. C'est précisément là que devient évidente la nécessité d'une alliance entre savoir technique et sagesse humaine, sous peine de voir tout agir humain se pervertir.

Cette union permet au contraire de progresser sur la voie d'un bien-être véritable et intégral de l'homme²⁴ ».

Le Pape Benoît poursuit le développement de sa perception du marché en soulignant que

« L'activité économique ne peut résoudre tous les problèmes sociaux par la simple extension de la logique marchande. Elle doit viser la recherche du bien commun que la communauté politique doit aussi prendre en charge. C'est pourquoi il faut toujours avoir présent à l'esprit que séparer l'agir économique, à qui il reviendrait seulement de produire de la richesse, de l'agir politique, à qui il reviendrait de rechercher la justice au moyen de la redistribution, est une cause de grands déséquilibres.

L'agir économique ne doit pas être considéré comme antisocial. Il est orienté par une certaine idéologie. Il n'existe pas à l'état pur. Il tire sa forme de configurations culturelles qui le caractérisent et l'orientent. C'est pourquoi, il n'est pas un instrument qui doit être mis en cause mais l'homme, sa conscience morale et sa responsabilité personnelle et sociale.

La sphère économique appartient à l'activité de l'homme et, justement parce qu'elle est humaine, elle doit être structurée et organisée institutionnellement de façon éthique sur la base des principes de la transparence, de l'honnêteté, de la responsabilité, de la gratuité et de la logique de don, comme expression de la fraternité » (Caritas in Veritate N° 36).

Du 26 au 28 mars 2020, le pape François invite les jeunes économistes, entrepreneurs et entrepreneuses à Assise pour « étudier et pratiquer une économie différente, qui fasse vivre et non pas mourir, qui inclue et non pas exclue, qui humanise, qui prenne soin de la création sans la piller ». Cette rencontre conduira les participants à faire un pacte pour changer l'économie actuelle, la réanimer et donner donc une âme à l'économie de demain. Dans son invitation nourrit fortement dans son esprit et dans son cœur le rêve, déjà manifesté dans « Laudato Si » de voir les acteurs économiques « corriger les modèles de croissance incapables de garantir le respect de l'environnement, l'accueil de la vie, le soin de la famille, la justice sociale, la dignité des travailleurs, les droits des générations futures. » (*Pape François, lettre adressée aux jeunes, économie, finance, jeunes, Pape François, le 11 mai 2019*)

Le marché international doit être le reflet d'un monde où tous auront à donner et à recevoir, sans que le progrès des uns soit un obstacle au développement des autres"

(Deus Caritas est, 32).

« Sans formes internes de solidarité et de confiance réciproque, le marché ne peut pleinement remplir sa fonction économique. Le marché ne peut pas compter seulement sur lui-même. Il doit puiser des énergies morales auprès d'autres sujets et ne doit pas considérer les pauvres comme étant un « fardeau, mais comme une ressource ». Le marché ne doit pas devenir le lieu de la domination du fort sur le faible. La logique

²⁴ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Dicastère pour le Développement Intégral, *Oeconomicae et finanziariae Questiones. Cosidérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel*, N°2

marchande doit viser la recherche du bien commun, que la communauté politique d'abord doit aussi prendre en charge. Le marché n'est pas négatif par nature. Aussi, c'est l'homme qui est interpellé, ainsi que sa « conscience morale et sa responsabilité²⁵ ».

L'ENTREPRISE

S'agissant de l'entreprise, le Pape Benoît XVI juge « qu'elle est caractérisée par de graves déviances et des dysfonctionnements ; elle appelle de profonds changements dans la façon de la concevoir.

Un des grands risques qu'elle court, est qu'elle soit presque exclusivement soumise à celui qui investit en elle et que sa valeur sociale finisse ainsi par être amoindrie.

La fameuse délocalisation de l'activité productive peut atténuer chez l'entrepreneur le sens de ses responsabilités vis-à-vis des porteurs d'intérêts tels que les travailleurs, les fournisseurs, les consommateurs, l'environnement naturel et, plus largement, la société environnante ; et ce, au profit des actionnaires qui ne sont pas liés, à un lieu spécifique et qui jouissent donc d'une extraordinaire mobilité.

La gestion de l'entreprise doit tenir compte des intérêts de ses propriétaires et en même temps de ceux de toutes les autres catégories de sujets qui contribuent à sa vie.

Il n'est pas licite de délocaliser seulement pour jouir de faveurs particulières ou, pire, pour exploiter la société locale sans lui apporter une véritable contribution à la mise en place d'un système productif et social solide, facteur incontournable d'un développement stable » (Caritas in Veritate N°40).

L'AUTORITE POLITIQUE

La politique est une dimension incontournable dans le mécanisme de fonctionnement des affaires de ce monde et de son développement durable. C'est conscient de cela que le Pape Benoît XVI retient que « l'autorité politique à une spécification plurivalente qui ne peut être négligée, dans la mise en place d'un nouvel ordre économique productif, socialement responsable et à dimension humaine. On doit promouvoir une autorité politique, répartie et active sur plusieurs plans. L'Etat doit continuer à accroître son rôle en récupérant nombre de ses compétences, notamment celle de régulateur.

Si l'Etat assume mal cette compétence, il affaiblit l'économie et sa capacité de contribuer à améliorer effectivement les conditions de travail et d'existence des travailleurs et de leurs familles. C'est le cas, quand les Etats encouragent le développement des entreprises informelles au détriment du formel qui embauchent en bonne et due forme les travailleurs, supportent les charges qui permettent de répondre à la demande sociale mais finissent par s'essouffler et fermer leurs portes ».

LE TRAVAILLEUR

Le travailleur ne doit pas être considéré comme une marchandise ou simplement comme une force de travail et être traité comme un facteur de production quelconque. « Il est une personne humaine, qui, en tant que telle, possède des droits fondamentaux

²⁵ Caritas in Veritate N°34

inaliénables, et mérite de déployer toutes ses énergies dans un travail décent (Caritas in Veritate N°61). Le mot décent, appliqué au travail signifie :

- ❖ Un travail qui, dans chaque société, est l'expression de la dignité essentielle de tout homme et de toute femme ;
- ❖ Un travail choisi librement, qui associe efficacement les travailleurs, hommes et femmes, au développement de leur communauté ;
- ❖ Un travail qui permet aux travailleurs d'être respectés sans aucune discrimination ;
- ❖ Un travail qui donne les moyens de pourvoir aux nécessités de la famille et de scolariser les enfants, sans que ceux-ci ne soient eux-mêmes obligés de travailler ;
- ❖ Un travail qui permet aux travailleurs de s'organiser librement et de faire entendre leur voix ;
- ❖ Un travail qui laisse un temps suffisant pour retrouver ses propres racines au niveau personnel, familial et spirituel ;
- ❖ Un travail qui assure aux travailleurs, parvenus à l'âge de la retraite des conditions de vie dignes ;
- ❖ Un travail qui offre au travailleur un cadre de vie convivial, agréable ;
- ❖ Un travail qui produit de la richesse pour le développement intégral et durable de la personne et des peuples. (§ 63)

CONCLUSION

Je souhaite que cette réflexion sur le développement, nous aide à concevoir la religion non pas comme un obstacle à la promotion du progrès humain mais au contraire comme un levier à actionner pour un accès universel au bien-être pour tous, généré par des politiques de développement centrées sur l'homme et adossées à une bonne éthique du développement pour que, comme le souhaite le Pape Benoît XVI, le succès économique n'annihile pas la personnalité humaine.

Laissons couler dans notre esprit, ces paroles du prophète Michée, pour les imprimer et définitivement dans notre volonté et en faire notre viatique.

« On t'a fait savoir homme ce qu'il faut faire, rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer avec tendresse et de marcher humblement avec ton Dieu ». (Mi, 6,8)

Abbé Ambroise TINE, Économiste Diocésain, Thiès.

Amy Collé Gueye, Institut islamique de Dakar

RELIGION MUSULMANE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE: LA FINANCE ISLAMIQUE

DEFINITION

Une finance en accord avec les principes de l'Islam, basée sur l'interdiction des transactions entachées d'intérêt (Ribâ), d'incertitude (Gharâr), de monopôle négatif et de hasard (Qimar, maysir) basée sur le principe de Partage des Pertes et Profits.

HISTORIQUE ET EVOLUTION

La première banque a été créée en 1963 en Egypte par Dr Ahmed al NAJAR. S'en suivirent :

- La Banque Islamique de Développement en 1975
- La Dubaï Islamic Bank en 1975
- La koweït Finance House en 1977
- La Bahrein Islamic Bank en 1979
- La Qatar Islamic Bank en 1982

Dans les années 90, l'ouverture de départements spéciaux ou « fenêtres islamiques »

Les banques occidentales présentes dans les pays musulmans créent des fenêtres islamiques: ABN AMRO et CITY BANK à Bahrein

LES PRINCIPES DE BASE DE LA FINANCE ISLAMIQUE

La finance islamique se fonde sur 5 Piliers:

- Pas de riba
- Pas gharar ni de maysir
- Pas de haram
- Obligation de partage de pertes et profits
- Principe d'adossement à un actif tangible

Le Riba :

Etymologiquement le vocable RIBA vient du verbe rabâ ou arbâ signifiant augmenté, accroître. C'est tout surplus ou avantage d'une partie au détriment de l'autre. L'islam interdit le paiement et la réception de l'intérêt.

Riba : tout intérêt stipulé contractuellement, calculé préalablement sur la base du capital prêté et du temps.

Les inconvénients du système basé sur l'intérêt :

- Décourage l'esprit d'entreprise
- Conduit à la création de transactions spéculatives
- Crée un déséquilibre social
- Exploitation des démunis
- Réduit la productivité

Gharar et Maysir

Gharar signifie incertitude, ambiguïté. Toute transaction entachée de gharar est nulle. Dans un échange commercial ou toute autre activité financière, il se réfère à une tromperie ou à une ignorance sur le prix, les dates, les conditions...

Les activités illicites ou Haram

L'Islam interdit tout investissement dans un secteur pouvant porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'homme:

- L'alcool
- Le porc
- La prostitution
- Les armes

LES SOURCES DE LA FINANCE ISLAMIQUE

Qu'est-ce que l'Islam?

L'Islam, religion révélée au prophète, se veut une soumission totale et sans réserve à Allah, est un système de régulation sociale par excellence. Dans tous les domaines, des règles sont établies pour maintenir l'équilibre de l'homme, assurer sa survie ici-bas et lui garantir l'au-delà.

Pour orienter l'homme dans sa mission de vice régent sur terre, Allah transmis au sceau des prophètes Mouhamed (PSL), le Saint Coran, la parole divine, adressé aux hommes en leur précisant:

- **obligations et interdictions**
- **le licite et l'illicite**
- **le permis et le reprouvé**

Le Système Economique Islamique prône l'éthique et l'équilibre social. Il a pour principal objet:

- **Etablir l'équité dans la répartition des ressources**
- **Stimuler le développement économique général**

- **Promouvoir la solidarité**
- **Promouvoir l'emploi**
- **Servir l'intérêt général**

Il se fonde sur 5 Piliers:

- **Pas de riba**
- **Pas gharar ni de maysir**
- **Pas de haram**
- **Obligation de partage de pertes et profits**
- **Principe d'adossement à un actif tangible**

La Shariah est l'ensemble des prescriptions, sous formes de règles et recommandations, tirées du Coran et de la Sunnah, ainsi que d'autres sources et ne prêtant à aucune incertitude. Elle concerne tous les aspects de la vie et se trouve sous forme de commandes, interdictions, choix et principes adressés aux hommes.

Les objectifs ou Maqaasid ush shariah traduisent les conclusions des fouqahas ou jurisconsultes des révélations d'Allah.ils visent essentiellement:

- **La protection de la religion**
- **La protection de la vie**
- **La protection de l'intellect**
- **La protection de la progéniture**
- **la protection des biens**

I/ Le Noble Coran

Le Coran est une révélation du Seigneur au Prophète Mouhamed (p.s.l) afin qu'il soit du nombre des avertisseurs (S 26, V192-195). C'est un Livre Saint qui renferme 114 sourates traitant de plusieurs domaines: l'histoire, la géographie, la sociologie, les mathématiques, la physique, le dogme; un texte authentique dont la compréhension est facilitée par les circonstances de la révélation (Sababou nouzoul).

Le Riba dans le Coran

Tout ce que vous donnerez à usure pour augmenter vos biens au dépens les biens d'autrui ne les accroît pas auprès d'Allah, mais ce que vous lonnez comme Zakât, tout en cherchant la Face d'Allah (Sa satisfaction)... Ceux-là verront [leurs récompenses] multipliées.

S.les romains,V39 .

et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires⁴ — qui leur étaient pourtant interdits — et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens. A ceux d'entre eux qui sont mécréants Nous avons préparé un châtiment douloureux.

O les croyants! Ne pratiquez pas l'usure en multipliant démesurément votre capital. Et craignez Allah afin que vous réussissiez!

S.la famille d'Imran, V130

Dieu a clairement exprimé dans le Livre Saint, l'interdiction de l'intérêt. Il encourage l'investissement, la zakat en lieu et place du gain facile et de l'injustice qui ne profitent qu'aux nantis aggravent les inégalités dans la société; accroissant la richesse des uns et rendant les démunis plus pauvres.

Les adeptes de l'usure sont en guerre contre Dieu et son prophète car gangrénant l'équilibre de la société, menaçant la survie de l'homme. Il leur est promis un lourd châtiment.

II/ La Sunnah

Elle représente l'ensemble des paroles et des actes du Prophète Mouhamed. Elle a :

-Élaboré: la prière, l'aumône

-Confirmé: l'indulgence envers les femmes, l'interdiction de la Riba

-Introduit de nouvelles règles: (Zakat fitr, Diya)

Le prophète ordonna, au début de sa mission de ne pas consigner les Hadiths afin qu'ils ne soient point confondus avec le Saint Coran. Les califes en firent autant et c'est bien plus tard que les hadiths ont été écrits. Toutefois, les hadiths occupent une place prépondérante dans la religion musulmane et ont été classés selon l'ordre suivant:

***Authentique:** Sahih

***Bon:** Hassan

***Faible:** Da'if

Le Prophète de l'Islam a aussi fortement condamné le Riba. D'après Abou Horaira, le prophète (p.s.l) a dit: « l'or pour l'or, l'argent pour l'argent, le blé contre le blé, l'orge contre l'orge, les dattes contre les dattes, sel contre sel, d'égal à égal et de main à main ».

III/ L'IJMA

C'est un consensus des Mujtahidounes sur un cas précis. Il peut être obtenu:

- Après large échange puis accord entre les fuqahas

-Après silence des fuqahas sur une question soumise à leur appréciation.

IV/ LE QIYAS

C'est le jugement par analogie, l'équivalence. Si pour un cas précis l'équivalence avec un nouveau cas est établie, avec les mêmes causes, la même règle est appliquée.

*l alcool et les drogues

Ces quatre premières sources sont les plus usitées.

LE SHARIAH BOARD

Le Conseil de la Shariah ou SHARIAH BOARD est un conseil de conformité à la Shariah qui valide le caractère islamique d'un produit financier ou d'une transaction financière.

Rôle du Shariah BOARD

- Les membres de ce conseil sont les « gardiens de l'islamicité » des pratiques, des produits et des processus.
- Le conseil est chargé de l'audit des produits et procédures.
- Le conseil valide ou rejette les nouveaux produits
- Le conseil est obligatoire dès qu'une institution financière distribue des produits financiers islamiques.
- le Conseil se réunit pour délibérer sur les produits qui doivent être Shariah compliant ainsi que le commingling (enchevêtrement) des fonds qui est interdit.
- Le Conseil charia supervise le développement et la création de produits et services de financement conformes à la Shariah.
- Le Conseil est habilité à émettre des fatwas sur toute question lui sont proposées par différentes unités commerciales de la banque.

Composition et place du Shariah board.

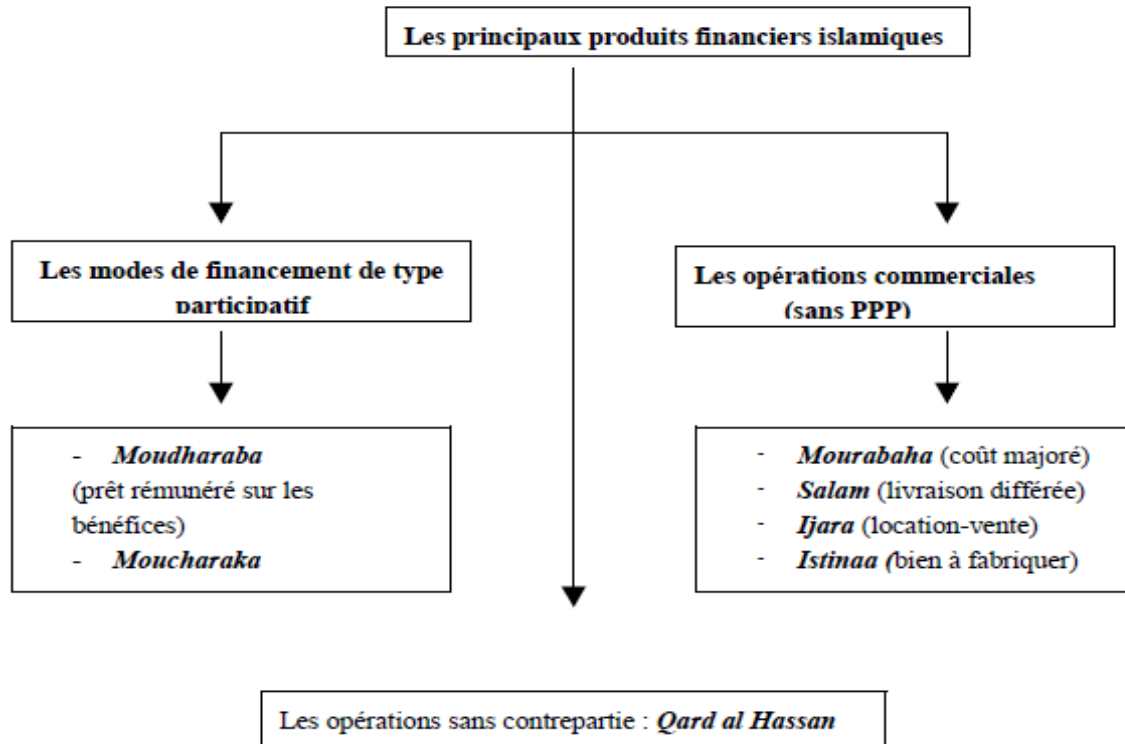
- Les conseils sont formés de docteurs en science islamique (Shariah Scholars)
- Ces Sharias scholars doivent avoir également des compétences avancées en matière bancaire et financière
- les conseils ne sont pas permanents
- Le Sharia Board est une structure indépendante au sein de la banque

Le Conseil est nommé par l'Assemblée générale de la banque et se classe au-dessus du conseil d'administration.

Les Produits financiers islamiques :

- Les techniques de financement islamique reposent sur le principe de changement de propriété de l'actif sous-jacent. Le financier fait l'acquisition d'un actif tangible et assume une partie du risque juridique et commercial lié à l'actif.

Le partage du risque entre les parties est la différence fondamentale entre la finance conventionnelle et la finance islamique



A/ Les modes de financement de type participatif

1. MOUDHARABA

C'est un partenariat, basé sur le principe du partage des pertes et profits, entre un financier (Rab-ul- Mal) qui apporte le capital et un manager (Mudharib) qui apporte ses capacités de gestionnaire, dans un projet spécifique avec l'objectif de générer des profits. Il doit respecter les conditions suivantes :

- Le capital doit être en espèces
- Le ratio du profit défini
- Le Rab ul mal ne doit pas effectuer le travail
- Le Rab ul mal endosse toutes les pertes
- Le projet doit être halal

2. MOUSHARAKA

Musharaka signifie littéralement partage, partenariat ou contrat entre deux ou plusieurs personnes pour une affaire spécifique à un moment donné.

- la clé de répartition du profit entre les partenaires est définie au préalable;
- les pertes sont réparties au prorata des contributions;
- le projet est géré par un comité désigné par les propriétaires;

- Un des partenaires peut être délégué pour gérer le projet.

B/ Les opérations commerciales

1. MOURABAHA

La banque islamique achète pour son compte le bien puis le rétrocède au client pour un paiement différé au prix d'acquisition plus une marge bénéficiaire arrêtée de commun accord.

Dans ce cas de figure le profit de la banque découle d'un service réel rendu au client. La banque s'engage en son nom dans le processus d'acquisition et de cession du bien. Elle assume par conséquent un risque juridique et commercial.

2. SALAM

C'est un contrat avec paiement en avance de biens qui seront délivrés à une date ultérieure. La quantité et la qualité du bien doivent être spécifiées ainsi que la date de livraison. C'est un type de financement qui est appliqué principalement dans le domaine agricole.

- Les marchandises faisant l'objet du contrat doivent être des marchandises courantes dont les caractéristiques sont interchangeables
- Les marchandises ne doivent pas exister au moment du contrat
- L'objet du contrat doit être bien précisé : sa nature, sa qualité, la quantité, le prix
- Le délai de livraison ainsi que le lieu de livraison doivent être fixés
- Dans son contrat avec le vendeur la banque peut en effet demander au vendeur de livrer à une tierce personne.
- Le prix doit être précisé et payé comptant par le client acheteur.

2. ISTISNA'A

C'est un contrat par lequel l'une des parties demande à l'autre partie de lui fabriquer ou construire un bien moyennant une rémunération fixée. Istisna'a, comme Salam, est un mode de financement avec un paiement au comptant et une livraison différée. La banque islamique agit comme un intermédiaire entre le constructeur et le client en mettant à la disposition du constructeur les moyens financiers nécessaires. Les biens produits sont livrés par la suite au client qui procèdera au paiement selon les modalités arrêtées avec la banque (spot, différé ou par échéance).

3. IJARA

C'est un contrat de crédit-bail par lequel le bailleur (la banque islamique) procure un bien à un client pour son usage et perçoit de la part de ce dernier une rente locative. Le bien reste la propriété du bailleur. Seul l'usufruit est transféré au client. Les risques d'obsolescence sont assumés par le bailleur. Au terme de la période de location, la

banque islamique peut conserver le bien ou le vendre au client sur la base d'un autre contrat. Les secteurs sont essentiellement : les transports, l'immobilier et l'équipement.

4. TAWARRUQ

C'est une opération qui consiste à acheter un bien à crédit et le vendre à une tierce personne pour disposer du cash. La banque islamique achète un bien qu'elle vend au client en différé au prix d'acquisition plus une marge. Le client revend le produit en cash pour satisfaire ses besoins de liquidité. Le client désigne la banque comme son agent pour qu'elle vende le bien acquis pour lui sur le marché au comptant. Le client paye la banque selon l'échéancier arrêté avec la banque.

C/ Opération sans contre partie

1. QARD HASSAN

Le Qard Hassan est un contrat qui porte sur deux domaines : l'éducation et la santé. Le client rembourse juste le montant alloué par la banque.

**RELIGION JOOLA ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN CASAMANCE :
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE D'UN MALENTENDU RELIGIEUX ET/ OU
LINGUISTIQUE²⁶**

Depuis les indépendances, l'État sénégalais a toujours cherché à faire de la Casamance un pôle de développement et ceci dans le but d'impulser le développement économique de la région. En effet, compte tenu du coût élevé de la filière de production du riz dans la vallée du fleuve Sénégal, il est apparu nécessaire d'étudier les conditions de production du riz en Casamance afin de voir s'il est souhaitable de favoriser une augmentation de la production dans cette région (Bonfond & Loquay 1985). Ainsi, après le fiasco du projet de l'international land consultant (ILACO), le développement rural de la Basse et Moyenne Casamance fut confiée depuis 1976 à la Société de Mise en Valeur de la Casamance (SOMIVAC)²⁷ (Bonfond 1987). Mais les résultats sont souvent mitigés car toutes les politiques entreprises dans cette région considérée à tort ou à raison comme grenier à riz du Sénégal ont presque échoué (P.Diédhiou 2018).

Pourtant depuis les dernières décennies, plusieurs organismes participent par leurs travaux, à la mise en valeur de la région casamançaise, que ce soit au titre de la recherche scientifique ou de la politique d'aménagement préconisée par les décideurs (Montoroi 1990). Dans un de ses articles intitulés « Les sols et l'agriculture dans le domaine estuarien de Basse Casamance », Jean-Pierre Montoroi (1990), a tenté de faire une synthèse des connaissances produites en Casamance dans le domaine de l'agriculture. Dans un premier temps, estime-t-il, il s'agissait de reprendre les méthodes traditionnelles à une grande échelle et d'y adjoindre quelques techniques plus performantes, en particulier en matière de drainage, afin de provoquer un meilleur dessalement du sol. Cette expérience a été entreprise durant la période 1963-1975 et a malheureusement connu un échec (Montoroi *ibid.*). De cette expérience, toute une littérature scientifique et autres documents verront le jour pour, entre autres, expliquer les échecs enregistrés. Il s'agissait également d'esquisser des pistes de recherche ou d'amorcer d'autres projets. À la suite du projet ILACO, plusieurs projets prennent naissance dans les années 1970 avec la construction des barrages de Guidel et Affignam. Les années 1980 ont vu la situation climatique empirer. Les petites vallées se sont rapidement dégradés (Montoroi, *ibid.*). Mais, il convient de noter que Montoroi, auteur de cette synthèse des travaux scientifiques et des projets de développement, ne prend pas en compte le conflit de la Casamance qui a contribué à la dégradation des terres et à l'orientation de la recherche.

²⁶ Tous mes remerciements à Ute Bocandé, à El Hadji Samba Diallo et à Jean Copans pour leur lecture attentive et leurs commentaires.

²⁷ D'autres projets et structures se sont succédé et le dernier en cours d'exécution est le projet de pôle de développement de la Casamance (PPDC) initié par le régime de Macky Sall. C'est l'occasion de préciser que la littérature sur le développement de la riziculture en Casamance est très abondante. Nous ne saurons, par conséquent, la mobiliser dans ce travail. Nous avons mis l'accent sur les rapports des experts et ce ceci dans le but de mieux cerner les questions de mécanisation et de remembrement que ces experts y préconisent. Nous comptons davantage exploiter la littérature scientifique dans nos travaux ultérieurs.

En effet, avec ce conflit, beaucoup de bailleurs se sont retirés. Les travaux scientifiques seront en partie axés sur l'étude de cette crise. À l'exception de l'ouvrage dirigé par Annie Chéneau-Loquay et Alain Leplaideur (1998) et celui de Lamine Diédhiou (2004), la plupart des travaux vont désormais porter sur le conflit en Casamance. Dans son ouvrage qui traite du développement de la région, Lamine Diédhiou (2004) a décelé au moins six contraintes socioculturelles qui plomberaient le développement de la riziculture en Casamance. En fait, pour lui, ce que les femmes et les hommes gagnent dans l'activité productive est « investi » dans le champ social afin d'honorer les liens et les obligations communautaires qu'ils ont accumulés, parfois durant de nombreuses années de labeur. Ainsi le bétail qu'ils égorgent en abondance lors des cérémonies funéraires, les greniers remplis de riz qui servent à nourrir les convives, la dot qui assure une bonne image de l'époux et de sa famille, l'initiation, tous ces « investissements » de prestige mobilisent l'essentiel de l'épargne que réalisent les hommes (L. Diédhiou 2004). Tous ces faits amènent l'auteur de *Riz et Symboles...* à amender les thèses de nombreux chercheurs à propos de la psychologie économique des sociétés « traditionnelles » africaines : en Afrique traditionnelle, les femmes et les hommes ne font pas de l'épargne (sic !)²⁸ et du réinvestissement les principes essentiels de l'accumulation des richesses. Et l'auteur d'ajouter que dans les sociétés égalitaires, ce problème est d'autant plus grave que c'est la culture (la religion) qui réprime le principe de l'accumulation pour éviter la genèse des inégalités (sic !) (L. Diédhiou, *ibid.* : 280-281).

L'auteur ignore que dans les sociétés villageoises joola ajamat, la notion d'épargne (*éyaren*) n'a pas la même signification qu'en économie moderne capitaliste. En milieu joola, on épargne pour subvenir aux besoins de la famille et des personnes démunies. On épargne surtout pour faire face aux grandes cérémonies telles que la circoncision (*bukut*), les funérailles (*ñikul*) et les cérémonies de fécondité (*karahay*). Ce sont souvent ces cérémonies que la plupart des chercheurs et développeurs perçoivent comme contraires au développement. Ces derniers oublient souvent que ces pratiques sociales, culturelles et culturelles ont précédé le capitalisme. En se focalisant sur les dépenses, on oublie que ces cérémonies promeuvent l'éducation ou la formation morale des initiés qui, à l'issue des épreuves qu'ils ont endurées dans les bois sacrés, doivent avoir un comportement exemplaire en société. Ces valeurs peuvent être mises au service du développement car on ne peut pas développer un pays avec des citoyens indisciplinés. On n'oublie également que la riziculture joola est antérieure au système capitaliste, à l'économie monétaire. De ce point de vue, le riz avait des fonctions sociales et culturelles et n'était pas destiné à la vente.

Comme nous pouvons le remarquer, la plupart des auteurs qui travaillent sur les questions de développement en Casamance utilisent les théories et les concepts hérités du système capitaliste pour fustiger les traditions joola promptes à valoriser le *potlatch*²⁹ (cérémonies somptueuses et « onéreuses ») au détriment d'une économie

²⁸ Pour l'auteur, une partie des ressources que les femmes génèrent dans la sphère économique trouvent leurs lits de mort dans les sphères sociales.

²⁹ La notion de *potlatch* est une notion esquissée par Franz Boas, anthropologue américain. Elle a été vulgarisée et théorisée par Marcel Mauss à travers sa théorie du don et contre don. Voir *Sociologie et Anthropologie*, PUF/Quadrige, 1989.

marchande. De ce point de vue, les traditions ou les cérémonies telles le *bukut* (circoncision), rites funéraires pendant lesquelles les Joola mobilisent tout ce qu'ils ont épargné durant de nombreuses années de labeur constitueraient un frein au développement. Ces thèses proches³⁰ du néo-culturalisme d'Axelle Kabou (1991), de Daniel Étounga Manguelle (1993) et de Kai Mana (1991) nous semblent réductrices³¹. C'est pourquoi, nous inscrivant contre cette posture, nous partons de l'idée que les savoirs endogènes joola sont des sources et ressources sur lesquelles on peut s'appuyer pour impulser le développement de la Casamance. Au premier chef de ces savoirs, la religion « traditionnelle » de terroirs longtemps marginalisée voire diabolisée occupe une place importante. C'est en analysant les fondements de cette religion qui structure les sociétés villageoises joola que l'on arrivera à comprendre pourquoi ces politiques de développement entreprises jusque-là en Casamance ont échoué. Cette analyse des fondements de la religion s'appuie sur la notion de terre que nous considérons ici comme phénomène social total.

L'hypothèse que nous posons ici part du constat suivant : développeurs, chercheurs et décideurs ne parlent pas le même langage que les paysans joola de religion « traditionnelle ». À titre d'exemple : tous (chercheurs, décideurs et paysans) utilisent le terme « terre » (*étam*) en *joola*, mais ils n'ont pas la même conception de la terre. Chez les paysans de religion joola, la terre est à la fois un moyen de production mais fait partie du système religieux. Ce système religieux qui régule la vie sociale est ancré dans le sol à travers les puissances surhumaines (« fétiches »). En d'autres termes, la terre est assimilée aux puissances surhumaines [« fétiches » appelées *sitamas*, (pluriel d'*étam* (terre))]. D'où son caractère sacré.

Pourtant, la plupart des travaux sur le développement traitent du régime foncier joola (Montoiroi, 1998 ; Montoiroi et Bonnefond, 1987 ; Bonnefond et Loquay, 1985 ; Haddad, 1969...) et établissent rarement les rapports entre le riz, la terre et les *ukin* (« fétiches »). Dans ce cas, comment procéder au remembrement des terres en Casamance (politique préconisée par l'État sénégalais et les développeurs pour moderniser l'agriculture) ou comment mettre en œuvre la mécanisation de l'agriculture si on ne fait pas une analyse du rapport entre riz, terre et puissance surhumaine ? Qu'est-ce que le développement pour un paysan joola de religion « traditionnelle » quand on sait que ce mot n'existe pas dans la langue joola ? Qu'est-ce que l'épargne pour ce paysan joola de religion « traditionnelle » ? Qu'est-ce qu'un profit pour ce dernier ? Ces notions issues pour la plupart d'une tradition occidentale (d'une économie marchande) ont-elles le même sens chez ces riziculteurs ? Ces questions, la plupart des chercheurs et développeurs ne se les posent pas. Ce qui débouche souvent sur un malentendu (religieux³² ou linguistique).

³⁰ Il serait injuste d'affirmer de façon unilatérale que Lamine Diédhiou appartient à ce courant afro-pessimiste. Cependant certaines de ses thèses sont proches de celles des tenants de l'afro-pessimisme.

³¹ Voir également les travaux de René Dumont, notamment ceux qui portent sur la Casamance que nous ne pouvons malheureusement pas exposer dans ce travail. C'est l'occasion de remercier vivement sa femme et Adeline Corbeau qui ont décidé de donner le fonds René Dumont à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Ce fonds nous permettra d'exploiter les travaux de l'auteur de *L'Afrique est mal partie*. Je remercie Jean Copans pour avoir attiré notre attention sur cet auteur.

³² Nous parlons de malentendu religieux puisqu'au Sénégal les religions « traditionnelles » sont souvent perçues par bon nombre d'adeptes des religions révélées comme des pratiques antireligieuses ou non religieuses. Les termes *yéfëër*, *asoninké* (païen en joola) ou satan sont souvent utilisés pour qualifier les personnes de religions « traditionnelles » ou pour caractériser les puissances surhumaines (« fétiches »). Il se crée un complexe d'infériorité

C'est pourquoi, nous allons à la suite de la contribution majeure d'Odile Journet (1998), mettre l'accent sur ces rapports indissociables et indispensables entre le riz, la terre et les puissances surhumaines (« fétiches »). En effet, Odile Journet est une des rares ethnologues à appréhender les représentations de la terre et les pratiques relatives à la production du riz chez les Joola du village de Suzana (Isana) en Guinée-Bissau. C'est certainement pour n'avoir pas pris en compte ce rapport qu'il y a un malentendu linguistique et religieux entre chercheurs, développeurs et paysans. D'où l'idée de faire une analyse socio-anthropologique du malentendu religieux ou linguistique en matière de développement. En effet, il nous semble que paysans joola de religion « traditionnelle » et développeurs ne parlent pas le même langage³³. Ils n'ont pas la conception de la terre qui revêt un caractère sacré en milieu joola. Ils n'ont pas la même conception du développement et de Dieu (*ata-émit*). Chez ces riziculteurs c'est Dieu qui donne la richesse aux hommes. Mais cela ne peut se réaliser que si l'homme (au sens générique) travaille avec hardiesse et gère convenablement ses greniers ou autres biens. La richesse (*ébaŋ*) est donc admise dans ces sociétés contrairement aux idées développées ailleurs par certains chercheurs comme Lamine Diédhiou (2004). Cette analyse se propose de partir des savoirs endogènes, plus particulièrement de la religion des terroirs joola pour étudier les rapports entre religion et développement. Ce qui revient à dire que ce travail s'inscrit dans cette posture épistémologique esquissée par le philosophe béninois Paulin Hountondji à partir des concepts de subordination et de dé-marginalisation (1997). En effet, les savoirs endogènes et surtout la religion des terroirs font l'objet d'un dénigrement et d'une marginalisation de la part de certains adeptes des religions révélées. Sur ce, il serait opportun de les réinvestir pour davantage les comprendre afin d'entreprendre des politiques adéquates en rapport avec le contexte culturel. Mais au-delà de cette posture qui met au cœur de l'analyse les savoirs endogènes longtemps marginalisés, l'objectif est d'appréhender le rapport entre « religions traditionnelles » et développement à travers les notions d'éthique au travail (avec les rites religieux de *kasok*), les associations de travail des femmes (*wasaw*) ou des classes d'âge (*uyaw*). Toutes ces notions nous permettent de comprendre l'organisation des sociétés villageoises *joola*. Il s'agit spécifiquement d'inscrire ce travail dans le domaine d'une anthropologie économique³⁴ et de montrer à la suite des travaux de Mauss, Polanyi que les notions de profit, de crédit, de marché, de développement au sens d'économie marchande capitaliste n'existaient pas dans ces sociétés³⁵. D'où ce

voire un mépris culturel à l'égard des adeptes de religions « traditionnelles ». C'est ce qui explique des changements de prénoms en cours en Casamance, plus particulièrement en milieu joola « animiste » (Voir P. Diédhiou 2011).

³³ Nous ne cherchons pas à réduire les questions de développement à ce malentendu religieux et/ou linguistique. Le développement est un phénomène social total pour reprendre ce concept de fait social total cher à Mauss (voir *Sociologie et Anthropologie, op.cit.*). C'est en ce sens que notre démarche se démarque de celle des Sciences Économiques qui tendent à isoler des autres domaines de la vie sociale. En plus, elles cherchent également à renier ses origines de Sciences sociales.

³⁴ Sur ce sous domaine de l'anthropologie voir François Dupuy, 2001, *Anthropologie économique*, Paris, Armand Colin. Pour le cas sénégalais, nous comptons dans une perspective comparative examiner ultérieurement de près les travaux de Jean-Marc Gastellu qui a inscrit ses axes de recherche dans le domaine de l'anthropologie économique. Voir, par exemple, son article « L'absence de différenciation économique en pays serer » qui est en fait un résumé d'une synthèse de ses travaux portant sur l'égalitarisme économique des Serer du Sénégal. Ce résumé a été fait en juin 1978. Il y est mentionné que le surproduit ne débouche jamais sur la formation d'une soumission productive. En effet, écrit Gastellu, cette production ne se fait jamais en termes monétaires, mais en biens dont la valeur est circonscrite à l'univers villageois. Nous remercions Jean Copans pour avoir attiré notre attention sur cet auteur dont les travaux sont méconnus ou sous-estimés.

³⁵ Ces notions existent sous d'autres formes dans ces sociétés. Les Joola pratiquent jusqu'à présent le troc dans les villages et lors des marchés hebdomadaires appelés en milieu ajamat *kusilai* (pluriel de *husilai*). Les crédits, les prêts

malentendu linguistique entre développeurs et paysans de la religion « traditionnelle » joola puisqu'ils ne parlent pas le même langage. Ce travail s'articule donc autour de trois points. Nous allons dans un premier temps faire une brève présentation des politiques de développement initiées par l'État du Sénégal des indépendances à nos jours. Le deuxième point s'articule autour de l'analyse du malentendu religieux et linguistique. L'exercice consiste à clarifier les notions de « fétiches » et « développement » qui sont souvent à l'origine de ce malentendu. La troisième partie traite de la question du culte du travail à travers le rite de *kasok* (« décoration en joola »).

1. BREVE PRESENTATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ENTREPRISES EN CASAMANCE DE 1960 A JOURS³⁶

Au tout début des années 1960, l'État du Sénégal ordonna l'amélioration et l'extension de la culture rizicole dans les plaines fluvio-marines de la Casamance et de ses affluents. Il chargea alors le Groupe d'Études Rurales en Casamance (GERCA). Les premiers projets de développement étaient fondés sur l'idée que la Casamance est le grenier à riz du Sénégal et que l'aménagement de grandes surfaces se heurtait aux contraintes socioculturelles. Du projet ILACO au projet Somivac en passant par le PIDAC, toutes ces politiques initiées cherchaient à mettre en place une agriculture moderne productiviste avec un nouveau type de paysan ou d'agriculteur débarrassé de ses pratiques ancestrales. Il s'agit de l'insérer dans une logique capitaliste afin qu'il puisse dégager des excédents (de riz) commercialisables (P.Diédhiou 2018). Cela ne peut se réaliser qu'en entreprenant des aménagements hydro-agricoles, mais surtout en introduisant les nouvelles techniques culturales. Ces nouvelles techniques, notamment la mécanisation ne peuvent se réaliser qu'en remembrant les parcelles jugées trop exigües. Se profile là un modèle de développement de type libéral³⁷ qui cherche à introduire le capitalisme (déjà présent en milieu rural dans d'autres domaines) et les rapports marchands qui renvoient à la concentration des terres, à la mécanisation et à la spécialisation agricole (L.Diédhiou 2004).

Comme nous pouvons le remarquer, toutes ces politiques ont presque échoué puisque jusque-là, les paysans joola de la Basse Casamance n'arrivent pas à dégager un surplus exportable dans d'autres régions du Sénégal ou ailleurs. Ils arrivent à peine ou pas du tout à atteindre leur propre autosuffisance alimentaire. C'est pourquoi depuis les indépendances, les autorités n'arrêtent d'agiter en vain l'idée de moderniser l'agriculture en Basse Casamance. Toutes les tentatives ont connu des échecs ou des résultats mitigés. Quelles en sont les causes ? Dans la plupart des rapports produits par les experts, plusieurs recommandations ont été formulées en vue de moderniser l'agriculture des paysans qui « refusent le développement ». Nous ne saurons dans cet article lister l'ensemble de ces recommandations. Disons tout simplement qu'en dépit

et les emprunts se font sans intérêts. Le prêt est appelé *étiagen*. C'est pratiquement le même terme que l'on utilise pour désigner l'emprunt. C'est le mot *ébéfice*, déformation du mot en français « bénéfice » que les Joola ajamat emploient pour parler de profit réalisé dans une opération de vente ou autres. C'est un phénomène né avec l'introduction de la monnaie. C'est l'image de la corde (*kanéw*) que ces Joola utilisent pour parler de la dette contractée. Aujourd'hui, le mot *ébor*, déformation du mot wolof, *boor*, est le plus usité pour exprimer la dette. Dans tous les cas, les échanges ne se faisaient jamais en termes numéraires.

³⁶ Pour plus de détails sur l'historique des politiques de développement en Casamance, voir P. Diédhiou (2018).

³⁷ Nous utilisons ici ce qualificatif avec prudence car, comme nous l'a fait remarquer Jean Copans les premiers modèles de développement étaient très étatistes et pas libéraux au sens d'aujourd'hui.

des divergences d'approches, les experts insistent sur deux choses : la mécanisation et le remembrement. Il s'agit pour eux de remplacer l'instrument aratoire -le *kajandu*- qu'utilisent les Joola en adoptant une agriculture mécanisée avec la traction animale qui reste peu utilisée chez les Joola (LHoste 1990). Cet auteur fait remarquer que malgré l'importance du cheptel en Casamance, la traction bovine est pratiquement absente, notamment en Basse-Casamance³⁸. Or, note Chéneau-Loquay (1993 cité par Montoroi 1998)), ce moyen de production permettrait de pallier la pénurie de main-d'œuvre qui limite beaucoup le développement de la riziculture. Remembrement, mécanisation dans une certaine mesure la motorisation avec l'introduction des tracteurs ou motoculteurs sont fondamentalement les maîtres mots des politiques de l'État et des experts.

Ces questions sont, à notre sens, très délicates et méritent une attention particulière. Prenons l'exemple du remembrement : d'emblée nous pouvons constater que les parcelles sont exiguës. En plus, leur cadastre s'avère beaucoup plus complexe car les parcelles ou rizières appartiennent à des familles différentes vivant dans un village ou dans un quartier. Il arrive, et c'est souvent le cas, qu'une famille A ait une parcelle dans une rizière et qu'une autre famille B ait une parcelle mitoyenne. Mais entre les deux familles, il n'existe aucun lien de parenté. Que faire dans ce cas de figure ? Pour l'État ou les techniciens, il faut procéder au remembrement ou au regroupement de ces familles. Ainsi le remembrement, de l'avis de l'État du Sénégal, permettrait d'avoir des gains de productivité importants par la rationalisation du réseau de chemins, par le regroupement des parcelles et par l'introduction d'une mécanisation des façons culturales³⁹. Cette intention se heurte au refus des paysans « qui sont très attachés à leurs terres et acceptent difficilement des échanges et des regroupements » (Rapport sur le projet d'aménagement, *ibid.*). Malgré cette réticence de la part des riziculteurs, l'État compte entreprendre plusieurs réalisations expérimentales en leur montrant l'intérêt d'un regroupement des parcelles et c'est à partir de là que ces paysans admettraient petit à petit de lancer de telles opérations dans le futur.

Ces propositions, aussi pertinentes soient-elles, n'arrivent pas à se concrétiser jusqu'à présent puisqu'aucune étude sérieuse sur le foncier et le cadastre des rizières n'a été faite. Il n'existe, à notre connaissance, aucune étude scientifique fouillée sur le cadastre des rizières des paysans *joola* de la Basse Casamance. Or, toute politique de développement ou de remembrement doit, au préalable, faire ce travail fastidieux. L'État compte entreprendre quelques réalisations expérimentales afin de convaincre ces « gaulois »⁴⁰ de la nécessité de se regrouper. Comme nous pouvons le constater les

³⁸ Celle-ci est présente dans certaines localités du département de Bignona, mais totalement absente dans le département d'Oussouye.

³⁹ Voir Rapport sur le projet d'aménagement rizicole de la vallée de Guidel (Casamance maritime), février 1978. Le Projet de pôle de développement de la Casamance (PPDC) s'inscrit dans cette perspective. C'est une des politiques phares du présent Macky Sall en Casamance. Dans une des discussions que nous avons eues avec le responsable de cette structure, Y. Badji, il évoquait les difficultés que sa structure éprouve à mettre en œuvre le remembrement dans le Blouf, plus particulièrement dans le village de Mlomp (département de Bignona) et des résultats probants et encourageants obtenus dans la zone de Bofa (département de Ziguinchor). Cette discussion a eu lieu le 9 mai 2019 à l'Université Assane Seck de Ziguinchor. C'est dire que ce remembrement doit se faire au cas par cas car d'un village à l'autre les réalités diffèrent. Bofa est un village « nouvellement » habité avec des populations venant de divers endroits et c'est ce qui peut expliquer cette réception favorable au remembrement des rizières. Ces politiques éprouvent plus de problèmes dans les villages anciennement habités par les Joola et qui disposent surtout de puissances surhumaines.

⁴⁰ Nous utilisons cette expression car tout « refus » de la part des paysans est considéré par les experts comme source d'ignorance. Mais elle exprime ici leur « résistance » face aux politiques de remembrement ou de mécanisation. En

politiques entreprises par l'État éprouvent beaucoup de difficultés. Ce qui nous amène à comprendre les causes de ces échecs liés en partie au malentendu religieux et linguistique.

2. ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DU MALENTENDU RELIGIEUX ET LINGUISTIQUE : CLARIFICATION DES NOTIONS DE « FETICHES » ET DEVELOPPEMENT

Les contraintes socioculturelles (et par ricochet la religion joola) sont souvent invoquées pour expliquer le refus des paysans à s'insérer dans une agriculture moderne capitaliste (L.Diédhiou 2004). Nous pouvons, sans pour autant réduire la question du développement au langage, résumer ou expliquer ces échecs par un malentendu religieux et/ou linguistique entre experts et paysans. D'où l'intérêt de clarifier la notion de « fétiche » ou de « bois sacré » utilisée par les chercheurs pour qualifier la religion joola. Cette analyse sera également suivie de la clarification du concept de développement.

D'emblée pour le sens commun et les adeptes des religions du livre, les « animistes » (terme désuet en anthropologie) adorent les éléments de la nature et du coup les puissances surhumaines sont réduites à de simples objets. Cette conception des cultes viendrait probablement de la méconnaissance par les premiers missionnaires ou musulmans des religions « traditionnelles » africaines. En Casamance, par exemple, ce sont les évêques français qui, à partir des années 1870, commencèrent à créer des postes à Carabane, Tendouk, puis une mission à Ziguinchor en 1887 (Journet-Diallo 2007). Jusque-là, leur connaissance de la religion locale peut être résumée par les propos du père Lacombe qui, à la suite d'une excursion apostolique en Casamance, écrivait à l'évêque de Dakar : « les Diolas et les Balantes sont abandonnés aux fétiches les plus grossiers et ne rendent de culte qu'au génie du mal qu'ils désignent sous le nom de boekin⁴¹. » Ce qui revient à dire que dès le départ, la religion *joola*, méconnue par la plupart des missionnaires occidentaux et africains⁴², a été appréhendé négativement. Souvent, les relations entre nouveaux convertis et villageois fidèles aux *ukin* furent violentes : les seconds empoisonnaient les premiers, lesquels répondaient à l'occasion en insultes et anathèmes. L'abbé Nazaire Diatta se souvient de l'un des chants⁴³

réalité ces paysans ne sont pas réfractaires aux changements car ils ont adopté des réformes au niveau des rites de la circoncision et dans d'autres domaines.

⁴¹ Le père Lacombe cité par Le Hunsec *35 ans de bonheur en Casamance*, Saint-Martin d'Hères, copy-offset, 1989.

⁴² Ce ne sont pas tous les missionnaires et africains qui ont cette vision négative de la religion « traditionnelle ». Abbé Nazaire Diatta entreprend des recherches sur la religion joola de son rapport avec le christianisme. Notre collègue Robert Baum qui mène des recherches sur l'histoire de la religion joola, nous parlait de son expérience dans le village de Mlomp (département d'Oussouye). Un dimanche, il est allé à la messe et dans ses prêches, le prêtre qui est de nationalité ivoirienne (donc pas spécialiste des Joola) demandaient aux adeptes de ne pas fréquenter les « fétiches » qu'il qualifiait de satan !

Les séries nigérianes de Nollywood abondent dans ce sens. La fin des films se termine toujours par la victoire des religions du livre sur les religions traditionnelles. Ce qui montre qu'on continue toujours à juger négativement les religions traditionnelles. Une analyse anthropologique de ces séries sous l'angle du rapport entre religions traditionnelles et religions révélées serait intéressante. Cette analyse nous permettrait sans doute de comprendre le phénomène du renouveau charismatique en cours en Afrique de l'Ouest.

⁴³ Nous avons répertorié un certain nombre de chants à travers lesquels les « animistes » raillent les catholiques en leur disant qu'ils ont été bernés par les Blancs. Voir P.Diédhiou, Les chants comme sources historiques : anthropologie historique des Joola, article à paraître dans les *Cahiers d'Études Africaines*.

particulièrement agressifs composés et chantés par les chrétiens : « Pissez sur le *bakin*, rendez-le puant, vous les femmes chrétiennes. » (Cité par Journet-Dillo, 2007). Certes, ces rapports heurtés se sont plus ou moins estompés, mais toujours est-il que cette conception négative des « animistes » demeure dans la conscience de la plupart des Sénégalais. Il est, en fait, difficile de faire comprendre à bon nombre de ces sénégalais que le Joola (ou les Sereer) n'ont pas attendu les religions révélées pour reconnaître qu'il y a un Dieu qu'il désigne sous le terme *ata emit*⁴⁴ ou *roog sen*. Comme l'a noté Djibril Samb, le père des problèmes africains que le philosophe de ce temps rumine impuissant, c'est la défaite spirituelle de l'Afrique noire devant l'Occident et l'Orient, d'abord à partir du VII^{ème} – VIII^{ème} siècle avec l'Orient, puis dès le XIV^{ème} – XV^{ème} siècle avec l'Occident (propos recueillis par Seydou Ba, *Le Soleil* du 25 février 2019). Il y a là non seulement une conception négative de la religion « traditionnelle », mais une sorte d'aliénation qui plomberait toute réflexion sérieuse autour de cette religion. Ainsi, déplore -à juste titre- le philosophe sénégalais, aucune pensée africaine suffisamment perspicace et puissante, courageuse aussi, ne se dégage pour prendre l'exacte mesure de cette question qui met en évidence la profonde aliénation de l'esprit négro-africain exilé sur ses terres domestiques et assujetti à des spiritualités allogènes qu'elle fait ou croit sienne. Ramenée au contexte casamançais et en rapport avec le développement, cette ignorance de la religion « traditionnelle » fait qu'il est difficile de comprendre pourquoi dans le milieu « animiste » joola, la question du remembrement des rizières pose des problèmes (nous y reviendrons plus loin). Cette vision négative de soi et de sa religion « traditionnelle » viendrait de cette idée que les missionnaires ont de la notion de « fétiches ». Ces derniers sont assimilés aux objets. D'où l'intérêt de clarifier ce concept très peu usité aujourd'hui en anthropologie.

« Fétiches » ou « bois sacrés » sont des concepts que la plupart des Sénégalais, y compris certains intellectuels qui s'activent dans le processus de paix en Casamance utilisent pour parler de religion « traditionnelle ». En effet, les tentatives de résolution du conflit de Casamance ont remis au goût du jour ces notions très mal comprises du public sénégalais⁴⁵. Le « fétiche » est souvent défini par rapport à un lieu, à un objet. Une telle définition semble réductrice car elle privilégie l'aspect visible (matériel) au détriment de l'aspect spirituel. C'est pourtant cette conception qui a été retenue par J.Girard (1969) à propos du fétichisme en milieu joola⁴⁶. Ces puissances surhumaines sont qualifiées d'entités surnaturelles qui passeraient du stade chthonien (dieux de la nature) à un stade ouranien (dieux à la volonté claire). Cette grille de lecture très proche de la conception que l'antiquité grecque a des cultes n'est pas transposable en milieu *joola*. Il y a donc amalgame dans l'usage que l'on fait du terme « fétiche ». Étymologiquement, le mot dérive du portugais *feitiço* qui vient du latin *facticus* ou *fattizio* et veut dire « produit du travail de l'homme » (Bernadi, préfacier de l'ouvrage P.Palméri, 1995). Or le *bakin* joola ou africain (Tobia-chadeison 2000)⁴⁷ n'est pas une fabrication de l'homme. Il est dans la

⁴⁴ Ce sont toutes les difficultés que nous éprouvons quand nous dispensons le cours d'histoire de l'ethnologie. La plupart des étudiants de première année et même de master n'admettent pas l'idée que les Africains, plus particulièrement les Joola n'ont pas attendu les religions révélées pour reconnaître qu'il y a un Dieu.

⁴⁵ Pour plus de détails sur le rôle des « fétiches » dans la résolution du conflit de Casamance voir P.Diédhiou (2013 ; 2015 ; 2017).

⁴⁶ Pour toute critique des thèses de cet ethnologue français dont l'ouvrage est devenu une bible pour la plupart de intellectuels sénégalais qui s'intéressent aux Joola, voir P.Diédhiou (2011).

⁴⁷ Voir Michèle Tobia-chadeison, 2000, *Le fétiche africain : chronique d'un malentendu*, Paris, L'Harmattan.

conception du Joola une création de Dieu, *ata émit*, qui le délègue aux hommes par le biais des rêves ou d'une prophétie. D'une manière générale, les Joola postulent l'existence d'un Dieu créateur, appelé comme nous venons de le noter, *ata émit* terme employé tantôt comme déictique, tantôt comme marque d'un lieu de possession (*émit* : la pluie, l'année, le ciel). Sur l'origine des *ukin*, le Joola disent : comme il a fait tomber les hommes sur terre, Dieu leur a envoyé les *ukin* (Journet-Diallo 2005). C'est dire que ces cultes réduits aux objets sont loin d'être la fabrication des hommes. Ce caractère flottant du concept de *bakin* dérouté la plupart des sénégalais qui pensent toujours que les « animistes » adorent les objets. Or, les *ukin* ne sont que des intercesseurs par lesquels les Joola de religion « traditionnelle » passent pour accéder à cette force ou puissance inaccessible (Dieu)⁴⁸. Le fait que cette force ou ce Dieu est par moment assimilé dans le langage courant aux fétiches ne fait que brouiller davantage les esprits de ceux-là qui les réduisent aux génies, termes encore péjoratifs hérités du vocabulaire colonial. Si nous faisons ce détour qui semble nous éloigner de la problématique du colloque, c'est parce que nous partons de l'idée qu'on ne peut pas parler de développement en Casamance ou en Afrique en ignorant les religions « traditionnelles ». Ce préalable conceptuel nous paraît capital en ce sens que ce malentendu religieux peut faire échouer tout un programme de développement. Comment peut-on exploiter la terre dans certaines contrées de la Casamance en ignorant le rapport entre puissances surhumaines et terre ? Avant d'aller un plus loin dans l'analyse de ce rapport, il serait également utile de clarifier le concept de développement.

Comme nous venons de le voir avec la notion de « fétiche », la notion de développement présente des ambiguïtés linguistiques qui débouchent sur un malentendu car dans plusieurs sociétés africaines, le mot même de développement n'a aucun équivalent dans la langue locale (Latouche 1988). Ainsi, Gilbert Rist (1984 ; 2007) note que les Bubi de Guinée Équatoriale utilisent un terme qui signifie à la fois « croire » et « mourir ». Les Rwandais construisent le développement à partir d'un verbe qui signifie « marcher », « se déplacer », sans qu'aucune direction unidimensionnelle ne soit incluse dans la notion (Latouche 1988). Mamoussé Diagne (1999) se demande comment dit-on développement en wolof et parle ainsi de « *yokuté* », de « *jem-kanaam* », *koom-koom* »⁴⁹. En n'intégrant pas la question de la culture et plus particulièrement du langage, on n'oublie souvent que la question du développement nécessite fondamentalement la prise en compte des sciences du langage car, comme l'a remarqué Mamoussé Diagne (1999), toute réalité est appréhendée selon un appareil linguistique. Le monde est toujours parlé et conjugué selon les modalités au travers desquelles il est vécu. Or celles-ci sont toujours culturelles (Diagne, *ibid.*). Il est tout aussi étonnant que les développeurs

⁴⁸ On peut ainsi établir un lien avec les *pangool* sereer et montrer à partir de là que ces intermédiaires existent également dans les autres religions. Peut-être même (et les prêtres s'en garderaient certainement) une comparaison avec les Saints catholiques serait possible. Ce ne sont que des pistes de réflexion qui mériteraient une étude sérieuse. Nous remercions Ute Bocandé pour avoir attiré notre attention sur ces aspects.

⁴⁹ Dans le cadre des cours de sociologie africaine et de sociologie du développement, nous demandons aux étudiants de donner la signification du mot « développement » dans leur(s) langue(s). C'est ainsi que les locuteurs de la langue pulaar nous parlent de « *bamptaaré* ». Le mot n'existe pas dans la langue joola. D'une manière générale, on confond souvent traduction littérale du concept et son existence même dans les langues ou cultures africaines. Sinon comment dit-on dans les cultures traditionnelles africaines PNB et PIB ? Il est aujourd'hui certain que ce mot a des racines occidentales (Latouche 1988) ; Rist (2007). Nous ne cherchons pas à rejeter ce concept. Mais il nous semble fondamental de procéder (à chaque fois que cela est nécessaire) à une archéologie des mots ou concepts qui nous viennent d'ailleurs. Il s'agit de les déconstruire pour mieux les placer ou les adapter au contexte africain ou local.

ne cherchent pas à comprendre s'ils parlent le même langage que celui (paysan) à qui on propose l'idée de développement. C'est ce qui est, à notre sens, à l'origine de ces malentendus qui indiquent simplement que la plupart des sociétés africaines ne considèrent pas que leur devenir soit dépendant d'une accumulation continue de savoirs et de biens censés rendre le futur meilleur que le passé⁵⁰. Ne se prémunissant pas de préalables conceptuels liés au langage et à la conception négative des religions « traditionnelles », ils imposent leurs points de vue et imputent au paysan la responsabilité des échecs relatifs en partie à ce malentendu. Car avant d'être un élément mesurable quantitativement en termes de produit national brut (PNB) et de produit intérieur brut (PIB), le développement est avant tout un concept qui charrie une culture et il est daté.

En ce sens, Benveniste (1969) nous dit que lorsqu'on croit que les notions économiques sont nées des besoins d'ordre matériels qu'il s'agissait de satisfaire et que les termes qui rendent ces notions ne peuvent avoir qu'un sens matériel, on se trompe gravement. Tout ce qui se reporte à des notions économiques, remarque-t-il, est lié à des représentations beaucoup plus vastes qui mettent en jeu l'ensemble des relations humaines ou des relations avec les divinités. En plus, l'apparition du concept de développement dans l'univers économique est récente (Latouche 1988). C'est à partir des années 1950 qu'il est mentionné dans le dictionnaire des sciences économiques de Jean Romoëuf. Les premières utilisations ne doivent pas remonter en français avant le début du XX^{ème} siècle. Monique Chemillier-Gendreau (1988) a recensé trois usages du mot dans quatorze points du président Wilson du 18 janvier 1918 et cinq dans le pacte de la S.D.N du 28 juin 1919⁵¹. L'article 22 de ce pacte dispose que les peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes (sic !) dans des conditions particulièrement difficiles du développement moderne doivent en quelque sorte être soumis à la mission sacrée de civilisation. Ce qui revient à dire que cette notion vient supplanter ici celle de civilisation chère aux penseurs de Lumières. Si au XVIII^{ème} siècle, la culture est le baromètre utilisé pour mesurer le degré de civilisation des peuples proches de la nature, au XX^{ème} siècle ce sont les critères économiques qui vont prévaloir. On parlera ainsi de « développement économique des collectivités primitives », de « pays tropicaux non développés » et de « régions non encore développés » (Latouche 1988). Toute cette idéologie contemporaine du développement, déjà présente dans le texte de ce pacte, puise ses racines chez les penseurs des Lumières avec l'idée de progrès. Or le XVIII^{ème} siècle est obsédé par l'idée de civilisation et de progrès : le progrès est partout dans l'esprit humain, la science et les arts (Latouche 1988). Le siècle des Lumières constitue donc le terreau favorable à partir duquel l'idéologie du développement prend forme puisque les représentations autour de celle-ci sont liées à l'idée de progrès. L'opposition développé/sous-développé ne fait que prolonger une série d'oppositions symboliques : civilisés/sauvages, chrétiens/païens. Qu'il s'agisse donc de la religion ou du développement, les oppositions susmentionnées sont utilisées pour désigner l'autre (l'Africain ou l'Indien⁵²). Finalement les représentations relatives à la religion

⁵⁰ Nous paraphrasons ici l'idée de Gilbert Rist (1984).

⁵¹ Voir également Jean Copans, 2010, *Sociologie du développement*, Paris, Armand Colin.

⁵² Voir à propos des Indiens d'Amérique, la controverse de Valladolid. En effet, le 15 Août 1550 s'ouvre dans la chapelle du collège Saint-Grégoire de Valladolid, au Nord-Ouest de l'Espagne, une controverse appelée à faire date. Convoquée par l'empereur Charles Quint, elle oppose ses représentants à des frères dominicains sur le point de savoir

« traditionnelle » (peuples sans religion) et l'idéologie autour du développement (pays sous-développés, en voie de développement et aujourd'hui émergents) ne sont que l'émanation de la perception que l'occident a de l'autre, c'est-à-dire des sociétés non occidentales. L'autre est jugé à partir des représentations des dominants. Les oppositions chrétien (ou musulman) / païen (*yéefëër*), développé/sous-développé fonctionnent désormais dans la tête même de ceux qui sont victimes du processus de dévalorisation symbolique d'eux-mêmes et de valorisation abusive du dominant ; et c'est ce qui explique les difficultés à faire comprendre à certains sénégalais que le Joola n'ont pas attendu les religions révélées pour reconnaître l'existence d'un Dieu unique⁵³.

En économie, cette opposition apparaît déjà dans les écrits d'Adam Smith (1950) qui comparait le mode de vie des paysans anglais et celui d'un roi africain. On retrouve la même idée chez John Locke pour qui le roi indien d'Amérique (et pourquoi pas le roi d'Afrique) d'un vaste territoire et productif se loge et s'habille plus mal qu'un travailleur à la journée en Angleterre⁵⁴. Un journalier anglais « vaut » plus que n'importe quel roi nègre ou indien d'Amérique. On retrouve ici le discours misérabiliste des Lumières sur les sociétés traditionnelles et c'est ce discours que la plupart des chefs d'État ou développeurs des pays du sud reprennent pour parler des paysans sans pour autant chercher à savoir si celui à qui on propose l'idée de développement peut conjuguer le mot dans sa langue (Diagne 1999). C'est tout le sens d'appréhender ce malentendu linguistique ou religieux. Ce rappel historique des notions de « fétiches » et de développement, loin de nous éloigner de notre objet d'étude, nous a permis de lever certaines ambiguïtés linguistiques et historiques. Car comme nous venons de le mentionner, dans beaucoup de sociétés africaines, le mot développement n'existe pas et même s'il trouve un équivalent, il ne se signifie pas accumulation de savoirs ou de richesse au sens économique du terme. Ici dans son acception économique, le développement est presque synonyme d'accumulation et d'augmentation qualitative et quantitative de biens. En cela, le terme s'inscrit dans une perspective linéaire très proche de la notion d'évolution. Il signifie aussi action de se développer : on fait référence au développement d'un embryon et par extension au développement intellectuel, humain ou aux régions en voie de développement dont l'économie n'a pas atteint le niveau de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale (Latouche 1988). Sinon au sens littéral, développement est rattaché à toute une famille de mot autour « d'envelopper ». L'origine en est le verbe « voler » attesté au XII^{ème} siècle. Ce mot

s'il est légitime de convertir les Indiens d'Amérique par la contrainte et de les soumettre au travail forcé. Le débat est présidé par l'envoyé du Pape Salvatore Roncieri. Frère Juan Ginès de Sepulveda, chapelain de l'empereur, défend l'idée que les Indiens sont des êtres cruels et irrationnels, pas tout à fait des hommes. Son contradicteur, le vieux dominicain Bartolomeo de Las Casas (76 ans), auteur d'une brève relation sur la destruction des Indiens, rappelle les souffrances infligées par les colons aux Indiens et souligne l'humanité de ceux-ci et l'universalité de l'Évangile. Voir à ce sujet Jean Copans & Nicolas Adell, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris, Armand Colin, 2019, p.23 et François Laplantine, *L'anthropologie*, Paris, Payot, 1997. L'auteur y évoque également les différentes perceptions que les occidentaux avaient des autres peuples.

Au lycée, en classe de quatrième, notre professeur d'histoire-géographie nous disait que c'est parce que les Indiens ne supportaient pas le travail forcé que les occidentaux sont venus chercher les Noirs censés être plus robustes et plus résistants que les Indiens. Mais il nous semble que cette controverse de Valladolid était déterminante car Las Casas, défenseur des Indiens, disait qu'il fallait utiliser les Noirs qui ont une expérience avec l'esclavage des arabes. L'Évangélisation et l'islamisation des peuples africains (et autres) découlent en partie de cette idée que les autres sont des sauvages sans religion.

⁵³ Le film *Ceddo* d'Ousmane Sembène en est une parfaite illustration. Je remercie El Hadji Samba Diallo pour avoir attiré notre attention sur ce film.

⁵⁴ John Locke, *Deuxième traité de gouvernement civil*, 41, p.47, cité par Latouche (1988 p.57.).

d'origine obscure semble être une sorte de synthèse entre le « volvere » du latin classique (tourner) et un vieux mot populaire du X^{ème} siècle « faluppa », balle de blé (Latouche, *ibid.*). Le concept vient surtout de l'évolutionnisme de Darwin et ce dernier s'est inspiré de l'essai sur le principe de population de Malthus⁵⁵. Si le concept de développement est donc absent dans la plupart des sociétés africaines, en revanche, l'idée de Dieu est présente dans presque toutes ces sociétés. C'est peut-être la manière de l'adorer qui diffère d'une société à une autre. Ces préalables étant à présent posés, essayons de voir s'il est possible établir le rapport entre religion « traditionnelle » et développement économique.

3. LE RAPPORT ENTRE RELIGION JOOLA ET DEVELOPPEMENT EST-IL POSSIBLE ?

A priori, il est difficile d'établir un rapport entre religion *joola* et développement économique car ce dernier mot n'existe pas dans la langue des Joola⁵⁶. De surcroît, les religions traditionnelles (ou les savoirs endogènes) sont marginalisées par certains développeurs ou intellectuels, parce que perçus comme obstacle à l'investissement ou à l'accumulation. Ainsi les pratiques culturelles (utilisation du *kajendu*) ou culturelles (organisation des cérémonies religieuses, de mariage sont, aux yeux des développeurs, contraires au principe de l'économie moderne. Désormais érigée en Science Économique à l'image de la physique, l'économie n'a cessé de renier ses origines de sciences sociales. Elle passe d'une science morale et politique à une Science Économique. De toutes les sciences sociales et humaines, seule l'anthropologie a surmonté partiellement l'obstacle inhérent au paradigme qui est à la base de ce type de science (Amarouche 2018). C'est pourquoi, contre le tout économisme, nous nous proposons d'inscrire ce travail dans une approche qui fait appel à l'anthropologie économique. Nous partons donc de l'idée déjà esquissée par Balandier (1961), idée selon laquelle le développement est un phénomène social total. S'il faut l'aborder, c'est dans toutes les dimensions de la vie sociale qu'il faut l'appréhender⁵⁷. Mais cela ne peut se réaliser qu'en prenant en compte la notion de transactions sociales (Blanc 2018) qui va de pair avec l'économie solidaire car il nous semble que c'est à ce niveau que l'on peut fondamentalement établir un lien entre religions traditionnelles africaines et développement économique. Avec le système capitaliste, les catégories économiques marquées du sceau d'un individualisme méthodologique réduisent les personnes au statut d'individus ou d'agents qui n'ont ni histoire partagée, ni même une filiation humaine et n'ont aucun autre rapport entre elles que celui d'échange d'utilités (Amarouche 2018). En plus, depuis l'introduction des

⁵⁵ Pour plus détails sur la signification lexicologique du mot développement, voir l'ouvrage de Gilbert Rist, 2007, *Le Développement Histoire d'une croyance occidentale*, 3^e édition augmentée d'une postface. Paris, Presses de Sciences Po. Voir également LE Robert : Dictionnaire historique de la langue française.

⁵⁶ Nous reconnaissons volontiers que cet argument n'est pas décisif car il peut y avoir des périphrases et c'est dans ce sens que doivent s'inscrire les chercheurs, développeurs et surtout décideurs.

⁵⁷ C'est ce que confirme Franz Fanon pour qui Jacques Berque répétait qu'« il n'y a pas de pays sous-développés, il n'y a que des pays sous-analysés ». Voir Frantz Fanon, 2015, *Écrits sur l'aliénation et la liberté*. Œuvres II. Textes réunis, introduits et présentés par Jean Khalifa et Robert Young, Paris, La Découverte, p.432. Tous nos remerciements à El Hadji Samba Diallo pour nous avoir indiqué cette œuvre.

politiques d'ajustement structurel, les institutions financières internationales demandent aux pays en voie de développement de prendre des mesures nécessaires afin d'aboutir à un régime de propriété privée (Miura 2018)⁵⁸. Pourtant, malgré la réforme foncière, le régime coutumier subsiste et s'adapte à l'économie globalisante (Lavigne Delville 1998). De ce point de vue, c'est sous l'angle d'une anthropologie économique en rapport avec le domaine de l'économie solidaire que nous abordons ce lien entre religion « traditionnelle » et développement économique. Ce dispositif s'articule autour de l'idée que la réalité sociale ne peut être appréhendée que dans sa totalité et non uniquement du point de vue économique. Nous partons donc de la notion de terre chez les Joola qui peut être considéré comme un phénomène social total.

LA NOTION DE TERRE : ÉCONOMIE SOLIDAIRE « TRADITIONNELLE » VERSUS LE TOUT ECONOMISME

C'est à partir de la notion de terre en milieu joola que nous allons chercher à comprendre les rapports entre religion joola et économie solidaire jadis présente dans les villages. Cette notion, pourtant capitale dans les questions de développement de la riziculture en Casamance n'a pas fait l'objet d'un examen théorique ou méthodologique. La plupart des experts ou chercheurs qui se sont intéressés aux politiques de développement de la région sud du Sénégal étaient plutôt préoccupés par la réhabilitation des bas-fonds chimiquement dégradés par la sécheresse (Montoroi 1998). Cet auteur parle des terres rizicoles des bas-fonds qui sont contaminées par les eaux de surface sur-salées sans au préalable définir la notion de terre. Il a davantage axé sa réflexion sur la sécurisation de la production agricole et la réhabilitation des terres dégradées. Cette notion est souvent reléguée au second plan et on a l'impression que ces chercheurs ou experts sont plus intéressés par la nature des sols, l'impact de la sécheresse sur le milieu naturel et de la fragilité de l'écosystème liée au déficit pluviométrique (Brunet 1994), la classification des rizières (Haddad 1969)⁵⁹ que par sa définition. D'autres chercheurs tels Bonnefond (1987) qui se préoccupe du développement agricole en Basse-Casamance va plutôt mettre l'accent sur le blocage technique que sur les perceptions que le Joola a de ce bien (terre). Dans un texte antérieur qu'il co-publie avec Loquay (1985), les deux chercheurs mettent l'accent sur les systèmes de production, de culture et les systèmes fonciers. Ces systèmes fonciers émanent, pour eux, des tenures personnelles ou lignagères. Ces deux chercheurs, contrairement aux autres auteurs susmentionnés, ont plus ou moins abordé la question du foncier. Pour eux, le régime foncier joola concernait uniquement les rizières (sic !)⁶⁰. Il s'est étendu avec quelques modifications aux terres de plateau (sic !). C'est, renchérissement-ils, un régime de propriété privée avec la seule différence, par rapport au

⁵⁸ Certes, les politiques d'ajustement structurel ne sont plus à l'ordre du jour, mais toujours est-il la privatisation de la terre et de l'accaparement de celle-ci par les investisseurs est toujours d'actualité.

⁵⁹ Il convient de remarquer qu'il existe en milieu joola ajamat une classification des rizières que cet auteur qui parle de classification des rizières ignore certainement. Nous comptons faire ce travail fondamental pour toute politique de développement de la riziculture en Casamance dans nos travaux ultérieurs.

⁶⁰ En milieu ajamat, les terres du plateau (*ulakaw* ou *bujalab*) ont le même statut que les rizières (*uyonaw*) tant du point de vue de leur gestion que de leur répartition.

droit occidental, du caractère inaliénable du bien, une terre ne pouvant être ni vendue, ni revenir, faute d'héritiers, à des étrangers. Et aux deux chercheurs de conclure qu'il n'existe pas de terres vacantes en pays joola. Cette contribution se démarque des autres car il y est évoqué le système foncier et de sa tenure. Les auteurs de ce texte, ne définissent cependant pas la terre à partir des termes locaux. Autrement dit, ils ne cherchent pas à appréhender les représentations que les Joola ont de celle-ci. Le chapitre 4 de leur document intitulé pourtant « En pays diola : une société organisée autour du riz », ne prend pas en compte ces rapports étroits entre le riz, la terre et les *ukin* (« fétiches ». Ils parlent de « caractère inaliénable du bien » sans établir ces rapports indispensables dans la conception de la terre par les Joola. Ce travail, c'est Odile Jounet (1998) qui le réalise. Cette ethnologue a essayé de comprendre les représentations de la terre chez les Joola. Loin de se limiter à leur appréhension, elle va désormais jeter les jalons du lien riz, terre et puissances surhumaines (*ukin*). La prise en compte de ces relations nous semble fondamentale dans toutes les entreprises de développement de la riziculture car la terre constitue le socle à partir duquel sont structurées les sociétés villageoises de la Basse-Casamance.

En effet, d'une manière générale, les Joola peuvent être considérés comme d'éternels créanciers de la terre. Elle leur donne tout et ils lui doivent tout en retour. C'est parce qu'elle leur donne tout qu'il faut la « mouiller ⁶¹ » continuellement, pour avoir de la pluie, la santé, la paix... En bref, les Joola, dans leur entendement, sont redevables à la terre qui les nourrit, les protège (référence aux *ukin* assimilés à la terre), les ensevelit. Partant, la terre recouvre les aspects économiques, religieux, politiques, métaphysiques. Nous venons de mentionner que l'intention des bailleurs de fonds et de l'État consiste à la privatiser. Dans son acception capitaliste, la terre est un moyen de production. Or chez les Joola ajamat, elle n'est pas qu'un moyen de production. Elle signifie la famille⁶² (*élikèn*, parcelles de terre), puissances surhumaines (*Sitamas*). Nous avons là une imbrication de l'unité socio-économique qui est la famille et la religion puisque l'expression « *sitimas* » (pl. de *étam*) fait allusion aux « fétiches » envoyés par Dieu (*ata émit*). C'est donc elle qui structure les sociétés villageoises. C'est pourquoi la famille est assimilée à la terre, plus particulièrement à des parcelles. La terre renvoie ici à la structure de parenté. D'où le terme *élikèn* qui prend ici le sens de famille et non plus de parcelles cultivables. Étant des riziculteurs pour la plupart, c'est autour d'elle que s'organise le travail et sa répartition⁶³ entre membres d'une même entité familiale. Comme moyen de production, la terre subvient aux besoins de la famille. Mais loin d'être une propriété privée individuelle, elle appartient à la famille au sens large du terme. On est donc en face d'une propriété collective à travers laquelle s'effectue de façon perpétuelle sa répartition entre membres de la famille.

De ce point de vue, elle est loin d'être fixe en raison de sa distribution continue entre membres d'une même famille. Le caractère collectif de la terre et de sa répartition est aux antipodes avec une économie de marché puisque le régime de propriété privée est souvent considéré comme essentiel au développement économique (Miura 2018).

⁶¹ En référence à la notion de *kayokèn* qui veut « mouiller » ou « verser » du vin de palme dans les autels. C'est toute la pertinence du titre de l'ouvrage d'Odile Jounet-Diallo, *Les créances de la terre* (2007).

⁶² Dans ces certaines sociétés villageoises joola (Youtou, Effoc), la famille est assimilée aux lopins de terre. Appartiennent à la même famille ceux qui cultivent le même lopin de terre. Voir P.Diédhiou (2011).

⁶³ Sur le système de répartition de la terre en milieu traditionnel ajamat, voir P.Diédhiou (2009).

Cette idée s'inscrit historiquement dans une conception capitaliste de la terre. Effet, Karl Polanyi (1944) a démontré comment depuis le Moyen-Âge en Grande-Bretagne d'abord, puis en Europe continentale et dans les restes du monde entier, l'économie s'est individualisée en cherchant à abolir toute forme de propriété commune. Ce phénomène a abouti à une quasi-privatisation de la terre. On comprend dès lors cette idée agitée de remembrement des terres en Casamance depuis les indépendances. La terre dans la conception capitaliste est réduite à la propriété privée et est perçue uniquement comme moyen de production. Cette conception se justifie par la théorie néo-libérale des droits de la propriété privée, selon laquelle le régime de propriété privée apporterait une efficacité économique supérieure à celui de la propriété collective (Demsetz, cité par Miura 2018). Or pour le Joola ajamat, la terre est plus qu'un moyen de production et renvoie à la famille, aux puissances surhumaines. Elle est donc un phénomène social total. On se rend compte dès lors de la difficulté à l'isoler des autres domaines de production. Il y a là un encastrément (Polanyi 1944) et par conséquent l'économie dans ces sociétés villageoises est dépendante des autres sphères de la vie sociale. Elle s'inscrit dans une économie solidaire qui assure une certaine équité ou égalité ou d'autres formes d'échanges et d'entre-aides dans la répartition des richesses. Elle vise à respecter et à aménager la nature pour transmettre une terre viable aux enfants ou aux générations futures (Stoessel-Ritz et al. 2018). Cette terre génère la richesse (*ébaï*) des personnes qui doivent travailler dur pour satisfaire leurs besoins. Les plus riches ont le devoir de venir en aide aux personnes démunies. Cette économie solidaire (nouveau paradigme en gestation dans les sciences économiques et sociales) cherche donc à « réencastrer » toutes les dimensions de la vie sociale. Cette économie s'éloigne de l'économie moderne qui considère le domaine économique comme autonome ou indépendante des autres domaines de la vie sociale. Dans cette économie « traditionnelle » de subsistance ou solidaire, il n'y a pas de « désencastrément » (« disembeddedness ») (Polanyi 1944), sinon une imbrication (encastrément) entre l'économique, le politique, le religieux. C'est en cela que la terre est aussi assimilée à aux « fétiches ». D'où son caractère sacré.

En effet, si comme nous venons de le voir la terre est, du point de vue économique, un moyen de production, elle recouvre un volet religieux. Dans la religion joola, il y a un rapport étroit entre la terre et les puissances surhumaines. Ainsi ces institutions religieuses et sociales (puisqu'elles participent à la régulation de la vie sociale) sont appelées dans le langage des populations joola « *sitamas* », (pluriel d'*étam*). Or étymologiquement *étam* signifie terre. On comprend dès lors pourquoi le remembrement constitue un obstacle pour les développeurs qui interviennent en Casamance. S'inscrivant consciemment ou inconsciemment dans une perspective capitaliste de la terre, ils perçoivent difficilement ce rapport entre terre et puissances surhumaines. Pour les Joola, la terre est une création de Dieu qui la confie aux hommes appelés à l'exploiter. Mais l'exploitation (ou la gestion) de celle-ci est conditionnée par la détention des « fétiches » de la famille. Autrement dit, toute famille qui détient un culte a le devoir de cultiver les terres de la famille. Le devoir et le droit de cultiver la terre vont de pair avec l'obligation de desservir les autels qui ont élu domicile dans la famille. La transmission de la terre rime avec la culture des rizières et de la terre (P.Diédhiou 2018). Tout individu appartenant à une famille détentrice de *bakin* peut être déshéritée s'il refuse de desservir le ou les « fétiche(s) » de sa famille.

À la fois entité familiale (parce qu'elle détermine la structure de parenté) et assimilée aux puissances surhumaines, c'est autour de la terre que s'organise le travail. Or par le travail, les sociétés villageoises forment des associations de travail. Le travail de la terre étant difficile et laborieux, jeunes garçons, jeunes filles, hommes, femmes ont constitué des associations de travail. Celles-ci obéissent à la structure des sociétés villageoises et sont à cet effet organisées à partir de la famille (*éliken*), de la concession (*hank*), quartier (*kélum*), village (*ésuk*). C'est dire qu'on retrouve ces associations de travail au niveau de ces entités. Ce sont ces dernières que l'on mobilise pendant les travaux agricoles moyennant jadis un cochon ou une chèvre (système de troc en cours dans certains villages). Avec l'introduction de la monnaie, le paiement se fait en argent. L'association fixe le prix en fonction de sa taille et des liens de parenté. Cet argent est utilisé pendant les grandes cérémonies telles la circoncision (*bukut*), la cérémonie de fécondité (*karahay*), la cérémonie du culte de la pluie (*kasarah*) pour faire face aux convives qu'il faut « gaver » en riz et en vin. Ce sont toutes les difficultés à vouloir établir un lien entre religion et développement économique dans une prémisse capitaliste. Ces associations, comme la gestion des terres par les hommes et les femmes, s'inscrivent dans une économie non marchande puisque les produits issus du travail familial ou associatif sont consommés pendant ces manifestations. C'est ce *potlatch*⁶⁴ que les économistes ou développeurs d'obédience libérale ou néo-libérale qualifient de gaspillage. Ainsi pour Lamine Diédhiou(2004) qui condamne implicitement ces pratiques, ce que les hommes et les femmes gagnent dans leur activité productive est automatiquement « investi » dans le champ social afin d'honorer les liens et les obligations communautaires. Ils vont ainsi « gaspiller » ce qu'ils ont accumulés parfois durant les années de labeur (L. Diédhiou, *ibid.*). On peut imaginer ici l'impact de la pensée unique capitaliste sur le mode de raisonnement de certains développeurs et de certains intellectuels qui voient dans ces manifestations une attitude non rationnelle. Nous ne cherchons pas à encourager le gaspillage. Mais ce que nous mettons en exergue ici c'est cette condamnation lapidaire à partir de laquelle celui qui condamne ne cherche pas à parler le même langage que les paysans. Le paradoxe est que ce sont les intellectuels qui, pendant ces cérémonies, sont prompts à étaler de façon ostentatoire leurs richesses⁶⁵. Ils sont rationnels dans leur tête mais « irrationnels » dans leurs gestes puisqu'ils dépensent sans compter pendant ces cérémonies. Ils font appel aux guérisseurs ou à leur(s) marabout(s) parce qu'ils sont quelque part disciples de ce dernier. C'est cette Afrique Ambiguë-pour reprendre le titre d'un des ouvrages de Balandier- qu'il faut questionner. L'économiste, le développeur, le chercheur, l'homme politique⁶⁶ africain,

⁶⁴ Ce sens, comme nous l'a fait remarquer Jean Copans, a un sens très particulier et n'est peut-être pas adapté. Nous l'utilisons ici avec prudence. Sur ce point voir Claude Meillassoux, 1977, *Terrains et théories*, Paris, Anthropos.

⁶⁵ Un tel cas nous a été conté par un de nos étudiants : il s'agit de cette compétition entre deux intellectuels et hommes politiques du village de Mlomp (département d'Oussouye). Ces deux sont pour l'un ingénieur agronome qui a occupé sous Wade le poste de ministre des sports et l'autre économiste de formation était agent du COUD/UCAD et fut député à l'Assemblée Nationale. Pendant la cérémonie de la circoncision l'un d'eux est monté sur un chameau (qu'il a certainement loué) pour étaler sa bravoure ou ses richesses. Quel intellectuel accepterait de donner aux parents de son épouse une somme de 3500 F CFA comme dot ? Rappelons que juridiquement, la dot est de 3500 FCA. Cette question que nous posons souvent aux étudiants du département d'Économie et Gestion de l'Université Assane Seck de Ziguinchor montre que la rationalité des intellectuels qui utilisent (ou parlent de) l'individualisme méthodologique est très limitée car ils sont souvent confrontés au poids de la société. Dans les années 60, une loi contre le gaspillage devenue pratiquement caduque a été votée. Ce ne sont certainement pas les paysans que l'on accuse souvent de refuser le développement qui l'ont transgressée en premier.

⁶⁶ Les hommes politiques battraient probablement le record de fréquentation des « charlatans ». Après la présidentielle de février 2019, tout juste avant la constitution du gouvernement, la ville de Ziguinchor était bondée de

tous (pour la plupart) condamnent ouvertement ces pratiques tout en les pratiquant. Une sociologie des intellectuels sénégalais (déjà esquissée par Jean Copans) qui s'intéresserait particulièrement à leur production et surtout à leurs pratiques sociales, culturelles et culturelles permettrait de comprendre leur attitude ambivalente. Ils sont fonctionnaires et en même temps détenteur de fermes ou de domaines agricoles⁶⁷. Ce qui est en principe juridiquement illicite. Ils condamnent pour la plupart le fétichisme et sont prêts à solliciter clandestinement les « féticheurs » ou « charlatans », y compris ceux qui, dans leurs prêches, qualifient les puissances surhumaines de satan. Il serait donc intéressant d'analyser ces « ambiguïtés » comportementales qui font appel à l'éthique nécessaire dans les questions de développement. Ce qui nous amène à aborder cette problématique à partir du travail de la terre chez les Joola et à esquisser par là une anthropologie du travail.

À cet effet, la terre peut recouvrir d'autres aspects : l'éthique au travail. Dans les sociétés villageoises joola (et comme dans beaucoup de sociétés), le travail occupe une place prépondérante. C'est peut-être sous cet angle que la religion « traditionnelle » serait d'un grand apport avec le rite de *kasok* (pl.*usok*).

LE CULTES DU TRAVAIL COMME SOCLE DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE : LE RITE DE KASOK EN MILIEU JOOLA

« Joola *dafa gëm service* » (le Joola croit trop au service) : cette expression triviale qu'une bonne partie des fonctionnaires du secteur privé ou public utilise pour se moquer ou apprécier leurs collègues joola renvoie implicitement au culte que le Joola voue au travail. Dans un de ses ouvrages, Pélissier (1966) décrivait le Joola comme un infatigable travailleur qui passait tout son temps à entretenir ses rizières. Cette description qui est peut-être en déphasage avec la réalité demeure valable dans une certaine mesure puisque dans beaucoup de villages le rite de *kasok* est encore valorisé. Le travail (*buok*) est très présent dans la vie du Joola. C'est ce qui fait que dès la tendre enfance, l'enfant est initié au travail en fonction de ses capacités physiques. Ici travail et éducation vont de pair. Ainsi les garçons vont, entre 8 et 15 ans, paître les vaches, épargnant leurs parents qui labourent les champs d'entreprendre cette activité. Les filles vont de leur côté aider leurs mamans à exécuter les travaux domestiques et agricoles. Une des particularités des sociétés villageoises *joola* est que les garçons apprennent à

véhicules 4x4. Ceci est un indicateur car la Casamance est dans l'imaginaire du Sénégalais l'endroit où on trouve les meilleurs marabouts (sic) !

⁶⁷ Dans ce cas, comment remembrer les terres si ces fonctionnaires et surtout ces hommes politiques atteints d'une boulimie foncière en milieu urbain et rural cherchent toujours à les exploiter. Se pose ici la problématique de leur mobilité sociale. Cette boulimie foncière est telle que la ville de Ziguinchor perd d'année en année ses rizières. C'est le cas des quartiers des HLM Bdody, Belfort « Crapaud » et Goumel qui étaient des rizières cultivables. Aujourd'hui, il est prévu l'aménagement des rizières de Colobane en zone d'habitation. L'extension des villes sénégalaises nous paraît inquiétante pour l'avenir de l'agriculture car la boulimie foncière est telle qu'on ne prévoit pas les zones agricoles. Parfois les aires vertes prévues sont revendues par certains fonctionnaires véreux. La ville de Ziguinchor est un cas d'école car elle n'a pratiquement pas d'espace vert et a atteint son périmètre communal. On a l'impression que les autorités actuelles de cette ville ou des autres communes rurales n'ont pas retenu les leçons de l'histoire car le foncier a constitué un des facteurs déclencheurs du conflit de Casamance. Ce foncier constitue aujourd'hui une bombe à retardement de la Casamance post-conflit avec les lotissements prévus ou en cours. Ces lotissements se font en absence des combattants du MFDC ou des réfugiés qui avaient leurs terres ou domaines avant le conflit.

bercer leur petit frère ou petite sœur, à piler le riz, à le repiquer et à le récolter. Ils peuvent également préparer le riz au même titre que les filles⁶⁸. Dans les villages comme Effoc et Bujin (en Guinée-Bissau), hommes et femmes débroussaillent leur(s) champ(s). C'est seulement au niveau des travaux physiques comme le labour de la terre ou la récolte du vin de palme que les activités sont sexuées : aux hommes la récolte du vin et le labour de la terre⁶⁹, aux femmes le repiquage du riz et l'épandage des rizières. Dans cette société plus ou moins égalitaire où il n'y a pas de division du travail selon un statut lié aux castes, le travail est également un phénomène social total : le paysan joola est tout à la fois riziculteur, éleveur, pêcheur, artisan, joueur de corne de musique (*kambil*)...

Durant sa vie, il capitalise une certaine expérience dans les différentes activités, étant entendu que la riziculture demeure l'activité principale. Cette activité, comme nous venons de le mentionner, rythme sa vie. C'est pourquoi, à partir de 15 ans, on apprend aux garçons à labourer la terre. Les filles investissent le domaine de la riziculture un peu plus tôt en s'adonnant au repiquage. Aussi bien chez les filles que chez les garçons, l'apprentissage de ces métiers demeure une étape cruciale : les parents ou les frères ou sœurs ne font pas de cadeau aux apprenants soumis à des compétitions entre eux et ceux qui leur apprennent le métier.

SAINE EMULATION COMME STIMULANT DANS L'ACCOMPLISSEMENT DU TRAVAIL FAMILIAL ET COLLECTIF

La notion de course (*bulutor*) est le maître-mot que les Joola utilisent pendant ces activités. Ainsi pendant les labours et le repiquage, parents et enfants s'adonnent à des courses interminables dont l'objectif est de détecter les travailleurs (*kurokak*) ou les courageux. Certes, toute personne qui travaille est appelée ainsi. Mais est appelé travailleur (*aroka*) tout individu qui excelle dans les différentes activités (labour (*énah*), récolte de vin de palme (*kawaw*) pour les hommes ; repiquage (*burok*), étune (épandage) pour les femmes. Comment, dans ce cas, détecter ces talentueux travailleurs ? Quels sont les critères mis en exergue ? Une constance semble déterminante : c'est la régularité dans l'exercice de ces activités annuelles pour la plupart. Le Joola baigne dans un environnement compétitif : compétition dans le domaine de la lutte où les villages ou les quartiers s'affrontent pour déceler le village champion dans ce domaine, compétition pendant les travaux champêtres. Ces moments sont pour les jeunes et les adultes âgés de 35 à 50 ans de se lancer (du matin en début d'après-midi) dans d'interminables courses de fond.

C'est dans le cadre du travail collectif que ces combats (sains) qui participent à la formation des jeunes se font. On comprend dès lors pourquoi on apprend aux jeunes apprenants l'endurance en provoquant des compétitions au sein de la famille. Le père et les garçons, la mère et les filles ne cessent de se lancer des défis. Tout enfant qui laboure

⁶⁸ Ces pratiques existent encore en milieu rural. En milieu urbain, il y a une « wolofisation » de certains hommes joola qui refusent souvent de faire les tâches domestiques.

⁶⁹ Dans le Fogny et les Kalounayes (département de Bignona), le labour des rizières revient aux femmes. Il y a là l'influence manding.

ou repique cherchera à détrôner (*aroč*) ses parents ou ses égaux. Ces « batailles » au sein des familles consistent à préparer les enfants appelés à affronter leurs classes d'âge ou leurs aînés dans les travaux collectifs. Nous parlions un peu plus haut des associations de travail constituées à partir des classes d'âge (*uwaw*), de la famille (*élikèn*), de la concession (*hank*), du quartier (*kélum*) et rarement du village (*ésuk*). Elles obéissent à la structure des sociétés villageoises *joola*. Elles sont sexuées et par moment mixtes. Ainsi, en fonction de ses moyens, une personne membre de l'association peut mobiliser une association composée de femmes et d'hommes, de garçons et de filles d'une cellule familiale, d'une concession, d'un quartier ou d'un village. Ces associations créées dans un esprit d'entre-aide permettent aux hommes et femmes sans enfant d'aller au même rythme que les autres. Il arrive que celles-ci travaillent gratuitement pour un veuf ou une veuve. Ces associations sont donc d'utilité publique et c'est à travers elles que l'on détecte les travailleurs. Est réellement travailleur celui qui, durant sa vie a fait ses preuves dans les différentes activités. Mais pour les *Joola*, il y a des individus qui n'excellent que pendant les travaux collectifs et qui chez eux ne travaillent pas avec courage et hardiesse. À ceux-là, leur est collé le terme d'*éhankurum*, mot très dévalorisant. Ils sont donc exclus du sacre de *kasok* : il s'agit d'un rituel pendant lequel un homme, une femme reconnu(e) par sa communauté comme un infatigable travailleur est récompensé (e) ou décoré(e). Cette récompense se fait publiquement pendant le rite funéraire appelé *kasab* (interrogatoire du mort)⁷⁰. Le soir, après les danses funèbres et avant l'interrogatoire, les égaux du défunt (frères d'âge, camarades) ou ses parents demandent au brancard (*buiin*) porté par quatre individus de désigner une personne qui excelle autant que lui dans un ou plusieurs domaines d'activités. Les porteurs du brancard se lancent ainsi dans la recherche de cette perle rare qui le représente dignement d'ici-bas. Ce rituel dont nous ne saurons épuiser la description dans ces quelques pages est aux yeux du *Joola* fondamental car il permet aux vivants de maintenir la flamme des défunts reconnus comme d'infatigables travailleurs. Cette « décoration » à titre posthume redore le blason des vivants, surtout des jeunes filles et garçons appelés s'identifier aux défunts travailleurs. Elle est une forme de socialisation car toutes les compétitions en famille et dans les travaux collectifs convergent vers un but : une reconnaissance sociale des efforts consentis dans le travail.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le culte du travail est inculqué aux enfants qui doivent travailler dur pour gagner leur vie et accumuler une richesse leur permettant de subvenir à leurs besoins. Cette valeur cardinale est de plus en plus dévalorisée par les jeunes urbains ou par les adeptes des religions révélées qui condamnent sans fondamentalement comprendre les fonctions sociales et culturelles de l'interrogatoire du mort, moment qui vient tout de suite après le rite de *kasok*. Finalement tout se résume à ce malentendu religieux et/ ou linguistique largement développé dans ce travail. C'est ce qui fait qu'il est difficile d'établir un lien entre religions traditionnelles africaines, plus particulièrement la religion *joola* et le

⁷⁰ Sur l'interrogatoire du mort, voir Odile Journet-Diallo et André Julliard (1989).

développement économique au sens d'économie marchande. En effet, toute l'économie traditionnelle de subsistance était (et l'est encore)⁷¹ une économie solidaire en voie de subalternisation. Un processus qui marginalise les savoirs endogènes qui constituent aux yeux de certains un obstacle au développement d'une agriculture moderne. Mais ceux-là se donnent-ils les moyens et l'opportunité de parler le même langage que les paysans analphabètes et « animistes » ? Comme nous l'avons noté, le mot développement n'existe pas dans la langue joola et la richesse (*ébaj*) ne se limite pas à l'accumulation des savoirs (capital culturel) ou des biens matériels. Celui qui n'a pas d'enfant, un veuf ou une veuve peut être considéré comme un pauvre chez les Joola même si par ailleurs il a des greniers pleins de riz. Nous ne cherchons pas à idéaliser les sociétés villageoises joola qui ont connu de profonds changements. Nous voulons simplement susciter une réflexion face à ce rouleau compresseur qu'est le capitalisme. Ce système qui marquerait la fin de l'histoire pour reprendre le titre de l'ouvrage de Fukuyama détruit tout sur son passage : la nature, l'environnement. D'où cette nouvelle préoccupation autour des notions de développement durable, de réchauffement climatique ou changement climatique. Aujourd'hui, la plupart des débats tournent autour du développement durable, notion pas du tout (et nous le regrettons) abordé dans ce travail. C'est l'occasion de se demander si on n'assiste pas à une revanche des savoirs endogènes à travers la notion de développement durable. En effet, ce concept popularisée par le rapport dit Brundland (1987), de la commission de l'ONU sur l'environnement et le développement est en fait un programme, à long terme, pour que l'humanité puisse vivre en harmonie avec la nature (Stoessel-Ritz et al. 2018). Le développement durable comme l'ont remarqué Stoessel-Ritz et ses collègues repose sur trois piliers :

- 1- Le social qui renvoie à l'égalité des hommes et des femmes, à la solidarité entre les générations, les riches et les pauvres, les pays du Nord et du Sud ;
- 2- Une nouvelle économie qui vise la satisfaction des besoins sociaux et non le profit qu'on appelle économie circulaire ou économie sociale et solidaire qui a pour but d'assurer une grande équité dans la répartition des richesses ;
- 3- l'écologie (troisième pilier) qui vise à respecter et à aménager la nature, pour transmettre une terre viable aux futures générations (ce qui rejoint le social).

Ces trois piliers doivent s'articuler autour de la démocratie. N'est-ce pas ce modèle présenté ici à partir de l'économie solidaire joola qui lie la solidarité à travers les associations de travail et la répartition plus au moins équitable des terres et la préservation de la nature avec la non exploitation des forêts qui abritent les puissances surhumaines. Cette nouvelle économie solidaire (l'est-elle vraiment quand on sait qu'elle existait dans les sociétés joola) ne relève-t-elle pas de l'utopie quand on sait que le développement durable ne rime pratiquement pas avec la concurrence au sens d'économie marchande. Telles sont les nouvelles pistes de réflexion à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

⁷¹ Il convient de souligner que cette économie a connu des changements surtout au niveau de l'utilisation des variétés de semence et des engrais chimiques. Les variétés traditionnelles sont en voie de disparition et c'est tout le combat qu'entreprend l'ONG AJAC-LUKAAL pour la conservation de ces variétés et la pratique d'une agriculture écologique en Casamance.

Amarouche A., 2018, « Paradis versus enfer : le développement durable à l'épreuve des créations destructrices de l'homme », In J. Stoessel-Ritz, M. Blanc et A. Amarouche (dir.), *Penser les innovations sociales dans le développement durable De la guerre à la paix*, Paris, L'Harmattan.

Balandier G., 1961, « Phénomènes sociaux totaux et dynamiques sociales ». *Cahiers internationaux sociologie*, vol. XXX, janvier-juin, p.3-11.

Benveniste E., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éditions de Minuit.

Blanc M., 2018, Innovations sociales, développement durable à l'épreuve des créations destructrices de l'homme De la guerre à la paix, in J. Stoessel-Ritz, M. Blanc, A. Amarouche (dir.), *Penser les innovations sociales dans le développement durable De la guerre à la paix*, Paris, L'Harmattan, introduction.

Bonnefond Ph. & Annie Loquay, 1985, Aspects socio-économiques de la riziculture en Basse-Casamance et Moyenne Casamance, Rapport d'évaluations du Ministère des Relations Extérieures-Coopération et Développement, République Française.

Bonnefond Ph., 1987, « Développement agricole et Blocage technique en Basse-Casamance », In *Bulletin de liaison* 9-10, p.95-109.

Brunet D., 1994, « Aménagement hydraulique simple pour la réhabilitation des sols salés : la riziculture en Basse-Casamance, *Sécheresse* n1, vol.5, p.37-44.

Chemillier-Gendreau M., 1988, « Le discours juridique sur le développement et sa fonction idéologique », in C.Coquery-Vidrovitch, D. Hemery, J.Piel (éds.), *Pour une histoire du développement États, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, p.231-250.

Copans J. & Nicolas Adell, 2019, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*, Paris, Armand Colin.

Copans J., 2010, *Sociologie du développement*, Paris, Armand Colin.

Diagne M., 1999, « Comment dit-on développement en wolof, in *Éthiopiennes*, 62, 1^{er} semestre.

Diédhiou L., 2004, *Riz symboles et développement chez les Diola de Basse Casamance*, Laval, Presses universitaires de Laval.

Diédhiou P., 2009, « Terre, fiançailles et mariage en milieu traditionnel ajamat », *Revue de psychologie de sociologie et d'anthropologie*, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Presses universitaires de Dakar n 1.

Diédhiou P., 2011 *L'identité joola en question*, Paris, Karthala.

Diédhiou P., 2013, « La gestion du conflit de Casamance Abdoulaye Wade et la « tradition » joola », in Momar M. C. Diop, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade*, Paris, Karthala, p.249-265.

- Diédhiou P., 2015, « Le rôle des « fétiches » dans la résolution du conflit en Casamance », in *Conflit et paix en Casamance Dynamiques locales et transfrontalières*, Dakar, Gorée Institute, p.133-138.
- Diédhiou P., 2017, « Les mécanismes traditionnels de résolution des conflits : le rôle des femmes des bois sacrés dans la résolution du conflit de Casamance », in *Innovation Transformation and Sustainable Futures in Africa*, American anthropological Association (A A A), African Studies Association (ASA), WARA, Codesria,
- Diédhiou P., 2018, « La Casamance, grenier à riz du Sénégal ? », in J. A. Goudiaby et P.Diédhiou (dir.), *Regards sur le développement De la nécessité de repenser les processus*, Paris, L'Harmattan, p.129-168.
- Dupuy F., 2001, *Anthropologie économique*, Paris, Armand Colin.
- Haddad G., 1969, « Proposition d'une classification des rizières aquatiques de la Casamance », in *L'agronomie tropicale* 24(4), p.393-402.
- Hountondj P., 1997, *Combats pour le sens Un itinéraire africain*, Cotonou, Les Éditions du Flamboyant.
- Girard J., 1969, *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance*, Dakar, IFAN.
- Journet-Diallo O. ; A. Julliard, 1989, « L'interrogatoire du mort en pays joola-flup », in *Système de pensée en Afrique noire*, n 9, p.135-153.
- Journet O., 1998, Le riz, la terre, et les *ukin*. « Représentation de la terre et les pratiques rituelles relatives à la production du riz chez les Felupe (Nord-Ouest de la Guinée-Bissau) », in Annie Chéneau-Loquay & Alain Leplaideur (dir.), *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, édition J.Bodichon & CIRAD, p.233-240.
- Journet-Diallo O., 2007, *Les créances de la terre Chronique du pays jamaat (Joola de Guinée-Bissau)*, Turnhout, Brepols.
- Kabou A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement*, Paris, L'Harmattan.
- Ka Mana P., 1991, *L'Afrique va-t-elle mourir*, Paris, Cerf,
- Ki-Zerbo J., (dir.), 1992, *La natte des autres Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, Codesria.
- Latouche S., 1988, « Contribution à l'histoire du concept de développement », in C. Coquery-Vidrovitch, D. Hemery, J. Piel (éds.), *Pour une histoire du développement États, Sociétés Développement*, p.41-60.
- Lavigne Delville, Ph., 1998, « Privatiser ou sécuriser », in Ph. Lavigne Delville (dir.), *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Karthala, p.29-35.
- Le Hunsec L., 1989, *35 ans de bonheur en Casamance*, Saint-Martin d'Hères, copy offset.
- Manguelle D. E., 1993, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* Ivry sur seine, Nouvelles du sud.

- LHoste P., 1990, « Étude d'un système d'élevage : le cas de Boulador en Basse-Casamance », in *Le cahiers de la recherche-développement* 3-4, 87p.
- Maquet J., 1962, *Afrique Les civilisations noires*, Paris, Horizon de France.
- Montoroi J.-P., 1998, « La riziculture inondée en Basse-Casamance (Sénégal) Contribution de petits barrages anti-sel à la réhabilitation des bas-fonds chimiquement dégradés par la sécheresse, in Annie Chéneau-Loquay & Alain Leplaideur (dir.), *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Édition J. Bodichon & CIRAD, 303-316.
- Montoroi J.-P., 1990, « Les sols et l'agriculture dans le domaine estuarien de Basse-Casamance », in *Annales du séminaire tenu du 22 au 26 octobre 1990 à Ziguinchor, Sénégal*, édité par Georges Grepin en collaboration avec Camille Pamerleua et Jean-Ives Pirot, Union mondiale pour la nature (UICN), ORSTOM, AJAC-ZG, p.52-59.
- Miura A., 2018, « Gestion coutumière de la production maraîchère face au marché globalisant au Sénégal », in J. Stoessel-Ritz et al. (dir). *Penser les innovations dans le développement durable de la guerre à la paix*, Paris, L'Harmattan, p.185-200.
- Palmeri P., 1995, *Retour dans un village diola de Casamance*, Paris, L'Harmattan.
- Pélissier P., 1966, *Les paysans du Sénégal Les Civilisations agraires du Cayor en Casamance*, Siant-Yrieix, imprimerie Fabrègue.
- Polanyi K., 1944 (1983), *La grande transformation aux origines économiques et politiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Rist G., 1984, Processus culturels et développement, IV conférence de L'E.A.D.I, Madrid.
- Smith A., 1950, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Éd. Costers.
- Rist G., 2007, *Le Développement Histoire d'une croyance occidentale*, 3^e édition augmentée d'une postface, Paris, Presses de Sciences Po.
- Samb D., 2019, in interview réalisée par Seydou Ba, *Le Soleil* du 25 février 2019.
- Stoessel-Ritz J. ; M. Blanc ; A. Amarouche, 2018, *Penser les innovations sociales dans le développement durable De la guerre à la paix*, Paris, L'Harmattan.
- Tobia-Chadeison M., 2000, *Le fétiche africain Chronique d'un malentendu*, Paris, L'Harmattan.

TABLE RONDE N°1 SALLE A MARDI 25 JUIN 2019

COMMUNICATIONS :

- ✓ La contribution des ONG d'obédience religieuse dans le développement économique au Sénégal : cas du CRS en Casamance dans les années 2000. Dr. Ousmane Ba, UCAD INSEPS,

Lien entre l'actuelle situation des enfants talibés, la religion et le développement économique du Sénégal. Mme Borso Tall, présidente du réseau YAHR,

- ✓ L'Islam et développement économique au Sénégal : le modèle des ONG islamiques. M. Alassane Sow, UCAD ;

Débats

Modération : Albert Kabamba

Rapport : Alioune Badara Mbaye

Dr. Ousmane BA⁷²

TITRE : LA CONTRIBUTION DES ONG D'OBÉDIENCE RELIGIEUSE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SÉNÉGAL : CAS DU CRS EN CASAMANCE DANS LES ANNÉES 2000

1- RESUME DE MA COMMUNICATION ET NOTE INTRODUCTIVE

Le Colloque sur le plaidoyer pour le dialogue interreligieux, proposé par la Fondation allemande Konrad Adenauer et ses partenaires, est une activité d'utilité publique internationale car la thématique répond fondamentalement à l'objectif 16 (Paix, Justice et institutions efficaces) des objectifs du Développement Durable du système des Nations unies. Car la question de la religion fait partie aujourd'hui des plus grands problèmes contemporains de l'humanité allant même jusqu'à créer des conflits dans certaines localités comme la crise casamançaise qui secoue la partie méridionale du Sénégal. Justement c'est dans ce sens que nous voudrions axer notre communication en mettant surtout en exergue la contribution des Organisations Non Gouvernementales⁷³ (ONG) telles que le CRS⁷⁴/Sénégal dans le développement économique des populations vulnérables.

Depuis 1960, CRS a eu à travailler dans l'assistance des pauvres et des personnes en souffrance au Sénégal. Ainsi, les principaux domaines d'intervention de CRS/Sénégal concernent : la Santé ; la Micro finance ; Justice et Paix ; l'Agriculture et particulièrement la promotion de la culture de sésame. Dans le cadre de son programme dénommé le « Peace-building » c'est à dire la reconstruction en Casamance, le CRS a eu à mettre en place dans les années 2000 un projet sur les structures financières décentralisées dont le but est de promouvoir la justice sociale et économique en facilitant l'auto promotion des populations vulnérables, spécialement des femmes, par la participation dans des systèmes financiers décentralisés. Ce projet a eu à participer au changement de conditions de vie économique des populations touchées par les effets néfastes du conflit en leur permettant de développer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). À travers cette communication, nous voudrions alors montrer la pertinence de la religion dans la moralisation du champ économique dans le monde en générale et au Sénégal en particulier.

MOTS CLES : ONG, RELIGION, DEVELOPPEMENT, SOLIDARITE ET ECONOMIE.

⁷² Sociologue, Enseignant-chercheur à l'UCAD et Responsable Pôle politique et Citoyenneté du Mouvement Citoyen (Organisation de la Société civile sénégalaise). E-mail : cbigouze@gmail.com Tél : (00221) 77 511 76 89. Dakar-Sénégal

⁷³ Il faut noter que les ONG constituent en grande partie l'objet de recherche de mes Mémoires de Maîtrise, de DEA et de ma Thèse de Doctorat (LMD) soutenue en 2011 avec la Mention Très honorable à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

⁷⁴ Catholic Relief Services est une ONG américaine dont la structure mère est basée à Baltimore aux Etats-Unis.

2- METHODOLOGIE DE RECHERCHE

D'abord, il urge de rappeler que la thématique de notre communication est extirpée de notre Thèse de doctorat Unique LMD soutenue à l'École doctorale ETHOS de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar en Mai 2011. En effet, la plupart de nos travaux de recherches (Mémoires de Maîtrise et Mémoire de DEA) sont destinées non seulement à cette catégorie d'acteurs de développement mais aussi à cette belle région méridionale du Sénégal.

Ensuite, l'analyse documentaire a consisté, dans un premier temps, à la collecte des documents traitant du sujet en question et/ou des thèmes voisins au niveau national comme international. Dans un second temps, nous avons procédé à la classification de ces documents par type et catégorie en vue d'une meilleure analyse. Cela a permis de comprendre les raisons qui ont incité les ONG de manière générale et le CRS en particulier à contribuer dans le développement économique du Sénégal à travers la Casamance.

Enfin, nos entrevues en son temps ont eu lieu avec les chargés de programme du CRS, les autorités locales c'est à dire administrative et municipales de la région, les observateurs du processus de paix en Casamance et les bailleurs de fonds.

3- DEFINITION DES CONCEPTS CLES DE NOTRE COMMUNICATION

- ONG

Dans la Loi portant cadre institutionnel régissant les Organisations Non Gouvernementales (ONG) au Sénégal, il est stipulé que : « *Dans le contexte actuel de globalisation, le Sénégal qui présente des avantages comparatifs, est devenu une destination privilégiée pour l'implantation des Organisations Non Gouvernementales. A cela s'ajoute qu'aujourd'hui, les ONG constituent de véritables partenaires dans le système de la coopération nationale et internationale. Ce qui se manifeste à travers la volonté de l'Etat, dans le cadre de l'exécution de ses programmes, de leur accorder une grande place concernant la stratégie du faire faire. Cette importance des ONG dans le champ du développement est accompagnée d'une augmentation numérique des ONG et d'une diversité aussi bien spatiale que dans le mode d'intervention. Aussi, face à ces nouvelles exigences, se présente le souci de procéder à une coordination et un suivi plus approfondis et systématiques. L'actuel dispositif réglementaire révèle certaines limites quant à son application. En effet, face aux insuffisances et à l'inadaptation de ce dernier, il devenait urgent d'établir et de mettre en place un nouveau cadre institutionnel plus approprié et efficace* ».

De manière beaucoup plus simple et accessible et sans entrer dans les théories, une ONG est une organisation d'intérêts publics qui ne relève ni de l'Etat, ni d'une institution internationale les ONG n'ont pas le statut de sujet de droit international. En effet, l'habitude est de réserver le terme aux personnes morales à but non lucratif financées par des fonds privés. Grâce à l'apport de la sociologie des organisations, les principaux critères définissant une ONG sont les suivants :

- L'origine privée de sa constitution
- Le but non lucratif de son action
- L'indépendance financière
- L'indépendance politique
- La notion d'intérêt public

Une ONG peut aussi être définie comme une personne morale qui bien que n'étant pas un gouvernement morale, intervient dans le champ national ou international. Les relations juridiques internationales sont traditionnellement des relations uniquement entre États (ou entre Gouvernements). De même on considère parfois le Comité International de la Croix Rouge (CICR) comme l'ancêtre des ONG, bien qu'ayant un statut hybride spécifique vis-à-vis des États.

- Religion

La religion est l'ensemble des croyances, sentiments, dogmes et pratiques qui définissent les rapports de l'être humain avec le sacré ou la divinité. Une religion particulière est définie par les éléments spécifiques à une communauté de croyants : dogmes, livres sacrés, rites, cultes, sacrements, prescriptions en matière de morale, interdits, organisation, etc. La plupart des religions se sont développées à partir d'une révélation s'appuyant sur l'histoire exemplaire d'un peuple, d'un Prophète ou d'un sage qui a enseigné un idéal de vie. La religion peut être définie par ses trois grandes caractéristiques :

- Les croyances et les pratiques religieuses
- Le sentiment religieux ou la foi
- L'union dans une même communauté de ceux qui partagent une même foi : l'Eglise. C'est ce qui différencie une religion de la magie.

L'étude des religions, disparues ou existantes, montre le caractère universel de ce phénomène et une très grande variété dans les doctrines et les pratiques rituelles. On distingue généralement les religions dites primitives ou animistes, les religions orientales (hindouisme, bouddhisme, shintoïsme, confucianisme, taoïsme...) et les religions monothéistes issues de la Bible (judaïsme, christianisme, islam), le christianisme ayant lui-même donné naissance à plusieurs religions ou Eglises chrétiennes (catholique, orthodoxes, protestantes, évangélique...).

- Développement

La question ou le concept de développement a été l'un des grands débats entre les pays du Nord dits développés et ceux du Sud sous-développés ou en voie de développement (PVD). En effet, l'Afrique, en particulier la partie située au Sud du Sahara, est le continent de tous les superlatifs et de tous les pessimismes : « *mal partie* », « *refuse le développement* », « *continent étranglé* », etc. Ce continent noir subit aujourd'hui de plein fouet les effets pervers de la croissance économique mondiale comme la détérioration des termes de l'échange, la marginalisation économique, la faible industrialisation, la fuite des cerveaux, etc. On le présente souvent comme un continent naufragé et terriblement sous le poids de la dépendance entrant dans l'avenir en reculons c'est-à-dire un continent dans l'impasse. C'est vers la fin des années « 50 » que prend forme la

théorie du développement endogène par John FRIENMANN et Walter STOHR. C'est une approche volontariste, axée sur un territoire restreint qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas et privilégiant les normes endogènes. Au lendemain des Indépendances, SAMIR Amin n'a-t-il pas trouvé une « *Afrique bloquée* »⁷⁵. Car l'environnement socio-économique ne semble pas être favorable à l'émergence des organisations de développement privées locales. Pour lui, l'Afrique que la décolonisation a contribué à créer, est dans plusieurs impasses : Deux décennies, après avoir mis en relief les différents types de modernisation qui multiplient les contradictions de l'Afrique, G. GOSSELIN trouve une « *Afrique désenchantée* »⁷⁶. Mais qu'est-ce que finalement le développement ? Ou qu'entend-t-on par développement ? « *On a qu'à écouter les experts se quereller sur le sujet pour devenir soi-même assez confus* », affirme J. AMINON⁷⁷. Il y ajoute que pour faciliter le changement, il faut que nous ayons une certaine idée du type de développement que nous voulons appuyer. C'est pour dire que le développement d'un pays nécessite au préalable une orientation globale déjà définie par les différents acteurs concernés. Pour Roger BASTIDE le développement est un : « *Ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaires de transformation d'un milieu social, entrepris par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu et reposant sur une tentative de greffe de ressources et / ou techniques et / ou savoirs* »⁷⁸.

Pour confirmer cette thèse de Jean-Marc ELA qui stipule : « *Penser le développement d'un village africain par référence à un autre village, c'est instaurer une «dictature des besoins qui ne tient nullement compte des conditions réelles du développement de base des populations locales* ».⁷⁹ Cette configuration nous fait penser au retour du colonialisme ou même du néo-colonialisme sous une forme ambiguë. C'est dans ce sens que Pierre FOUGEYROLLAS perçoit le problème du développement sous l'angle de la nécessaire rupture avec le système capitaliste mondial et du coup émet des doutes sur les stratégies classiques du développement.

Mamadou Lamine DIALLO, pour sa part, pense que le : « *Développement résulte d'une complicité active entre un État fort et des entrepreneurs privés qui réinvestissent leurs profits et soucieux d'accroître les gains de productivité. Mieux le colonialisme empêche la formation d'un État national et force le pays à s'ouvrir aux réseaux marchands extérieurs.* »⁸⁰ C'est pour dire avec Mr DIALLO que le développement d'un pays nécessite l'implication des différents acteurs communautaires de base qui la composent. Sinon l'essentiel des programmes de développement sera voué à l'échec et à la catastrophe. C'est noter que le processus de développement nécessite l'implication de toutes les entités de la société. Sinon on risque d'assister à un développement partiel de nos pays et à une réticence des populations vis à vis de ces programmes.

⁷⁵ SAMIR, A., 1971, L'Afrique de l'Ouest bloquée : l'économie politique de la colonisation de 1980 à 1990, Minuit.

⁷⁶ GLOSSAIN, G., 1978, L'Afrique désenchantée : Sociétés et stratégies de transition en Afrique tropicale, Vol I, édition Anthropos, Paris.

⁷⁷ AMINON, J., In appui au développement communautaire, une expérience de communication en Afrique rurale de l'Ouest

⁷⁸ BASTIDE, R., 1971, Anthropologie appliquée, Paris : Payot. 8ELA, J.M., L'Afrique des villages, Kartala : 217.

⁷⁹ ELA, J.M., L'Afrique des villages, Kartala : 217.

⁸⁰ DIALLO, M.L., 1996, Les Africains sauveront ils l'Afrique, Karthala, Paris.

Or, comme le dit Philippe EGGER : « *En matière de développement, la participation des populations s'est imposée depuis quelques années comme une obligation incontournable. Qu'elles soient nationales, multilatérales ou bilatérales, publiques ou privées, rares sont les institutions œuvrant pour le développement à ne pas se réclamer d'une déclaration de principe vantant les bienfaits multiples espérés ou constatés dans le développement largement participatif.* »⁸¹ Ainsi, le fait d'associer l'ensemble des parties intégrantes de la population peut constituer une voie non négligeable pour la réussite de leur mission. Car, le développement doit être considéré comme une affaire de communauté c'est-à-dire une préoccupation de tout le monde. Pour ce faire, il faut que les différents segments de la société considérée créent des conditions adéquates en essayant de discuter sur les priorités des populations de la zone. Ce n'est que sur cette base que nos pays arriveront à mettre sur place une véritable politique de prise en charge des populations et de développement durable.

Par ailleurs, Gilbert RISI⁸² a émis dans son ouvrage des doutes sur les stratégies classiques du développement. Dans cet ouvrage, il fait le point sur les théories et stratégies qui depuis la fin des années « 40 » ont prétendu transformer le monde et mettre un terme à la maladie, à la misère et à la faim dans le monde. Mais, l'auteur se désole de constater que toutes ses tentatives se soient soldées par des échecs. La raison réside dans le fait que la plupart de ces modèles et l'inspiration de nos politiques de développement sont exportées et de ce fait restent inadaptés à nos réalités.

C'est juste à ce titre que Joseph KIZERBO, éminent historien africain et adepte du développement endogène disait : « *On ne développe pas, mais on se développe et « il faut éviter de dormir la natte des autres* ». Ceci nous incite à penser que le développement est en crise ; une crise qui selon Chantal VERGER⁸³ ne porte plus seulement sur la méthode mais sur l'essence même, la finalité du développement.

4 CRS ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CASAMANCE

Notre rôle en tant que chercheur est d'étudier l'ONG CRS qui a pour mission d'aide et d'assistance à l'endroit des populations de la Casamance. Pour ce faire, le CRS (Catholic Reliefs Services), en collaboration avec des partenaires locaux, met en œuvre des activités de projets ou de programmes contribuant à l'amélioration des conditions de vie des pauvres, à la restauration et à la présentation de leur dignité pour la valorisation de leurs potentialités. Ces activités concernent la formation, la sécurité alimentaire et l'appui à des initiatives socioéconomiques génératrices de revenus.

Le CRS contribue aussi à la construction et à la reconstruction de la région à travers les programmes d'activités. Ainsi, la reconstruction des différentes infrastructures détruites par le conflit décline une nouvelle voie qui vient élargir son champ d'intervention. La

⁸¹ EGGER, P., Organisations paysannes et travaux d'infrastructures : l'investissement social doit précéder l'investissement matériel, In Revue Internationale du travail, Volume 131, N°11992, p.51.

⁸² RISI (Gilbert), 2001, Le développement historique d'une croyance occidentale, 2ème édition, Presses de Science Politique

⁸³ VERGER (Chantal), 1995, Pratiques du développement, l'action des chrétiens et des églises dans les pays du Sud, Karthala.

prise en compte de cette nouvelle forme d'intervention par l'ONG CRS constitue une particularité signifiante qui explique son efficacité sur le terrain. En effet, pour mieux s'imprégner des réalités du terrain, CRS se focalise sur la méthode d'investigation et de recherche qui consiste à discuter avec les populations affectées par le conflit.

Face à cette situation, l'ONG CRS a eu à effectuer plusieurs visites de reconnaissance pour évaluer les besoins des populations de la région. Pour obtenir des informations, elle a eu des discussions formelles avec des partenaires potentiels ainsi que des discussions informelles avec des représentants de personnes déplacées et de familles d'accueil, et elle a aussi étudié des rapports d'évaluation documentés des besoins, publiés par le Gouvernement et des Organisations non gouvernementales. On assiste alors à une intervention de CRS sur le terrain tout en mobilisant des ressources humaines, matérielles et financières pour essayer de satisfaire la forte demande de besoins exprimée par la population Casamançaise. Ce contexte est favorable pour une intervention rapide et efficace.

Ce qui nous amène à dire que s'il n'y avait pas de crise dans cette partie sud du pays on n'aurait pas eu l'ONG CRS qui manifesterait son intention d'intervenir localement. C'est pour dire que le conflit a engendré le déploiement massif du CRS dans la zone. Ainsi, l'utilisation du Peace-building pour prendre en charge les besoins des populations, est un procédé technique qui englobe l'ensemble des secteurs d'activités de la région. Car pour permettre à la population de mener ses activités d'antan, il faut leur allouer des ressources de production capables de générer des revenus. C'est cette approche de soutien et d'accompagnement du processus de reconstruction que le CRS utilise pour amener les bénéficiaires à se prendre en charge.

Aujourd'hui, le Peace-building semble être une méthode adéquate pour permettre non seulement à la population de se reconstruire mais aussi d'aller vers un règlement consensuel de la paix. Il nécessite dès lors la participation de l'ensemble des acteurs concernés par cette reconstruction. On remarque que depuis le lancement effectif du programme de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures dans la région, le CRS a déployé un financement consistant pour accompagner ce processus de développement. La contribution de cette dernière, qui s'accroît davantage, constitue une réalité certaine et conséquente participant à répondre aux préoccupations et aux aspirations concrètes des populations dans tous les domaines. De même, la matérialisation de ses actions se fait sentir sur le terrain et consiste à assister et à soutenir les populations dans leurs programmes d'activités. C'est donc dire que l'apport de CRS constitue un élément important voire essentiel pour une société en crise qui aspire réhabiliter et reconstruire ses entités. Face à cette situation, nous allons essayer de comprendre notre ONG CRS qui est devenu aujourd'hui une réalité sociologique considérée comme un environnement stratégique ayant des enjeux culturels, économiques, politique dans une zone où les expressions de besoins sont énormes.

Or ce qu'il faut savoir, c'est que les projets de CRS sont établis avec la collaboration des associations de base. Cette expérience appliquée par CRS montre à quel point les populations souhaitent qu'on les associe dans l'élaboration des programmes de développement. Cette étape est importante du fait qu'elle permet aux concernés de s'identifier à ces projets. Mais est ce que cette pratique est souvent respectée par les

acteurs de développement ? Pour Jean Pierre Olivier de SARDAN « *Le langage – développement dans son expression pratique devient le « langage –projet » ; ce langage – projet est le viatique par lequel les acteurs de la configuration développementiste atteignent leurs cibles ; parmi ces cibles, la population locale, qui est dans une démarche participationniste doit occuper une place importante. Pourtant, cette dimension n’est pas toujours prise en compte par les projets. L’aspect participationniste est considéré comme contraignant par les populations...* »⁸⁴. Cette remarque importante de SARDAN montre l’expertise des acteurs de développement à opérationnaliser les projets sans pour autant donner l’occasion aux concernés d’y participer.

Dans tous les cas, en Casamance l’apport de CRS dans la reconstruction semble être salué par les bénéficiaires. Car le retour des déplacés dans leurs localités d’origine est dû en grande partie au travail que mène l’ONG CRS. Cependant, cette contribution de l’ONG CRS semble poser problème dans la mesure où il y a des groupes stratégiques dans certaines localités de la région qui utilisent tous les moyens nécessaires pour se bénéficier des programmes d’aide et de soutien. Ces groupes sont pour la plupart créés par les habitants de la localité ciblée. Ils sont donc mandatés par ces deniers pour leur permettre d’améliorer leur condition de vie et d’existence. Face à cette situation, l’ONG CRS compte mobiliser son expérience de terrain c'est-à-dire identifier les zones les plus affectées par le conflit pour leur apporter soutien et aide.

5- IMPACT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU CRS SUR LES POPULATIONS BENEFICIAIRES

➤ Impact du programme « Réhabilitation » sur la population

Désignation	Objectifs de réalisation	Résultats Obtenus	Ecart
Réhabilitation de maisons	32	32	0
Construction maternité	02	01	- 1
Construction Bloc Sanitaire	04	03	- 1
Construction Dispensaire	01	01	0
Construction de salles de classe équipées	02	02	0
Construction de latrines	50	62	+ 12

⁸⁴ SARDAN (Jean Pierre Olivier), *Anthropologie et Développement : Les coutriers au développement*, Karthala, Paris, 1995.

Fonçage de puits	04	04	0
Equipement de pirogue de transport	03	04	+ 1
Equipement décortiqueuse à riz	01	00	- 1
Formation des membres de comité de gestion	10	10	0

Source : Document CRS, vers les années 2000.

Le projet PARZAC, selon le tableau a connu des succès dans l'atteinte des résultats mais aussi quelques écarts négatifs. En réalité les écarts négatifs s'expliquent par le changement d'activité intervenu suite à la demande des populations qui ont préféré une pirogue et des latrines en lieu et place d'une maternité et d'un bloc sanitaire. Ce changement s'explique par le fait qu'au moment de la mise en œuvre du projet c'est à dire après une longue période d'attente, il s'est trouvé qu'une autre ONG de la place a déjà appuyé le financement de l'activité. Ainsi, les populations que nous avons eu à interroger sur cette composante « réhabilitation » ont apprécié le travail de l'ONG CRS en ce sens que cette dernière leur a permis de s'affirmer et d'avoir un revenu considérable. En témoigne cette femme paysanne qui pense « *que le CRS a permis à l'ensemble des populations victimes des effets néfastes du conflit de retourner chez elle pour reprendre leurs activités d'antan* ». De même, certaines personnes sont allées même jusqu'à considérer l'ONG CRS comme étant un « *sauveur* ». Car cette dernière est arrivée à reconstituer et à réhabiliter l'essentiel des structures sociales qui ont été détruites par le conflit dans leurs localités. Selon cet homme éleveur : « *au début nous étions ici sans aucun bien. Les assaillants ont tout pillé avant de mettre le feu ; les cases ont été inspectées les unes après les autres et les greniers saccagés. Nos troupeaux aussi ont été emportés. Nous n'avons pu sauver que notre vie et nous nous sommes réfugiés en Gambie. C'est grâce à l'ONG CRS que nous sommes revenu au bercail car ayant trouvé les maisons réhabilitées* ». C'est donc dire que le CRS a participé considérablement dans la contribution de prise en charge des populations victimes du conflit.

➤ Impact du programme Micro-finance

La composante Micro-finance devait permettre, à la fin du projet, d'améliorer l'accès des entrepreneurs pauvres à des services financiers par des structures locales crédibles, efficaces, responsables et démocratiques. En effet, le CRS se proposait d'atteindre ce résultat en mettant en œuvre sa méthodologie éprouvée de création de banques villageoises appelées ici « *bancs villageois* » pour marquer la différence avec les banques villageoises conventionnelles.

LE SYSTEME DE BANC VILLAGEOIS

Le Banc Villageois est un système de financement qui consiste à accompagner les populations dans leurs activités génératrices de revenu. La création d'un BV⁸⁵ répond à un processus élaboré par le CRS. Il comporte les étapes suivantes :

- étape préparatoire : au cours de cette étape, le CRS sélectionne la ou les zone (s) d'intervention en tenant compte de deux facteurs : l'environnement socioéconomique et le contexte de sécurité. Après la sélection, une étude prospective est entreprise pour dresser une liste des groupements de femmes existants, conduire les études de faisabilité de création des bancs villageois, procéder, à partir d'un système de notation, à une sélection des groupements à retenir c'est-à-dire ceux qui ont les meilleurs scores ;

- étape d'animation, sensibilisation, formation : les membres de chaque groupement de femmes retenu participent à une série de 3 sessions de sensibilisation et de formation animées par les agents de crédit. Les sessions sont axées sur le module 1 de formation inauguration de BV. Il permet : (1) de constituer définitivement le BV (liste des membres souhaitant y adhérer, dépôt de l'épargne initiale de 1 000 FCFA, acquisition du livret d'épargne individuel) ; (2) d'informer les membres sur la politique et les conditions de crédit et de les former sur les rôles et responsabilités du Comité de gestion (CG) ; (3) de constituer le Comité de gestion comprenant une Présidente, une Secrétaire et une Trésorière ainsi que 2 assistantes, d'amender le projet de Règlement Intérieur du BV, de constituer les groupes de solidarité comprenant entre 6 à 10 membres, et de préparer le projet d'accord de prêt du premier cycle.

- étape de mise en place du prêt : après la 3^{ème} session de formation, les membres du CG suivent un cycle de formation de 4 jours⁸⁶. C'est après cela, et après évaluation de la session de formation, que le BV est ouvert. Lors de l'inauguration, il reçoit son prêt dit « externe » qui est octroyé directement aux membres qui en font la demande et qui sont qualifiés. Les procédures de distribution des prêts ainsi que toutes autres procédures sont décrites dans un Manuel élaboré par le CRS. Les prêts externes sont mis en place dans les BV aux conditions suivantes :

- durée : 6 mois (un cycle)
- montant : variable⁸⁷
- nombre d'échéances : 1 seule, en fin de cycle
- taux d'intérêt : 10%
- épargne : minimum 10 à 20% du prêt obtenu chaque cycle.

A côté de ces prêts externes, les membres d'un BV peuvent obtenir de petits prêts « internes » prélevés sur l'épargne collectée. Ces petits prêts sont consentis au cas par cas et leur durée dépasse rarement 1 mois. Dans le cadre de cette composante, les activités se sont concentrées dans la mise en place de bancs villageois dans les deux

⁸⁵ Banc Villageois.

⁸⁶ Au cours d'une session, on fait participer les membres de CG de plusieurs BV (entre 5 et 7).

⁸⁷ Le montant du prêt aux membres d'un BV varie et augmente à chaque cycle. Le prêt du second cycle est calculé sur la base du prêt du 1^{er} cycle et de l'épargne que les membres ont réussi à collecter au cours du 1^{er} cycle.

régions de Ziguinchor et Kolda. C'est ainsi que le projet a permis de créer 71 bancs villageois, pour aider les populations, répartis comme suit :

Régions	Nombre de BV créés	Répartition	
		Départements	Nombre
Ziguinchor	65	Ziguinchor	36
		Bignona	25
Kolda	6	Sédhiou	10
Total	71		71

En réalité, le nombre total de BV créés est de 79, les 8 autres ont été créés et sont suivis par le partenaire FADECBA⁸⁸ dans le Département de Sédhiou, sous la supervision du siège du CRS Dakar. On constate une couverture inégale des deux régions d'intervention, la région de Ziguinchor à elle seule abritant 61 BV, soit 86% des BV créés par l'antenne de CRS/Ziguinchor et 77% du total des BV du projet. Ce constat est important compte tenu notamment de son incidence sur l'impact de la composante entre les deux régions. Il apparaît que l'unité de micro-finance de CRS/Ziguinchor a priorisé cette région, laissant à l'Unité de Micro-finance de CRS à Kolda le soin de mettre en place des BV dans la région de Kolda. Selon un agent du personnel de CRS, ceci peut être expliqué du fait que « *la région de Ziguinchor est beaucoup plus touchée par le conflit ; donc elle a besoin d'importante assistance dans tous les domaines* ». A cet égard, les 10 BV de CRS Ziguinchor ont été implantés dans la zone de Marsassoum du fait de sa proximité avec Ziguinchor. Pour comprendre l'importance des BV sur les populations, essayons de voir son évolution depuis sa mise en place c'est-à-dire son implantation sur le terrain.

Périodes	Nombre de BV	Cumul
2° semestre 2000	0	0
1° semestre 2001	47	47
2° semestre 2001	10	57
1° semestre 2002	7	64
2° semestre 2002	7	71
Total	71	

Le tableau ci-dessus indique que l'essentiel (66%) des BV a été mis en place au cours du 1er trimestre de 2001, c'est-à-dire peu de temps seulement après le démarrage du projet. Par la suite, on a noté un ralentissement⁸⁹ des créations. Ce constat est le résultat d'une démarche logique. En effet, les études de faisabilité ont été entreprises

⁸⁸ Fédération des Associations de Développement Communautaire du Balantacounda

⁸⁹ Ce ralentissement n'a en rien compromis la capacité du projet à atteindre les objectifs qui lui avaient été assignés.

massivement au démarrage du projet afin d'identifier les groupements éligibles. Dès lors, il était apparu judicieux de répondre très vite et massivement à la demande pressante des populations qui se trouvaient dans une situation critique. C'est pourquoi les agents de crédit du CRS ont dû se consacrer en grande partie au suivi et à l'appui aux BV ainsi créés, appui technique et financier, pour s'assurer de leur fonctionnement normal. De même, le CRS semble adopter une démarche plus ou moins prudente et s'est aperçu qu'il n'était ni possible, ni souhaitable de maintenir une telle cadence étant donné que les objectifs quantitatifs qui lui avaient été assignés est la mise en place de 70 BV. On voit par-là que l'ONG CRS a dépassé les normes qui ont été établies par les bailleurs. Mais ce qu'on peut retenir, c'est l'importance de ce volet sur les populations. C'est ce qui explique en quelque sorte l'adhésion des membres dans ces structures. Pour les 71 BV créés directement par l'Unité Micro-Finance du CRS/Ziguinchor, le nombre de membres s'établissait à 4 141, soit 97,4% des objectifs minima assignés. Il faut remarquer que le document de base du projet prévoyait un nombre moyen de membres par BV de 60, mais à l'exécution, les BV mises en place par l'Unité Micro-Finance avaient en moyenne 58 membres. Par ailleurs, il faut souligner aussi que les 8 BV de FADECBA ont totalisé que 364 membres, soit une moyenne de 45 femmes par BV (22% inférieur à la moyenne des BV de l'UMF).

De plus, le membership a évolué un peu en dents de scie au cours de la durée du projet. En effet, on a assisté à de nombreuses démissions de membres. Cette situation a d'ailleurs conduit l'Unité Micro-Finance à entreprendre une étude pour rechercher les causes de ces abandons⁹⁰ dont le nombre s'élevait à plus de 300 abandons au cours des deux années 2001 et 2002. Les enquêtes primaires ont donné les résultats suivants : 75% des abandons étaient liés à des problèmes de santé qui ne permettaient pas à ces membres d'exercer leur activité et de rembourser les crédits ; 25% avaient abandonné pour partir en voyage c'est-à-dire émigration, déplacement dans d'autres villes. Ces résultats se sont avérés peu crédibles. En effet, des questions plus poussées auprès de l'échantillon ont permis de relever que la raison principale des abandons est la sollicitation faite aux autres membres du groupe de solidarité de payer en lieu et place des membres défaillants. Malgré ces abandons importants, l'évolution du membership a suivi logiquement la création des BV. Le nombre de membres a augmenté au fil des ans, mais avec une baisse des adhésions d'une année à l'autre. Certaines personnes pensent qu'il faut « *éliminer le système qui consiste à cotiser quelqu'un qui refuse de participer à la progression du Banc Villageois sinon elles ne participeront pas à cette méthode de prise en charge entamé par CRS* ».

LE SYSTEME DE PRETS

Pour bien maintenir et encourager les bénéficiaires à gérer convenablement leurs revenus, le CRS a débloqué une enveloppe financière consistante car le montant total des prêts externes s'élevait à 871 530 795 FCFA au 30/07/03 pour un total de 5 cycles, se répartissant comme suit :

⁹⁰ « Rapport de présentation des résultats d'enquête sur les raisons des départs des clientes du programme de micro-finance de CRS Ziguinchor » - Papa Tété Diadhiou, CRS Ziguinchor.

Cycles	Montants
1	71 679 000
2	123 143 925
3	201 359 470
4	222 684 050
5	252 664 350
Total	871 530 795

En analysant ce tableau, nous notons une forte croissance des prêts entre le 1er cycle et le dernier cycle, qui s'explique par : (1) l'augmentation des BV créés d'une part, (2) l'augmentation des volumes de crédit au fur et à mesure des cycles⁹¹. L'encours de crédit des 71 BV de l'Unité Micro-Finance s'élevait à 314 002 100 FCFA, après 5 cycles de prêts et l'encours de l'épargne à 236 740 740 FCFA au 30/06/03. Le taux de remboursement semble être satisfaisant. Ce taux est significatif du sérieux et de l'engagement des membres, mais a été parfois possible en faisant intervenir la caution solidaire des membres⁹². C'est donc dire que le système de Banc Villageois a permis de créer une cohésion sociale entre les groupes stratégiques. Mais aussi d'atténuer le conflit dans la mesure où le rapprochement des membres permet d'harmoniser les rapports de solidarité et d'instaurer un sentiment de pardon et de réconciliation entre les différents groupes. C'est pour dire que système d'appui et d'assistance contribue aussi au renforcement des capacités de gestions collectives et de sauvegarde des ressources. Cet ancien maquisard pense « *qu'il s'est intégré dans le tissu social de sa localité grâce à la méthode de Banc Villageois* ».

LA METHODOLOGIE UTILISEE PAR CRS POUR LES PRETS

La composante Micro-finance du projet Casamance est mise en œuvre par une unité décentralisée de micro-finance créée à cet effet et basée à Ziguinchor par un opérateur local FADECBA dont les opérations sont suivies par le siège de CRS Sénégal à Dakar. Il y a donc deux approches adoptées au niveau de cette composante : le « *faire soi-même* » et le « *faire-faire* ». La méthodologie est identique pour chacune des approches et est parfaitement maîtrisée par l'équipe de l'Unité Micro-Finance. Cependant, ces résultats ne devraient pas occulter quelques faiblesses qui se sont exprimées à travers notamment le taux élevés des démissions de certains membres des BV. En effet, on a noté un nombre important d'abandons, environ 300 en deux ans, ce qui a conduit l'antenne CRS de Ziguinchor à mener une enquête qui a révélé en particulier ; et c'est un point fondamental de la méthodologie des BV que beaucoup de femmes démissionnaient à cause de la caution solidaire. En effet, comme on l'a vu, des groupes de solidarité sont constitués au sein de chaque BV. Ces petits groupes sont solidairement responsables du prêt consenti à leurs membres. Or, il se trouve que la plupart des femmes ne sont pas

⁹¹ A ce sujet, « l'Evolution du crédit moyen par membre » est éloquent. Il montre que le prêt moyen des membres n'a cessé d'augmenter au fil des cycles, les membres ayant accru leur capacité d'emprunter et de rembourser.

⁹² A travers les groupes de solidarité.

prêtes à payer pour les défaillantes. Comme disent certaines femmes cultivatrices « *je n'accepte pas de travailler pour qu'en un seul jour une personne mal intentionnée utilise mon épargne pour son compte* »⁹³ ou encore « *je cotise pour rembourser les prêts des femmes qui ne travaillent pas avec l'argent, qui prennent l'argent pour autre chose...* » ; Ou bien « *on ne peut pas épargner à cause de la cotisation pour un membre qui ne peut plus rembourser* »⁹⁴. Par ailleurs, il semble bien que le CRS ait eu le souci de créer très vite des BV pour s'assurer de sa capacité à atteindre l'objectif assez élevé de 70 BV en 2 ans, parfois au détriment d'une recherche plus approfondie notamment dans la mise en place des groupes de solidarité. En effet, le taux assez élevé d'abandons environ 8% est lié à une volonté des membres des groupes de solidarité de ne pas payer pour les défaillantes. Le système du cautionnement mutuel semble donc avoir été rejeté par les populations, mais cela serait davantage une conséquence de la rapidité à laquelle les groupes de solidarité ont été mis en place par le CRS qu'à un rejet du principe lui-même. La faiblesse constatée n'est pas en fait une faiblesse fondamentale de la méthodologie de mise en place de BV, mais plutôt une conséquence de la volonté de combiner d'une part la nécessité d'atteindre l'objectif de 70 BV dans un temps relativement court surtout si l'on tient du contexte de conflit, de méfiance et d'insécurité ; et d'autre part, la garantie d'un taux de recouvrement maximum. En outre, nous avons constaté que certains membres préféraient décliner le crédit car elles estiment que la durée de remboursement est relativement faible ; certaines ont peur de contracter un prêt payable en 6 mois, compte tenu des risques qui caractérisent l'environnement économique de la région. En plus, l'enquête a conclu également que les femmes démissionnaires recherchaient davantage des services d'épargne que des prêts. Cette épargne est faiblement rémunérée par les institutions de micro-finance, mais chaque femme ayant épargné perçoit un dividende à la fin de chaque cycle de six mois. Ce dividende provient des intérêts perçus sur les dépôts à vue et la part déposée en compte à terme, des intérêts perçus sur les petits prêts octroyés par le BV à certains de ses membres et des produits de location de chaises appartenant au BV. L'épargne est susceptible d'être utilisée pour rembourser les crédits de certains membres dans le cadre des groupes de solidarité.

Ainsi, ces constats nous amènent à penser que la méthodologie des BV mérite d'être mise en œuvre avec un peu moins de précipitation, notamment dans la constitution des groupes de solidarité, l'information des membres sur leur responsabilité au sein de leur groupe de solidarité, l'appréciation des besoins des membres en services financiers. A part cette difficulté que rencontre l'ONG CRS, la majeure partie des populations qu'on a eu à rencontrer sur le terrain ont manifesté leur affection à l'endroit de cette dernière. Car elle est en train de les appuyer sur tous les plans. En témoigne cette femme marchande pour qui « *l'ONG CRS l'a permis d'avoir un revenu considérable en ce sens que c'est grâce au financement de cette institution qu'elle a pu reprendre ses activités commerciales. Au début, j'étais victime d'une attaque de la part des assaillants qui on*

⁹³ Propos recueillis du « rapport de présentation des résultats de l'enquête sur les raisons des départs des clientes », op. Cit.

⁹⁴ Op. Cit.

détruits tous mes biens et je me suis réfugiée en Gambie. C'est à la suite du programme de prise en charge des victimes du conflit de l'ONG CRS que je suis revenu au village. je dis alhamdoulillah! ». Ce témoignage de cette femme montre l'importance de l'ONG CRS dans la prise en charge de leurs besoins. Cette dernière est en train de jouer son rôle dans cette partie sud du pays pour accompagner le processus de paix et la réhabilitation des infrastructures sociales.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous pouvons noter que l'ONG CRS a participé activement dans le développement économique du Sénégal à travers son programme en Casamance. Toutefois, il faut noter que malgré les efforts consentis, les bénéficiaires des programmes du CRS pensent que les modalités de paiement sont très difficiles.

BIBLIOGRAPHIE

AMINON, J., In appui au développement communautaire, une expérience de communication en Afrique rurale de l'Ouest.

BASTIDE, R., 1971, Anthropologie appliquée, Paris : Payot.

DIALLO, M.L., 1996, Les Africains sauveront-ils l'Afrique, Karthala, Paris.

ELA, J.M., L'Afrique des villages, Kartala : 217. EGGER, P., Organisations paysannes et travaux d'infrastructures : l'investissement social doit précéder l'investissement matériel, In Revue Internationale du travail, Volume 131, N°11992, p.51.

GLOSSAIN, G., 1978, L'Afrique désenchantée : Sociétés et stratégies de transition en Afrique tropicale, Vol I, édition Anthropos, Paris.

RISI (Gilbert), 2001, Le développement historique d'une croyance occidentale, 2ème édition, Presses de Science Politique.

SAMIR, A., 1971, L'Afrique de l'Ouest bloquée : l'économie politique de la colonisation de 1980 à 1990, Minuit.

SARDAN (Jean Pierre Olivier), Anthropologie et Développement : Les coutriers au développement, Karthala, Paris, 1995.

VERGER (Chantal), 1995, Pratiques du développement, l'action des chrétiens et des églises dans les pays du Sud, Karthala.

SOW ALASSANE, Doctorant, sociosow@gmail.com

***THEME DE COMMUNICATION : ISLAM ET DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE AU SENEGAL : LE MODELE DES ONG ISLAMIQUES***

MOTS-CLES : ONG ISLAMIQUES, DEVELOPPEMENT, ECONOMIE, ISLAM, SOLIDARITE.

RESUME

De 1970 à nos jours, le Sénégal reçoit ou crée des ONG islamiques. Nous entendons par ONG islamiques l'ensemble des organismes caritatifs secouristes qui pratiquent l'« humanitaire », opèrent sous forme d'assistance aux personnes en période de crise et en profitent pour véhiculer des idéologies. Le pays compte, selon le Ministère de l'Intérieur, plus de 500 ONG, dont 123 ont une existence légale. Une partie d'intellectuels arabophones, nationaux, francophones, turcs et iraniens, d'imams, de présidents d'associations islamiques, de directeurs d'Instituts franco-arabes s'y sont engagés. Ces organismes fournissent des services sociaux à leurs membres et aux couches défavorisées de la population (santé, éducation, etc.). Ils sont très actifs dans la construction des lieux de culte et la mise en place de réseaux d'enseignements islamiques. Elles constituent un acteur économique majeur dans l'espace musulman sénégalais.

Notre analyse s'appuie sur l'observation directe de terrain, des entretiens semi-directifs auprès des acteurs des ONG caritatifs islamiques. Elle révèle que celles-ci contribuent à l'économie du pays via des réseaux de solidarité, d'entraide et de financements de projets sociaux, culturels et économiques au sein desquels se retrouvent des docteurs en sciences islamiques, des imams et notamment des intellectuels arabophones. Cette offre religieuse, sociale, économique et quelques fois politique s'inscrit dans un large marché idéologique où se côtoient toutes les sensibilités idéologiques du monde islamique. Ces mouvements parfois transnationaux et panislamiques sont plus ou moins connectés aux réalités sociales et religieuses du pays. Leurs discours ont profondément évolué depuis le début des indépendances. Ils produisent un discours politique tendant à remettre en cause la nature séculière de l'État et s'intéressent aujourd'hui aux questions de développement économique et de sécurité. Il ressort de notre analyse que leur action au Sénégal est hybride. Elle est à la fois économique et religieuse ; elle est parallèle à celle de l'État ou s'y oppose souvent. Nous pouvons citer par exemple : APIJ, ONG bienfaisance islamique, Sharjah charity international, WAMY, IIRO, Finance islamique, International Islamic Relief Foundation, Fondation des déshérités, Secours islamique de France, etc.

INTRODUCTION

L'origine des ONG islamiques, en milieu sénégalais, est associée aux révolutions des pays arabes dans les années 70 et à la coopération entre ces pays et le Sénégal. L'action des ONG islamiques se confond avec celle des associations islamiques. Celles-ci se sont structurées historiquement autour des questions politiques et religieuses. Toutefois, les

ONG islamiques sont devenues des acteurs sociaux et économiques à part entière. Elles commencent à se démarquer des associations islamiques et à avoir d'autres rapports avec l'État et le marché économique. Leur identité est devenue plus beaucoup spécifique. Leurs actions, leurs interactions et leurs interdépendances deviennent plus complexes, parce qu'elles agissent dans le même espace que les ONG chrétiennes (world vision, Caritas, etc.) et l'État.

Les ONG islamiques interviennent comme promoteurs du développement économique à travers la mise en œuvre de projets dont le but est d'appuyer les politiques publiques de l'État et de montrer que l'Islam n'est pas seulement une religion, mais un modèle de développement. Leur objectif consiste à appuyer certaines couches sociales de la société sénégalaise, c'est-à-dire à lutter pour l'amélioration de leurs conditions de vie sociales, économiques et religieuses. Ainsi, les interventions des ONG dans le pays sont orientées vers plusieurs domaines, même si elles s'opposent souvent à celles de l'État. Malgré les contraintes, elles ont eu des résultats significatifs dans plusieurs secteurs.

Nous retenons particulièrement les ONG islamiques les plus spectaculaires et prépondérantes dans le développement économique du pays et présenterons, dans les lignes qui suivent, leurs réalisations dans le domaine éducatif, sanitaire, social et religieux⁹⁵.

LES ACTIONS DES ONG ISLAMIQUES SUR LE PLAN DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION ISLAMIQUES

Sur ce plan, on a les contributions de l'ONG WAMY (World Assembly of Muslim Youth). Celle-ci assure l'éducation et la formation d'un certain nombre de jeunes. Elle construit des établissements scolaires partout. Par exemple, nous avons dénombré trois (3) écoles franco-arabes construites par WAMY. Celle-ci organise des camps de scoutisme⁹⁶, des séminaires, des ateliers, des visites d'échange, ainsi que des activités et des stages de formation au profit des organisations de jeunesse musulmane. On a aussi les réalisations de l'ONG Association Bienfaisance Islamique (ABI) sur le plan éducatif dans la banlieue de Dakar en collaboration avec l'association Istikhama. Ces réalisations sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Réalisations d'ABI. Source : Enquête de terrain.

Acteurs intervenants	Nature des réalisations	Bilan des réalisations	Domaines d'intervention
ABI	Nombre d'écoles franco-arabes	09	Éducation

⁹⁵ M. Gomez-Perez, « Associations islamiques à Dakar, in : *Islam et Islamismes au Sud du Sahara* (1998), p.137-153.

⁹⁶ Mouvement éducatif destiné à compléter la formation que l'enfant reçoit dans sa famille et à l'école, en offrant aux jeunes des activités de plein air et des jeux tendant à développer en eux, en même temps que la résistance physique, un sens moral et pratique.

ABI	Écoles élémentaires arabes	02	Éducation
ABI	Écoles Arradja	230	Éducation
ABI	Écoles Houffaz	120	Éducation

Par exemple, en 2008, l'Association Al Falah a créé une Faculté dans la commune de Diamaguène (Dakar). Depuis 2009, cette faculté fonctionne et accueille des étudiants pour l'apprentissage de la langue arabe et pour faire des études islamiques approfondies. De 2009 à 2017, elle a accueilli au total 54 étudiants. Les enseignements sont tenus par des docteurs en arabe et en Coran qui ont été les anciens élèves de cette association et ont approfondi leurs études dans certains pays arabo-musulmans. Mieux, Al Falah a construit 13 centres islamiques dans les différentes régions pour encourager l'enseignement et la formation islamiques. L'action des ONG touche aussi le domaine social et sanitaire que nous abordons dans les lignes qui suivent.

LES REALISATIONS DES ONG ISLAMIQUES SUR LE PLAN SOCIAL ET SANITAIRE

Sur ce plan, on a également ABI qui a construit 120 puits dans les différentes régions du Sénégal. De même, WAMY et Emirats arabes unis (EAU) construisent des forages et des puits dans plusieurs localités du pays, soit plus de 150 puits. Al Falah a construit 127 puits au niveau national. ABI a procédé à la distribution de 120 semoirs aux paysans du Département de Louga. Ce matériel entre en droite ligne avec les réalisations socio-économiques de cette ONG. Il montre sa contribution dans les politiques de développement et de modernisation agricole de l'État. Pour cette ONG, le Sénégal ne peut se développer sans une bonne politique de développement agricole. Mais aussi, celle-ci ne peut se moderniser sans des équipements agricoles, d'où l'importance de ce matériel.

On a aussi WAMY qui s'active dans le parrainage des enfants orphelins. Il s'agit d'une prise en charge des orphelins âgés entre 12 et 18 ans. Cette ONG distribue des dons pendant les fêtes musulmanes et encadre, à travers des séminaires, des rencontres et des sorties pédagogiques ces enfants. On peut citer aussi le cas de la Turquie qui soutient les enfants orphelins à l'Institut islamique de Dakar. L'association Al Falah dispose d'un hôpital de solidarité islamique qui offre des soins « gratuits » aux malades n'ayant pas les moyens de se soigner. Sur le plan sanitaire, WAMY n'est pas en reste et organise chaque année des caravanes spécialisées dans les opérations chirurgicales de la cataracte. Une moyenne de 500 personnes souffrant de la cataracte sont opérées chaque année à travers toutes les régions du pays.

En définitive, l'action islamique des ONG que nous avons étudiées est un secteur d'activité économique, sociale et religieuse qui vise, par l'aide au développement, à établir des régulations, à compenser des inégalités sociales et à enrayer des fléaux. Cette action est ancrée dans les relations séculières entre le Sénégal et les pays arabes comme l'Arabie saoudite, l'Iran, le Maroc, etc. Elle est fondée sur l'altruisme, le comportement pro-social⁹⁷ et l'Islam. À présent, abordons leurs réalisations dans le domaine religieux.

⁹⁷ M-T. Neuilly, « Chapitre 5. Actions et structures humanitaires », in : *Gestion et prévention de crise en situation post-catastrophe* (2008), p.101-121.

LES CONTRIBUTIONS DES ONG ISLAMIQUES SUR LE PLAN RELIGIEUX

Sur ce plan, on a les réalisations de WAMY. Celle-ci encourage les prédications à travers l'édification de lieux de culte avec plus de 100 mosquées construites à travers le pays. Elle distribue des Corans, des livres et des revues pour la promotion de l'éducation islamique. Elle aide aux associations islamiques et assiste aux personnes engagées pour la prédication et la promotion de l'Islam (Imans et prêcheurs). Elle offre des denrées alimentaires à l'occasion des fêtes religieuses. Dans le même sillage, Al Falah a construit 19 mosquées dans plusieurs localités du pays. ABI a construit 28 mosquées au niveau national et a investi 195 imams avec la coopération des Emirats arabes unis (EAU). Le tableau ci-après indique les réalisations de l'ONG-APIJ sur le plan religieux.

TABLEAU 2 : PROJETS REALISES PAR ONG-APIJ DE 2017 A 2018. SOURCE : ENQUETE DE TERRAIN.

Constructions	
Natures	Nombres
Mosquées	200
Écoles de formation islamique	10

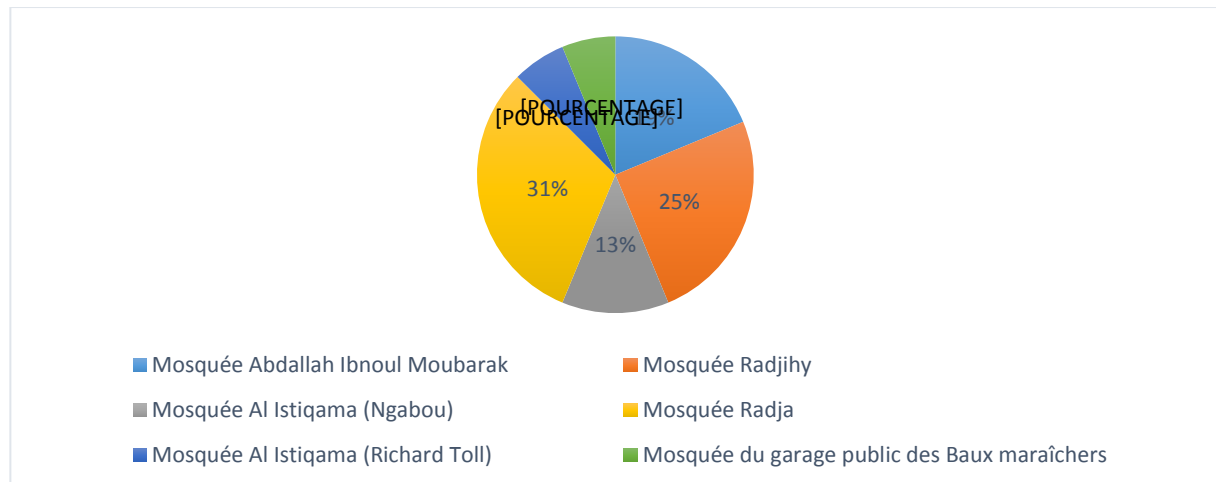
La fréquence accélérée de construction de mosquées à travers le Sénégal est observée ces dernières années et est due à des initiatives prises par certains imams et intellectuels arabophones sénégalais encouragés et appuyés par des bailleurs des pays arabo-musulmans, amis du Sénégal. Citons par exemple les Émirates. Ces réalisations, dans lesquelles des imams, des prêcheurs, des arabophones et des présidents d'association islamique participent, montrent la contribution des ONG islamiques sur le plan religieux. Ces ONG inscrivent le cours de la religion musulmane dans le cadre d'un projet de société islamique. Par exemple, ces deux cents (200) mosquées ont été construites dans plusieurs localités du pays. La plupart du temps, la construction des mosquées, le recrutement de leur personnel et la nomination des imams et des prêcheurs sont contrôlés par les organisations non gouvernementales caritatives secouristes des pays arabo-musulmans. Un membre des Émirats arabes unis (EAU) fait le bilan des activités de son association sur le plan religieux à travers cet extrait :

On a construit des mosquées, presque 100 à 200 constructions. On construit pour tout le monde (tidianes, mourides, Khadres, etc.). On a même fait une mosquée pour les moustarchidines. Toujours sur le plan religieux, on enseigne le coran aux enfants musulmans. On a aussi des projets qu'on veut concrétiser comme par exemple prendre en charge des orphelins. (I-N, Homme, responsable de l'ONG APIJ, 63 ans).

En fait, ces mosquées tiennent lieu de prédication, constituent un pôle de pouvoir autonome, une matérialisation d'une idéologie et une institution caritative secouriste. Elles disposent, par des ONG caritatives secouristes, des Sénégalais arabophones d'un

système d'assistance sociale pour les pauvres issus des couches vulnérables de la société sénégalaise. Ces mosquées exploitent les ressources financières des ONG et les ressources humaines des arabophones pour construire une identité islamique (A-R. Ghandour, 2002). Le graphique ci-après renseigne sur la construction de ces mosquées.

Graphique : Représentation des fréquences relatives à la construction des mosquées par ABI



Les pourcentages représentés dans le graphique ci-dessus montrent que des mosquées se construisent fréquemment au Sénégal. Tout au long de leur construction, ces mosquées connaissent des conditions diverses de succès dans ce pays. Par exemple, un hadith justifie leur construction : « *Celui qui construit une mosquée pour Allah. Allah lui construira, rapporte Muslim, une demeure au Paradis* ». Un tel hadith est aujourd'hui source de motifs et un principe d'actions islamiques des ONG islamiques comme WAMY⁹⁸. Celle-ci procède à une construction de mosquées. Cette construction existe partout où cette ONG trouve des acteurs prêts à porter un projet de société véhiculé par une vision wahhabite de l'Islam. Au Sénégal, l'État⁹⁹ ne gère pas officiellement toutes les mosquées. Leur construction, le choix et le recrutement des imams et du personnel sont moins officiels et publics. Ils sont laissés à la liberté des ONG islamiques que nous avons étudiées. Sous ce rapport, beaucoup de mosquées comme celles-ci représentées dans le graphique ci-dessus restent régies par leurs fondateurs et leurs bailleurs de fonds (ABI et EAU) et constituent actuellement une contribution pour le développement de l'Islam au Sénégal.

En somme, les modes d'action des ONG islamiques sur le plan religieux prennent les formes d'humanisme spirituel défini le prolongement d'une action islamique qui se généralise dans l'espace public. Cette action poursuit une longue tradition arabo-musulmane au Sénégal liée à une étroite coopération avec les États arabes¹⁰⁰.

⁹⁸ Rappelons que cette ONG est une assemblée dont le but est de défendre l'identité musulmane en formant une nouvelle génération (H-L. Karoui, 2018).

⁹⁹ P. Muckensturm, 2018, *Le civil et le religieux. Distincts et inséparables*, Paris, L'Harmattan.

¹⁰⁰ S. Sadouni, « Humanisme spirituel et ONG islamiques en Afrique du Sud », in : *Afrique Contemporaine* 2009/3 (n°231), p.155-170.

CONCLUSION

En définitive, nous pouvons conclure que la contribution économique des ONG au Sénégal se résume en ces points :

- des aides à la fondation d'écoles franco-arabes et d'hôpitaux, à la distribution de livres, de revues et de Corans, et à l'édification de salles de formation, de prières et de cours islamiques ;
- l'appui financier aux associations, aux instituts islamiques, etc., et pour la construction des mosquées, la construction des puits et des forages dans le monde rural ;
- Les ONG Islamiques savent pourquoi elles existent et en partagent les objectifs, appuient les orientations de l'Islam dans le pays, règlent les conflits à l'interne (ONG JAMRA) et améliorent leur façon d'agir en fonction des attentes de la population.

Nous avons montré les différentes contributions économiques des ONG islamiques sur plusieurs domaines. Ces ONG interviennent dans les processus de lutter contre la pauvreté au Sénégal. Dans leur discours, il existe une intention de promouvoir un modèle de développement islamique basé sur la solidarité, l'altruisme et les valeurs islamiques. C'est pourquoi elles sont insérées dans des systèmes d'action islamiques, composés de groupes d'acteurs stratégiques. Ces systèmes d'action sont construits acteurs et formés par des interdépendances à plusieurs niveaux et sur la base de plusieurs interprétations de l'Islam qui se modifient selon la dynamique des acteurs. Leur contribution économique au développement du pays est perçue par les imams, les arabophones intellectuels, les docteurs en sciences islamiques et les prêcheurs comme une continuité de leur socialisation islamique. C'est pourquoi leurs stratégies s'appuient sur des identités diverses construites au fil du temps dans les pays arabo-musulmans où proviennent les ONG.

Toutefois, sans négliger leur contribution, les ONG n'arrivent pas à participer à la construction de projets de développement économique plus larges pour le pays et leur action vise surtout certaines catégories sociales : celles qui sont prédisposées pour la promotion de l'Islam au détriment des croyances locales et confrériques. Les ONG n'ont pas encore réussi au Sénégal à mettre en place un modèle de développement islamique parce qu'elles partagent l'espace public avec les ONG chrétiennes. En agissant uniquement sur une petite partie de l'espace musulman sénégalais, elles arrivent seulement à résoudre quelques difficultés auxquelles les musulmans du monde rural surtout sont confrontés. Mais, en réalité, elles n'ont pas encore contribué totalement à un renouveau des conceptions et des pratiques du développement économique du pays.

BIBLIOGRAPHIE

Andion C., 2006, « Développement territorial durable en milieu rural, gouvernance et rôle des organisations non gouvernementales : l'État de Santa Catarina au Brésil », *Mondes en développement*, 2006/4 no 136 | p. 85 à 100.

Ghandour A-R., 2002, *Jihad humanitaire. Enquête sur les ONG islamiques*, Paris, Flammarion.

Gomez-Perez M., « Associations islamiques à Dakar », in : *Islam et Islamismes au Sud du Sahara* (1998), p.137-153.

Karoui H-E., *La fabrique de l'islamisme*, Rapport, Institut Montaigne, 2018.

Muckensturm P., 2018, *Le civil et le religieux. Distincts et inséparables*, Paris, l'Harmattan.

Neuilly M-T., « Chapitre 5. Actions et structures humanitaires », in : *Gestion et prévention de crise en situation post-catastrophe* (2008), p.101-121.

Sadouni S., « Humanisme spirituel et ONG islamiques en Afrique du Sud », in : *Afrique Contemporaine* 2009/3 (n°231), p.155-170.

TABLE RONDE 2 SALLE B Mardi 25 juin 2019

COMMUNICATIONS

- ✓ Les associations religieuses : du campus universitaire au secteur du travail. Convivialité ou intolérance religieuse ? Pr. Alfred Inis Ndiaye, UGB St Louis,
- ✓ Le monachisme. Expérience spécifique de la foi chrétienne. Ora et labora. Utopie religieuse. Règle bénédictine. Frère Bernard Guékam, Moine bénédictin au monastère de Keur Moussa,
- ✓ Religion et développement économique. Contribution des marabouts fondateurs des daara traditionnels au Sénégal. Dr. Djim Dramé, Dakar,

Débats

Modération : Pr. Babacar Diop Buuba

Rapport : Mamadou Dieng

Pr Alfred Inis Ndiaye, Département de sociologie, Université Gaston Berger / Saint-Louis, Mail : alfred-inis.ndiaye@ugb.edu.sn

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES : DU CAMPUS UNIVERSITAIRE AU SECTEUR DU TRAVAIL. CONVIVIALITE OU INTOLERANCE INTERRELIGIEUSE ?

RESUME :

Les campus universitaires sont des lieux privilégiés de recrutement et d'encadrement des groupes religieux. Groupes musulmans confrériques et réformistes, groupes catholiques et protestants cherchent à constituer une ou des associations religieuses d'étudiants. Sur le campus de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, existe une quinzaine d'associations religieuses, représentant toutes les sensibilités. Trois d'entre elles ont été créés depuis 1990, année d'ouverture de l'université. Ces associations constituent la fraction la plus visible et la plus dynamique du mouvement associatif d'étudiants.

Quels sont les fonctions sociales et les enjeux de ces associations ? Quelles sont leurs activités dans les campus universitaires ? Comment sont-elles perçues par leurs adhérents et les autorités ?

Répondre à ces questions peut représenter un triple intérêt scientifique. D'une part, l'université française a souvent revendiqué sa laïcité qui serait favorable au respect de la liberté académique et des franchises universitaires. Alors, les associations religieuses d'étudiants mettent-elles en danger cette orientation fondamentale de l'université ? D'autre part, la cohabitation interreligieuse au sein de l'espace restreint qu'est le campus doit être interrogée. Est-elle une fabrique de convivialité ou d'intolérance interreligieuse et, le cas échéant, quelles en sont les manifestations ? Enfin, les étudiants d'aujourd'hui sont la main d'œuvre de demain dans les entreprises et l'administration. La socialisation religieuse dans les campus aura certainement un impact en situation de travail. Quel est cet impact sur le rapport au travail ?

Cette communication cherche à répondre à cet ensemble de questions sur la cohabitation interreligieuse dans l'espace universitaire et ses conséquences sur le monde du travail.

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES : DU CAMPUS UNIVERSITAIRE AU SECTEUR DU TRAVAIL. CONVIVIALITE OU INTOLERANCE INTERRELIGIEUSE ?

Les campus universitaires sont traditionnellement des lieux privilégiés de recrutement et d'encadrement de groupes associatifs : politiques, sportifs et religieux. En ce qui concerne ces derniers, groupes musulmans confrériques et réformistes, groupes

chrétiens catholiques et protestants cherchent à constituer au sein des campus une ou des associations religieuses d'étudiants¹⁰¹. Ces associations représentent la fraction la plus visible et la plus dynamique du mouvement associatif d'étudiants, si l'on se réfère à l'indicateur constitué par les activités organisées au sein des campus.

L'observation attentive du mouvement associatif des étudiants du campus de Sanar, nom de celui de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, nous permet de procéder à une analyse plus fine de la dynamique religieuse et de ses contours en situation universitaire. Cette analyse permet, d'une part, d'apprécier la place du religieux dans l'espace universitaire sénégalais marqué par l'activisme politique de gauche jusque dans les années 1980. Le campus de l'Université Cheikh Anta Diop a été pendant longtemps contrôlé par les partis politiques de gauche qui étaient très frileux vis-à-vis de la religion. Mais, à partir des années 1980, l'espace universitaire s'est donné comme un espace recomposé où le mouvement étudiant a subi des mutations profondes dans ses choix et pratiques. Ainsi, on a pu repérer la faible visibilité du politique au sein des campus universitaires, l'accroissement de l'implantation des étudiants dans les activités de loisirs et, enfin, la présence de plus en plus marquée du fait religieux, renforçant le pôle religieux. En d'autres termes, la demande religieuse s'est accrue sur les campus universitaires¹⁰². Cette analyse nous permet d'autre part de caractériser la cohabitation interreligieuse au sein de ce même campus. Ici, nous devons particulièrement surveiller l'attitude du groupe réformiste ou islamiste qui s'est signalé par son activisme dans le domaine culturel et par sa contestation de certaines pratiques islamiques telles que comprises par les groupes de l'islam confrérique. Enfin, nous pourrions évaluer l'impact de la socialisation religieuse effectuée par les groupes religieux d'étudiants sur le rapport au travail salarié ou non.

En nous fondant sur les résultats obtenus à partir d'un recensement des associations religieuses d'étudiants sur le campus de Sanar et d'entretiens libres avec des adhérents de ces associations, nous abordons dans cette contribution trois sous-thèmes : la place occupée par le religieux dans l'espace universitaire, la cohabitation interreligieuse dans le campus universitaire et l'impact de la socialisation religieuse.

1. CONFIGURATION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF ET PLACE DU RELIGIEUX DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE

L'observation du tableau 1 permet d'avoir une brève présentation des associations religieuses d'étudiants au sein du campus de Sanar. Elle nous permet aussi de faire quelques observations et commentaires.

¹⁰¹ Il existe une abondante bibliographie relative aux religions au Sénégal et en Afrique, à ses évolutions et à ses relations. En guise d'exemple : Henri Coudray, « L'islam et les relations islamo chrétiennes en Afrique noire », Conseil Pontifical pour le Dialogue interreligieux, Atelier de Yaoundé, 20-25 mai 2001 ; Ousmane Kane, « L'"islamisme" d'hier et d'aujourd'hui ». quelques enseignements de l'Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'études africaines*, 206-207, 2012 ; Abdourahmane Seck, Mame Penda Ba et Rachid Yassine, « Le péril jihadiste à l'épreuve de l'islam sénégalais », *Observatoire International du Religieux*, Bulletin n°4 ;

¹⁰² Pour une analyse plus détaillée des mutations dans l'espace universitaire, lire notre article : Alfred Inis Ndiaye, « Le mouvement associatif religieux en milieu étudiant. Significations et enjeux », in *L'Afrique des associations. Entre culture et développement*, (sous la direction de) Momar Coumba Diop et Jean Benoist, Editions Crepos-Karthala, 2007, pp. 117-136.

Premièrement, le mouvement associatif religieux perçu sous l'angle des associations existantes dans le campus est hétérogène. Tous les courants et toutes les sensibilités religieuses existantes sur le champ social sont représentés au sein du campus de Sanar. En effet, les quinze associations recensées appartiennent aux sept grands courants religieux : tidiane, mouride, layène, khadre, réformiste, catholique et protestant¹⁰³.

TABLEAU 1 : PRESENTATION DES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES DANS LE CAMPUS DE SANAR

Appartenance de l'association	Nombre d'associations	Nombre D'adhérents	% du nombre d'adhérents	Dates de création
Musulmane tidiane	5	852	51,88	Entre 1990 et 2017
Musulmane mouride	5	400	24,36	Entre 1990 et 2017
Musulmane layène	1	153	9,31	1993
Musulmane Khadre	1	37	5,76	2010
Musulmane réformiste	1	200	12,18	2006
		1642	100	
Chrétienne catholique	1	483		1990
Chrétienne protestante	1	30		2010
	15	2155		

Deuxièmement, pour un même courant religieux, la plupart des sensibilités sont représentées. Pour les tidiane, en plus des associations se réclamant directement du Khalife général, d'autres se réclament de Seydi Jamil, de Baye Niass et des Moustarchidines. La même remarque est valable pour les associations mourides. Les sensibilités de Serigne Modou Kara, de Cheikh Bethio et celle des Baye Fall sont présentes sur le campus. Cependant, contrairement aux tidianes, deux associations ont fait directement allégeance au Khalife général des mourides. La dernière à être créée, le « Dahira Nourou Darayni » a vu le jour dix-neuf ans après la première, c'est-à-dire en 2009. Ses membres expliquent sa création du fait que la première est caractérisée par son rigorisme religieux, ses exigences en matière de pratiques religieuses. Naturellement, les courants minoritaires de l'islam au Sénégal sont aussi présents sur le campus. Il s'agit des layène, khadre et réformistes. Par ailleurs, l'association des

¹⁰³ Le lecteur pourra aussi consulter les deux vieilles références bibliographiques sur l'islam au Sénégal : Jean Copans, *Les marabouts de l'arachide*, Paris, Sycomore, 1980 ; Christian Coulon, *Le marabout et le Prince, islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, Pédone, 1981.

chrétiens catholiques a la particularité de regrouper au sein d'une même entité toute la communauté catholique de l'UGB, travailleurs, enseignants et étudiants, ceux du rectorat comme ceux du centre des œuvres universitaires.

Troisièmement, l'existence de certaines de ces associations est ancienne, datant du démarrage de l'UGB. En effet, trois d'entre elles (mouride, tidiane et catholique) ont été constituées en 1990. Ce qui suppose, dans une certaine mesure, que ces associations ont été importées des lycées. Mieux encore, les étudiants continuent toujours à créer des associations religieuses. Pour preuve, les deux associations les plus jeunes (mouride et tidiane) datent de 2017. Justement, les deux créations relèvent plutôt d'une logique de distinction au sein du courant tidiane par la mise en place de « Wakeur Serigne Abass » d'une part, et d'autre part, au sein du courant mouride par le regroupement des partisans de Serigne Modou Kara. Toujours en ce qui concerne la chronologie de la création des associations, les réformistes musulmans ont eu leur organisation sur le campus seize années après la création de la première association musulmane et la huitième association de rang. Cette implantation tardive, pourrait-on dire, des réformistes sur le campus de Sanar peuvent surprendre quand on sait que ces derniers ont érigé depuis 1986 une mosquée sur le campus de Cheikh Anta Diop. Par ailleurs, dans les années 1990, les étudiants ont pendant longtemps demandé l'autorisation de construire une mosquée au sein du campus de Sanar. La même remarque s'impose quant à l'association protestante qui est venue s'implanter dans le campus tardivement, pourrait-on dire.

Enfin, la dernière variable que nous pouvons analyser sur le tableau concerne le poids démographique. À elles seules les associations religieuses musulmanes regroupent près de 10% des étudiants inscrits. L'adhésion des étudiants tidiane est nettement plus importante. Elle représente un peu plus de la moitié des étudiants musulmans adhérents. Cependant, chez ce même groupe tidiane, les étudiants talibés de Baye Niass ont le même effectif que ceux qui sont affiliés au Khalife général (305 contre 300).

Il faut ajouter, pour clore cette énumération des caractéristiques des associations religieuses, la présence des étudiantes dans ces associations. Leur présence n'est pas symbolique, mais active. Dans toutes les associations, les étudiantes membres sont responsables de l'organisation matérielle des activités religieuses, des pèlerinages notamment.

En définitive, hétérogénéité, diversité, ancrage sur le campus, poids démographique inégal et participation des femmes, voilà les lignes de force de la configuration du mouvement associatif religieux d'étudiants sur le campus de Sanar. C'est sous ces différents aspects que les quinze associations cohabitent au sein d'un espace restreint. Comment se présente cette cohabitation. La réponse à cette question est l'objet de notre deuxième partie.

2. LA COHABITATION INTERRELIGIEUSE AU SEIN DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DE SANAR

En nous appuyant sur les résultats des entretiens informels avec des adhérents des associations religieuses d'étudiants, nous pouvons avancer l'idée selon laquelle la règle dominante dans les relations est la convivialité. La conscience d'appartenir à une même communauté d'étudiants est très forte. Être étudiant logé dans le campus c'est plusieurs choses : partager le même statut, partager les mêmes activités quotidiennes, suivre ensemble les cours dans les amphithéâtres, résider dans les mêmes villages et parfois partager la même chambre, manger dans les mêmes restaurants, jouer et s'amuser ensemble. Dans toutes ces activités permanentes quotidiennes, le religieux n'est pas mobilisé. On n'identifie pas l'autre par rapport à son appartenance religieuse, mais par rapport à son statut d'étudiants. Ce qui, en principe, peut faciliter les relations entre étudiants. Mieux, au cas où des activités ou manifestations religieuses sont organisées par un groupe, ce dernier prend toujours soin d'inviter d'autres groupes, reproduisant, consciemment ou non, le modèle en vigueur dans les quartiers populaires. Dans le mouvement associatif religieux du campus, certaines associations entretiennent des relations privilégiées. Au fond, dans la société sénégalaise, au plan global la convivialité est la règle de relations entre les différents groupes religieux, même si des signes de tensions latentes ou manifestes peuvent exister dans certaines circonstances. Pourrait-il en être autrement au niveau local notamment au sein du campus universitaire ?

Cependant, en ce qui concerne le campus universitaire de Sanar, une analyse plus fine des relations entre les différents groupes religieux montre que la cohabitation entre associations religieuses n'est pas si harmonieuse qu'elle n'y paraît. Des signes d'intolérance religieuse y existent. Cette intolérance peut être latente, sournoise ou manifeste. À certaines occasions, des lignes de démarcation entre associations religieuses apparaissent au grand jour. Ces lignes concernent les relations entre : a) les associations musulmanes et les associations chrétiennes; b) les associations musulmanes confrériques et l'association musulmane réformiste, c) les associations musulmanes; d) les membres de l'association musulmane réformiste.

Premièrement, nous avons pu observer une démarcation entre musulmans et chrétiens lors de journées de prières organisées en la mémoire de l'étudiant Mouhamadou Fallou Sène assassiné le 15 mai 2018 par les forces de l'ordre au sein du campus universitaire. Sous le prétexte que Fallou Sène était musulman, certains adhérents d'associations confrériques et réformistes ont refusé la participation des associations chrétiennes aux cérémonies de prières. Ils ont même rejeté les prières de ces associations. Pour ces adhérents, musulmans et chrétiens doivent vivre dans des communautés distinctes. Cette attitude d'une frange des étudiants est le reflet d'une conception du dialogue islamo-chrétien au plan national. Certains groupes musulmans et chrétiens pensent que le dialogue n'a pas d'objet, d'autres pensent qu'il est utile et qu'il faut le valoriser pour renforcer la convivialité entre les populations de religions différentes. En ce qui concerne les groupes musulmans, toutes les deux parties, ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, prétendent fonder leurs arguments sur les textes sacrés. Donc, le positionnement de ces groupes d'étudiants est inspiré par celui de certains groupes mobilisés dans la société globale.

Deuxièmement, l'association réformiste s'insurge parfois contre certaines pratiques religieuses des groupes confrériques, pratiques qu'elle juge anti-islamiques. D'une part,

l'association réformiste est contre le « khadratoul diouma », des chants religieux déclamés par les tidianes après la prière de 17 heures le vendredi. Elle avait même, en un moment donné, voulu interdire l'accès à la mosquée à ces tidianes pour les empêcher de faire leur récital. D'autre part, l'association réformiste est contre les cérémonies de prière qui sont conduites à partir d'une lecture intégrale du Coran par un groupe d'individus. Elle estime que la lecture intégrale du Coran ne doit pas se faire en quelques heures, mais doit se faire en trois jours au moins. Enfin le problème essentiel réside dans le fait que les réformistes ont des divergences très profondes avec les groupes confrériques sur l'interprétation du Coran. Par exemple, ils ne s'accordent pas sur l'usage des prières surérogatoires (nafilas). Pour les réformistes, les nafilas devraient se faire uniquement après certaines prières et le cas échéant, seules certaines sourates devraient être récitées. Sur le campus, les réformistes pensent être les gardiens du temple, les détenteurs exclusifs de l'islam orthodoxe. Sous ce prétexte, ils s'opposent ouvertement aux autres étudiants musulmans quant à la possibilité de fêter Noël, Pâques et autres fêtes du calendrier chrétien. La conséquence la plus manifeste de cette prise de position des réformistes est que, par réaction ou par défi, certains étudiants boudent la fréquentation de la mosquée du campus qui est gérée et contrôlée par les réformistes. Pour manifester leur opposition, ils préfèrent aller prier le vendredi à la grande mosquée du village de Sanar voisin du campus. Cependant, en ce qui concerne les cours d'apprentissage du Coran, de lecture, d'écriture et d'interprétation du livre saint proposés aux adhérents, l'association réformiste est plus engagée dans cette activité que les autres associations.

Troisièmement, les membres de l'association musulmane réformiste sont divisés en deux groupes, les réformistes modérés, nettement plus nombreux et les radicaux. Ces derniers se singularisent par leur comportement vestimentaire qui proscrie la tenue occidentale et par leur tendance à se raser complètement la tête. Ils ne donnent pas la main à une femme, comme certains membres de groupes mourides, et préfèrent souvent être entre adhérents. Sur le campus, ils sont facilement reconnaissables. C'est eux qui sont porteurs de toutes les interdictions décrites plus haut.

Quatrièmement, les moments de déroulement des activités religieuses sont des occasions de collaboration et de conflits entre les associations religieuses. Dans les années 1990, du fait de l'interdiction formelle de construction de tout édifice religieux au sein du campus, l'association chrétienne catholique a préféré construire sa chapelle en dehors du campus dans le village voisin de Sanar. Elle y organise toutes ses activités, ce qui la met à l'abri des conflits religieux au sein du campus. L'association des étudiants musulmans de tendance réformiste avait à l'époque refusé cette décision de l'administration. Elle a continué à se battre jusqu'à obtenir, bien plus tard, l'autorisation de construire une mosquée au sein du campus. Toutes les associations religieuses, l'association catholique y comprise, atteignent leur moment privilégié de mobilisation lors des pèlerinages organisés au profit de leurs adhérents pour le Magal, le Gamou ou Popenguine. A cette occasion, elles gèrent toute la logistique et les finances. En ces moments-là, elles bénéficient de l'appui de l'administration des œuvres universitaires. Toutes les associations, les associations musulmanes notamment, organisent périodiquement des journées culturelles au sein du campus pour assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants et pour consolider leurs liens communautaires. A

ces occasions, certaines autres associations sont cordialement invitées à participer aux activités.

Cependant, l'animation religieuse hebdomadaire du jeudi soir et parfois du samedi soir au sein du campus est un moment de nuisance sonore. Elle se fait souvent avec un microphone, ce qui fait que tout le campus est inondé par les chants religieux. Dans ces conditions, le campus perd son caractère traditionnel de lieu paisible où l'étudiant peut lire tranquillement dans sa chambre ou dans les salles d'études souvent réquisitionnées pour les besoins des chants religieux. Le jeudi soir, chaque groupe se singularise sur le campus par un récital bruyant du Coran, de khassaïdes ou de thiant. Certaines associations, notamment les mourides et les talibés Baye Niass assistent leurs camarades lors des soutenances de thèses. A cette occasion, la proclamation du jury est toujours suivie de déclamation de khassaïdes ou de poèmes de Baye Niass.

Que retenir de la cohabitation interreligieuse au sein du campus de Sanar ? La convivialité est concrète et réelle, mais le campus ne pourrait échapper au débat et à la controverse en vigueur au plan national. Quels rapports musulmans et chrétiens doivent-ils avoir ? Quelle interprétation les croyants devraient-ils avoir des textes sacrés ? Nous le savons, il n'existe pas de réponses consensuelles à ces questions de société. Les radicaux sont dans tous les camps, musulmans et chrétiens. Ils possèdent des relais dans le campus. Le caractère d'espace restreint du campus augmente les risques de conflits. Et nous l'avons montré, l'intolérance religieuse ne se manifeste pas uniquement entre musulmans et chrétiens, elle existe aussi entre les musulmans réformistes et les musulmans confrériques.

Le danger peut également être examiné sous l'angle du respect des franchises universitaires et de la liberté académique. Il est certain que les activités religieuses hebdomadaires bruyantes organisées au sein du campus universitaire posent problème. La plupart des résidents du campus ne sont pas partie prenante à ces activités qui les empêchent de poursuivre leurs activités d'études. C'est moins la religion que les nuisances sonores qui sont en cause. Cependant, il n'est pas encore observé un discours religieux remettant en cause le savoir dispensé dans les universités. Ces dernières ne sont pas encore contestées ouvertement et publiquement par un quelconque groupe religieux. Ceux-ci se contentent de socialiser leurs membres par une éducation sur l'islam et sur leur courant religieux.

Pour un étudiant, cette socialisation au sein du campus durant la formation universitaire qui peut varier de trois à huit années laisse inévitablement des traces. Elle peut avoir un impact dans la carrière professionnelle du diplômé. Essayons de voir comment elle se manifeste en situation de travail.

3. L'IMPACT DE LA SOCIALISATION RELIGIEUSE EN SITUATION DE TRAVAIL.

Partons de deux observations majeures pour évaluer l'impact de la socialisation religieuse en situation de travail.

La première concerne l'engagement religieux. Des entretiens informels avec des militants associatifs religieux montrent que le point d'entrée dans une association peut

varier du collège à l'université, en passant par le lycée. Une fois l'adhésion actée, le militant ne sort plus de l'association. Ce sont en général les jeunes et les adolescents qui sont les primoadhérents des associations religieuses. Étant adulte, salarié ou non, l'adhérent rejoint simplement la structure existante dans son quartier ou dans son entreprise, si elle correspond à sa sensibilité religieuse. La deuxième observation concerne le taux relativement élevé de l'appartenance à des associations religieuses en milieu de travail¹⁰⁴. Plusieurs études ont montré que le milieu du travail est un milieu très ouvert aux associations de toute nature. Elles peuvent être religieuses, sportives, d'origines, ethniques, etc. Ces choix pratiques et idéologiques des étudiants et des salariés se justifient par plusieurs raisons, notamment les fonctions sociales des associations religieuses. Que représente au fond, l'association religieuse pour l'adhérent, étudiant ou salarié ? Qu'en attend-il ?

Nous pouvons avancer quelques idées essentielles. Premièrement, l'association religieuse est un outil dans la politique de reproduction et de communication de la confrérie ou du courant religieux. L'association assure généralement l'organisation et l'animation des pèlerinages religieux. Ainsi, adhérer à une association religieuse c'est réaffirmer son appartenance à une confrérie ou à un courant religieux. En plus de permettre cet ancrage dans un groupe religieux, l'association contribue, par ses activités, à la préservation de l'unité et de la solidarité du groupe confrérique, tout en facilitant la connaissance de la confrérie et celle de la religion. En plus, être membre d'une association, c'est avoir, en principe, des facilités pour effectuer les pèlerinages. Faudrait-il ajouter que l'association peut en outre faciliter l'accès à la hiérarchie confrérique.

Deuxièmement, en plus d'être un outil dans la politique de reproduction de la confrérie, l'association est une pièce maîtresse dans les stratégies d'alliances impliquant la confrérie. C'est à la lumière des stratégies d'alliance qu'il faut chercher la signification des privilèges dont jouit l'association religieuse d'entreprise de la part de l'employeur, les sollicitudes du guide religieux à son égard et enfin, toutes les luttes de leadership dont elle est l'objet. Il en est ainsi du soutien matériel de l'employeur à l'association. Il serait surprenant pour un employeur de jeter cet argent par la fenêtre. Cette aide est bien transmise au guide religieux qui ne manquera pas de remercier et de prier pour le bienfaiteur. Pour ce faire, il peut toujours demander aux adhérents salariés de le soutenir. L'association constitue ainsi une courroie de transmission entre l'employeur et la hiérarchie religieuse. L'alliance entre ces deux derniers permet à la hiérarchie d'augmenter son influence sur les adhérents-talibés. Quant à l'employeur, l'alliance lui permet d'avoir un soutien précieux dans sa quête de promotion ou pour le développement de son entreprise. La confrérie peut aussi s'appuyer sur ses associations pour mieux se positionner sur l'échiquier politique et social¹⁰⁵. Dans ce cas, l'association est utilisée comme un groupe de pression ou comme une clientèle politique potentielle. Nous devons souligner que les stratégies d'alliance, même si elles sont revendiquées au nom de toute la confrérie, profitent davantage à un groupe restreint de la hiérarchie

¹⁰⁴ Voir ma publication : Alfred Inis Ndiaye, *Les relations professionnelles en Afrique de l'Ouest. Acteurs, conflits, négociations et régulations au Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 2017 ; Voir le chapitre 9, « Dynamisme associatif en période de Crise et de Réformes économiques », pp. 177-184.

¹⁰⁵ Le parti politique PUR en constitue un exemple. Il est organisé à partir des associations religieuses formées autour du « Dahiratoul moustardina wal moustartidaty »

confrérique. Cela dans la mesure où toutes les confréries religieuses sont traversées par des courants conflictuels animés par différents lignages maraboutiques.

Troisièmement, le taux d'appartenance relativement appréciable d'étudiants aux associations religieuses du campus de Sanar est la manifestation d'un besoin très fort d'appartenance à un groupe. Le même phénomène, sinon un phénomène plus prononcé, peut être observé en milieu du travail. Ces différentes remarques confirment que l'association religieuse sert d'identification sociale et de refuge aussi bien pour l'étudiant que pour le salarié. Pour ce dernier, l'association peut être un outil de protection contre les agressions nées du rapport au travail du fait qu'elle offre un cadre organisé ayant un puissant protecteur, le marabout.

De l'analyse des différentes fonctions que remplit l'association religieuse pour l'adhérent, il ressort une double représentation. Dans un sens, l'association est une « association-service »¹⁰⁶, un instrument utilitaire dans la mesure où elle assure à l'adhérent la gestion d'une partie de ses activités confrériques. Elle est aussi une association affinitaire, car étant un cadre privilégié où se nouent des relations confrériques ou sociales.

Dans sa dimension de groupe organisé et structuré, l'association est bien un interlocuteur aussi bien pour la direction du centre des œuvres que pour l'employeur. À ce titre, les responsables d'organisation attendent de ses membres un comportement exemplaire dans la vie des institutions, et c'est en ce moment qu'intervient la socialisation secondaire. Il est plus utile de s'entendre et de collaborer avec l'association que d'engager des relations conflictuelles. Ainsi, toute la politique que mènent les directions d'entreprises ou de structure envers l'association religieuse vise à en faire un instrument de paix sociale. Toute aide apportée à l'association par l'entreprise constitue un investissement pour assurer un bon déroulement du travail.

Enfin, l'association religieuse n'est pas à l'abri des tentatives de manipulation par un groupe ou par une personne pour des intérêts propres pour deux raisons. La première tient au fait que l'association est un groupement lié d'une part au puissant centre confrérique et d'autre part à l'employeur par sa présence au sein de l'entreprise. Cette position stratégique lui confère le cachet d'une association aux services multiples. La deuxième raison est à mettre en rapport avec son mode de gestion. L'association peut être monopolisée par un noyau de dirigeants qui en usent à des fins propres. Par exemple, la solidarité confrérique peut être mobilisée pour l'acquisition d'une clientèle syndicale ou politique.

Et alors, qu'en est-il des attitudes en situation de cohabitation religieuse ? Qu'en est-il de la convivialité et de la tolérance dans le monde du travail ? Nous avons montré que les associations religieuses d'étudiants et celles des salariés ont la même configuration et presque les mêmes fonctions sociales. Ce qui les différencie se trouve dans leur espace de vie et dans certaines de leurs activités. Le campus universitaire fonctionne comme un quartier populaire avec ses résidences, ses restaurants, ses espaces de jeux et de loisirs. L'entreprise est plutôt un lieu de production régi par des règles et des normes à respecter par ses membres. Contrairement au campus, aucune activité religieuse ne peut

¹⁰⁶ Denis Mehl, « Culture et action associative », *Sociologie du Travail*, n°1, vol XXIV, A982, pp. 24-42.

en principe être organisée au sein de l'entreprise. Or, nous avons déjà montré que c'est à l'occasion des activités religieuses que se manifestent au sein des groupes religieux des signes de convivialité et d'intolérance. Bien sûr, ces signes peuvent apparaître pour d'autres raisons.

Pour autant, pouvons-nous affirmer que l'entreprise neutralise toute manifestation du religieux dans les rapports de travail ? Loin de là ! Nous savons aussi que l'entreprise n'est pas un terrain d'implantation des associations réformistes – qui s'établissent de préférence dans les quartiers populaires- mais les comportements communautaristes de leurs partisans sont reproduits dans les relations de travail. Refuser de donner la main à une personne de sexe différent, préférer la fréquentation des partisans, voilà des exemples de comportements communautaristes. Cela peut-il constituer une gêne ou une entrave pour le déroulement du travail en entreprise ? Voilà une question à examiner de manière plus approfondie.

ORA ET LABORA BENEDICTIN : UTOPIE MONASTIQUE ET ÉCONOMIE

Le monachisme s'entend comme une expérience spécifique de la foi chrétienne centrée sur deux utopies : la tension vers le Royaume de Dieu exprimée dans l'*ora* et l'incarnation de cette tension dans une organisation de vie (*labora*). Prière et travail constituent de la sorte deux axes majeurs de cette forme de vie à travers lesquels il nous sera possible d'analyser et de comprendre leur rôle dans le rapport entre christianisme et développement économique en s'appuyant sur le cas du monastère de Keur Moussa. Fondé en 1963 par l'abbaye française de Solesmes, le projet n'obéissait pas seulement à une exigence institutionnelle, celle de la « plantation » des monastères en « terres de mission » en vue de perpétuer cet idéal de vie. Ce projet réclamait surtout un effort de contextualisation qui a conduit à des formes plurielles d'activités. Voulant incarner au mieux l'utopie de leur devise « *Pinguescent speciosa deserti* » (Le désert fleurira) qu'encadre le projet bénédictin *ora et labora* entendus comme culture de la paix (*Pax*), les moines de Keur Moussa se sont retrouvés parfois malgré eux aux premières lignes d'une politique du développement économique à travers des formes variées d'activités pour eux-mêmes et en faveur des populations en situation de précarité. La nécessité d'intégrer des activités citoyennes à la fondation du nouveau monastère s'est imposée comme une réponse à l'essence même de la vie monastique qui consiste à garder les yeux fixés vers le ciel en tenant ferme les pieds dans la glaise du monde. Toutefois, l'utopie monastique du Royaume absolutise les biens du ciel par rapport à ceux de la terre. Or en s'inscrivant depuis sa fondation dans des activités de développement et de bien-être social, n'y a-t-il pas eu une concurrence entre utopie du Royaume et économie aboutissant à l'instauration d'un dualisme entre le « temps de Dieu » et le « temps des hommes¹⁰⁷ » ? Devrait-on penser que le travail (économie) n'acquiert qu'un statut discuté dans la compréhension du monachisme chrétien ? Comment alors envisager le lien entre recherche de Dieu et développement économique ? Telles sont les interrogations qui structureront notre propos.

MOTS-CLES : Monachisme, *Ora Et Labora*, Utopie, Expérience Religieuse, Règle Bénédictine, Economie

I. LE MONACHISME COMME SOUCI DE SOI

Le monachisme chrétien dans une de ses variantes actuelles telle que pratiquée au monastère de Keur Moussa est apparu d'abord dans un premier élan érémitique en Égypte au troisième siècle avec saint Antoine. Né aux périphéries de l'Église, ce mouvement prend ensuite un tournant décisif avec la fondation des communautés de moines surtout avec la fin des persécutions et ce qu'on convient d'appeler la « paix de l'Église » à partir de 313. Les débuts de la forme cénobitique de la vie monastique avec Pacôme (292-346) consacrent la pérennité de ce modèle (la *Koinônia* monastique) qui sera l'expression la plus répandue du monachisme chrétien.

¹⁰⁷ L'expression est de Daniel Hervieux-Léger dans son livre intitulé *Le temps des moines. Clôture et hospitalité*, Paris, PUF 2017.

En tant que herméneutique du christianisme, le monachisme chrétien s'identifie à certaines figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'exemple des prophètes Élie et Jean-Baptiste essentiellement. Il s'identifie aussi à l'idéal d'unité des premières communautés chrétiennes. La racine grecque *monos* du terme moine est un idéal de tension vers l'Un, non pas de manière abstraite mais dans une entente concrète du célibat (*single*). Le célibat choisi est ainsi une forme de *souci de soi*, non pas à entendre comme un repli sur soi égoïste mais dans le sens d'une pratique sur soi (*epimeleia heautou*) formulé par les présocratiques et reprise par Socrate dans le *gnôthi seauton* (connais-toi toi-même). Dans un autre contexte Michel Foucault dans son herméneutique du sujet interprète le souci de soi comme une éthique parfaite du rapport à soi :

« L'*epimeleia* [est] une attitude : à l'égard de soi, à l'égard des autres, à l'égard du monde. [Elle] est aussi une certaine forme d'attention, de regard [...]. L'*epimeleia heautou* désigne aussi toujours un certain nombre d'actions, actions que l'on exerce de soi sur soi, actions par lesquelles on se prend en charge, par lesquelles on se modifie, par lesquelles on se purifie et par lesquelles on se transforme et on se transfigure¹⁰⁸ ».

Le choix monastique du célibat en vue du Royaume est donc une pratique du souci de soi qu'on ne devrait pas séparer du gouvernement des autres, tant l'un implique l'autre. Ce célibat exige une certaine compréhension de l'action comme ensemble de pratiques sur soi. On le voit dans la règle de saint Benoît dont la première expression établit la pratique de l'écoute comme le mode de subjectivation par excellence du devenir moine : « Écoute, ô mon fils, les préceptes du Maître, et incline l'oreille de ton cœur¹⁰⁹ ». L'écoute est ainsi une pratique d'attention à soi et autour de soi. Il s'ensuit que se croise dans cette disposition un double appel ; l'appel du divin vers lequel le moine est tout orienté par son activité orante, et les appels humains. La manière d'incarner ce double appel pourrait se résumer dans ce que Max Weber à propos de son étude comparative des types d'institutions identifiait sous le régime de la double éthique¹¹⁰. Il s'agit précisément de la tension vers le Royaume (charismatique), et la tension vers le monde (sécularisation). Dans le cas du monastère de Keur Moussa, cette tension est en œuvre d'abord dans ce qu'on pourrait identifier dans l'idéologie de la plantation, c'est-à-dire la reproduction à l'identique en Afrique d'un modèle du monachisme français conçu par les restaurateurs de la vie monastique dans la première moitié du 19^{ème} siècle. Il aura alors fallu neutraliser son accent féodal et élitiste qui s'accoutumait mal au contexte africain. La tension vers le Royaume elle-même méritait d'être revisitée puisque l'expression de la prière réside dans sa pluralité d'expression. C'est ainsi qu'un style de vie moins ostentatoire devait être adopté qui accompagnait des activités économiques prioritairement orientées vers la promotion de l'homme et non directement vers la recherche du profit.

¹⁰⁸ M. FOUCAULT, *L'Herméneutique du sujet. Cours au Collège de France. 1981-1982*, Paris Seuil/Gallimard 2011, p. 12-13.

¹⁰⁹ RB, Prologue, 1.

¹¹⁰ M. WEBER, *Économie et société*, t 1, Paris, Plon 1971, p. 554, cité par D. Hervieu-Léger, op. cit., p. 15.

La tension vers le Royaume comme pratique exemplaire du souci de soi se résorbe et s'unifie pourrait-on dire chez le moine dans la vie de travail. À ce propos, saint Benoît déclare : « C'est alors qu'ils sont véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, comme nos pères et les apôtres¹¹¹ ». Benoît veut signifier que le devenir moine s'accomplit dans une réponse concrète au double appel divin et humain. L'action devient ainsi le marqueur de l'être moine. Ce dernier est un actif au double sens du terme, aussi bien en tant qu'orant et en tant qu'amateur du travail manuel. En admettant dès lors que la contemplation (la prière) est une action on résout, d'une certaine façon le dualisme entre vie contemplative et vie active.

I. LE PROPHÉTISME A L'ÉPREUVE DE L'ÉCONOMIE : « LE DESERT FLEURIRA »

Le monachisme bénédictin se manifeste dans une compréhension globale de l'action investie aussi bien dans le travail manuel proprement dit que dans la prière (*l'opus Dei*). Ce sont deux fondements qui rythment le quotidien du moine et exigent d'être harmonisés et équilibrés. La locution proverbiale de Benoît de Nursie – au chapitre de sa règle traitant du travail manuel quotidien – sur l'oisiveté comme ennemie de l'âme¹¹² laisse supposer que l'oisiveté est une forme d'automutilation, une falsification du souci de soi dont nous faisons allusion. Ce que la tradition spirituelle a justement appelé l'acédie, c'est-à-dire un certain dégoût qui survient dans la vie monastique après plus ou moins tant d'années, peut apparaître comme corollaire à l'oisiveté. L'acédie est elle aussi une maladie de l'âme, une crise (*Krisis*¹¹³ comme choix) d'identification dans laquelle le bien du travail (et le fruit qu'il produit) est perçu comme une perte de temps.

La portée messianique du désert verdoyant illustrée dans la devise du monastère de Keur Moussa et l'utopie qui la sous-tend rejoignent l'utopie du travail productif contenue dans les propos de Benoît : « *C'est alors qu'ils sont véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, comme nos pères et les apôtres* ». Nulle part ailleurs dans sa règle saint Benoît ne traite d'une pratique articulée explicitement au devenir moine comme il le fait ici au sujet du travail manuel. Il ne le dit même pas explicitement de la participation du moine à l'office divin, car cela s'entend, puisque rien ne doit être préféré à cet office. Cette insistance sur le travail manuel se justifie nous semble-t-il de la préservation du moine de la dépendance économique et matérielle néfaste à la réalisation de l'unité intérieure envisagée dans le terme *monos* (moine). L'adverbe « *comme* » introduit un idéal de l'action et insère le moine dans trois régimes du temps. Le « temps du Royaume¹¹⁴ » entendu comme le temps de Dieu s'incarne dans le « temps du monde » symbolisé par l'entrée des formes du travail sécularisé dans la vie du monastère. Par conséquent, on peut affirmer dans l'optique de saint Benoît que le temps des « pères » est la tentative pour chaque monastère de reconduire selon son mode propre l'idéal premier, le désir d'unification et de paix à travers le travail manuel, à l'exemple des premières communautés chrétiennes qui travaillaient à leur unification en vivant du travail de leurs mains. Le temps des apôtres constitue donc le temps de

¹¹¹ RB 48, 8.

¹¹² Règle de saint Benoît (RB) 48, 1 trad. Dom Guéranger, in Règles des moines. Pacôme, Augustin, Benoît, François d'Assise, Le Carmel, Paris, Seuil 1982.

¹¹³ La crise comme travail de vérité sur soi écrit HANNA ARENDT, « fait tomber les masques et efface les préjugés », in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard 1972, p. 224.

¹¹⁴ Cf. D. HERVIEU-LEGER, *Le temps des moines. Clôture et hospitalité*, Paris, PUF 2017, p. 16.

l'Église, mais aussi le temps des moines, celui de leur insertion dans la société et la transformation de celle-ci par leur travail.

Il convient de voir dans le prophétisme de la vie monastique un mode propre d'habiter la terre. Ce mode intègre un certain refus de la « rétribution » à deux niveaux : le premier est celui du don de soi à travers la pratique des bonnes œuvres. On peut citer ici l'engagement des moines de Keur Moussa dans des projets variés d'aide aux populations des alentours. Le second niveau est le fait de ne pas considérer le travail religieux des moines comme un travail rémunéré mais simplement comme un don gratuit. Autrement dit, il est question d'un « refus prophétique de vivre de l'autel¹¹⁵ ». En se donnant pour devise « *Le désert fleurira* (Isaïe 35) » – devise que les moines n'ont bien sûr comprise progressivement – se dessinait déjà le caractère d'une économie d'un autre genre, une monachisation de l'économie. Ce processus a été enclenché à Keur Moussa comme il se fait dans tous les monastères avec bien entendu la variété des contextes.

III. KEUR MOUSSA ET « ECONOMIE CHARISMATIQUE »

Le double sens de la devise de Keur Moussa ne renvoyait pas au premier degré à la réalité du terrain d'installation mais bien plutôt au « désert » comme symbole le plus authentique de la vie monastique. On peut dire que les moines avaient alors senti la nécessité d'incarner la figure d'un messianisme politique tant le lieu où ils s'implantaient, s'il n'était certes pas un désert géographique, était du moins un désert anthropologique, étant donné la pauvreté du terrain, y compris la vie précaire vécue dans les villages environnants. De la sorte, faire fleurir le désert était une utopie qu'il fallait incarner à travers la prière et le travail.

Le monastère de Keur Moussa s'est de la sorte rendu visible dans le paysage sénégalais et africain à travers ses activités culturelles, sanitaires, médicales, le développement de l'artisanat dont la fabrication des Koras et la promotion de l'agriculture. Tous ces secteurs d'activités, quand bien même elles se matérialisent sous forme de dons divers aux populations vivant dans un rayon de 30 km du monastère avaient un coût économique. Du reste, cela n'est pas étonnant que les moines aient été perçus comme des personnes économiquement puissantes et détentrices d'un savoir-faire pratique. Paradoxalement, en se définissant presque exclusivement comme des chercheurs de Dieu, les moines, d'après l'analyse d'Isabelle Jonveaux ont tendance dans leur imaginaire de nier l'économie : « l'économie est contraire à l'utopie monastique, [et] la façon la plus simple *a priori* de conserver l'intégrité de cette dernière réside dans sa négation pure et simple¹¹⁶ ». Pourtant, c'est la perception de cette utopie du Royaume qui renvoie chaque fois les moines vers le monde comme matière à transformer. De là vient qu'il n'est pas étonnant qu'un monastère s'identifie culturellement à partir du vaste réseau de ses relations et de ses activités propres. C'est ainsi que certains seront reconnus à travers leur bière, d'autres à travers leurs fromages et Keur Moussa à travers la Kora.

Dans un document d'archive intitulé « *Rapport sur quinze années d'activités du centre culturel des pères bénédictins de Keur Moussa. 1963-1978* », on peut évaluer la vie de ce

¹¹⁵ J. SEGUY, « Instituts religieux et économie charismatique », in *Social Compass*, 39 (1), 1992, p. 36, cité par I. JONVEAUX, *Monastère*, p. 228.

¹¹⁶ I. JONVEAUX, *Le monastère au travail. Le royaume au défi de l'économie*, Paris, Bayard 2011, p. 165.

monastère à travers quatre domaines d'activités ; les activités culturelles proprement dites, les activités sanitaires et médicales, le développement de l'artisanat, la promotion du secteur agricole. D'emblée, la devise *Pinguescent speciosa deserti (Le désert fleurira)*, qui oriente ces différentes activités se donne-t-elle à déchiffrer comme le récit anticipé de la « réussite » de ces projets ou comme la vision d'un nouveau rapport au monde par une redéfinition de l'économie ?

La présentation du rapport d'activités que nous venons d'évoquer nous aidera à répondre à cette interrogation. Ce rapport établit de prime abord une hiérarchisation du travail monastique allant du secteur de la transmission des savoirs (activités scolaires) à celui de la transmission des techniques (artisanat et promotion agricole), en passant par les activités sanitaires et médicales.

a) Les activités éducatives

Une petite école rurale fut ouverte par les moines en 1964 d'abord sous une case puis dans une classe "en dur" réunissait deux sections (C.I et C.P). Une seconde classe fut bâtie l'année d'après pour répondre à l'accroissement du nombre des élèves. L'école atteindra sa pleine capacité en termes de salles de classes et en termes de cycle complet en 1970 avec la présentation au CEP des 10 premiers élèves, tous reçus. Le nombre d'élèves inscrits était de 130 au moment de la rédaction du rapport en 1978, ce qui était peu pour un secteur aussi vaste, note le rapport. Mention est faite qu'il manquait de places pour accueillir davantage d'enfants. Il fallut aussi persuader certaines familles encore réfractaires à la forme d'instruction scolaire¹¹⁷. Des cours d'enseignement ménager et de puériculture furent dispensés aux filles durant la même période par des bénévoles. Un pensionnat fut créé pour accueillir les enfants qui ne pouvaient rentrer chaque jour dans leur famille. Des programmes d'alphabétisation assurés par des coopérants français et des moines ont été proposés aux jeunes adultes.

b) Les activités sanitaires et médicales

Le même rapport mentionne des aides aux populations sinistrées par la sécheresse et les récoltes insuffisantes, la sollicitation du centre Pasteur pour des recherches sur des dermatoses répandues au Sénégal. Un centre de santé fut créé et confié aux religieuses pour la récupération des enfants dénutris avec leurs mères, pour la formation des jeunes villageois comme infirmiers locaux, de même que pour la formation des matrones pour les maternités rurales. L'effort d'équiper les villages de latrines familiales fut un élément important de l'action préventive. La formation de trois femmes par village a été entreprise dès 1977 pour prendre en charge l'action sanitaire de leur village respectif.

c) Les activités artisanales

Une formation d'artisans spécialisés a été entreprise à Dakar et au monastère. Un centre d'artisanat a été construit au village de Keur Moussa où les ateliers furent pris en charge par les artisans du village en vue de travailler le bois, le fer, de s'initier aux travaux de peinture et d'électricité. Parmi les activités artistiques, l'atelier de Kora occupa une place

¹¹⁷ « Rapport sur quinze années d'activités du Centre Culturel des Pères Bénédictins de Keur Moussa. 1963-2978 », p. 2.

de choix. La Kora est l'instrument qui répand le plus l'image du monastère à travers le monde. À la date de rédaction du rapport, 200 instruments avaient déjà été réalisés. Dans un autre rapport d'activités paru en 1990, 700 exemplaires de cet instrument sont comptabilisés. Une étude poussée de cet instrument permis la création d'une Kora de concert. Les anneaux de cuir qui servaient à nouer les cordes avaient été remplacés par des clés en bois qui facilitèrent l'usage de l'instrument et sa précision d'exécution ainsi que la qualité musicale. Le monastère organisa des sessions de koraïstes en 1978. Pour favoriser l'expansion de la Kora hors du Sénégal, des méthodes ont été publiées dès 1977 ; elles proposèrent une notation musicale adaptée ainsi que des exercices gradués. A l'heure actuelle 2130 koras ont été fabriquées et sont répandues dans les cinq continents, surtout l'Afrique et l'Europe. Des clés demi-ton ont été ajoutées aux 21 clefs traditionnelles. Un support a été inventé permettant à un même joueur d'utiliser 2 ou même 3 koras à la fois.

d) Les activités agricoles

Les activités artisanales et le secteur agricole constituent le poumon des activités du monastère. Dans les débuts de la fondation, des fermes pilotes furent créées pour l'expérimentation des cultures traditionnelles pratiquées par les agriculteurs (mil, arachide, manioc). Puis on expérimenta le maraichage et le verger (ananas et bananes). Certaines cultures non rentables furent abandonnées et au moment de la rédaction du rapport étaient déjà exploités 5 ha d'arbres fruitiers (Pamplemousse, avocat, bananes, mangues), 8 ha de cultures fourragères et 2 ha de cultures maraichères. Les productions d'haricot vert et de salade furent exportées en Côte d'Ivoire. Pour la promotion agricole, un centre d'agriculture et d'élevage vit le jour en 1971 qui formait en trois années des jeunes élèves aux techniques agricoles et d'élevage (greffe des arbres fruitiers, réalisation de petits projets d'élevage de ruminants, aviculture, maraichage). Les expérimentations se firent dans le verger du monastère mais aussi dans une ferme-pilote irriguée par le monastère. Une fois la formation terminée, les élèves étaient incités à créer des vergers et à répandre les techniques apprises dans leur village respectif. Une décennie plus tard, trois promotions d'élèves se succédèrent, 9 puits avaient été creusés dont un équipé d'une éolienne, 10 vergers, 10 maraichers et 16 petits élevages avaient ainsi été créés. L'impact sur les populations, poursuit le rapport, fut notoire. Plusieurs familles avaient initiées différents projets. Ceux dont les exploitations étaient voisines du monastère bénéficièrent de l'eau du forage ainsi que de l'expertise des moines. Des femmes se disposèrent aussi à entreprendre les cultures du maraichage. Un abreuvoir avait été construit pour les troupeaux des environs. Quelques chèvres alpines furent importées de France, afin d'améliorer les races locales, et la première Fromagerie de fromage affiné, au Sénégal, fut créée en 1976.

VI. LA « DISTORSION » ENTRE ORA ET LABORA

Plus de cinquante années après la fondation du monastère, certains secteurs d'activités ce sont affinés (Kora, verger, fromagerie), tandis que d'autres se sont transformés en raison du changement de contexte. Toutes ces activités ont permis au monastère d'être reconnu et de s'insérer pour ainsi dire dans le « temps des hommes ». Comme le soulignait le théologien Jean Marc Ela dans un autre contexte : « Il est difficile de

construire un discours sur Dieu sans se préoccuper de voir où les africains posent les pieds ou ce qu'ils ont dans la tête et leur ventre¹¹⁸ ». Bien que le monachisme bénédictin condense dans l'utopie du Royaume le sens de sa raison d'être, elle ne fait pourrait-on dire de son ignorance de l'économie qu'un prétexte. Par exemple il ne faut pas s'étonner que l'on lise dans la charte de formation (*Ratio Institutionis*) de la congrégation de Solesmes à laquelle est affiliée le monastère de Keur Moussa ce qui suit : « La congrégation de Solesmes fait partie des instituts intégralement ordonnés à la contemplation¹¹⁹ ». Il s'agit en effet d'une classification juridique des types de vie religieuse (contemplative et active) qui ne laisse percevoir que maladroitement la manière dont elles sont mises en œuvre. L'utopie du Royaume (la contemplation) se structure dans une activité économique qui ne passe guère au premier plan et s'inscrit parfois à l'opposé de cette fameuse déclaration de saint Benoît déjà citée : « C'est alors, dit-il qu'ils sont véritablement moines, s'ils vivent du travail de leurs mains ». Il s'ensuit que la vie des monastères se déploie de la sorte toujours dans une perpétuelle quête de sens et d'équilibre symbolisée par la conjonction « et » des termes (*Ora et labora*).

Pour autant, la « distorsion¹²⁰ » entre utopie du Royaume et économie demeure comme on l'entrevoit dans cette mention de la *Ratio Institutionis* : « Le caractère donné à la formation sera nettement contemplatif et cénobitique ». De fait, aucune allusion explicite au travail et aux pratiques économiques ne transparaît dans cette déclaration. On peut néanmoins supposer que la condition de possibilité de la contemplation est précisément l'organisation économique sous-tendue par le minimum de vie en commun. Dans un autre rapport d'activité rédigé en 1990¹²¹ faisant le bilan de 27 années de la fondation du monastère de Keur Moussa, on note un changement de ton dans l'intitulé du rapport qui traduirait un effort d'intégrer les activités économiques dans l'utopie comme si elles étaient extérieures à elle. Cela se justifierait dans le glissement de sens matérialisé dans les formules ci-après : « *Rapport du Centre culturel des Pères bénédictins (1963)* » et « *Rapport d'activités du monastère de Keur Moussa (1990)* ». On lit ceci justement dans ce rapport de 1990 : « Les moines sont persuadés que [...] ce sont les valeurs spirituelles qui transforment la personne au plus profond d'elle-même et la poussent à se faire la promotrice d'une plus grande justice sociale [...]»¹²² ». Les contextes n'étant plus les mêmes qu'au début de la fondation, et étant donné la grande dépense en énergie dans les activités en faveur des populations, c'est comme si les moines voulaient recadrer à partir de l'utopie du Royaume l'axe de leurs pratiques économiques trois décennies plus tard. En réalité, l'orientation vers l'utopie du Royaume n'a jamais été niée ; elle était tout simplement passée dans le monde de la vie, c'est-à-dire celui de l'expérience au point de ne plus être perçue. Comprise de la sorte, elle était par conséquent une expérience authentique.

D'après Isabelle Jonveaux, c'est la perception du « sens religieux » de l'économie dont le modèle le plus parfait est la célébration de la messe qui permet d'intégrer l'économie dans l'utopie du Royaume. En effet les honoraires de la messe ne sont guère plus perçus comme un salaire mais seulement comme don. Pour elle, la dichotomie (distorsion)

¹¹⁸ J. M. ELA, *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala 2003, p. 14.

¹¹⁹ Canon 674 du Code de Droit Canonique sur la spécificité des instituts de vie consacrée dans l'Église.

¹²⁰ I. JONVEAUX, *Monastère*, p.223.

¹²¹ « Rapport d'activités du monastère de Keur Moussa. 1962-1990 ».

¹²² « Rapport d'activités du monastère de Keur Moussa. 1962-1990 », p. 1.

entre utopie et économie se résout dans l'effort à donner un sens religieux à l'économie¹²³ :

« Pour mieux intégrer les activités économiques à l'utopie, les moines tendent aussi de leur donner un sens extra-mondain, qui concourra à la diffusion utopique. Le travail [apparaît] alors comme un acte religieux en soi. Mais la recomposition religieuse de leur activité économique ne provient pas uniquement d'éléments tirés de la sphère monastique, elle s'inspire aussi des préoccupations modernes de la société, permettant aux moines d'acquérir une nouvelle plausibilité à son égard. Si la modernité pose plus d'exigences aux moines, elle leur donne aussi les moyens d'y répondre en leur offrant de nouveaux espaces d'action¹²⁴ ».

Les activités éducatives, sanitaires et médicales pratiquées à Keur Moussa étaient ainsi ces nouveaux espaces sans lesquels la tension vers le Royaume prendrait un coup faute d'être repensée et reconfigurée. On perçoit dès lors nettement qu'un réinvestissement toujours nié de l'économie dans l'utopie du Royaume, non seulement requalifie la formule bénédictine *ora et labora* mais donne aussi à comprendre l'être moine comme sujet éthique d'une économie charismatique d'après les termes de Jean Séguy. La mise à distance de l'économie au profit de l'utopie du Royaume comme une excroissance de celle-ci risque de dévaluer même le travail de production. L'intuition de Teilhard de Chardin était sans doute féconde lorsqu'il affirmait que tout ce qui s'élève se touche. Les sommets des valeurs matérielles et spirituelles convergent de la sorte vers un point d'unification. Le monachisme bénédictin devrait nécessairement dépasser la différenciation prière/travail pour mieux rendre à la dimension elle aussi utopique du travail productif la place qu'elle mérite comme instrument de sécularisation du monachisme. Par sa tentative de répondre par des œuvres de production économique aux sollicitations et aux attentes des populations des alentours, le monachisme chrétien vécu à Keur Moussa a suivi son processus de sécularisation nécessaire à son maintien et à sa survie. De la sorte, le processus séculaire de monachisation du travail non seulement atténue la tension entre éternité et précarité mais donne lieu aussi à une économie soucieuse de la vie et non de la croissance. Saint Paul affirme dans un contexte polémique que celui qui ne travaille pas ne mange pas non plus (2Th 3, 10). Cela signifie d'une part que le travail est production de la nourriture nécessaire à la conservation de la vie dans la durée. D'autre part, on peut établir une caractérisation de la séquence travail et nourriture comme le caractère périssable des produits du travail opposé au caractère durable des produits de l'œuvre¹²⁵. Il s'ensuit dès lors qu'à travers l'ouvrage, le travail est révélation (« *disclosure*¹²⁶ ») dans le sens de Hannah Arendt, c'est-à-dire qu'il rend le monde commun (décloisonnement) en éliminant les murs de séparation.

¹²³ I. JONVEAUX, *Monastère*, p. 223.

¹²⁴ I. JONVEAUX, *Monastère*, p. 224-225.

¹²⁵ Voir Jn 6, 27 : « Ne travaillez non pas pour la nourriture qui se perd mais pour celle qui demeure en vie éternelle ».

¹²⁶ P. RICÉUR, « Préface » de *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-lévy 1961, p. 23.

Dr. Djim DRAME

**THEME DE COMMUNICATION : RELIGION ET DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE : CONTRIBUTION DES MARABOUTS FONDATEURS DE
DAARA TRADITIONNELS AU SENEGAL.**

Au moment où le monde traverse une situation économique quelque fois délicate à cause de plusieurs facteurs : instabilité, absence de sécurité, sécheresse, il nous semble pertinent de réfléchir sur ce thème. En tant que produit de l'école coranique, sortant du Daara de Serigne Ahmadou Sakhir Lo de Coki, participer à cette rencontre est, pour moi, un devoir. J'en remercie les organisateurs et le Comité scientifique.

Lorsqu'on parle de *daara* traditionnels au Sénégal, on a tendance à croire que le rôle de ces foyers se limite seulement à l'enseignement et à l'éducation et que l'aspect économique laisse les Serignes daara indifférents.

L'objet de ce travail est de tenter d'étudier le rôle et la contribution, dans le domaine économique, des figures islamiques sénégalaises soufis, fondatrices des centres d'enseignement traditionnels au Sénégal depuis pratiquement mille ans. L'étude invite à réfléchir, donc, sur un aspect souvent négligé, voire oublié. Il est question, ici, d'essayer de mettre en exergue l'apport de ces éducateurs dans ce domaine combien important, d'examiner, à travers des recherches et des enquêtes, la centralité de la notion d'économie et son application de manière pratique chez les *Serignes daaras* du Sénégal.

Plusieurs études comme celles d'Amar Samb, Ravane Mbaye, Khadim Mbacké, Thierno Ka, Mamadou Ndiaye, Babacar Samb, Cheikhou Sagna, Maguêye Ndiaye, entre autres, abordent généralement la problématique de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal. Cependant, il n'existe pas, à notre connaissance, d'études consacrées au volet *daara* et développement économique, d'où l'importance de ce thème.

Notre question principale est la participation des *daara* traditionnels au développement économique du Sénégal. Ces centres d'enseignement et d'éducation peuvent-ils être considérés comme étant des pôles de développement économique du pays ?

Pour réaliser ce travail, nous avons revisité, pour le cadre théorique, les travaux scientifiques consacrés aux centres d'enseignement traditionnel, mené des enquêtes auprès des acteurs : les *Serignes daaras* et les sortants des *daara*. En un mot, les sources écrites et orales sont d'une importance capitale.

La missions des figures islamiques sénégalaises soufies, du Fouta Toro jusqu'en Gambie, en passant par le Diolof, le Ndiambour, le Cayor, le Boundou, le Fouladou et le Saloum se résume à enseigner, éduquer, former, socialiser et conscientiser. Nous verrons l'impact combien positif de cette orientation sur les sortants de ces centres. Les guides religieux préparent le talibé à la vie temporelle et spirituelle.

Le Coran nous donne une importante leçon d'économie et d'épargne. Le roi dit : « *En vérité, je voyais (rêve) sept vaches grasses mangées par sept maigres, et sept épis verts et autant d'autres, secs. Ô conseil de notables, donnez-moi une explication si vous avez interpréter le rêve* ». Ils dirent : « *C'est un amas de rêves ! Et nous ne savons pas interpréter les rêves* ». Le roi envoie un émissaire chez Joseph qui lui dit « *ô toi, Joseph, le véridique ! Eclaire-nous au sujet de sept vaches grasses que mangent sept très maigres, et sept épis verts et autant d'autres, secs, afin que je retourne aux gens et qu'ils sachent (l'interprétation exacte du rêve)* ». Alors (Joseph dit) : « *Vous sèmerez pendant sept années consécutives. Tout ce que vous aurez moissonné, laissez-le en épi, sauf le peu que vous consommez. Viendront ensuite sept années de disette qui consommeront tout ce que vous aurez amassé pour elles sauf que vous aurez réservé (comme commerce)* ». (Sourate Yousouf verset 45-48).

Le Coran nous livre une bonne leçon de non gaspillage. Les serignes daara appliquent à la lettre cet enseignement et inculquent le respect des notions et instruments économiques à leur disciples talibés pouvant contribuer au développement d'un pays tels que.

La Zakat un des cinq piliers de l'Islam est un acte de solidarité, le sens terminologique du mot est la notion de s'acquitter de ce qu'on appelle l'aumône légale. Cette notion est instituée par le Coran (surate Tawba, verset 104), elle est souvent citée dans le cadre des œuvres charitables (surate Marie, verset 30). Vu son importance, le terme est cité environ 50 fois dans le Coran. (Kébé et Al Ibid p.16). La Zakat est un moyen de redistributions des ressources et d'empêcher qu'elles ne circulent pas seulement entre les mains des riches *كي لا يكون دولة بين الأغنياء* (surate hachri, verset 7). Outil de gouvernance économique et de gestion vertueuse des biens, la zakat est un facteur de sécurité et de justice sociale qui sont des piliers de la stabilité dans les sociétés.

2-Le Waqf, ou le habous, (legs pieux), est une donation faite par quelqu'un à Allah pour une œuvre d'utilité publique. L'Islam est un système de régulation sociale, il propose un système économique et social intégré à la vie spirituelle. Le waqf relevant de la volonté de l'homme contribue à maintenir l'équilibre social et à réduire le fossé entre les riches et les diminués. C'est une fondation pieuse, une institution islamique ayant pour but de porter assistance volontairement et de manière pérenne au nécessiteux la sadaqa (aumône volontaire).

Le Coran dit : « *Quiconque fait un bon prêt, Allah le lui multiplie et il aura une généreuse récompense* » (Surate 57 verset 11).

La finance islamique qui est un mécanisme de stabilisation et de réduction des disparités économiques en Islam, donc, une alternative crédible par rapport à la crise qui affecte le système économique et financier des pays occidentaux. La zakat et le waqf sont deux institutions ayant une incidence économique et sociale, ainsi l'éthique économique de l'Islam, peut avoir un impact positif dans nos sociétés (Ab A Kébé et Al, 20113, p 14).

3- Les marabouts ont créé des foyers religieux dont la mission est d'enseigner, de former et de cultiver la terre. On peut citer entre autres : Boki Diawé, Thilongen, Gjidjilone, Aniam-Siwal, Pire, Coki, Niomré, Aïnouman Dia, Boudy, Nguick Fall, Keur Mâ Anta Diop, Thiallène, Keur Madialé, Ndoj Sey, Mbacké Cayor Longhor, Touba, Diamal, Darou Salam Nioro, Kouloumbûdou, Ndrané-Dimb, Dimachqa, Wanar. Les Serignes daara allaient dans les forêts afin de fonder des centres, cultiver la terre pour pouvoir se prendre en

charge. Certains foyers deviennent, avec le temps, des pôles économiques. La ville de Touba créée en 1887, « bâtie dans la vaste plaine du Baol, aux confins de cette région et du désert du Ferlo, (Samb 1969) avec son Magal « manifestation de la vitalité du mouridisme » (Samb, 1969, p. 752), en est un exemple concret.

4-La Création d'entreprise : Certains sortants de ces foyers sont devenus des opérateurs économiques des Chef d'entreprise des industriels des entrepreneurs. On peut citer pour illustrer : Serigne Mboup CCBM qui l'une de ses entreprises à Kaolack paye, mensuellement, 135 millions de FCFA, Abdoulaye Dia Senico, Bocar Samba Dièye, dans le domaine de l'importation de riz. Il a démarré avec un capital de 25000 F), Oumou informatique, C3S : Compagnie Sarigne Seck du Sénégal, La société Diprom : Touba Gaz, créée par Cheikh Sèye, l'entreprise DSL : Diallo, Sarr et Loum

Fallou Mbacké grand agriculteur de riz, l'entreprises Lob Mam Diarra, créé par Alioune Lô, : Sénégal-Tour : Mbaye Sarr, Ndiaga- Ndiaye, (dans le domaine de transport), : Ibrahima Badiane (éleveur, Saloum Soow) El hadji Dame Mansour (industriel), El hadji Abdoul Aziz Sylla (l'entreprise SCIS qui importe les savons Coroco, Fanico, l'huile Ninal et Fritol, Sylla, importateur n°1 de pièces détachés au Sénégal,

Ceux qui sont dans le marché des véhicules appelés les « venants ».

Import-export : Ahmadou Lô dit Yabal « Lô et frères » grand importateur de riz, et dans le domaine d'électroménager, Ndiogou Fall, Elhadji Hakim Dramé, Alioune Diaw. Selon Bamba Dramé, professeur d'arabe au Lycée Kennedy, opérateur économique et voyageur « ceux qui signent de la droite vers la gauche sont innombrable » (Dakar le 23.05-2019)

L'exemple de l'Unacois : la majorité des commerçants et industriels membres de l'Unacois (Union nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal) sont des produits des daara traditionnels, (Bamba Dramé entretien 2019).

Au port autonome de Dakar. On trouve des sortants des daara avec leurs entreprises : Compagnie sénégalaise de transit (Cosétrans), créée par Ass Ndaw.

Investir au profit des populations : El-Hadji Makhary Gueye de Thiès a investi cinq cent millions de F, entre 1973 et 1975, pour construire le daara de Koki, Abdoul Aziz Sylla a sorti 1,5 milliard, ces dernières années afin de moderniser ce daara en termes de bâtiment, un grand nombre d'ouvriers y trouvent leur comptes.

-Création de petites et moyennes entreprises qui emploient des centaines de personnes. Mes enquêtes dans différents endroits de Dakar l'ont confirmé.

- Dans la presse : le cas de Walfadjri avec Sidi Lamine Niasse un produit de l'école coranique, le groupe emploie près de 200 personnes : stations régionales, WalfTv, Walf Net, Wal Radio, Walf quotidien,

L'institut Serigne Ahmadou Saphir Lô de Boune à Dakar avec ses 1500 talibés le daara emploie 130 personnes payées mensuellement.

- Les produits du daara comme Elhadji Moustapha Cissé, qui, évoluant dans la diplomatie, ont apporté leur contribution au Sénégal, dans le domaine économique. Dans son livre intitulé : *Du daara à la diplomatie : Mémoires* », édité à titre posthume, en 2018, il affirme qu'il était à la base des accords économiques, à cout des centaines de millions de dollars, entre le Sénégal et plusieurs pays arabes notamment le Koweït, l'Iraq et l'Arabie Saoudite. Ceci grâce à leur éducation de base.

Car, pas de développement sans une bonne éducation *tarbiyya*, et bonne formation, piliers fondamentaux, sans lesquels aucun développement durable ne peut être

envisagé. Les religieux savent pertinemment, qu'avec le gaspillage, rien ne peut se réaliser économiquement, raison pour laquelle, la lutte contre toutes formes de gaspillage occupe une place importante dans leur formation. Ainsi, ceux qu'ils forment restent généralement, modestes et réalistes. Il est rare de voir un talibé qui essaye de vivre au-dessus de ses moyens.

L'éthique de travail, le terme travail est cité 77 fois dans le Coran afin d'exhorter tout le monde à ne pas rester inactif. Il est avéré que le travail est un élément qui assure une stabilité sociale, facteur de développement économique.

Au Sénégal, les activités des produits des daara reposent essentiellement sur : l'enseignement, l'agriculture, l'élevage et le commerce qui sont des facteurs clés, et gage de tout développement notamment économique. De nos jours le secteur informel est animé par des commerçants de haute facture et des petits commerçants souvent appelés *Baana- baana* ou ambulants.

Dans ce milieu économique, les sortants des daara traditionnels, formés par les marabouts, « occupent le devant de la scène avec une philosophie du travail sans faille ». Niane, 2015, p 15. Il est indéniable que la contribution de ces anciens talibés, produits des foyers religieux, au développement économique du Sénégal est non négligeable. Elle est observable partout. Tout cela est dû à la pédagogie d'éducation des marabouts enseignants et formateurs sénégalais.

Une enquête faite les 8 et 9 mai 2019, au Marché Sandaga, révèle que sur 30 magasins, les 29 sont ouverts par des sortants de daara traditionnel, et chacun emploie au moins deux personnes. Selon El hadji Cissé, opérateur économique, « les plus grands commençants, plus de 80°/°, des marchés de Sandaga, des HLM, de Tilène, de Kaolack, de Louga, de Saint Louis, de Diourbel, etc., sont des sortants des daara ». Cette information est vérifiable et vérifiée.

Cet échantillon montre que les sortants des daara sont au cœur de l'économie sénégalaise, leur rôle y est déterminant.

-Les daaras constituent une alternative pour assurer la paix et la stabilité sociale garant de développement économique. Après la mort de Mba Diakhou Ba le 18 juillet 1867, il y a eu des mésententes et des tendances au sein de sa grande famille (ses enfants, ses disciples et ses collaborateurs) mais, particulièrement entre Saér Maty et Birane Cissé. La guerre s'installa, des mosquées et des villages furent incendiés. Redoutant le pire, Thierno Houly Tambédou du Saloum tenta une réconciliation. Il écrit une lettre qu'il adressa à des personnalités religieuses : Muhamed Bousso, oncle d'Amadou Bamba, Makhtar Sy oncle d'El Hadji Malick Sy Mahmûd Fall, fils d'Amet Fall, Ahmad fils d'Aïcha Mbacké. La lettre eut un effet positif. Généralement, les Serignes-daaaras sont des régulateurs sociaux.

-Sous un autre angle le Daara est une alternative pour garantir un développement économique, il est très rare de voir un produit de ces foyers islamiques devenir fumeur. La cigarette tue les médecins le confirment. Moustapha Sourang alors Ministre de l'Éducation affirma qu'il y avait entre 800 000 mille et un million de talibés dans les daara donc autant de non-fumeurs. Si un fumeur dépense 500 f par jour, ce qu'un fumeur m'a confirmé, 500 x800 000, c'est quatre cent millions de F, par jour, 12 milliards par mois et, 144 milliards par an. Donc 800 000 sortants non-fumeur contribuent à économiser 144 milliards de F, par an sans compter le nombre de vie humaine épargnée annuellement et les frais médicaux.

Selon Malick Ndiaye, les Modou-Modou qui envoient, chaque année, des milliards au Sénégal sont, la plupart, des sortants des daara. Ces Modou-Modou sont des acteurs sur la scène sociale

Selon Souleymane Bachir Diagne « *le Modou que présente Malick Ndiaye qui semble exprimer le mieux dans la démarche qui mène de son terroir et son daara aux centres économiques urbains et sur les places commerciales du monde entier, l'assurance et la confiance du talibé, de celui qui sait tirer parti de ses appartenances (confrériques, claniques) pour démultiplier les effets de l'esprit d'initiative individuelle* » (l'éthique cedido et la société d'accapement, les Modou Modou, 1998, p.2). M. Ndiaye le Modou est un phénomène social économique culturel et religieux « Le Modou s'adapte parfaitement à l'espace de la globalisation ».

-**Au Sénégal**, les daaras forment leurs apprenants tels qu'ils ne peuvent pas devenir des agresseurs, ou des terroristes. Les produits des daaras sortants des universités du monde arabe, s'ils parviennent à obtenir un financement, ce qui rare, ont pour principaux objectifs de construire une école coranique ou franco-arabe, une mosquée, une maison, et prendre une 2^e, une 3^e ou une 4^e épouse. Sous ce rapport, il n'a y aucune menace.

-Le Daara est un système éducatif complet qui prend en charge la formation à tous les niveaux de l'initiation à la spécialisation. Il forme des juristes, des linguistes, des poètes, des philosophes, des futures scientifiques, des opérateurs économiques etc. Amar Samb disait « Dans **les daara** tout est positif ». On peut rétorquer : et la mendicité des talibés. Je dirai que c'est le Serigne daara qui fait mendier ses talibés tout au long de la journée pour ses propres intérêts celui-ci est reprochable, blâmable et fautif et non le daara en tant que institution. Par conséquent, il ne faut pas profiter de ce phénomène pour incriminer et combattre ces centres d'enseignement d'éducation et de formation qui participent considérablement au développement économique et social du Sénégal.

Je vous remercie infiniment

ÉLEMENTS BIBLIOGRAPHIES :

Le Coran : World Assembly of Muslim Youth, le saint Coran et la traduction du sens de ses versets en langue française, Dr Mohamed El-Moktar Ould Bah, S.D ;

La Sunna (tradition du prophète)

Cissé, Elhadji Moustapha, du daara à la diplomatie : mémoires, éditions madjiguilène, 2018

Kébé, A A, Diallo, A T, Gueye, A C. Zakat et waqf deux institutions islamiques à caractère économique et social, Revue d'études arabes et islamiques, Institut islamique, N° 1 2013, p.p13-45

Niane, Babacar, Aperçu historique et religieux du Boundou : controversé autour d'un sa fondation, Revue d'études arabes et islamiques, institut islamique de Dakar, n°4, 2015, pp 9-29.

Niaye, Malick. L'éthique cedido et La société d'accapement ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui, Les Moodu Moodu, ou léthos du développement au Sénégal, presse universitaire de Dakar 1998.

Samb, Amar, Touba et son « Magal », bulletin de l'Ifan, Série B, Tome XXXI, n°3, juillet 1969, pp. 733-753

ENTRETIENS AVEC :

Ahmadou Makhtar Lô, par téléphone, Koki le 23-05-2019

Abdoulaye Sakho, par téléphone, Keur Socé le 14-05-2019

Bamba Dramé entretien Dakar le 23-05-2019

Elhadji Cissé, Dakar le 24-5-2019

Mbaye Dramé, Dakar le 25-05-2019

Moustapha Wayal, Dakar le 23-05-2019

BIOGRAPHIE : DR. DJIM DRAME

Né dans le Saloum où il s'est initié au Coran sous la direction de son père, Djim Dramé intègre en 1982 le daara Serigne Amadou Serigne Lô de Koki où il termine son apprentissage du Livre-saint.

Licencié de la faculté de langue arabe de l'Université Al-Azhar d'Egypte en 1995, il rentre au Sénégal et décroche successivement le certificat d'aptitude à l'enseignement moyen (CAEM-Ecole normale supérieure) en 1997, une licence d'arabe (1998 dép. d'arabe), la maîtrise en littérature arabe (2000 dép. d'arabe), le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAES-Fastef) en 2002, un Master en sciences de l'éducation (2009) de la Chaire Unesco en sciences de l'éducation (FASTEF). En 2013 il soutient sa thèse de doctorat en langue et civilisation arabo-islamiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Il officie de 2002 à 2014 comme professeur d'arabe à l'Institut islamique de Dakar. Il est depuis 2015 chercheur au Laboratoire d'islamologie de l'IFAN Cheikh Anta Diop de l'UCAD.

Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *L'enseignement arabo-islamique au Sénégal : le daara de Koki*. (en français) et un livre intitulé « pionniers de l'enseignement de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal : El hadji Ahmadou Sakhir Lô : une vie au service de l'enseignement et de l'éducation », (en arabe). Il a publié des articles scientifiques et de presse, a participé à de nombreux colloques. Il anime également des conférences dans sa spécialité.

Il est :

-Membre du comité scientifique du Cadre unitaire de l'islam au Sénégal ;

-Membre de la Commission nationale chargée de rédiger l'histoire générale du Sénégal ;

Membre de l'Association des sortants du Daara de Koki ;

Membre du comité scientifique de Diamal

Chef du laboratoire d'islamologie de l'Ifan Cheikh Anta Diop de l'UCAD

TABLE RONDE 1 SALLE A Mercredi 26 juin 2019

COMMUNICATIONS

- ✓ De l'aide d'urgence à l'entrepreneuriat féminin : le rôle des ONG religieuses dans la transition humanitaire au Sénégal. Thérèse D. Sène et Sadio Ba Gning, UGB St Louis,
- ✓ Religion, solidarité et économie. Imam Ibrahima Top, Dakar,
- ✓ L'église protestante et entrepreneuriat féminin à Dakar : une réorientation du discours religieux autour de l'accompagnement des entrepreneurs. Grégory Joseph, UGB St Louis.

Débats

Modération : Daniel Diyombo

Rapport : Mbassa Thioune

Marie Thérèse Daba Sène et Sadio Ba Gning¹²⁷

***DE L'AIDE D'URGENCE A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ : LE ROLE
DES ONGS RELIGIEUSES DANS LA TRANSITION HUMANITAIRE AU SENEGAL***

RESUME

Fondées sur une éthique religieuse et apparues en Afrique dans les années 1960, les premières ONGs pour la plupart ont été des organisations caritatives et/ou des secours d'urgence. Elles ont ainsi renforcé leur ancrage à la suite des grandes sécheresses et autres calamités naturelles qui ont secoué les pays du Sahel, dont le Sénégal dans les années 1970. L'intervention des ONGs véhiculait un discours de solidarité avec les peuples du monde, la promotion et la participation populaire et le développement à la base, par l'organisation des populations et des collectivités dans la satisfaction des besoins réels définis par les communautés elles-mêmes (Perroulaz, 2004).

Aujourd'hui dans un contexte de « transition humanitaire¹²⁸ », nous assistons à un retour du religieux. Parallèlement à l'ouverture démocratique et au pluralisme politique, les programmes d'ajustement structurel et l'échec des politiques agricoles de l'Etat, les ONGs

religieuses se sont orientées pour le plus grand nombre vers le développement de différents secteurs économiques, sociaux et culturels. A cet égard l'ONG Caritas est devenue l'une des premières organisations de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal. Elle appuie les organisations de base à travers une équipe de soutien aux organisations paysannes pour soutenir les initiatives locales notamment en privilégiant l'essor du microcrédit et de la sécurité alimentaire (maraîchage, agriculture, transformation et la commercialisation des produits céréaliers locaux, l'arboriculture). On peut alors se demander quel est le projet confessionnel de l'ONG CARITAS dans le développement de l'entrepreneuriat féminin et ainsi réinterroger le discours religieux sur le genre.

Cette communication a pour objectif de rendre compte de l'évolution de l'action humanitaire, en raison de l'intervention des ONG religieuses dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Elle s'inscrit dans l'axe 2 « Religion, solidarité et économie ». A partir de l'exemple de Caritas Kaolack, il s'agit de voir comment une ONG religieuse passe-t-elle d'une éthique basée sur la charité à celle qui associe profit et solidarités sociales? Répondre à cette question, nous conduit à combiner les données qualitatives de l'enquête FRES¹²⁹ et d'une recherche doctorale collectées entre 2016 et 2019 pour

¹²⁷ Marie Thérèse Daba Sène est doctorante en sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et Sadio Ba Gning enseignante chercheuse à la section de sociologie de la même université.

¹²⁸ Selon J.F Mattei, « l'action humanitaire est une révolte contre les inégalités du monde et inclut l'action sociale. À ce titre, la réflexion éthique lui paraît cruciale dans la transition humanitaire puisqu'il y a une nécessité de refonder l'humanitaire et donner un nouveau souffle à l'aide.

¹²⁹ Les résultats qui sont présentés ici s'inscrivent dans le cadre du programme de recherche « Femmes, réseaux sociaux/religieux et entrepreneuriat au Sénégal » financé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) entre 2016-2019 et coordonné par Sadio Ba Gning. L'enquête porte sur 100 entrepreneures sociales, de septembre 2016 à octobre 2017.

rendre compte dans une première partie du changement de paradigme de l'action humanitaire (de l'urgence au développement), avant d'analyser dans une seconde partie les conséquences d'une telle approche sur les solidarités de genre.

I- HISTORIQUE DU RELIGIEUX DANS L'HUMANITAIRE

Il est souvent difficile de trouver une définition de l'aide humanitaire du fait de la multiplicité des définitions qui varie en fonction des disciplines, des contextes, des représentations, du sens donné aux notions d'intervention, d'humanité, d'humanisme et de compassion (Audet, 2013). Le terme « humanitaire » a été employé pour désigner des situations d'urgence (désastres naturels, catastrophes) (Furniss et Meier, 2012) où l'objectif était de « sauver des vies, d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité humaine pendant et après des crises provoquées par l'humain ou des catastrophes naturelles, ainsi que de prévenir de tels événements et d'améliorer la préparation à leur survie » (Audet, 2013). L'action humanitaire est déclenchée en général par deux types d'évènements : les catastrophes naturelles et les crises politiques (Goemaere & Ost, 1996).

C'est ainsi que les actions des organisations religieuses étaient d'aider à fournir des services de base et la défense des droits fondamentaux des populations. En Afrique subsaharienne, leur intervention a tourné principalement dans la fourniture des soins et la distribution des denrées alimentaires par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies. Durant cette période, l'Église et ses ordres religieux ont développé une forte activité d'assistance auprès des personnes démunies en mettant en avant la « vertu de l'humanité » (Fountain, 2013) et les préceptes chrétiens de la charité.

D'un point de vue historique, il faut aussi rappeler la filiation de nombreuses ONG à la doctrine sociale de l'Église comme le Secours Catholique, Caritas Internationalis, basée au

Vatican, Misereor, Horizon 3000 etc. Par exemple, l'approche de Caritas est fondée sur l'enseignement social de l'Église, l'accent étant mis sur la dignité de la personne humaine et le travail de Caritas au nom des pauvres est voué à manifester l'amour de Dieu pour toute la création. Durant les années 1990, ce mouvement humanitaire opéré par ces ONG dont les valeurs fondamentales rejoignent le courant humaniste, est considéré par plusieurs comme une façon de combler un besoin auquel les États et institutions privées, ne semblaient pas être en mesure d'y répondre. Leurs interventions ont favorisé leur ancrage.

Si jusqu'à présent l'aide apportée apparaît essentiellement lors des périodes de crise, de famine et de guerre, la décolonisation, l'échec des Programmes d'ajustement structurel (PAS) et de certaines politiques de développement ont conduit les ONG à ne plus se focaliser seulement sur les victimes de guerre, mais à participer au développement des sociétés du tiers monde. Si le concept d'aide d'urgence était jusqu'à maintenant l'essence

même de ces organisations, l'aide au développement fait alors son entrée sur le plan international.¹³⁰

Ainsi, les différentes fonctions des organismes humanitaires se sont fortement transformées depuis leur création et particulièrement depuis les dernières années. Des organisations comme le Secours Catholique par exemple, vont au-delà du simple secours aux plus pauvres en demandant une réorganisation de la société pour que ceux-ci y trouvent une place de plein droit. On passe alors de l'action caritative palliative à des propositions curatives plus drastiques, voire révolutionnaires.

II- DE L'AIDE D'URGENCE AU DEVELOPPEMENT : L'EXEMPLE DE CARITAS KAOLACK

L'aide d'urgence a permis d'instaurer une première vague d'actions stratégiques afin de répondre à des besoins urgents. Dans les années 1970-1980, le contexte humanitaire au Sénégal était marqué par des catastrophes naturelles (la sécheresse, les inondations, l'aménagement des terres et les stratégies d'accès au foncier) et des conflits (sénégalomauritanien de 1989, le conflit casamançais) occasionnant beaucoup de déplacés. L'aide internationale a afflué dans le pays en réponse aux graves sécheresses mais aussi à une série d'événements qui ont défavorablement affecté les conditions de vie des ménages les plus vulnérables et ont contribué à l'insécurité alimentaire dans les principales régions agricoles du pays. Ce contexte a vu l'intervention de plusieurs ONGs comme l'OIM, la Croix Rouge, la Caritas, le GADEC, l'USAID, le CRS etc. en vue d'une stratégie d'intervention d'urgence et d'une reconstruction sociale inscrivant le Sénégal dans une transition humanitaire avec des enjeux économique, social, et environnemental.

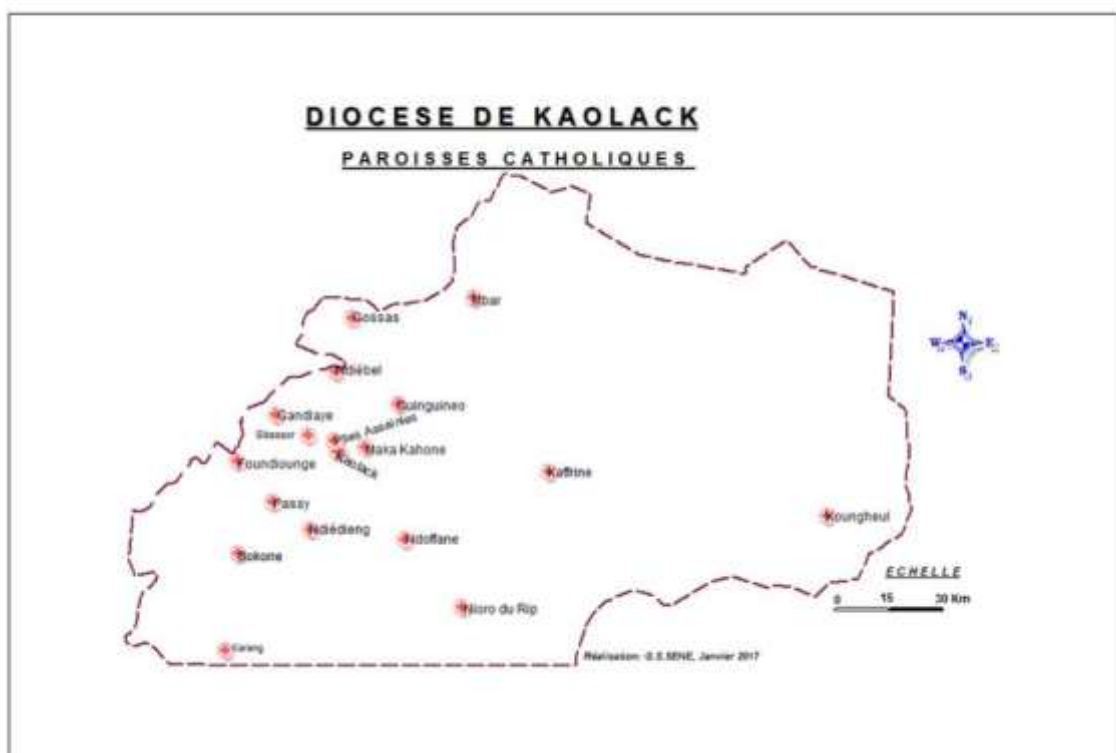
Avec l'échec de certaines politiques de développement et aujourd'hui les changements climatiques, les ONG religieuses ont compris l'importance de passer d'une stratégie d'intervention d'urgence à une stratégie de développement durable. L'exemple de Caritas est illustratif. En effet, le Secours Catholique, branche française du réseau *Caritas internationalis*, a longtemps mobilisé à maintes occasions, ses bénévoles, sur le problème de la faim dans le monde, dans une problématique qui relève de la charité catholique ou lorsqu'elle est interpellée à l'occasion de situations d'aide d'urgence (Mabille, 2002).

Aujourd'hui, au Sénégal leurs actions à travers Caritas sont de plus en plus réorientées vers l'autonomisation, notamment à travers un processus de renforcement des capacités et d'accompagnement des femmes (productrices) dans leurs initiatives entrepreneuriales.

2.1- HISTORIQUE DE CARITAS-KAOLACK

¹³⁰ La fin de la Guerre Froide est également un point tournant pour l'accroissement des urgences humanitaires dans les États du tiers monde, entraînant ainsi une augmentation du nombre d'ONG ainsi que la diversification de leurs activités (Daudin, 2003). En fait, on remarque vers les années 90 que l'humanitaire se détache peu à peu du domaine médical et commence à englober d'autres sphères comme l'écologie, le développement humain, les communications ainsi que l'ingénierie (Saillant, 2007). La raison d'être de l'humanitaire, où la vie humaine est au premier rang (soigner des malades et blessés) devient dans certains contextes une situation d'après-crise, faisant naître de nouvelles structures propres à l'éducation et à la socialisation (Dauvin et Sinéant, 2002).

Caritas Kaolack est une délégation diocésaine de Caritas Sénégal fondée en 1981 par Monseigneur Théodore Adrien Sarr, évêque du diocèse de Kaolack à cette époque. Elle est membre du réseau Caritas International, confédération composée de 165 ONG catholiques intervenant dans des situations d'urgence humanitaire et de développement humain. Les sécheresses des années 1970 ont fortement marqué les populations du Sine-Saloum¹³¹. Cela a eu des incidences sur l'agriculture entraînant une crise alimentaire aiguë. C'est pourquoi, à sa création, les actions de Caritas Kaolack se résumaient à une seule activité à savoir la fourniture en eau potable aux populations du diocèse de Kaolack.



Un vaste programme de forage a été donc mis en place en 1981. L'urgence était de donner de l'eau aux populations du diocèse qui parcouraient des kilomètres à la recherche du liquide précieux. Le plan diocésain de développement rural de 1981 s'est déroulé, avec comme priorité, le fonçage de forage et la mise en place de comités de gestion.

Entre 1981 et 1990, Caritas Kaolack a réalisé 50 forages, 140 puits et 6 digues anti sel avec

l'appui de partenaires financiers tels que Misereor et le Secours catholique. Après avoir résolu le problème de l'eau, Caritas s'est beaucoup investie dans le développement, la promotion féminine et aujourd'hui dans la sécurité alimentaire et l'agroécologie. Aider

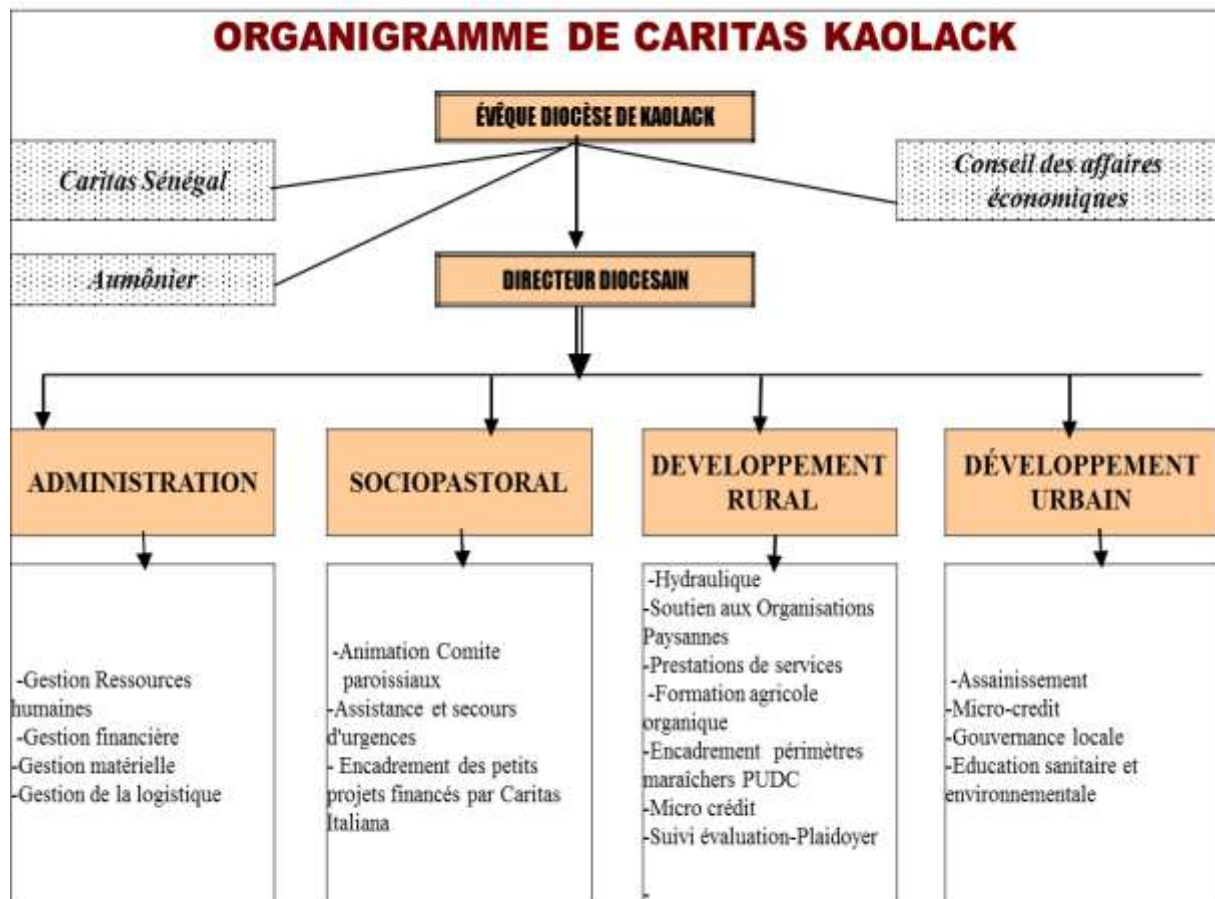
¹³¹ Pour aller plus loin, voir Lericollais André, 1999, paysans sereeres Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal.

les populations à protéger leur environnement en préservant les ressources naturelles mais également à améliorer les rendements par l'apport de fumure organique et les conditions de vie.

D'une approche d'urgence, l'ONG est passée à une approche de développement. Au début de ses activités de développement, Caritas Kaolack travaillait avec les hommes mais elle s'est vite aperçue que les femmes étaient laissées en rade. C'est de là que l'Equipe Soutien aux Organisations Paysannes (ESOP) a été mise en place pour accompagner les groupements maraîchers des femmes.

De 1990 à 2000 : Il y a eu la mise en place d'unions paysannes qui servaient de relais entre Caritas et les populations à la base. Cinq unions paysannes ont été formées et avaient pour vocation d'aider les populations à la base à prendre en charge leur propre développement par des activités génératrices de revenus comme le maraîchage, l'arboriculture, les grandes cultures, l'élevage, le composte pour améliorer les rendements.

De 2000 à nos jours, une plateforme regroupant 16 organisations paysannes du diocèse a été créée. Cette plateforme a permis l'élaboration d'un programme de semences de 800 kg de semences de maïs et de 400 kg de mil certifiées entre les mains des paysans. Il faut ajouter la mise en place d'un système de ramassage des ordures ménagères en zone urbaine.



2.2- L'INTERVENTION DE CARITAS KAOLACK DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Depuis 1986, à travers l'Equipe Soutien aux Organisations Paysannes, Caritas-Kaolack a appuyé les groupements féminins de la région de Kaolack et de Fatick à travers le micro-crédit et le financement de projet. En effet, les femmes jouent un rôle important dans la transition humanitaire en cours au Sénégal notamment dans le développement rural où elles détiennent le pouvoir de l'économie et de la sécurité alimentaire¹³².

En milieu rural d'une part leur participation s'est traduite plus particulièrement par le passage de la marginalisation à leur inclusion dans les programmes et projets de développement. Avec les premières associations féminines (*Mbotaye, Tontines, Jamra, Ndeye Dické*) des années 1980, les femmes rurales ont pu développer de petites activités de commerce (Sarr, 1998). D'autre part, en 1990, les mouvements sociaux se sont illustrés dans l'autonomisation des femmes par l'entrepreneuriat, l'éducation à la paix et la citoyenneté (Guèye, 2013). Toutefois, elles restent confinées dans leur statut social de mère et d'épouse. Les inégalités de genre dans l'accès aux ressources (eau, terre, énergie, semences, crédits), aux techniques agricoles (Sow, 1995) et des réformes agraires anarchiquement mises oeuvre (Dia, 2009) rendent leur participation peu probable. A cela s'ajoute le fait que le mode d'appropriation de la terre est également un facteur limitant dans la mesure où le droit traditionnel s'oppose au droit institutionnel qui stipule une perte de l'usage de la terre si elle n'est pas exploitée (Chéneau- Loquay, 1993).

C'est ainsi que Caritas Kaolack s'évertue à appuyer les femmes dans leurs initiatives entrepreneuriales surtout dans le domaine de l'agroécologie. Un programme diocésain sur la sécurité alimentaire et la promotion de l'agroécologie dans les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick de 2017-2019 a été mis en place. C'est un programme de sécurité alimentaire pour 1100 ménages avec un accès au crédit qui leur permet d'avoir des semences et du matériel agricole. Ce crédit est de 91 millions de francs CFA. L'objectif est de renforcer les capacités des ménages ruraux dans trois zones agro écologiques de la zone d'intervention pour réduire la pauvreté et à assurer leur sécurité alimentaire.

¹³² Forum Caritas Afrique sur le Genre et le Partenariat pour le Développement : Le rôle de la femme dans les conflits en Afrique et la réponse de l'OIM, exposé de Madame Ndioro Ndiaye, Directeur général adjoint de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Accra, Ghana, 1-8 Septembre 2001, p.16

MATRICE DE CONVERGENCE DES PROJETS DIOCESAINS

1-DEVELOPPEMENT RURAL

- ❖ Sécurité alimentaire et agro écologie dans le diocèse
- ❖ Renforcement des capacités et sécurité alimentaire dans la zone de Toubacouta
- ❖ La gestion durable des Eaux de pluie dans la zone de Gossas
- ❖ La gestion durable de la Vallée du Grand Bao bolong dans la zone de Nioro
- ❖ Assistance et renforcement de la résilience des populations en

insécurité alimentaire et nutritionnelle en 2016 au Sénégal

2-DEVELOPPEMENT URBAIN

- ❖ Consolidation des initiatives économiques et environnementales de valorisation des déchets solides dans les communes de

Kaolack,Keur Madiébel,Kahone,

Gandiaye (2017-2021)

- ❖ Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au bénéfice de 3 communes rurales dans la région de Kaolack (2017-2018)
- ❖ Renforcement du système de gestion des déchets solides dans les communes de Kahone, Gandiaye, Keur Madiébel (2015-2018)

Caritas accompagne les groupements de femmes dans le maraichage organique en fournissant des semences, des biopesticides et biofertilisants pour compléter la fumure, des formations pour développer et optimiser les parcelles collectives où les femmes pratiquent leurs activités dans le respect de l'environnement. De la production à la commercialisation Caritas intervient dans les différentes étapes. Le choix d'accompagner les femmes dans l'agroécologie s'explique par le fait qu'elle permet non seulement de développer des pratiques agricoles durables mais aussi d'associer les femmes au processus de développement de leurs localités. En effet, la particularité de l'agroécologie est qu'elle remet en question le modèle de l'agriculture familiale, basé sur le patriarcat, ainsi que la légitimité de la division sexuelle du travail (c'est-à-dire la production pour l'homme et la reproduction pour la femme). Il s'agit donc d'une opportunité pour accroître le potentiel et l'avenir des femmes des communautés rurales (Leroy et al, 2016).

Aujourd'hui Caritas Kaolack soutient plusieurs groupements de femmes. Dans la commune Diarrère, elles sont au nombre de 1000 femmes réparties en 24 jardins polyvalents où les activités principales tournent autour du maraichage organique et de l'arboriculture. La mise en place de ces jardins a permis aux femmes de se regrouper et de favoriser une cohésion de groupe. Les retombées économiques de ces activités leur permettent d'être autonome financièrement mais de manière temporaire. En effet, le maraichage de contre-saison ne dure que 6 mois (novembre-avril), après la campagne et la vente de leurs produits, elles parviennent à avoir des revenus leur permettant de se prendre en charge. Mais ces revenus sont réutilisés pour les besoins du ménage (ravitaillement, scolarité des enfants, achat d'équipement etc.). Ainsi, elles n'ont pas assez de revenu pour démarrer une activité économique individuelle permettant de diversifier leurs sources de revenu. Cependant, il faut noter que le maraichage organique a des aspects positifs sur la santé, l'alimentation, la scolarité des enfants etc. En atteste les propos de M.N présidente d'un groupement de femmes maraîchères :

Auparavant, j'utilisais des engrais chimiques et des pesticides dans mon activité de maraichage. J'avais un bon rendement, mais les légumes ne se conservaient pas très bien et je dépensais l'argent gagné dans les soins à cause des effets des pesticides. Moi-même j'en ai été victime en me douchant avec une bassine d'eau contaminée : j'ai eu le corps en feu. Mon mari est paysan et cultive le mil et l'arachide. Mais il doit louer la terre et payer les semences et les intrants chimiques : c'est cher ! Résultat : on contractait des dettes et on ne mangeait que deux fois par jour avec nos cinq enfants. Depuis trois ans, au village, nous les femmes nous sommes lancées dans le maraichage bio avec le soutien de Caritas c'est-à-dire que nous réutilisons les semences d'une année sur l'autre, nous mettons de la fumure organique sur les plantations avec les excréments des vaches et des chèvres, nous diversifions les cultures (menthe, laitue, navets, oignons) et nous profitons d'arbres fruitiers qui fertilisent la terre de notre parcelle....

Je produis notre consommation familiale par exemple des aubergines ou des tomates. Je vends le reste au marché hebdomadaire le dimanche. Nos revenus ont doublé et je

réinvestis tout pour notre quotidien : un lit pour mieux dormir, les fournitures scolaires et l'habillement pour les enfants.

Malgré leurs faibles niveaux d'études, les femmes ont pu acquérir des connaissances et des compétences techniques grâce aux formations reçues en renforcement de capacités qui font qu'elles sont souvent consultées dans les prises de décision par les hommes. A travers ces activités nous assistons à une renégociation des rôles qui sont attribués aux femmes.

CONCLUSION

Une première conclusion permet de confirmer que les ONGs religieuses ont joué un rôle important dans la reconstruction sociale du pays. Elles sont passées d'une stratégie d'intervention d'urgence à une stratégie de développement durable en soutenant l'action des femmes, en mettant en place des projets visant à améliorer l'économie locale et s'inscrivent dans une logique de durabilité. L'exemple de Caritas Kaolack est illustrateur, en soutenant les initiatives entrepreneuriales des femmes dans l'optique de promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes, elle est passée d'une éthique basée sur la charité à celle qui associe profit, solidarités sociales et protection de l'environnement.

En seconde conclusion, une lecture positive peut être faite dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers les actions entreprises par Caritas. Cela a des incidences positives sur l'amélioration des conditions de vie des ménages, sur la santé, l'alimentation et la scolarité des enfants.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

ATLANI-DUAULT, L. & DOZON, J., 2011. Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale. *Ethnologie française*, vol. 41(3), pp.393-403.

AGRIPAPE. Femmes et Souveraineté alimentaire, Revue sur l'Agriculture durable à faible apport externe, volume 25, n°3, novembre 2009

CHENEAU-LOQUAY A., 1993. Demain encore le riz ? Fin d'une civilisation du riz ? In BARBIER-WEISSER F-C (éd), *Comprendre la Casamance-Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala, p. 351-383.

FAO., 2010-2011. Les femmes dans l'agriculture.

Forum Caritas Afrique sur le Genre et le Partenariat pour le Développement : Le rôle de la femme dans les conflits en Afrique et la réponse de l'OIM., 2001. Exposé de Madame Ndioro Ndiaye, Directeur général adjoint de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Accra, Ghana, 1-8 Septembre, 24p.

FURNISS, J. & MEIER, D., 2012. Le laïc et le religieux dans l'action humanitaire, une introduction. *A contrario*, 18(2), pp.7-36.

GUEYE. N-S., 2013. *Mouvements sociaux au Sénégal*, CODESRIA, 124p.

LEROY, A., TERMOTE, C., et CARRACILLO, C., 2016. L'agroécologie : la panacée pour les paysannes ? Entraide et Fraternité, Mars, consulté sur le site www.entraide.be.

MABILLE F., 2002. L'action humanitaire comme registre d'intervention de l'église catholique sur la scène internationale. L'exemple du CCFD, Genèses 2002/3 (no 48), p. 30-51.

MATTEI, J-F., 2014. *L'humanitaire à l'épreuve de l'éthique*, Paris, Les Liens Qui Libèrent.

PERROULAZ, G., 2004. « Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle », Annuaire suisse de politique de développement [En ligne], 23-2 | 2004, mis en ligne le 08 mars 2010, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/446>

SARR F., 1998. *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal*, Paris, Harmattan.

SOW F., 1995. *Femmes rurales chefs de famille en Afrique Subsaharienne*, FAO.

Imam Ibrahima TOP

bayetop@gmail.com

L'ISLAM, SOLIDARITE ET ECONOMIE

INTRODUCTION

AU NOM D'ALLAH, LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES MISERICORDIEUX.

LOUANGE A ALLAH, SEIGNEUR DE L'UNIVERS,

PAIX ET SALUT SUR LE PROPHETE MOUHAMMAD

ET SUR TOUS LES PROPHETES AVANT LUI !

MESDAMES, MESSIEURS, QUE LA PAIX SOIT AVEC VOUS !

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de ce colloque qui m'ont fait l'honneur d'introduire ce thème: « RELIGION, SOLIDARITE ET ECONOMIE »

Le thème sera abordé en cinq points:

I. INTRODUCTION

II. LA NOTION DE SOLIDARITE

III. LES FORMES DE SOLIDARITE ELEVEES AU RANG D'OBLIGATIONS RELIGIEUSES:

❖ LA ZAKAT:

❖ LA ZAKATOUL FITRI

▪ CATEGORIES DE BIENS SOUMISES A LA ZAKAT:

Or et Argent

Monnaies modernes

Marchandises

Produits agricoles

Chameaux, bovins, ovins et caprins

Minerais et trésors

▪ LES AYANTS DROIT AU ZAKAT:

❖ LE WAQF

❖ LES KAFARATS:

❖ FIDYA

IV. SOLIDARITE ET SYSTEME ECONOMIQUE

V. CONCLUSION

DEFINITION DE LA RELIGION:

Force est de constater qu'il n'y a pas de définition commune de la religion, acceptée par tous. Les définitions diffèrent selon les conceptions qu'ont les uns et les autres du monde. Si d'aucuns partent de son étymologie latine "**religio**" (ce qui attache ou retient) pour définir la religion, d'autres se fondent sur son équivalent arabe: (**Ad-dîn: الدِّين**).

Le concept (الدِّين) étymologiquement vient du verbe (ن ا د) qui peut prendre l'une des trois formes suivantes: (Soumettre quelqu'un : ه د ان), (Se soumettre à lui: ه ل ن دا) et (se soumettre sur la base de: بَّ ن دا). Nous remarquons par-là que (الدِّين) renvoie à une relation entre celui qui dicte sa volonté, celui qui se soumet à cette volonté et la base sur laquelle a lieu cette soumission.

La religion (الدِّين) est donc la soumission à Dieu sur la base de Ses prescriptions révélées à Ses messagers. C'est à cela que renvoie le terme (**Islam**) qui signifie (Soumission à Dieu). C'est la raison aussi qui fait que le musulman est tenu de croire à tous les messagers de Dieu sans distinction. Allah dit dans le Saint Coran: (*Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant): «Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers»...*). Al Baqara/285.

Dominique de Courcelles⁷ dit dans : (la finance islamique : éthique et intelligence de la globalité) : « *L'Islam, pour des raisons historiques liées à la vie du Prophète Mohammed, n'est pas seulement une religion mais aussi un système tout à la fois politique, religieux, militaire, économique, social, juridique, tout autant qu'un mode de vie exprimant la soumission de l'individu à Dieu et au Message révélé par l'intermédiaire du Prophète. Il est une religion, une communauté et une loi générale. Il associe le spirituel et le social. A une communauté (Oumma) solidaire et unie doit correspondre une loi unique et incontestée, la Chari'a, conçue pour l'intérêt général des créatures de Dieu.* »

L'Islam est une religion qui prend en charge l'existence de l'être humain dans toutes ses dimensions, physique, mentale, spirituelle, sociale et culturelle. Dans la conception islamique tout l'univers est mis à la disposition de l'homme. Dieu dit: (Et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, le tout venant de Lui. Il y a là des signes pour des gens qui réfléchissent.) Al Jaziya/13

La raison d'être de l'homme est d'adorer Son Seigneur et d'être Son vicaire sur Terre. Il lui est demandé de ne pas y semer le désordre et de veiller au maintien de l'équilibre établi. Allah dit: (*Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: «Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa». Ils dirent: «Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier?» - Il dit: «En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas!»*.) Al Baqara/30; IL dit encore: (*Ne donnez pas aux gens moins que leur dû; et ne commettez pas de désordre et de corruption sur terre.*) Chouara/183

Toutes les ressources de la Terre sont des biens communs à tous les hommes, et à toutes les générations présentes et futures. Ils en ont seulement un droit d'usage limité dans un cadre bien déterminé, et non une propriété absolue. Le Propriétaire Absolu c'est Dieu à qui Tout appartient réellement. (*A Allah Seul appartient le royaume des cieux, de la terre et de ce qu'ils renferment. Et Il est Omnipotent*).Ma-ida/120.

La Terre porte en elle potentiellement tout ce dont les hommes auront besoin pour leur existence, génération après génération, jusqu'à la fin des temps; mais il leur faut travailler collectivement pour transformer les ressources naturelles afin qu'elles soient adaptées à leurs besoins. Allah dit dans le Saint Coran: *(Et Nous ne les avons pas faits de corps qui ne consumaient pas de nourriture. Et ils n'étaient pas éternels.)* Al Anbiya/8. Un être dont le corps a besoin de nourriture doit nécessairement travailler, un être qui sait qu'il n'est pas éternel, et qu'il est périssable, doit absolument adorer le Seigneur. L'homme est un être social par nécessité et par nature; ainsi s'approche-t-il de ses semblables pour former avec eux des sociétés. Des rapports déterminés, signes distinctifs des sociétés, naissent entre eux. Chaque société obéit à des conditions spatio-temporelles et a besoin pour son existence et sa continuité d'un certain nombre de bases matérielles et morales dont voici quelques-unes:

1. Assurer les besoins primaires : tels que manger, boire, se loger, se vêtir... Ces besoins trouvent leur satisfaction dans le processus de la production, de la transformation, du transport et de l'échange... Dans ce domaine Dieu a mis à notre disposition tout ce qu'il y'a dans les cieux et sur la Terre. Le Très Haut dit : « *Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre?* » Luqman / verset 20.

2. Garantir la continuité de la société : par la reproduction de ses membres dans des relations conjugales et au sein de familles stables permettant la succession des générations. Le Très Haut dit : « *Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes.*» Sourate les Femmes / verset 1.

3. La division du travail: entre les membres de la société suivant les prédispositions de chacun afin d'éviter que tout le monde fasse la même chose et que d'autres secteurs nécessaires soient négligés. Chaque travail utile à la société est considéré par l'Islam comme une obligation collective (*كفاية في رضى*).

4. L'existence de valeurs spirituelles stables: qui donnent un sens à la vie, organisent les relations entre les individus et orientent la société avec toutes ses composantes. Le Très Haut dit : « *Pensiez-vous que Nous vous avons créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous?*» Sourate Mou'minoun / verset 115 ; Il dit encore : « *L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer?*» Sourate Qiyamat / verset 36. C'est pour cette raison que l'Islam n'a laissé aucun domaine concernant la vie de l'homme sans stipuler ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

LA NOTION DE SOLIDARITE:

Dans toute société différenciée, - et toutes les sociétés sont différenciées - il y aura toujours des gens qui se trouveraient dans des situations de besoin nécessitant l'aide de leurs semblables. Ces situations peuvent être passagères ou durables, aiguës ou légères, dues aux aléas de la nature ou causées par la main de l'homme. C'est la raison pour laquelle la solidarité constitue une donnée intrinsèque à la société et indispensable pour sa pérennité. Une société sans solidarité ne saurait exister et perdurer ! A l'origine la

solidarité au sein d'un même groupe, d'une même société allait de soi et se faisait le plus naturellement du monde.

Les différences qui existent entre les hommes (sur le plan physique, intellectuel et des moyens...) ont pour fonction de susciter la solidarité et l'entre-aide entre eux; car chacun a nécessairement besoin des autres !

(Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent.) Zukhruf/32.

Toutes les religions révélées (l'Islam, le Christianisme et le Judaïsme) ont prêché la solidarité: DEUTERONOME. ch15 :11 « *Il y aura toujours des indigents dans le pays; c'est pourquoi je te donne ce commandement: Tu ouvriras ta main à ton frère, au pauvre et à l'indigent dans ton pays.* » SAMUEL1. ch2 :6-8 « *6 L'Eternel fait mourir et il fait vivre. Il fait descendre au séjour des morts et il en fait remonter. 7 L'Eternel appauvrit et il enrichit, Il abaisse et il élève. 8 De la poussière il retire le pauvre, Du fumier il relève l'indigent, Pour les faire asseoir avec les grands. Et il leur donne en partage un trône de gloire; Car à l'Eternel sont les colonnes de la terre, Et c'est sur elles qu'il a posé le monde* ». MATTHIEU.ch5 :42 « *42 Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi* ». LUC. ch21:1-4 « *1 Jésus, ayant levé les yeux, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc. 2 Il vit aussi une pauvre veuve, qui y mettait deux petites pièces. 3 Et il dit : Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres; 4 car c'est de leur superflu que tous ceux-là ont mis des offrandes dans le tronc, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle avait pour vivre* ».

L'Islam pour sa part érige la solidarité au rang d'obligation religieuse:

Allah dit: « *Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient* ».Tawba/103 IL dit encore: (Ô les croyants! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon, ni amitié, ni intercession. Et ce sont les mécréants qui sont les injustes.) BAKHARA/254

(Ils t'interrogent: «Qu'est-ce qu'on doit dépenser?») Dis: «Ce que vous dépensez de bien devrait être pour les père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres et les voyageurs indigents. Et tout ce que vous faites de bien, vraiment Allah le sait».) BAKHARA/215

Le Prophète SAS a dit: « *N'est pas musulman celui qui est rassasié alors que son voisin a faim* ». Hadith relaté par Bayhakhi. (*جاره ويد جوع يد شبع لذى المسلم ليس*) *الديه قي رواه*

Il dit encore: « *Allah accorde Son aide au serviteur tant que ce dernier aide son prochain* ».

Hadith relaté par Mouslim. « *Celui qui prend en charge la veuve et le pauvre indigent est comparable à celui qui fait le Jihad, ou à celui qui prie la nuit et jeûne le jour* » Hadith

relaté par Boukhary et Mouslim. (*القائم أو اللّه ه سبيل في كالمجاهد سكين والم ال رملة على ساعي ه ال*) *ومسلم ال بخاري*) *النههار صائم ه ال للهيل*

LES FORMES DE SOLIDARITE

ELEVEES AU RANG D'OBLIGATIONS RELIGIEUSES

L'Islam a mené une grande révolution, aussi bien sur le plan idéologique, sur le plan des rapports sociaux, que sur le développement des sciences. Affirmer l'égalité dans une société esclavagiste, proclamer l'unicité de Dieu dans une communauté polythéiste, accorder des droits aux plus démunis sans qu'ils les réclament par une révolte, appeler à l'investigation des phénomènes de la nature dans un milieu où tout s'expliquait par la superstition, cela ne peut être nommé autrement que Révolution. On trouve le même esprit de rénovation sur le plan économique avec des concepts nouveaux tel que Riba, Zakat...

L'Islam s'est toujours soucie des conditions des plus faibles, des plus démunis. Des stratégies ont été élaborées pour éradiquer, sinon diminuer progressivement, des situations d'anomalies dans la société telles que l'esclavage, l'extrême pauvreté, l'alcoolisme...

Dans son plan stratégique de lutte contre la pauvreté, l'Islam élabore des obligations religieuses qui ont une incidence directe sur le vécu des plus démunis, telles que:

❖ LA ZAKAT:

Elle représente le troisième des cinq piliers de l'Islam. C'est une obligation religieuse qui s'acquitte par un prélèvement annuel (354 ou 355 jours) sur les biens des musulmans possédant un certain seuil de richesse (Nissab) au profit des couches les plus démunies. Vue son importance, la prescription de la Zakat est liée dans plusieurs endroits du Coran à celle de la Salat (prière), deuxième pilier de l'Islam. Allah dit: *(Et accomplissez la Salat, et acquittez la Zakât, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent.)* Bakhara/43; *(Accomplissez la Salat, acquittez la Zakât et obéissez au messager, afin que vous ayez la miséricorde).* Annour/56...

La Sunna vient confirmer le Coran: le Prophète Mouhammad (SAS), en envoyant Mouhanz Ibn Jabal aux gens de Yémen pour qu'il leur enseigne la nouvelle religion, lui dit ceci: *« Tu vas vers des gens du Livre; si tu arrives chez eux, appelle-les à attester qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mouhammad est l'envoyé de Dieu. S'ils l'acceptent, informe-les qu'Allah leur a prescrit d'accomplir cinq prières par jour. S'ils sont d'accord, dis leur que Dieu a prescrit sur eux une Sadaqa (Zakat) qu'on prélève des biens des fortunés parmi eux et qu'on reverse à leurs pauvres. S'ils l'acceptent, alors évite de toucher à leurs plus chers biens; et fais attention à la prière d'un opprimé, car sa prière n'a pas de barrière, elle arrive directement à Dieu »*. Hadith relaté par Boukhary et Mouslim.

La Zakat est un moyen efficace pour combattre la thésaurisation car les biens non investis dans le processus de la production pour être fructifiés risquent de diminuer considérablement par les prélèvements de la zakat. La Zakat n'est pas un don aux pauvres, c'est un dû. Elle n'est pas facultative, elle est obligatoire !

❖ LA ZAKATOUL FITRI:

C'est une zakat liée au jeûne du mois de Ramadan. Elle est obligatoire en tant que Sunna pour tous les musulmans, hommes et femmes, adultes et enfants, mêmes les nouveau-nés ! La Zakatoul Fitri s'acquitte des denrées les plus consommées dans un pays. Certains oulémas affirment qu'on peut donner sa valeur en argent.

Abdoullah Ibn Oumar Ibnoul Khattab (RAA) a dit que: *« Le Prophète SAS a prescrit la Zakatoul Fitri de Ramadan à tous les musulmans, esclaves et hommes libres, hommes et*

femmes, enfants et adultes, un (SAA' صاع) de dates, ou un (SAA') d'orge, et il a recommandé qu'elle soit acquittée avant de sortir pour la prière de Aïd el Fitr. » Relaté par Boukhary et Mouslim.

Un SAA' (اع لسن) est une unité de mesure qui équivaut approximativement à 2.5 kg de céréales.

• CATEGORIES DE BIENS SOUMISES A LA ZAKAT:

☒ L'or et l'argent:

La zakat est prélevée de ces deux métaux précieux s'ils atteignent leurs Nissab, (20 dinars) pour le premier et (200 dirhams) pour le second. Le taux à prélever est 2.5% de chaque. La question qui se posa aux Oulémas est celle-ci: comment avoir l'équivalence du Dinar et du Dirham en grammes sachant que 7 dinars =10 dirhams? Dr. Youssouf Khardawi nous dit dans son livre (Fiqhu Zakat) p234 que certains chercheurs sont allés peser les anciennes pièces de monnaies islamiques conservées dans les musées de Londres, Paris, Madrid et Berlin pour trouver que le Dinar est égal 4.25g. D'où:

1dirham=4.25 X 7 ÷ 10= 2.975g.

Le Nissab de l'or donc est: 4.25g X 20=85g; et celui de l'argent est: 2.975g X 200= 595g

☒ La zakat dans les monnaies modernes:

Pour calculer la zakat dans une monnaie moderne, il faut d'abord voir les valeurs des Nissabs de l'or et de l'argent dans celle-ci. Pour ce faire, il faut avoir le prix d'un gramme d'or ou d'argent dans la dite monnaie, le multiplier par 85 pour l'or; ou par 595 pour l'argent. Si la somme en possession équivaut à l'un des Nissabs, alors il faut en sortir 2.5% comme Zakat.

☒ Les marchandises:

La zakat sur les biens commerciaux se réfère à celle de l'or et de l'argent, mêmes Nissabs (valeur de 85g d'or ou 595g d'argent) et même taux (2.5%). Le commerçant fait l'inventaire de tous ses biens à la fin d'une année musulmane (354 ou 355 jours): l'argent liquide, la valeur des marchandises... Il prélève les (2.5%) de la somme totale de tout cela et la donne comme zakat aux ayants droit. Rentrent dans cette catégorie les entreprises, les fonctionnaires et les professions libérales (avocats, médecins, notaires...). (516) الزكاة في قه. Pour Docteur Khardawi, l'annuité ne doit pas être une condition pour ces derniers, ils doivent payer la zakat dès qu'ils entrent en possession de leurs fonds. (512) الزكاة في قه. Il fonde son argumentaire sur ce verset du Saint Coran: *(O les croyants ! Dépensez des meilleures choses que vous avez gagnées et de ce que Nous avons fait sortir de la terre pour vous. Et ne vous tournez pas vers ce qui est vil pour en faire dépense. Ne donnez pas ce que vous-mêmes n'accepteriez qu'en fermant les yeux ! Et sachez qu'Allah n'a besoin de rien et qu'Il est digne de louange.)* (Al Baqara/267)

« L'assertion: (des choses que vous avez gagnées) est un terme général qui englobe tout gain, qu'il soit issu du commerce, d'une fonction publique ou d'un métier libéral ») 514) الزكاة في قه)

☒ Les produits agricoles:

Allah dit dans le Saint Coran: « C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses; [de même que] l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en

produisent; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs. » Al Anham/141.

Ainsi, si les plantes ont été arrosés par la pluie, il faudra prélever le 1/10ème des récoltés pour la zakat; par contre si elles ont été irriguées par l'homme, alors c'est la moitié du dixième (0.5/10) qu'il faudra donner. L'annuité n'est pas une condition pour la zakat des produits agricoles. Dieu a dit dans le verset ci-dessus: « ...le jour **de la récolte** ».

☒ **Les chameaux, les bovins, les ovins et les caprins:**

S'ils allaient eux-mêmes paître en brousse, la Zakat doit être prélevée. Si par contre, ils sont mis en enclos et engraisés sur place; alors pas de Zakat, à condition qu'ils ne soient élevés pour la commercialisation. Dans ce cas, c'est la zakat du commerce qui sera appliquée. Chaque catégorie a son Nissab et son taux de Zakat:

- Les chameaux: Nissab: **5** chameaux. / zakat: **1** mouton
- Les bovins: Nissab: **30** vaches. / zakat: **1** vache âgée d'une année et plus
- Les ovins et les caprins: Nissab: **40** éléments. / zakat: **1** mouton

Voir le tableau suivant pour compléter les données:5

LES CHAMEAUX		LES BOVINS		LES OVINS ET LES CAPRINS	
Nissab	Zakat	Nissab	Zakat	Nissab	Zakat
5	1 mouton	30	1 vache d'1 an	40	1 mouton
10	2 moutons	40	1 vache de 2 ans	121	2 moutons
15	3 moutons	Plus de 40 vaches	Vache de 2 ans pour	201 et +	3 moutons
20	4 moutons		Chaque 40 et 1	300 et plus	1 mouton pour chaque centaine
25	1 cham/en sa 2eme Année		vache d'1 an pour chaque 30		

○ **Les minerais et les trésors:**

Tout ce qui est extrait du sous-sol, comme le pétrole et autres..., sera versé **au Baït Mal** (Trésor Publique). Si quelqu'un découvre un trésor caché datant de l'époque antéislamique, il donnera le **cinquième** aux pauvres.6

○ **LES AYANTS DROIT AU ZAKAT:**

Ils sont au nombre de **huit**, cités nommément par ce verset du Saint Coran: (*Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les coeurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage*). TAWBA/60

Cinq de ces huit catégories représentent ceux qui ont des besoins structurels ou conjoncturels tels que les pauvres, les indigents, l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, le voyageur; la sixième est destinée au service de l'administration de la Zakat. Les deux catégories restantes (*ceux dont les coeurs sont à*

gagner, et dans le sentier d'Allah) sont en relation avec la politique de l'état qui les utilise sur des projets d'intérêt publique. (Écoles, hôpitaux, routes, sécurité...).

La notion de pauvreté est définie différemment par les savants musulmans selon leurs opinions sur la Zakat, sa distribution et sur les ayants droit. La pauvreté est le premier critère qui donne droit au Zakat selon le verset cité ci-dessus. Quelqu'un comme Abou Hanifa voit que le seuil de la pauvreté c'est de ne pas avoir le Nissab, car dans le Hadith cité plus haut le Prophète dit à Mouhaz Ibn Jabal: « ...dis leur que Dieu a prescrit sur eux une Sadaqa (Zakat) qu'on prélève des biens des fortunés parmi eux et qu'on reverse à leurs pauvres... ».

On en déduit que le riche est celui dont les avoirs sont égaux ou supérieurs au Nissab, et le pauvre son contraire. Les deux Imams Malick et Chafihi soutiennent, eux, que le seuil de la pauvreté est que l'homme n'ait pas ce qui lui suffit, et la richesse est le contraire de cela. Imam Chafihi affirme par ailleurs que quelqu'un qui a la capacité de travailler pour gagner sa vie, prendre la Zakat est illicite à son égard si on se réfère au Hadith qui dit: « **la Zakat n'est pas licite pour un riche ni pour celui qui a la force et qui est sain** ». "لا سوي مرة لذى ولا لا غني الصدقة تحل"

Mais il faut noter qu'au Sénégal le système de la Zakat n'est pas du tout organisé, à part quelques expériences louables telles que le Fonds Sénégalais pour la Zakat. Chacun gère sa zakat comme il l'entend. C'est là un problème à régler, un défi à relever !

❖ LE WAQF: (الوقف)

Le Waqf est une donation facultative faite à perpétuité par un particulier à une oeuvre d'utilité publique, pieuse ou charitable, ou à un ou plusieurs individus. Le Waqf est une façon de mettre en pratique le Hadith du Prophète SAS qui dit: « Si l'être humain est décédé, toute son oeuvre s'arrête à l'exception de trois choses: une oeuvre charitable toujours en cours, une science qu'il avait enseignée et qui est toujours utile, et en fin un bon enfant qui prie pour lui ». Relaté par Mouslim.

❖ LES KAFARATS (actions d'expiation):

La Charia ne s'est pas seulement limitée à prescrire un droit pour les pauvres sur les fortunes des riches, elle leur donne aussi la possibilité de bénéficier d'autres ressources en établissant des amendes obligatoires à verser aux pauvres pour réparer certaines fautes commises. C'est ce qu'on appelle Kafarat (expiation). En voici quelques-unes:

• L'expiation des serments (الأيمان فارة):

« Allah ne vous sanctionne pas pour la frivolité dans vos serments, mais Il vous sanctionne pour les serments que vous avez l'intention d'exécuter. L'expiation en sera de nourrir dix pauvres, de ce dont vous nourrissez normalement vos familles, ou de les habiller, ou de libérer un esclave. Quiconque n'en trouve pas les moyens devra jeûner trois jours. Voilà l'expiation pour vos serments, lorsque vous avez juré. Et tenez à vos serments. Ainsi Allah vous explique Ses versets, afin que vous soyez reconnaissants! ». Ma'idah/89

• Divorce par Zihar (الظهار طلاق):

« Ceux qui comparent leurs femmes au dos de leurs mères puis reviennent sur ce qu'ils ont dit, doivent affranchir un esclave avant d'avoir de nouveau des contacts [conjugaux] avec leurs femmes. C'est ce dont on vous exhorte. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce

que vous faites. Mais celui qui n'en trouve pas les moyens doit jeûner alors deux mois consécutifs avant d'avoir un contact [conjugal] avec sa femme. Mais s'il ne peut le faire non plus, alors qu'il nourrisse soixante pauvres ». Attahrim/3-4.

❖ FIDYA: (compensation)

C'est une prescription de la Charia pour permettre à ceux qui sont dans l'incapacité d'accomplir certaines obligations, ou de les accomplir parfaitement. (... Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter (le jeûne) qu'avec grande difficulté, il y a une compensation: nourrir un pauvre...) Al Baqara/184.

SOLIDARITE ET SYSTEME ECONOMIQUE

Les deux grands systèmes économiques antagoniques qui ont dominé le monde du XXème Siècle, le capitalisme et sa version de libéralisme sauvage, et le socialisme et sa variante communiste, ne sont pas adaptés à la nature humaine. Tous les deux déshumanisent l'homme et lui enlèvent sa bonté originelle !

Le premier se fonde sur la propriété privée, la recherche de profits à outrance et la liberté d'entreprise. Tout est marchandise ou peut la devenir quelles qu'en soient les conséquences. Les relations humaines de solidarité sont devenues des rapports d'intérêt. L'environnement est détruit, la Terre menacée ainsi que notre propre existence.

Pour le second, surtout sa version communiste qui nie la propriété privée et la liberté individuelle, il est en déphasage avec la réalité intrinsèque de l'homme, sa nature et son instinct. Si le premier, le capitalisme, manifeste son hégémonie partout; le socialisme par contre est en déclin.

Avec le libéralisme qui domine partout, contrôle nos pensées, nos vécus et nos aspirations, structures nos croyances, la solidarité humaine risque de n'avoir plus de sens. Car ce système économique est une machine qui crée plus de misères que de bonheur !

Ceux sont là suffisamment de raisons pour envisager une troisième voie qui pourrait intégrer les aspects positifs des deux systèmes en les mettant à la dimension humaine et permettre ainsi à l'homme de redevenir Humain. Pour se faire l'apport des religions est indispensable. Reconnaître la propriété privée, la liberté d'entreprise etc., mais limitées et encadrées dans des proportions qui ne heurtent pas la morale et ne nuisent pas à la société !

Pour l'Islam, l'économie est inséparable de l'éthique et de la morale. C'est pourquoi on ne peut qu'être d'accord avec Mademoiselle GALAL Karen lorsqu'elle dit : « *L'économie islamique est guidée par les valeurs de base de l'Islam, une religion qui prend sa source dans le Coran et la Sunna et interfère ainsi directement dans les questions liées à l'utilisation du capital* »; ou lorsqu'elle affirme que : « *L'objectif ultime de l'économie islamique est d'établir un ordre social qui soit juste et équilibré et dans lequel les aspects matériels et spirituels sont soudés.*»⁸

L'Islam interdit dans les transactions tant civiles que commerciales le recours au (Riba الرِّبَا), à la spéculation (Gharar الغرر), au hasard (Maysir الميسر), à la corruption, à la tricherie, à la malversation et au monopole...

La prohibition de l'intérêt résulte du verset 275 de la deuxième sourate: *«Ceux qui pratiquent l'usure se présenteront, le Jour de la Résurrection, comme des aliénés possédés par le démon et ce, pour avoir affirmé que l'usure est une forme de vente, alors que Dieu a permis la vente et a interdit l'usure. Celui qui, instruit par cet avertissement, aura renoncé à cette pratique pourra conserver ses acquis usuraires antérieurs et son cas relèvera du Seigneur; mais les récidivistes seront voués au feu éternel ».*Al Baqara/275.

Le Prophète SAS avait prédit que la pratique du Riba sera un jour généralisée et que personne ne pourrait en échapper. C'est ce qui émane de ce Hadith:

Imam Ahmad a relaté que le Prophète SAS a dit: *« Il adviendra un temps où les gens consommeront le Riba ».* Certains lui disent: *« Ô Envoyé de Dieu, tous les gens ? »* Et le Prophète de répondre: *« Ceux qui ne consommeront pas le Riba seront atteints par sa poussière ! »*

CONCLUSION:

En guise de conclusion, nous pourrions dire que l'humanité est à un tournant décisif où la solidarité à l'échelle planétaire est devenue une nécessité impérieuse pour la survie de notre espèce.

Toutes les religions révélées, les croyances traditionnelles positives, tous les hommes et femmes qui ont encore de l'humain avec eux, doivent œuvrer en solidarité pour la préservation de la Terre, pour la paix mondiale et pour le respect de la dignité humaine. Pour notre pays, nous devons enrichir et renforcer l'héritage de la bonne cohabitation entre les religions. Nous devons faire en sorte que la solidarité nationale soit une réalité organisée aux bénéfices des plus démunis. Certes nous n'avons pas la même vision sur toutes les questions relatives à la foi et au dogme, mais nous avons en commun un pays à construire, un continent à développer et un monde à pacifier et à préserver ! Allah nous dit dans le Saint Coran:

(Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants?) Younous/99.

(Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,) Houd/118. Concernant la Zakat, son organisation (collecte, répartition, valorisation) nous interpelle d'abord en tant que musulmans. De larges discussions entre les communautés, les associations, les Imams et les oulémas, et des experts financiers, devront être menées à l'échelle nationale pour avoir un cadre unitaire qui sera chargé d'administrer la Zakat. Il s'agira de fédérer l'ensemble des initiatives individuelles et locales pour en faire une grande entreprise nationale de lutte contre la pauvreté ! L'état a un grand rôle à jouer dans ce processus. Il doit l'accompagner, veiller au bon fonctionnement du cadre pour l'intérêt exclusif des ayants droit.

POUR TERMINER, JE DEMANDE A ALLAH LE TOUT PUISSANT, DANS SA MISERICORDE INFINIE, MEME-NITE A SE RCONCILIER AVEC ELLE'AIDER L'HUMAD ! SUR LE DROIT CHEMIN TOUJOURS ET DE NOUS GUIDER. JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION.

Les Références:

1. Le Saint Coran;

2. La Sunna du Prophète SAS;
3. La Sainte Bible traduite par LOUI SEGOND;
4. Fiqhu Zakat du Dr Youssef Khardawi (القرضاوي يوسف دكتور / الزكاة فقهه) ;
5. Minhajul Muslim de Aboubacar Jabir Aljazahiri (الجزائري جابر بن عبد الوهاب / المسلم منهج) ;
6. Rouhud Dine Al Islami de 'Afif Abdoul Fattah Tabbara (طه الفتح ع بد / الإسلامى الدين روح) (بارة) ;
7. Directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique, membre du Collège International de Philosophie. Dominique de Courcelles enseigne l'histoire comparée des religions à l'Ecole Polytechnique (Département des humanités et sciences sociales).
8. (L'économie Islamique au secours du capitalisme, P.29), (MASNI/Université de Provence) présenté par Mademoiselle GALAL Karen en 2008/2009.

Grégory JOSEPH¹

**TITRE DE LA COMMUNICATION : L'ÉGLISE PROTESTANTE ET
ENTREPRENEURIAT FEMININ A DAKAR : UNE REORIENTATION DU DISCOURS
RELIGIEUX AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURES.**

RESUME

La religion et l'économie apparaissent à première vue comme étant deux champs distincts mais qui entretiennent certaines relations au travers des acteurs sociaux se mouvant dans ces deux univers. Dès la constitution de la sociologie comme science, Max Weber essayait de montrer les liens existant entre le développement du capitalisme et une certaine conception du protestantisme. Plusieurs siècles après le constat de Max Weber, la relation entre le protestantisme et l'économie demeure toujours vivace. Quoique les différentes branches du protestantisme n'approchent pas l'économie de la même manière. Il n'en demeure pas moins que les protestants sont encouragés à entreprendre ou à effectuer une activité génératrice de revenus, car celui qui ne travaille pas, ne doit pas manger déclare la Bible. Pour un fonctionnement optimal, les églises ont besoin des membres qui s'impliquent dans leur organisation. Dans cet ordre d'idées, la place des femmes dans les églises reste indéniable puisqu'elles y sont numériquement plus nombreuses et leur dynamisme dans ce qui vivifie les communautés ecclésiales demeure manifeste. Toutefois, au-delà de toutes ces considérations, pendant longtemps, le regard porté sur les protestantes les confine dans des rôles sociaux qui restreignent leur pleine participation dans la vie économique ou ne favorisent pas le développement de leur activité économique. Aujourd'hui, l'on remarque que l'incitation des femmes à entreprendre devient de plus en plus récurrente dans la société sénégalaise. Dans une perspective discursive et même dans l'accompagnement, les églises protestantes semblent emprunter le pas. L'objectif de cette communication est d'appréhender l'approche protestante du développement économique, sous la prise de l'accompagnement apporté aux entrepreneures protestantes à travers des entretiens semi-directifs effectués dans les églises « assemblée de Dieu » à Dakar avec des responsables d'églises et certaines entrepreneures.

INTRODUCTION

Longtemps reléguées au second plan dans beaucoup de sociétés, les femmes demeurent aujourd'hui une constante à ne pas omettre dans toute politique publique, dans les organisations de la société civile et même dans la sphère religieuse au risque d'attirer des critiques. Dans le cas des églises protestantes les femmes ont dû lutter pour faire reconnaître leurs droits et leurs devoirs dans ces assemblées religieuses (Woodhead 2012). Ceci même pour occuper certains postes au sein de l'organisation religieuse malgré les nombreuses illustrations présentes dans les textes bibliques où les femmes remplissaient des rôles considérables dans la propagation du christianisme. Par exemple, c'est au environ de 1929 qu'une femme est devenue Pasteure dans une église protestante en France (Jacques, 1999). D'après Willaime (1996) : « *il a fallu attendre la seconde moitié du 20ème siècle pour voir le ministère pastoral plein et entier s'ouvrir aux femmes (en particulier dans la grande majorité des églises Réformées et Luthériennes)* ». Depuis, les choses ont beaucoup évolué dans le secteur protestantisme et l'on reconnaît que les femmes remplissent un rôle fondamental dans le dynamisme de ces églises.

Aujourd'hui, force est de constater que dans les églises appartenant à la mission des Assemblées de Dieu (AD) installées en Afrique de l'Ouest à la première moitié du 20ème siècle (André, 2002 ; Joël, 2004) apparentée au courant pentecôtisme et/ou néo-pentecôtisme, on accorde aux femmes et particulièrement les femmes qui créent une activité génératrice de revenus une importance capitale. Cette considération conférée aux femmes entrepreneures semble s'inscrire dans la lignée de « la doctrine de la prospérité » (Marshall-Fratani, 2001) et la cote que détient l'entrepreneuriat féminin de nos jours. Car, à l'instar des autres acteurs de développement intervenant pour l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers le monde, l'église se veut être de ceux qui attribuent aux femmes une place prépondérante dans leur mission, car elles font partie des populations les plus marginalisées et affectées par la paupérisation dans bien des contextes malgré leur forte contribution à la dynamique économique mondiale. Cette communication s'inscrit dans la perspective de montrer comment les églises des Assemblées de Dieu (AD) à Dakar se positionnent en faveur de l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin. Ce travail est le fruit d'une dizaine d'entretiens réalisés avec des pasteurs et des entrepreneures protestantes dans le cadre de notre recherche doctorale. Cette présentation est divisée en trois grandes parties. Premièrement, une partie est consacrée à la mise en évidence de l'utilisation de la Bible comme base de légitimation pour encourager l'entrepreneuriat féminin. Deuxièmement, une partie est destinée à montrer comment le discours religieux se positionne pour appuyer l'émancipation et l'autonomie des femmes à travers l'entrepreneuriat. Enfin, nous mettrons en exergue les différents types d'accompagnement religieux aux entrepreneures dans les églises appartenant à la mouvance des Assemblées de Dieu.

LA BIBLE COMME BASE DE LEGITIMATION POUR ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT FEMININ.

Amener des individus qui sont socialisés au préalable dans un système de pensée n'est pas toujours une tâche facile quand on veut qu'ils changent leur manière de concevoir une réalité sociétale quelconque. S'appuyer sur un livre qui fait foi, un personnage possédant un capital symbolique considérable entre autre surtout dans le domaine d'une croyance commune, confère à celui qui est l'initiateur du projet un moyen pouvant l'aider à convaincre sa cible. La Bible comme étant le livre sacré des chrétiens est utilisée dans bien des domaines pour légitimer certaines actions et comportements des chrétiens. Les autorités chrétiennes, telles que les Pasteurs ou les prêtres font souvent recours à la Bible pour dicter telle ou telle attitude à adopter par les fidèles dans un domaine spécifique. L'entrepreneuriat et surtout l'entrepreneuriat féminin est aujourd'hui un secteur phare que les autorités ecclésiales stimulent dans les églises affiliées à la congrégation des « Assemblée de Dieu » en prenant comme point d'encrage la Bible. Cette légitimation biblique de l'entrepreneuriat féminin se fait dans une suite logique inhérente à ces églises. On incite les fidèles à adopter un comportement en espérant un changement d'attitude, une identification à la vision de l'église et un retour sur investissement.

Le schéma discursif est axé sur les figures féminines importantes dans la Bible en vue de montrer leur potentiel entrepreneurial et également sur la place que Dieu accorde à l'homme et à la femme dans la Bible. Tout est fait pour persuader les femmes à investir, à créer une activité génératrice de revenus ou à emprunter les pas de ces femmes qui se sont distinguées dans la Bible par rapport aux initiatives qu'elles ont entreprises.

Lesquelles initiatives sont pour le Pasteur Félix N. une forme d'entrepreneuriat. Il l'explique en ces termes :

Voilà pourquoi j'encourage l'entrepreneuriat féminin. C'est Dieu qui l'encourage. Je l'encourage parce que c'est d'abord Dieu qui l'encourage. Je l'encourage parce que je suis un homme d'église, un homme de la Bible, de la parole et la Bible encourage l'entrepreneuriat féminin. La Bible nous parle de beaucoup de femmes qui se sont distinguées dans l'histoire de l'humanité. Des femmes comme Déborah qui s'est levée en Israël comme une mère, des femmes comme Esther qui délivra tout un peuple de la mort, des femmes comme Marie. Jésus n'avait pas de père humain, mais il a eu une mère humaine. Alors bravo aux femmes.

Cette légitimation biblique s'effectue aussi en prenant appui sur le livre de la Genèse parlant de la création du monde dans la Bible. Les autorités ecclésiales se fondent sur certaines recommandations données par Dieu à Adam et Eve dans Genèse 1 verset 28¹³³ dans lesquelles Dieu dit aux premières créatures humaines : « (...) : *soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre* ». Ces instructions ne concernent pas que le genre masculin, les femmes en font partie. C'est la raison pour laquelle le Pasteur Félix N. met l'homme et la femme sur le même pied d'égalité dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ce qui veut dire, les capacités de créer, d'innover ne sont

pas seulement l'apanage des hommes, les femmes aussi possèdent des qualités similaires pour impacter dans le champ entrepreneurial. A ce propos, il déclare :

Alors Dieu a créé Adam, il a créé Eve et eux tous, ils ont eu cette mission, soyez féconds, ça c'est le troisième élément. Premier élément, c'est de garder, deuxième, c'est de cultiver le jardin, troisième élément, Dieu les bénit et il dit soyez féconds. Porter du fruit, engendrer des entreprises, engendrer des projets, innover, créer des avions, créer des voitures. C'est depuis la Genèse que l'Homme a reçu cet ordre, cette bénédiction. Créer des voitures, des avions, des bateaux, des trains, créer toutes choses, écrire des livres. C'est depuis le jardin d'Eden. Et c'est à Adam et à Eve. La preuve sur le plan humain, physique, un homme tout seul ne peut pas donner naissance à un bébé. Il faut la femme, c'est deux. Soyez féconds, remplissez la terre. C'est Adam et Eve qui ont rempli la terre. A côté, je ne dirai pas derrière, mais à côté d'un grand homme, il y a toujours une grande dame. Je l'habitude de dire contrairement aux autres qui disent derrière un grand homme, il y a une grande dame, moi je dis, je ne mets pas la femme derrière l'homme. Je mets la femme à côté de l'homme. Vous savez pourquoi ? Parce que la Bible place la femme à côté de l'homme et pas derrière l'homme. La Bible dit quand Dieu a créé Adam, il a enlevé une côte, une côte et il a refermé la chair et c'est avec la côte qu'il a enlevé du côté D'Adam, il a créé la femme. Donc, la femme Dieu l'a placé à côté de l'homme et pas derrière l'homme. C'est la raison pour laquelle tout ce que l'homme peut faire, la femme aussi peut le faire. La femme peut être cheffe d'entreprise. J'encourage toutes les femmes à porter cette mission que Dieu leur a assignées. Il ne faut pas regarder sur les préjugés.

L'utilisation des références bibliques pour justifier le fait que les femmes doivent entreprendre comme les hommes s'effectue lors des cultes durant les prédications et pendant des séminaires sur les rôles que doivent jouer les fidèles dans la société

¹³³ Version Louis Segond

sénégalaise sur le plan économique par-delà leur statut de minorité religieuse. Toutefois, l'incitation des femmes à entreprendre n'est pas désintéressée. Il y a ce qu'on peut appeler un retour sur investissement après ces discours. Ces églises sont dans bien des cas autonomes, ce qui sous-tend qu'ils ne possèdent pas toujours une source de financement extérieure (occidentale) pérenne pour leur fonctionnement. C'est aux fidèles de contribuer pour la perpétuation de l'oeuvre ecclésiale. L'incitation des femmes à entreprendre s'inscrit dans cette logique de créer des entreprises ou des activités génératrices de revenus, car en retour ces femmes auront les moyens d'aider à la pérennisation de ces églises. Dans cette perspective, le Pasteur Mignagne N. mentionne : *Les femmes sont mieux engagées, les femmes sont beaucoup plus disponibles à la parole de Dieu, les femmes sont beaucoup engagées dans la foi. Moi j'aime travailler avec ceux qui sont engagés parce que nous avons de grands projets. Que Dieu les bénisse, elles contribuent à l'oeuvre de Dieu pour pouvoir bâtir des églises, envoyer des missionnaires, soutenir ces missionnaires-là. C'est à cela qu'on attend aussi les femmes.*

Dans les discours des Pasteurs interrogés, nous avons remarqué une inscription dans ce grand mouvement qui veut que les femmes accèdent à leur liberté longtemps confisquée par certaines normes sociales et/ou religieuses.

LE DISCOURS RELIGIEUX : UN POSITIONNEMENT POUR L'EMANCIPATION ET L'AUTONOMIE DES FEMMES A TRAVERS L'ENTREPRENEURIAT.

Les questions relatives à l'émancipation et l'autonomisation des femmes sont très à la mode que ce soit dans les instances étatiques, les organisations non gouvernementales, entre autres. Les femmes ont dû mener des luttes farouches pour faire valoir leur droit à l'émancipation et à l'autonomie dans beaucoup de sociétés. Aujourd'hui, on a l'impression que les églises des Assemblées de Dieu semblent emprunter le pas, car il faut mentionner que même au sein de ces institutions religieuses, les femmes ont lutté pour un changement de rôle et de statut à leur égard. L'inscription du discours religieux dans une perspective émancipatrice et d'autonomie des femmes peut être vue comme étant la résultante de plusieurs facteurs : des luttes menées par les femmes dans le monde séculier et la mise en avant d'un acteur responsable de la vitalité de ces églises que ce soit sur le plan de l'organisation, économique, etc. L'orientation du discours des autorités religieuses envers l'émancipation et l'autonomisation des femmes peut-être appréhendée comme étant une stratégie utilisée par ces autorités pour extirper les femmes d'une dépendance volontaire ou involontaire sous l'emprise du pouvoir des hommes. Pasteur Mignane N. déclare que :

En tant que leader, c'est que d'abord qu'elles deviennent indépendantes. Parce que la plupart du temps quand certains hommes marient les femmes, on voit qu'ils utilisent leur argent pour brimer les femmes et les femmes sont obligées de vivre dépendantes de leur mari. Je leur dis qu'il n'y a pas de fatalité. Engagez-vous dans le travail où vous pouvez soutenir vos maris, vous pouvez préparer l'éducation de vos enfants et demain si, il y a des situations, elles deviennent indépendantes. Parce que la plupart du temps, quand une femme est à court d'argent, quand une femme vit dans la précarité, l'aboutissement souvent c'est la prostitution, c'est de vivre dans le désordre. Quand une femme n'a rien à envier, je crois que même le choix de son mari sera un choix respectable. Qu'un homme ne constate que j'ai eu ma femme pour la nourrir, elles doivent défendre leur qui.

L'émancipation et l'autonomisation des femmes sont des moyens qui peuvent leur permettre de mettre en exergue les capacités ou les dons au sens biblique du terme au

bénéfice d'elles-mêmes, de leurs familles et de la société de manière générale. Dans cette dynamique, le discours ecclésiastique place les hommes et les femmes sur un même pied d'égalité dans le champ entrepreneurial. A cet effet, le Pasteur Felix N. fait savoir : *J'encourage toutes les femmes du monde entier à se lever et à entreprendre, à croire aux dons et aux talents que Dieu a mis en elles. Elles n'ont pas été créées pour se mettre derrière un homme, mais à côté d'un homme pour réaliser une vision commune. Une vision que Dieu a donnée. Quel que soit le pays où on vit, quelle que soit la culture dans laquelle on est. J'encourage et j'interpelle toutes les femmes du monde à entreprendre. L'entrepreneuriat féminin, c'est voulu par Dieu. C'est la volonté de Dieu et je le soutiens. Je soutiens toutes les femmes ici dans mon église qui entreprennent, je les encourage.*

Le positionnement religieux en ce sens pourrait impacter surtout quand l'on sait que dans la plupart des cas, ce sont des leaders charismatiques à qui les fidèles et plus précisément les femmes vouent un respect considérable. En effet, cette prise de position est autant pertinente quant au cours de leur prédication devant un auditoire mixte, des autorités mettent les femmes au-devant de la scène. Cela semble faire écho à ce rôle important reconnu aux femmes dans le développement socio-économique des sociétés. Une mise en retrait des femmes et de leur rôle économique dans ces églises serait considérée comme de l'anachronisme aujourd'hui. Une telle situation pourrait être préjudiciable pour ces églises qui font face à la volatilité de leur fidèle, car rien ne les empêche de papillonner sur un marché religieux chrétien pluriel géographiquement et idéologiquement (Willaime, 1996 ; Hervieu-Léger, 1999 cité par Cuin 2012)

Dans cette veine, encourager l'émancipation et l'autonomie des femmes à travers l'entrepreneuriat peut-être vu sous plusieurs angles. En premier lieu, c'est de permettre aux femmes d'avoir les moyens financiers pour se prendre en charge et subvenir aux besoins de leurs familles. Deuxièmement, cet encouragement peut-être, s'inscrit dans une logique de fidélisation des femmes. Le dernier aspect, c'est de montrer aux femmes qu'elles ont la capacité de faire autant que les hommes sur le plan entrepreneurial. Cependant, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les entrepreneures protestantes de ces églises font partie du champ global de l'entrepreneurial féminin. Lequel champ connaît des difficultés pour une place plus importante dans le secteur économique national voire international. Car, il est nécessaire d'encourager l'émancipation et l'autonomie des femmes, il est aussi primordial que des actions s'ensuivent pour que les activités génératrices de revenus des femmes aient l'impact escompté. La question est de savoir qu'est-ce que ces églises font au-delà de leur discours en faveur l'émancipation et l'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat ?

AU-DELA DU DISCOURS : L'ACCOMPAGNEMENT RELIGIEUX A L'EGARD DES ENTREPRENEURES.

Dans un contexte où la rareté des financements, l'existence des pesanteurs sociales discriminatoires à l'égard des femmes, entre autres ; les femmes voulant entreprendre ont souvent besoin d'un accompagnement qui peut être sous plusieurs formes. Une entrepreneure nous a dit à ce propos : « *sans accompagnement, une entrepreneure n'ira nulle part* ». Les églises et plus précisément, les églises des Assemblées de Dieu jouent un rôle important dans les sociétés où on les trouve comme c'est le cas des autres religions telles que l'Islam et le Judaïsme. Ce rôle est d'autant plus important que ces institutions religieuses détiennent parmi leurs fidèles, des ressources humaines importantes qui peuvent aider ou orienter un fidèle dans son processus entrepreneurial. A cet effet, au cours de cette enquête, nous avons rencontré un Pasteur qui a mis en place un «

département stratégie » qui aide les femmes ou les hommes à concrétiser leurs idées de projets entrepreneuriaux tout en contribuant financièrement à la mise en place du projet. Le pasteur de cette église nous explique :

Il y a un exemple pertinent d'une maman, je ne sais pas si je dois dire son nom. Elle s'appelle maman Germaine. Elle est venue nous présenter un restaurant la providence. Nous lui avons dit d'abord de nous présenter le projet, elle nous a amené le projet et avec tout le conseil. On a étudié et on a mandaté d'abord deux personnes de l'accompagner dans la réflexion et de revenir à nous. Après deux mois, elles sont revenues dire voici le montant. Bon moi j'ai pris 150 000, je dis ça c'est ma contribution, il y a quelqu'un, un des diacres qui a donné 200 000, il y a l'autre qui a donné 100 000 et bon, c'est comme ça. Avec l'aide des uns et des autres, on a dit voici notre accompagnement pour le restaurant. L'autre contribution, quand elle a ouvert le restaurant, nous-mêmes, on a fait chacun une commande pour encourager les autres et on dit vraiment, ce n'est peut-être pas, c'est vraiment bien, ceci, ceci. On a goûté, souvent quand on a des invités, souvent on va là-bas pour aller manger, ça la motive au moins pour pouvoir prendre de l'élan. Je crois que c'est comme ça, pour un exemple hein.

L'accompagnement financier ecclésiastique se manifeste sous forme de dons. Comme nous a dit un pasteur : « *l'église ne fait pas de prêt* ». Cette injonction implique deux aspects. Le premier est selon les dires de ces pasteurs est que l'église n'est pas une banque, par conséquent, elle ne fait pas de prêt. Même quand l'une de ces églises a mis en place un microcrédit, les prêts sont sans intérêt et gérés par les fidèles et non par le conseil de l'église. Le second aspect de cette injonction découle du premier, car l'on craint que l'incapacité d'un fidèle à rembourser un prêt le pousse à éprouver un sentiment de culpabilité envers la communauté. Ce qui peut entraîner une auto-exclusion de ladite communauté. Pasteur Mignane nous explique un cas :

(...) une fois, il y a de cela quatre ans, il y avait une soeur qui était dans des situations comme ça qui est venue faire un prêt, mais n'étant pas capable de rembourser, elle était gênée de venir à l'église jusqu'au jour elle a fait 3, 4 mois, elle ne venait plus à l'église parce qu'elle avait honte. Je l'ai rencontré et je dis, je t'ai donné ça cadeau. Et depuis lors je me suis dit que si nous continuons comme ça beaucoup de personnes, puisque à l'église on ne va pas porter plainte comme ça, on ne va pas traduire quelqu'un en justice. Je dis non, il y a une chose, soit l'église t'accompagne dans les idées, soit l'église t'aide carrément non remboursable, soit on te dit non, on ne peut pas. Mais on ne prête plus. Le prêt à l'église, on ne prête plus parce que c'est l'église, l'argent là, on ne va pas emmener les gens à être gênés de venir devant Dieu. Ce n'est pas bien de mettre des fardeaux.

Au-delà de l'accompagnement financier, un Pasteur a incité les membres de son église qui sont dans l'entrepreneuriat à se regrouper en réseau. Une telle initiative peut leur permettre de partager des informations, de ressources entre eux. Le Pasteur incitateur de ce réseau mentionne :

Bien-sûr, le RAC¹³⁴, c'est une vision, c'est un projet, le RAC, c'est une passion, c'est un désir ardent de voir des hommes et des femmes d'affaires se lever dans cette église. Et quand j'ai lancé le RAC, oui, il y a eu des hommes qui se sont manifestés, mais le plus grand nombre de personnes membres du RAC, ce sont des femmes. Celles qui se sont levées très tôt pour entreprendre, ce sont les femmes. Là où vous voyez le chandelier, c'est maman Michel, vous poursuivez la route en descendant, il y a maman Goïma qui a ouvert son activité, vous continuez jusqu'à vers Castor, il y a Victoire qui a ouvert son salon de coiffure. Vous allez

¹³⁴ RAC : Réseau d'affaires chrétiens.

jusqu'à liberté 6, il y a madame Guémar qui a ouvert son salon. Vous allez jusqu'à Nguékhokh, comment elle s'appelle encore, c'est une maman qui est à l'église, elle a son activité là-bas. Il y a quelques hommes parmi elles, mais le plus grand nombre d'entrepreneurs ici à l'église, ce sont les femmes. Ce sont les femmes, avec la facilité de croire à la vision. Elles sont jetées à l'eau. Aujourd'hui Dieu est en train de faire des merveilles avec elles.

Mis à part l'accompagnement financier et le réseautage, les Pasteurs interrogés jouent le rôle d'intermédiaires pour mettre en relation les entrepreneures avec des personnes pouvant les aider à promouvoir leur entreprise. De par leur rôle dans leur église, passer par le Pasteur peut faciliter la rencontre avec une personne ressource difficile d'accès pour une entrepreneure. A cet effet, le Pasteur joue le rôle de « point structural » au sens de Granovetter. Un Pasteur nous explique :

Oui, ça arrive, mais peut être en termes de conseils et d'expérience. Ça arrive, ça arrive qu'une femme commence une affaire et puis dans le domaine, elle sent qu'elle est limitée. Elle s'approche de moi qui connais tout le monde à l'église pour savoir si dans l'église il y a quelqu'un qui est dans le même domaine, qui a été dans le même domaine avant elle. C'est comme l'apôtre a dit : j'ai tendu la main d'association à ceux qui furent apôtre avant moi. Alors quand une femme commence une affaire comme ça et elle réalise qu'il y a qui était dedans avant elle et elle ne les connaît pas, elle s'approche de moi, je joue le rôle de les mettre en contact, de faciliter ce travail d'ensemble.

Un autre renchérit tout en donnant un exemple :

Surtout Gina Zao, je l'ai beaucoup encouragée. Au départ quand elle amenait des chaussures, des trucs comme ça, je suis le premier à aller dans sa boutique, prier pour d'abord bénir la boutique. Ensuite pendant que je prêchais, je l'ai appelé comme exemple, je le dis devant l'église et je leur dis que, s'il y a des connexions, allez vers elle. L'encourager, jusqu'à quand elle a voulu aussi mettre sur place la télé, donc je l'ai encouragé. Elle est venue dans mon bureau, elle s'est assise. Je lui ai dit, il faut inviter tel, il faut aller voir telle. Aujourd'hui je vois au niveau de sa télé qu'elle a même invité Esaïe Goma qui a fait vraiment une très bonne présentation, il est dans l'église. Je l'ai vraiment encouragée, je la félicite à chaque fois que je vois des publications, moi-même je clique, j'encourage et quand je vois des gens capables de faire, je dis, il faut l'inviter, qu'ils participent et d'ailleurs elle va m'inviter dans une de ces émissions pour que je vienne parler. Voilà, je m'investis dans ce qu'elle fait parce que j'aime, c'est une battante, c'est une femme qui croit en ce qu'elle fait et je l'encourage. Si, il y a des gens qui visitent à l'église et je sais que ce sont des entrepreneurs, je vais les mettre en rapport pour qu'elle puisse continuer.

Néanmoins, au-delà de tout, l'apport des autorités religieuses à l'égard des entrepreneures et de potentielles entrepreneures en termes de conseils et d'encouragement, de prière, entre autres. Il est à noter que, la majeure partie des entrepreneures rencontrées lors de cette enquête ne bénéficie pas d'un accompagnement financier de la part des églises. Elles ont démarré leurs activités entrepreneuriales soit avec leur fonds propre ou en cherchant des financements en dehors de la sphère ecclésiastique. Cela ne concerne pas seulement l'aspect financier, même pour le réseautage, ces entrepreneures le construisent ailleurs. Un des éléments d'explication, c'est peut-être la constitution de ces églises où l'on trouve majoritairement des étrangères. Ces dernières même si, elles démarrent leur entreprise sur le territoire

sénégalais, on a l'impression qu'elles détiennent des relations construites depuis leur pays d'origine ou ailleurs. Toutefois, elles reconnaissent toutes que leurs Pasteurs encouragent l'entrepreneuriat féminin, ces autorités religieuses sont disponibles pour elles. Ces Pasteurs leur permettent de faire pour certaines de la publicité pour leur entreprise en mettant sur les tableaux dédiés aux annonces des églises les affiches de leurs entreprises.

REFERENCES.

André Mary, « Le pentecôtisme brésilien en Terre africaine », *Cahiers d'études africaines*. 167 | 2002

Charles-Henry CUIN. Les croyances religieuses sont-elles des croyances comme les autres ? *Social Compass* 59(2) 221–238 © The Author(s) 2012

Jacques BUCHHOLD. « 1 Co 14.33b-36 et 1 Tm 2.11-12: les stratégies herméneutiques – Faire dire ou laisser parler... », *Fac-réflexion* n° 49, p. 4-15, 1999/4

Jean-Paul Willaime. L'Accès des femmes au pastorat et la sécularisation du rôle du clerc dans le protestantisme. *Archives de Sciences Sociales des Religions*. N° 95 pp. 29-45, 1996.

Joël Noret, « Les Assemblées de Dieu du Burkina Faso en contexte » *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Religions transnationales*. 51 | 2004.

Linda Woodhead. Les différences de genre dans la pratique et la Signification de la religion. *La Découverte* | « Travail, genre et sociétés ». N° 27 | pages 33 à 54, 2012/1

Ruth. Marshall-Fratani, les pasteurs pentecôtistes et l'argent de Dieu au Nigéria. *Politique Africaine*, n° 82, p. 32. juin 2001

Table ronde 2 Salle B Mercredi 26 juin 2019

- ✓ Gestion du fait religieux en entreprise : un levier de mobilisation des ressources humaines. Amadou Sidy Aly Ba et Ndeye Bineta Niang, UGB St Louis
- ✓ La place du bon voisinage et du développement économique dans la pensée de Baye Niass. Modou Fatah Thiam, UGB St Louis
- ✓ Théologie et activités économiques d'une minorité mouride : le cas des Yalla-Yalla. Djiby Ndiaye, UGB St Louis

Débats

Modération : Thomas Garrick

Rapport : Sokhna Sarr

AMADOU SIDY ALY BA, Enseignant-chercheur en Sciences de Gestion à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. E-mail : amadou.ba@ugb.edu.sn

NDEYE BINTA NIANG, Doctorante en Sciences de Gestion, Laboratoire SERGe (Saint-Louis Etudes et Recherche en Gestion), Université Gaston Berger de Saint-Louis. E-mail : binette0710@gmail.com

GESTION DU FAIT RELIGIEUX EN ENTREPRISE : UN LEVIER DE MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

D'un point de vue historique, l'intégration de la religion dans le comportement économique des acteurs remonte à l'explication wébérienne par des croyances religieuses de faits économiques. Dans ses travaux sur « The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism », Max Weber (1930) a abordé trois principaux thèmes : la portée des idées religieuses sur les activités économiques, les rapports entre hiérarchies sociales et idées religieuses et les caractéristiques spécifiques de la civilisation occidentale. A travers cette œuvre, il explique comment la religion peut influencer le développement économique d'une nation. Selon lui, cette influence passe principalement par la transmission d'un système de valeurs implicites ou explicites qui fournit un cadre à l'acteur économique, en donnant sens à ses actions (Gundof et Filser, 2013). Cependant, Cavalcanti et al, (2007) soulignent que la thèse de Weber, qu'ils considèrent juste comme une hypothèse, continue d'être controversée près de 100 ans après sa conception (p. 106). Ils pointent l'incapacité des chercheurs en sciences sociales d'explorer l'influence de la religion sur le développement économique avec des données empiriques, on est jusque-là sur des théories et des prédictions. Les effets de la religion sur la performance globale des économies n'ont pas adéquatement été mesurés.

Bien que ce questionnement reste indécis (Gundof et Filser, 2013), la question de la religion et le développement économique devient un domaine d'intérêt grandissant au cours des dernières décennies. Ainsi, si les économistes l'investissent par la performance économique, les sciences de gestion sont plus tentées par la performance individuelle et organisationnelle les amenant à se poser la question suivante : « La religion influence-t-elle la performance de l'entreprise ? »

Pour répondre à cette question, plusieurs chercheurs ont essayé d'apporter leur pierre à l'édifice et ceci avec des approches différentes.

La religion et le monde de l'entreprise entretiennent un « lien indéfectible » souvent occulté dans le débat dû certainement à la complexité d'associer les deux concepts ou à la difficulté de les comprendre de façon concrète dans les pratiques organisationnelles. Cependant, de plus en plus des travaux analysent la relation religion et management et le dialogue entre la religion et le monde économique cristallise les attentions.

En 2012, Barth et al, ont consacré un ouvrage entier sur l'analyse d'un dialogue possible entre la religion et le monde économique. Ils ont proposé un décryptage de ce qui se « noue » et se « joue » entre le management et les religions et pour eux l'essence de ce lien est la « relation humaine ». En leurs termes : « La religion a pour vocation de créer du lien entre les hommes (*religare*) et le management celle d'organiser et gérer ces liens et leurs ressources pour leur donner sens et une direction ».

Toujours en ce sens, des travaux ont abordé la gestion du fait religieux dans les entreprises (Cintas et al, 2012 ; Bennani et Barth, 2012 ; Galindo et Zannad, 2012 ; Honoré, 2014, Honoré et al, 2018), l'influence de la religion sur les attitudes et les comportements des employés en milieu organisationnel et la possible convergence des valeurs religieuses avec celles du management (Pras, 2007 ; Mokhlis, 2009 ; Bouarif ; 2015) et même la gestion de conflits entre valeurs religieuses et valeurs organisationnelles (Ba et Niang, 2019).

En particulier, les ressources humaines ont intégré la question de l'Islam au travail comme une modalité de la diversité religieuse, cette dernière vue à travers le prisme de la gestion de la diversité culturelle (Jonlet, 2010). L'entreprise, étant le reflet de la société, il est de son sort de prendre en compte tous les facteurs de la société (Banon, 2005) notamment la religion qui tient une grande place dans la constitution de l'univers mental d'une population. De là émerge le concept de management religieux qui est perçu comme l'intérêt de l'entreprise pour le monde privé du salarié en épousant ses réalités, et sa disponibilité à les intégrer dans ses préoccupations sans pour autant leur accorder une place importante (Ramboarison et Bah, 2016).

L'Islam propose un système de valeurs éthiques qui s'applique aux activités quotidiennes et aux affaires du travailleur religieux (Pras, 2007). Le travailleur est guidé par sa religion au quotidien et l'entreprise doit en tenir compte pour une meilleure gestion de ses ressources humaines. La cohérence entre ses convictions et le travail donne du sens à son travail. La religion fonde les orientations de l'individu dans son travail notamment sa carrière, les fonctions à occuper etc. « *L'appréciation que l'individu fait des tâches qu'il réalise, des conditions dans lesquelles ces tâches se font et de la finalité poursuivie par ses comportements aura une grande influence sur le sens qu'il trouve dans son travail et, ultimement, sur sa santé.* » (Morin et Forest, 2007, p.615). Il ne faudrait donc pas sous-estimer l'influence de la religion sur le fonctionnement de l'entreprise car « *il constitue un élément essentiel d'une culture, au sein duquel, dans les pays « musulmans » comme ailleurs, toute approche du management prend sens* » (D'Iribarne, 2007, p.155). Pras (2007) a souligné la possible convergence des valeurs de l'Islam avec celles du management. A travers une analyse de plusieurs articles sur ce thème, il a recensé deux constantes : la première est l'importance des principes islamiques en management mais surtout de leur interprétation et de leurs modalités de mise en œuvre, la seconde est la conciliation ou l'intégration fréquente de valeurs propres à l'Islam et de valeurs « modernes » en management.

Par ailleurs, même si « *le travail tient une place importante dans la constitution de notre identité et la détermination de notre place dans la société.* » (Lacroix, 2009, p. 139), un besoin de sens conditionné par la religion est de plus en plus exprimé par les travailleurs. « *En particulier, dans les organisations contemporaines, et dans les sociétés occidentales où les systèmes religieux et spirituels sont affaiblis, la question du sens au travail et du sens de l'existence est inévitable.* » (Morin, 1996, p. 139). L'implantation de certaines entreprises occidentales dans des pays où la religion musulmane prédomine amène à considérer les différences de valeurs et ses conséquences sur l'entreprise.

Si en Europe, la question du fait religieux au travail a véritablement commencé à être posée à la fin de la période des trente glorieuses, à partir du développement de l'immigration de travail en provenance de l'Afrique du Nord (Honoré, 2014), en Afrique particulièrement dans les pays à prédominance musulmane, les signes et pratiques religieux en milieu de travail semblent banalisés. Les faits religieux les plus remarquables sont : les pratiques de prières collectives au sein de l'entreprise, la mise

en place de lieux de prières et de rythmes de travail tenant compte des horaires de prières, les revendications des congés aux jours des fêtes religieuses, le réaménagement des horaires de travail pendant le ramadan, le port du voile etc.

Honoré et al. (2018) distinguent les faits religieux en fonction de leur nature : des faits personnels d'un côté, des actes transgressifs de l'autre. Ils argumentent ainsi cette conception en ces termes : « L'interaction entre la personne qui exprime, d'une manière ou d'une autre, sa religiosité avec ses collègues, et le management, détermine la manière dont un fait ou un autre sera pris en compte et affectera la situation et les relations de travail. De la même manière les entreprises ne sont pas toutes confrontées aux mêmes problématiques. Pour la majorité d'entre elles, le fait religieux est peu perturbateur et, lorsque cela est nécessaire, il est géré de manière apaisée par des managers dont la maîtrise du sujet a progressé. Toutefois une minorité d'organisations demeure confrontée à des situations fortement marquées par un fait religieux complexe à appréhender et conflictuel ». Cette distinction soulève le débat sur la place de la religion dans le fonctionnement et le management des organisations. Si certains défendent l'universalité des pratiques de GRH, d'autres considèrent que les pratiques doivent dépendre du caractère de l'organisation car chacune d'elles a ses particularités. Par exemple, récemment au Sénégal, l'interdiction du port de voile dans une grande école à obédience catholique de la place a suscité une vive polémique jusqu'aux niveaux élevés de l'Etat. Il apparaît ainsi que la gestion du fait religieux ne se fait pas sans grandes difficultés. Tout gestionnaire doit donc trouver un modèle de gestion adapté à son contexte (Tidjani et al, 2010).

En contexte sénégalais, Simen et Agne (2015) ont tenté d'identifier les faits religieux dans les entreprises. Les pratiques religieuses qui ont été identifiées sont les suivantes : départs des employés vers les lieux de pèlerinage (Touba, Tivaouane, Ndiassane, Popenguine, Yoff), les absences pour certaines fêtes religieuses (Magal, Gamou etc.), existence des « dahiras » dans les organisations, construction des lieux de prières dans les entreprises, effigies de chefs religieux mis en évidence dans les organisations, aménagement des horaires de travail pendant le jeûne, organisation du pèlerinage à la Mecque , ports vestimentaires distinctifs etc.

En comparant les études de Honoré (2014) avec celles de Simen et Agne (2015), nous pouvons constater qu'il y'a des éléments de ressemblances mais aussi des éléments qui sont propres à chaque contexte. Par exemple au Sénégal, il sera rare de trouver des travailleurs qui revendiquent des congés pour les jours de fêtes religieuses comme la Tabaski ou la Korité car ce sont des questions déjà prises en compte dans le calendrier annuel. Donc, pour appuyer les propos de Honoré et al. (2018), les faits religieux auxquels feront face une entreprise basée en Europe seront différents de ceux d'une entreprise sénégalaise.

En outre, un autre problème de fait religieux spécifique et différent de tous ces derniers a été abordé par Ba et Niang (2019). Ils ont étudié la gestion de l'incompatibilité supposée entre l'activité de l'entreprise et les valeurs du personnel en prenant la situation de la Loterie Nationale Sénégalais (LONASE). En touchant la psychologie des travailleurs, ils ont tenté de cerner les stratégies adoptées par l'entreprise et ses salariés pour gérer ce conflit de cognitions. Leurs résultats ont montré qu'en plus des faits religieux identifiés par Simen et Agne (2015), l'entreprise est consciente du poids de cette discordance et élabore des mécanismes allant dans le sens de se conformer aux règles édictées par la religion par exemple la lutte contre l'addiction aux jeux de hasard.

De même, l'entreprise met en place une politique sociale en faveur des actions à caractère religieux dont la finalité est l'accroissement de la performance économique par le biais de la légitimation populaire conférée.

Gomez (2012), souligne l'influence de l'ordre religieux sur les pratiques managériales. Dans cette perspective, la religion n'est plus perçue comme un simple élément de la diversité culturelle mais plutôt comme une dimension du management qu'il convient d'intégrer dans la stratégie de l'entreprise (Ramboarison-Lalao et Bah, 2016).

Dans cette recherche, nous analysons la place de la religion dans la stratégie de l'entreprise. Quel est l'intérêt des managers à intégrer la dimension religieuse dans la stratégie de l'entreprise? Selon D'Iribarne (2007), les préceptes religieux et la spiritualité permettent la construction d'un univers de valeurs partagées. Parfois, l'adéquation des pratiques de gestion avec les prescriptions religieuses garantit l'efficacité dans les relations interpersonnelles (Ramboarison-Lalao et Bah, 2016). La spiritualité se révèle ainsi source de motivation et de satisfaction professionnelle. Selon Gomez (2012), « l'articulation entre la sphère du religieux et celle du management des organisations est un problème récurrent et consubstantiel à l'histoire des entreprises pour deux raisons. D'une part, les parties prenantes de l'entreprise (salariés, clients, fournisseurs, Etat...), se réfèrent plus ou moins à des préoccupations, des formes de pensée et des pratiques qui peuvent relever du religieux. En conséquence, la compréhension, l'acceptation et la mise en œuvre de l'ordre économique et en particulier des pratiques managériales s'inscrivent nécessairement en relation avec les référents religieux des acteurs. Le sens du travail, du profit ou de la participation à la vie collective sur lesquels s'appuie le management des organisations bénéficie des grammaires implicites ou explicites qui forment la trame culturelle d'une société. D'autre part, l'entreprise n'est pas une donnée de nature, mais un construit social... » (p. 15). Les travaux portant sur le couple management et religion font apparaître deux logiques : séparation et absorption. La conception française montre une logique de séparation où le couple gestion/religion serait impossible. Ainsi le management se veut neutre en matière de religion. La conception anglo-saxonne qu'on retrouve également dans le milieu des affaires africain s'inscrit dans une logique d'absorption. Dans cette perspective, l'entreprise cherche à inscrire sa stratégie dans les valeurs religieuses et à construire un cadre où la spiritualité favorise une adhésion des collaborateurs. Elle tolère la pratique religieuse en son sein, mieux, elle l'encourage en construisant des espaces de culte. Selon Ramboarison-Lalao et Bah (2016, p.81), « *pour un salarié ou manager croyant pratiquant, la lecture du Coran ou de la Bible peut apporter une sérénité et détache pendant quelques instants des réalités de la vie quotidienne* ». La prière collective dans une entreprise renforce les liens d'appartenance à une communauté. La religion devient un recours et les acteurs organisationnels cherchent une cohérence entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Au-delà de cette recherche de cohérence entre le privé et le professionnel, l'expérience a montré que de nombreuses innovations économiques ont été inspirées par la religion. C'est le cas du mutualisme agricole et de la finance islamique.

Nos recherches actuelles portant sur la relation entre religion et management montrent qu'au Sénégal malgré le principe de laïcité et le caractère républicain qui le caractérisent, la religion n'est pas confinée dans l'espace privé. Le fait religieux s'étend dans l'espace public et les fonctions de l'entreprise lui accordent une place essentielle dans sa vie quotidienne et ses relations avec les parties prenantes. Comme l'ont constaté Romboarison-Lalao et Bah (2016), le rapport entre management et islam se construit-il

dans une logique de fusion, les deux sont dans une logique d'absorption fusionnelle entre la vie managériale, la vie religieuse et la vie tout court dans les pays musulmans. Les salariés, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, font référence à leur religion, se repèrent à leur corpus religieux pour fonder leurs actions professionnelles. Gomez (2012) parle de recours à un ordre religieux comme un puissant référentiel pour l'action sociale. Nos recherches en cours analysent comment les entreprises notamment des multinationales intègrent la dimension religieuse dans leur stratégie pour mobiliser les ressources humaines à travers les leaders d'opinion. Ces derniers notamment les imams et prêtres sont souvent mobilisés lors des cérémonies organisées par l'entreprise pour prononcer des discours d'adhésion et de conciliation l'ordre économique et l'ordre religieux. Nos travaux en cours portent sur les Grands Domaines du Sénégal et Auchan Retail Sénégal. Ces terrains ont un dénominateur commun en ce sens que les entreprises mères sont européennes et leur stratégie organisationnelle a, en quelque sorte, subi l'influence de la culture occidentale. Dès lors, il serait intéressant de comprendre comment les filiales présentes au Sénégal gèrent le fait religieux si on considère l'omniprésence de la religion dans le quotidien des sénégalais. La religion serait-elle instrumentalisée par le management pour mobiliser le personnel ?

Sur le plan méthodologique, nous privilégions une démarche qualitative à travers des entretiens semi-directifs avec les acteurs organisationnels (DRH, responsables hiérarchiques, employés) et leaders d'opinion impliqués directement ou indirectement dans l'organisation (guides religieux, imams, prêtres, etc.).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

BA A.S.A., NIANG N. B. (2019 à paraître), Gestion des conflits entre valeurs religieuses et organisationnelles : les stratégies contre la dissonance cognitive chez les travailleurs de la LONASE (Loterie Nationale Sénégalaise), Cahier spécial sur l'Afrique *Management & Avenir*

BANON P. (2012), Globalisation des cultures, quelle nouvelle éthique pour l'entreprise ? In Barth I., *Management et Religion, décryptage d'un lien indéfectible*, Ed. EMS, p.271-283.

BARTH I. (2012), *Management et Religions, décryptage d'un lien indéfectible*, Ed. EMS, Paris.

BOUARIF N. (2015), « Predicting organizational commitment: the role of religiosity and ethical ideology », *European Scientific Journal*, Vol.11, n°17, p. 283-307.

CAVALCANTI, T., PARENTE, S., & ZHAO, R. (2007). Religion in macroeconomics: A quantitative analysis of Weber's thesis. *Economic Theory*, Vol. 32, n°1, p.105-123.

CINTAS C., GOSSE B., VATTEVILLE E. (2012), Quand l'identité religieuse devient une préoccupation du management des ressources humaines, in Barth I., *Management et Religion, décryptage d'un lien indéfectible*, Ed. EMS, p.83-98.

D'IRIBARNE P. (2007), «Islam et management, le rôle d'un univers de sens », *Revue Française de Gestion*, Vol. 2, n° 171, p.141-156.

GALINDO G., ZANNAD H. (2012), Quelques clés pour gérer le fait religieux dans les entreprises, In Barth I., *Management et Religion*, Ed. EMS, p.61-82.

- GOMEZ P-Y. (2012), "Religions et management: éléments pour un programme de recherche", In BARTH I., *Management et religions; décryptage d'un lien indéfectible*, Ed. EMS, p. 15-35.
- GUNDOLF K., FILSER M., (2013) "Management Research and Religion: A Citation Analysis", *Journal of Business Ethics*, Vol. 112, n°1, p. 177-185.
- HONORE L. (2018) et MORESTAIN L., *L'entreprise, le travail et la religion, Etude 2018, Observatoire du fait religieux en entreprise.*
- HONORE L. (2014), "Le management à l'épreuve de la religion", *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, Vol. 4, n° 13, pages 54 à 67.
- JONLET S. (2010), « Pratiques islamiques et monde du travail Regards de musulmans en région liégeoise », éd. UCL Louvain La-Neuve.
- LACROIX A. (2009), « La dimension éthique de l'organisation du travail », *Revue éthique publique*, Vol. 11, n° 2, p. 139-146.
- MOKHLIS S. (2009), « Relevancy and measurement of religiosity in consumer behavior research », *International Business Research*, Vol. 2, n°3, p. 75-84.
- MORIN E. (1996), « L'efficacité organisationnelle et le sens du travail », dans *La quête du sens, gérer nos organisations pour la santé des personnes, de nos sociétés et de la nature*, Éditions Québec/Amérique, Montréal, p. 258-287.
- MORIN E. M., FOREST J. (2007), « Promouvoir la santé mentale au travail : donner un sens au travail », *Gestion*, Vol. 32, n°2, p. 31-36.
- PRAS B. (2007), "Management et Islam: vers une convergence de valeurs" *Revue Française de Gestion*, n° 171, p.89-95.
- RAMBOARISON-LALAO L., BAH A. (2016), « L'influence de la religion musulmane sur les pratiques des management. Une étude exploratoire auprès de trois enseignes agroalimentaires halal implantées en € », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 54 (Vol. XXII), p. 75-101.
- SIMEN S., AGNE A., (2015) « la gestion de l'entreprise sénégalaise : entre ferveur islamique et laïcité problématique. Quels impacts des pratiques religieuses dans l'entreprise sur le mode de gestion. SERGe Days, May 2015, Saint Louis, Sénégal. <halshs-01782041>
- TIJANI B. et al. (2010), « L'Art de construire une GRH qui compte : le cas d'un Centre Hospitalier au Sénégal », dans « Gérer les RH en Afrique : entre processus sociaux et pratiques organisationnelles » in TIDJANI B. et KAMDEM E., EMS, 2010.
- WEBER, M. (1930). *The protestant ethic and the spirit of capitalism*. London: Allen and Unwin

Modou Fatah THIAM, Université Gaston Berger (Saint-Louis du Sénégal)
diagofatah@yahoo.fr

***LA PLACE DU BON-VOISINAGE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DANS LA PENSEE ET L'ACTION DE BAYE NIASS***

RESUME

Le prophète de l'islam considérait la paix comme une valeur sacrée qui garantit le développement et l'équilibre des sociétés, toutes catégories confondues. Et pour le bien-être, sa vie fut partagée entre l'élevage et le commerce qui était de coutume. Comme la plupart des saints dans l'islam, Baye Niass s'est distingué par un certain nombre de principes qui sous-tendent toute son action. Cette communication va retracer sa courbe de vie, en mettant en exergue le sens combien aigu qu'il avait de la paix dans le monde¹³⁵. Le premier point abordera la dimension humaine d'un homme dont le point de vue transcende les différences de religion, de race ou d'ethnie. Quant au second, il mettra l'accent sur sa contribution pour un développement économique durable qui va graviter autour d'une agriculture modernisée.

Mots-clé : action, agriculture, bon voisinage, Christianisme, communauté, développement, dialogue, discours, économique, interreligieux, Islam, pensée, religion, société, système.

ABSTRACT

The prophet of Islam saw peace as a sacred value that guarantees the development and balance of societies as a whole. And for the well-being, his life was shared between the breeding and the trade which was of custom at that time. Like most saints in Islam, Baye Niass distinguished himself by a number of principles that underlied all his action. This paper will retrace his life curve, highlighting his keen sense of peace in the world. The first section will address the human dimension of a man whose point of view transcended differences in religion, race or ethnicity. As for the second section, it focuses on his contribution to sustainable economic development that revolved around a modernized agriculture.

Keywords: action, agriculture, good neighborhood, Christianity, community, development, dialogue, speech, economic, interreligious, Islam, thought, religion, society, system.

Introduction

Il n'y a aucun doute que la communication est un besoin de premier ordre chez l'homme. La notion de dialogue s'inscrit dans ce cadre. Mais à chaque fois qu'on en parle, les gens pensent immédiatement à un conflit entre différentes entités de la société, y compris les communautés religieuses dont chacune s'active pour l'autonomie, le développement

¹³⁵ Dans ce même registre, les 28 et 29 juillet 2015, s'est tenu à l'hôtel King Fahd Palace (Dakar) un colloque international, «Initiative de Médina Baye pour la paix ».

économique gage de stabilité. Certains penseurs comme M. Diouf (1999, p.130) ont porté leur regard sur cette opposition, lui qui avance que le Christianisme est une religion de représentation instaurée auprès des mosquées, dans le seul but de chatouiller ces lieux de culte islamiques et de provoquer les musulmans¹³⁶. Voilà pourquoi le dialogue interreligieux, qui reste une thématique toujours actuelle, cible souvent l'Islam face au Christianisme ou face aux autres religions.

Le prophète Mouhammed (PSL)¹³⁷ qui reste la ligne de mire de tous les saints de Dieu dans l'Islam s'est ouvert aux autres pour le bon voisinage sans lequel le développement social serait une simple hallucination. Et sous ce rapport, il serait bien de savoir, quelle place occupe Baye Niass dans ce dialogue interreligieux, lui qui s'est toujours identifié au prophète? Quel projet de développement social avait-il mis sur pied, pour l'émancipation de l'homme ?

Notre communication portera alors sur la double dimension de Cheikh Ibrahima Niass dit Baye, un saint de Dieu qui a très tôt su dépasser les bornes de race, d'ethnie ou de religion pour exalter la catégorie humaine dans toutes ses facettes. Ainsi, après avoir analysé la manière dont il avait conçu et vécu le bon voisinage, nous nous intéresserons à son système de développement économique.

1. LE BON-VOISINAGE DANS LA PENSEE ET L'ACTION DE BAYE NIASS

« Le musulman, avait dit le prophète Mouhammed, c'est celui qui ne nuit aux autres ni par sa langue, ni par sa main »¹³⁸.

Baye Niass ayant été défini comme « le défenseur de l'Islam »¹³⁹, nous pourrions toujours partir de cette religion pour voir ce qui la lie aux autres, ou encore ce qui justifie son ouverture à leur égard.

Pour ce qui est des relations entre l'Islam et le Christianisme, orthodoxe comme occidental, selon P. S. Huntington (1997, p. 229), elles ont toujours été agitées, vu que chacun a été l'autre de l'autre¹⁴⁰. Toutefois, le dialogue devrait être possible et il permettrait à chacun de franchir les barrières de l'autre dans l'autre pour mieux se connaître ou se voir dans l'autre. Les avantages d'un tel dialogue apparaissent nettement à travers les points fondamentaux soulevés par les juristes et intellectuels européens pour approfondir leurs connaissances sur la législation musulmane¹⁴¹. Cette invite de l'autre devra pousser les juristes saoudiens à former un bloc pour harmoniser des réponses à donner.

Cette ouverture de l'Islam à l'égard du Christianisme ou des autres religions permet d'évoluer jusqu'à l'unité de la famille humaine toute entière. Selon le Coran, tous les hommes répartis en nations et tribus sont issus d'un même couple et le plus pieux reste

¹³⁶ *Les grandes figures de l'Islam en Afrique de l'ouest*, Dakar-Sénégal, 1^{er} Tome.

¹³⁷ PSL: paix et salut sur lui; c'est une prière que les musulmans formulent, à chaque fois qu'ils prononcent ou entendent prononcer le nom de leur prophète. Ce dernier dit que le plus avare parmi eux, c'est celui qui ne le fait pas.

¹³⁸ Paroles rapportées par Ahmed et authentifiées par Cheikh Albani, d'après le site <http://www.3ilmchar3i.net> (consulté le 20/05/2019 à 20h :55mn).

¹³⁹ Mouhamadou Mahdy Ibrahima Niass est l'auteur de *Baye Niass, Le défenseur de l'Islam*, un ouvrage de 2 tomes sur son père.

¹⁴⁰ *Le Choc des Civilisations*, Paris, Éditions Odile Jacob.

¹⁴¹ Colloques de Ryad, de Paris, du Vatican, de Genève et de Strasbourg sur Le dogme musulman et les droits de l'homme en Islam, octobre-novembre 1974, p. 9-10.

le plus noble¹⁴². Par conséquent, il n'y a aucune raison pour la discrimination ou pour chercher un plus petit que soi.

Dans cette perspective, Baye Niass dira avoir posé sur l'homme, toutes catégories confondues, un regard qui l'empêche de détester ou de sous-estimer qui que ce soit.

La notion de bon voisinage devient donc un leitmotiv dans sa pensée et son action, comme ce fut le cas pour son émule, le prophète Mouhammed qui, selon O. N. Topbas (2009, p. 150) crut à sa sacralité du vivre ensemble: « Gabriel n'a cessé de me recommander le voisin au point que j'ai cru qu'il allait l'intégrer dans le droit de l'héritage »¹⁴³.

Il s'agira donc de promouvoir les valeurs de l'altruisme, de dialoguer avec le voisin musulman comme avec le voisin non musulman, tout en respectant les droits de chacun. La dimension intellectuelle sera d'un grand atout pour avoir le sens du savoir-vivre. C'est pourquoi Baye Niass dira: « Il faut aller à la quête du savoir afin de prendre les individus à leur juste valeur », c'est-à-dire considérer les hommes comme des hommes. De là surgit une relation de complémentarité.

Pendant les moments difficiles de l'Islam à la Mecque, le Prophète Mouhammed (PSL) avait demandé aux musulmans, assaillis de partout, d'aller chercher refuge en Éthiopie auprès de Négus (Baye Niass lui donnait le nom de Habacha), un roi chrétien très sage, qui n'offensait jamais une personne, qui ne cautionnait jamais l'application de la loi du plus fort. Ce fut déjà le balbutiement du bon voisinage ou du dialogue interreligieux. Anne Marie Delcambre déclare (1987, p. 52) que cette première émigration révèle une sympathie naissante entre musulmans et chrétiens¹⁴⁴.

Dans les actes qu'il a posés pour l'expansion de l'Islam, le prophète Mouhammed (PSL) a toujours considéré, avec beaucoup de respect, les non musulmans. Cela se justifie par les compromis et contrats qu'il a eu à signer avec eux à l'issue de dialogues, invitant ses hommes à respecter les clauses du contrat pour une tranquillité sociale, les exhortant au travail pour un équilibre économique.

Pour asseoir sa conception du bon voisinage sur des bases solides, il arrivait souvent à Baye Niass de louer les bonnes actions dont les autres ont fait preuve à l'égard de l'Islam. Il dit que les musulmans doivent reconnaître que les Qurayshites se sont, au moins, une fois illustrés de fort belle manière, en s'opposant à ce qu'Abdal Allah, le futur père du Prophète Mouhammed soit sacrifié par son père.

Il parlait souvent de la droiture d'un moine chrétien, Bahïra qui sauva Mouhammed des plans ourdis par les juifs pour étouffer la prédiction de la Torah. A. M. Delcambre en parle aussi: « Tu es l'envoyé de Dieu, lui dit le moine, le prophète qu'annonce mon Livre saint la Bible »¹⁴⁵. Selon Baye Niass, il offrit à la caravane son hospitalité et prit en aparté l'oncle Abû Tâlib (Abd-Manaf), pour lui dire : « Retourne avec lui dans ton pays et prends garde aux juifs car s'ils voient en lui ce que, moi, j'ai reconnu, ils voudront lui faire du

¹⁴² Le Coran, sourate 49, verset 13.

¹⁴³ Paroles du prophète Mouhammed (PSL) reprises par Osman Nûri Topbas dans *Le prophète d'amour Muhammad, les brises de sa compassion*. Il y précise qu'elles ont été reportées à la fois par Bukhâri, Muslim, Abu Dawud et Ahmad Ibn Hanbal.

¹⁴⁴ *Mahomet, la parole d'Allâh*, Paris, Gallimard, p. 53.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 33.

mal »¹⁴⁶. M. H. Kébé (2002, p. 62) considère cette coexistence pacifique comme un ensemble de principes édictés pour le dialogue pouvant regrouper musulmans, chrétiens et juifs. Il analyse également les belles initiatives de l'église avec la mise sur pied du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux. Le but de ce conseil étant de « promouvoir les études, chercher avec grande charité les moyens d'accroître une estime réciproque à l'égard des non-chrétiens, trouver la méthode et les voies pour ouvrir un dialogue qui convient »¹⁴⁷.

Le dialogue islamo-chrétien devient alors une obligation puisque l'histoire a retenu cette contribution du moine chrétien à l'avènement de l'Islam. Baye avait un esprit de discernement qui lui permettait de tirer la quintessence de l'idée d'autrui, de faire la part des choses. Il n'hésitait même pas à se dresser contre quelques principes non fondés, venant de frères musulmans, à l'égard des non musulmans.

La révision du code de la famille de 1972 est une symbiose des statuts islamiques, animistes et chrétiens. L'intervention de Baye Niass fut prise comme une façon de promouvoir les principes de l'Église, en légitimant la polygamie. Il apprit à tous les musulmans s'opposant au principe que le prophète Mouhammed avait dit que, si pour épouser une femme, l'homme lui promet de ne jamais prendre une autre, cette promesse fait office de contrat qu'il ne doit pas violer. Il mit en application ses propres propos : « Quiconque veut être juste reconnaîtra les hommes par la vérité et non la vérité par les hommes. Chaque religion compte des hommes parfaits et imparfaits »¹⁴⁸.

Par son charisme, son éloquence et sa force persuasive, sa vie durant, Baye Niass a toujours été un semeur de silence fraternel. Son fils M. M. Niass (1997, p. 4) ne manque pas de le souligner :

Le Président Tombalbaye du Tchad fit appel à lui pour remédier à un climat socio-religieux gangrené par des frictions intercommunautaires...Au cours de ces nombreux déplacements, il nouera des liens indéfectibles avec d'éminentes personnalités. Des chefs d'État trouveront en lui un mentor. Parmi les leaders qui ont eu l'honneur de partager son amitié, on peut citer entre autres Nkurumah, Gamal Abdel Nasser ¹⁴⁹.

On dira que ses relations avec Nasser étaient tout à fait normales, car il était musulman comme lui. Mais qu'en est-il de Nkuruma qui n'était pas musulman? La différence religieuse ou idéologique n'a jamais été un facteur bloquant. D'ailleurs, des musulmans ont avancé que si Nkuruma est resté chrétien, c'est parce que Baye Niass ne lui a pas demandé d'embrasser l'Islam. De la réponse qu'il donne ressort l'idée d'un respect strict de la liberté de l'autre, quant à sa foi et ses idéologies : c'était à Nkuruma d'aller vers l'Islam, s'il se sentait intéressé et non le contraire. Il considère que la religion est un problème de principe et de conviction. C'est sous cette facette que M. H. Kébé pense que

¹⁴⁶ Anne Marie Delcambre, *Ibid.*

¹⁴⁷ Actes du colloque du 21 juin 2002 sur « *Mondialisation et rencontre de cultures : le dialogue est-il possible?* », Saint-Louis, Édition *Xamal*, 2002.

¹⁴⁸ Extrait de « *L'Afrique aux Africains* », un texte pamphlétaire que Baye Niass a écrit en 1960 pour répondre à une provocation de Monseigneur Lefebvre évêque de Dakar dans les colonnes de *La France Catholique*.

¹⁴⁹ *Baye Niass, Le défenseur de l'Islam*, Québec, Édition Montréal, Tome 1, p. 4.

le dialogue ne serait possible que si chaque partie tient compte des réalités complexes des différentes cultures humaines¹⁵⁰.

Cette relation entre Baye Niass et Nkuruma a abouti à l'une des déclarations les plus significatives dans le dialogue inter-religieux. Oustaz Barham Diop en a fait ce témoignage :

À l'inauguration de l'institut idéologique Kuwame Nkuruma, il avait convié Brejnev. Il y avait également convié Tito, ils se rencontrèrent tous là-bas. Baye était là, Tito était là, Brejnev était là, Nkrumah était là. Ils organisèrent une causerie en présence d'un interprète. Dans son intervention, Baye avait dit:« Le monde me donne des hallucinations. Il donne l'air d'un village où les populations n'ont pas les mêmes croyances. Mais elles ne doivent pas oublier que le village est le leur. Malgré les divergences, elles doivent avoir un arbre à palabres sous lequel elles passent toute la journée, pour s'occuper du village et assurer sa sécurité. En quittant l'arbre pour rentrer chez lui, tout musulman doit se mettre en tête les recommandations de Dieu, les interdits, ce qui est licite, ce qui est illicite. Dieu a dit:

« Le non musulman maîtrise mieux le fonctionnement de son foyer ».

Lorsque ce marabout émit ce discours, cette pensée, Brejnev l'embrassa et lui dit:

« Donc durant la journée, nous sommes parents ».

Baye lui répondit: « C'est pourquoi je dis que nous devons faire attention avec les croyances, vivre en paix, éviter d'avoir des heurts, afin de résoudre les problèmes des gens.

(Cassette sonore de B. Diop, 2003)¹⁵¹

Toute sa pensée et son action visent à prouver la nécessité d'une mondialisation par la métaphore du village planétaire, un village où, malgré les divergences culturelles, religieuses ou autres, tous doivent se réunir, pour dialoguer et cogiter sur les voies et moyens de développement communautaire. Ce qui fait que ce serait un non-sens d'opposer l'Islam qui signifie paix au Christianisme, au Judaïsme ou autre.

P. S. Huntington (1997, p.229) abonde dans le même sens : « Certains Occidentaux, comme le président Bill Clinton, soutiennent que l'Occident n'a pas de problèmes avec l'islam, mais seulement avec les extrémistes islamistes violents ».

Elle rappelle quatre notions essentielles qui peuvent résulter du dialogue inter-religieux :

placer l'intérêt de la société au-dessus de l'intérêt individuel, défendre la famille en tant qu'unité fondamentale de la société, résoudre les problèmes majeurs par le consensus et non par la dispute, et mettre l'accent sur la tolérance, l'harmonie raciale et religieuse.

Le dialogue interreligieux entre dans l'ordre normal des choses. Entre les communautés religieuses, il y a plus de ressemblances que de dissemblances, plus de points de

¹⁵⁰ *Op.cit.*, p. 61.

¹⁵¹ En 2003, pour les besoins de nos travaux de mémoire de maîtrise, nous avons posé à Oustaz Barham Diop cette question : « Qui est Baye Niass ? ». Toutes les citations que nous donnerons de lui sont extraites de cette cassette sonore avec notre propre traduction.

convergence que de points de divergence. Les principes et les finalités sont presque les mêmes. Elles sont susceptibles d'avoir les mêmes amis et les mêmes ennemis. Par exemple dans l'Islam et le Christianisme, le combat féminin se trouve à la croisée des chemins comme le confirme M. Diouf (2017, p.137) : « La religion n'est pas seulement une affaire d'homme. C'est ce que des femmes intellectuelles ont cherché à montrer, dans le Christianisme comme dans l'Islam »¹⁵².

Une telle idée a été chaleureusement défendue par Baye Niass (1994, p. 8) qui exhortait toutes les femmes, par l'intermédiaire de ses propres filles, à rivaliser avec les hommes, non pas pour les choses du bas-monde, mais plutôt pour l'incarnation des valeurs humaines et religieuses¹⁵³.

Le dialogue interreligieux pourrait donc être un moyen sûr de combattre les ennemis des pratiquants. Il doit donner naissance à une communauté nouvelle, il doit réussir là où la science et la morale philosophique ont échoué, selon la plainte de D. Stern (2005, p. 294-295) au nom de la « foi touchante qui nous fait tous issus d'un même couple, porter la peine d'une même transgression et participer à la vertu d'un même sacrifice »¹⁵⁴.

L'Islam est défini comme une religion de paix, de bien-être social sans distinction. Ses principes de guerre reposent sur des règles qui garantissent le bon voisinage. Il était formellement interdit de répandre sa rage sur les couches vulnérables ou non belligérantes : ne jamais s'attaquer aux enfants, aux femmes, aux vieilles personnes encore moins aux religieux non musulmans s'adonnant à leurs prières dans leur paroisse ou église.

On se rendra compte que la notion de bon voisinage occupe une place prépondérante dans la pensée de Baye Niass, comme le souligne son secrétaire particulier¹⁵⁵ :

Il bannissait vraiment les querelles interreligieuses, car il avait vu qu'elles pourraient créer des tensions difficiles à apaiser. Il voulait que tout le monde sache que nous avons presque les mêmes amis et les mêmes ennemis, dans l'union, nous sommes omnipotents, et la division serait catastrophique. Donc les querelles interreligieuses sont mauvaises, c'est comparable à un excès d'amour pour sa religion. Cela peut également entraîner une catastrophe.

Ces propos ci-dessus présentent donc Baye Niass comme un philanthrope. Le sens qu'il a du vivre ensemble repose sur un esprit de discernement, ou encore sur une probité intellectuelle. Selon M. L. Ngaïdé (1983, p.12) dans *Le vent de la razzia*, il y a des choses que seule l'honnêteté intellectuelle pousse à signaler. Il cite F. V. E Equilbecq qui dit : « En matière de probité intellectuelle, outrepasser vaut mieux que passer outre ».

Dans ses écrits comme dans ses prêches, Baye faisait preuve d'une grande honnêteté intellectuelle qui lui permettait de reconnaître les hommes par la vérité prononcée au

¹⁵² *Op. cit.*

¹⁵³ Extrait de « *Rihla Conakry* », voyage en Guinée, parmi *Les notes de voyage* de Baye Niass.

¹⁵⁴ *Esquisses morales, pensées, réflexions et maximes*, Paris, L'Harmattan.

¹⁵⁵ Il s'agit de Oustaz Barham Diop qui porte le même le nom de Baye (Barham ou Ibrahim Niass).

lieu de reconnaître la vérité par les hommes. Sa conduite ne pouvait faire que consolider ses relations avec les autres car il reconnaissait à chacun ses mérites et les louait. Il faisait ses remarques et observations dans les règles de l'art. Oustaz Barham Diop dit long sur cette posture tranquillissante de Baye Niass :

Il critiquait constamment le Marxisme, le Communisme et le Léninisme. Mais il ne tenait jamais de propos déplacés. Son objectif consiste simplement à préciser que Karl Marx a beaucoup de mérite, que Lénine qui a concrétisé beaucoup des théories de Marx, il a aussi du mérite, ils ont mis sur pied de grandes et solides idéologies, que Napoléon a créé un code de grande envergure, mais leurs œuvres colossales sont limitées dans la mesure où elles se concentrent sur le monde matériel, sans prendre en charge le spirituel.

Le bon voisinage que Baye a toujours cultivé avec toutes les franges de la société, dans ses relations plus que saines, sera donc un facteur très favorable au développement économique de sa communauté.

2. BAYE NIASS ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Selon Thomas L. V. Blair (1961, p. 26), le développement moderne en Afrique est un vaste processus évolutif qui chemine à travers, plateaux, savanes, montagnes et rivières, qui englobe paysans ruraux, nomades et habitants blasés des villes, des hommes aux multiples croyances et de différentes couleurs¹⁵⁶.

La pensée de ce sociologue afro-américain peut être un point de départ pour analyser les projets de développement économique de Baye Niass qui en est un contemporain.

S'identifiant au prophète de l'Islam, Baye Niass écrit: « Quand la meilleure des créatures marche, je lui emboîte le pas. Quand il s'arrête, loin de moi l'idée de faire un seul pas de plus »¹⁵⁷. Cette imitation ou revendication se voit à travers ses actions, ses écrits et ses discours. Donc obligation lui a été faite de ficeler un projet de société relative au bien-être social, car son modèle de vie fut partagé entre le commerce et l'élevage.

Nous nous focaliserons sur son système de développement économique fondé sur l'agriculture avec les innombrables domaines d'exploitation qu'il comptait dans les différents villages de ses disciples et qu'on nommait "*tool u Baay*", c'est-à-dire le champ de Baye Niass.

En admettant que l'économie et la culture vont de pair, on sous-entend que la religion et le développement sont indissociables selon la conception de L. S. Senghor lors des rencontres internationales de Paris, les 21-22 juin 1972 :

Il est généralement reconnu que les facteurs culturels constituent des moyens essentiels dans la croissance économique: l'éducation, la formation, la recherche, etc. Le développement culturel est en réalité le but ultime de la croissance économique.

Les saints de Dieu, quelle que soit leur religion, ils ont des coordonnées communes sur la courbe de vie qu'a tracée Michèle Toucas-Bouteau :

¹⁵⁶ In actes du colloque d'Abidjan sur "Les religions en Afrique noire aujourd'hui bilan et perspectives", avril 1961.

¹⁵⁷ Nous traduisons un passage de son recueil *Dawâwin as-Sitt*, extrait de la section "*Harfu Daal*" (la lettre [d]).

Il s'isole souvent et médite sur le caractère éphémère de l'existence humaine. Il refuse le mariage, entre en religion et se retire dans des contrées désertiques où il fonde un monastère. Rejoint par des compagnons, il se retrouve à la tête d'une véritable communauté qu'il guide.

Les étapes que Toucas-Bouteau¹⁵⁸ isole de la vie du Saint chrétien, on les retrouve toutes dans la vie du saint musulman, à l'exception du refus du mariage.

Dans leur travail de collecte A. Raphaël Ndiaye et Doudou Joseph Ndiaye (2014, p. 78) mentionnent les propos de Senghor qui précise que dans les initiatives prises, « il s'agit, en effet, d'assurer à l'Homme son plein épanouissement, c'est-à-dire, son enrichissement qualitatif, dans le milieu où il vit. Comme nous le disons au Sénégal, « l'Homme est au début et à la fin de toute chose ».

Il faut donc souligner que les marabouts comme Baye Niass, communément appelés « *doomu soxna*), ont contribué à l'épanouissement de l'homme dans leur communauté. Oustaz Dame Ndiaye disait durant l'une de ses conférences que les « *doomu soxna* » ont fondé des cités, dégagé des routes, construit des mosquées et creusé des puits. Par cette série d'actes posés pour l'équilibre et le développement social, ils assurent la sécurité physique, morale et spirituelle. Ce qui leur confèrent le statut de véritables acteurs de l'indépendance humaine qui « se résume en une phrase : penser et agir par soi et pour soi »¹⁵⁹.

Sa cogitation sur la notion de développement permet à Baye Niass d'accorder à l'agriculture une place de choix qui la met en corrélation avec la notion de *baraka* que toutes les religions ont acceptée, vu les merveilles dont les saints ont souvent fait preuve. Baye a prouvé les potentialités de l'agriculture dans un argumentaire assez scientifique. Il part du principe selon lequel la *baraka* n'est pas un corps visible, mais les corps qui en bénéficient ne passent jamais inaperçus. Pour illustrer l'absence de *baraka*, il choisit les félins comme le chat et le chien dont on n'en voit jamais de troupeaux, malgré leur large fécondité et leur utilisation réduite. Les ruminants comme le mouton, la vache et le chameau sont toujours abattus pour leur viande et partout on en voit des troupeaux, et pourtant leur portée ne donne des jumeaux que rarement.

Il poursuit l'apologie de l'agriculture dans une démarche évolutive : tout le monde ne pratique pas l'agriculture; les agriculteurs ne s'activent que durant une partie de l'année (l'hivernage); et pendant l'hivernage, ils ne partent aux champs que la journée et ils n'y passent pas toute la journée. Il souligne, pour finir, que dans tout ce que mange la personne, il y a quelque chose qui provient de l'agriculture.

Sa politique de développement économique repose essentiellement sur l'éducation, donc le savoir, et sur une agriculture modernisée. Il semble régler la sempiternelle question que soulignait Senghor en ces termes : « Dans les nations en voie de développement, et particulièrement en Afrique, les rapports entre l'Économie et la

¹⁵⁸ À partir de cette théorie de M. T. Bouteau, nous avons reconstitué les étapes de la vie du saint de Dieu dans notre thèse unique nouveau régime (Thiam Modou Fatah, 2012, « Célébration de la vie et de l'œuvres de Baye Niass à travers deux récits hagiographiques », thèse unique nouveau régime, UCAD, pp 178-221).

¹⁵⁹ L. S. Senghor, *ibid.*

culture s'expriment à travers deux problèmes fondamentaux; le problème de la modernité et celui de l'Éducation »¹⁶⁰.

Selon Mbaye Thiam, auteur du livre *Cheikh el Islam El hadji Ibrahima Niass, Imam de la Faydatou al-Tidiana*, en 1965, lors d'une visite officielle à Taïba Niassène, face aux innombrables initiatives de Baye Niass, sur le plan agricole, le Président Senghor manifestait ainsi sa fierté et son étonnement : « Marabout ! Vous avez cultivé de l'arachide, du mil, du sorgho, du maïs, du haricot, de la tomate, de l'aubergine, de l'aubergine amer, du manioc et je souhaite que du coton soit cultivé dans cette localité, dès l'année prochaine ».

Après avoir mûri une réflexion sur la rentabilité des cultures variées, comme l'a souligné Senghor, Baye Niass fait cette invitation à sa communauté : « Cultivez tout ce que vous me verrez cultiver ». Un recensement avait permis d'estimer les « *tool u Baay* » (champs de Baye) à 264, selon Amar Samb de l'IFAN.

En considérant la pensée et l'action de Baye Niass ou encore quelques facettes de son discours, nous pouvons dire que lui, il pense pour toute sa communauté pour ensuite demander à chacun d'agir pour soi. Tel est le constat de son jeune frère Baye Mbaye Niass qui, pour souligner la qualité philanthropique Baye Niass lui dit dans une métaphore agricole filée : « *Sériñ bi, yaa ji, yaa saxal, yaa bay, yaa goob. Ñun, lekk rek lañ saxoo !* ». Ce qui veut dire : « Marabout, c'est toi qui as semé, c'est toi qui as fait germer, c'est toi qui as cultivé, c'est toi qui as moissonné. Nous, nous gardons toujours la posture du consommateur ».

Dans la pensée et l'action de Baye, nous pouvons voir une force d'adaptation au rythme d'évolution du monde. L'autonomie ou l'indépendance d'une société passe forcément par le savoir qui mène au développement économique. Il avait refusé une prise en charge de sa dépense quotidienne par ses disciples mauritaniens. Comme le souligne Oustaz Barham Diop, il avait une autosuffisance alimentaire qu'il devait à ses initiatives et les techniques d'une agriculture modernisée :

Son autosuffisance alimentaire provenait de l'agriculture. Il a pratiqué l'agriculture, ses disciples l'ont aussi pratiquée pour lui. C'est depuis les années 50 qu'il avait commencé à moderniser son agriculture. C'est une technique qui pouvait être assez développée, si les autorités françaises qui étaient là à l'époque, avaient épaulé ceux qui avaient des initiatives comme lui, car il s'était très tôt intéressé au développement, même dans son enseignement. Il respectait des normes agricoles qu'il puisait du Saint Coran. Il disait que dès qu'il a pris connaissance du verset qui dit dans le Coran : « L'homme ne peut pas se passer de la nourriture parce que son corps a toujours besoin d'éléments nutritionnels, et en plus il ne vivra pas éternellement, il mourra ».

Il dit alors : « Donc, c'est par là que j'ai compris que la vie est partagée entre la foi et le travail: croire en Dieu et se soumettre à lui tout en travaillant ».

Apprenant que dans la pensée et l'action de Baye, la foi et le travail restent les maîtres-mots, nous comprenons du même coup que le dialogue interreligieux et le

¹⁶⁰ *Ibid.*

développement économique sont des conditions sine qua non pour une paix durable et un bien-être social.

Malgré la considération de la richesse agricole, il prônait l'ouverture vers d'autres activités pour un développement économique basée sur l'équilibre de la polyvalence. Ainsi le volet commercial doit aussi attirer notre attention, car il considérait ce secteur comme une autre issue pour le développement économique. Le phénomène des coopératives agricoles avait suscité pour lui beaucoup d'intérêt, et il en devint le pionnier, en lançant en 1947 la première coopérative agricole du Sénégal. Cette facette de son œuvre est soulignée par Oustaz Barham Diop qui précise :

Il n'a certes jamais mis sur pied un centre commercial, mais lorsqu'on avait commencé à installer les coopératives agricoles, puisqu'il avait la certitude que si le Sénégal et l'Afrique négligent l'agriculture, leur marche vers le développement sera très lente, il en avait géré une, bien sûr ! Elle se trouvait dans sa maison à côté de celle de Serigne Ousmane Kane, que Dieu ait pitié de lui ! Il ne s'est jamais activé pour accéder au pouvoir ! Jamais au plus grand jamais !

Dans la même logique, il exhortait ses disciples maures à combattre la paresse et l'oisiveté, en renouant avec le métier de leur aïeul, le prophète Mouhammed (PSL) :

Telle était sa préoccupation de tous les jours. Il a écrit des textes dont l'analyse exhorte tout musulman à combattre la paresse: éviter de ne penser qu'à la mendicité et de dépendre d'un autre travailleur. Il y a une lettre que nous gardons soigneusement, où il disait à des chérifs maures qui étaient ses disciples, et qui, de temps en temps, demandaient le "*Hadiya*"¹⁶¹ :

« C'est un métier peu noble ! Une fois que vous êtes au Sénégal, faites le commerce, si vous voulez. Faites autre chose que mendier, la mendicité est un sot métier, d'autant plus que vous vous réclamez des soufis. Il parlait également du développement : du développement économique et du développement social. Que ce soit dans ses prêches, dans ses cassettes ou dans ses exégèses coraniques.

Dans tous les foyers religieux du Sénégal, on peut assister à une grande contribution du fondateur au développement économique et social. C'est le cas des cérémonies religieuses comme « *Magal* », « *Gammu* » et « *ziyaara* ». Dans sa thèse « Les aspects du mouridisme au Sénégal »¹⁶², El H. I. S. Thiam (2010, p. 24-25) précise que le mouridisme de Cheikh Ahmadou Bamba se présente comme une réponse à cette problématique du développement économique du Sénégal, démontrant que l'Islam est bel et bien une religion où le travail et l'activité sont sacrés. Ce qui en fait, non seulement un élément de lutte contre la pauvreté, mais également un facteur clef du bien-être.

Baye Niass fut, sur tous les plans, un grand facteur de développement économique et social, au Sénégal et partout dans le monde, surtout au Ghana et au Nigéria. Oustaz Barham fait ce témoignage quant à son influence :

¹⁶¹ En arabe, "*Hadiya*" est une sorte d'aumône que demandent certains petits fils du Prophète Mouhammed ou certains fils ou petits de marabouts.

¹⁶² Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Siegen.

Franchement, si les preuves peuvent mettre fin aux suspicions, dans tous les domaines, il y a des preuves tangibles. Si on parle de développement, il s'agit d'un secteur dans lequel il avait pris beaucoup d'initiatives concernant la prospérité et la richesse, sous plusieurs facettes. Si on part au Nigéria, soudain, on voit passer un camion de 4 tonnes sur lequel il est écrit : " Baye Society", "Baye Compagny". Ce Baye est différent de celui qui est lexicalisé en anglais¹⁶³. Il s'agit de Baye, le nom Baye Niass qu'on attribue à une usine, des commerçants se servant de son nom pour bénir leurs activités.

Le discours que Baye Niass a adressé aux autorités gouvernementales venues assister au *Maouloud* de 1966 reste inoubliable. Il revient sur la relation étroite entre l'État, la communauté et le marabout, donc entre le temporel et le spirituel. Ce discours peut fonctionner comme le manifeste de sa pensée sur le développement économique car il en contient toute la quintessence :

Nous nous évertuons sur le bon chemin : éduquer nos enfants et leur inculquer les valeurs du travail et de l'enseignement, jusqu'à ce qu'ils parviennent à se rendre service, à rendre service à leur nation et à rendre service à leur religion (l'Islam).

S'il est vrai qu'il y a un devoir pour un marabout, son seul devoir est d'enseigner, travailler et respecter les piliers de l'Islam. Pour qu'on puisse parler de marabout, il faut qu'il y ait une leçon du jour, une école, une mosquée et des champs pour l'agriculture. Cela ne fera jamais reculer un pays, au contraire il le fait aller de l'avant...

Un roi (ou Président de la République) vit de son pouvoir. Le pouvoir repose sur des hommes solides. Un homme n'est solide que s'il y a l'opulence. Il n'y aura d'opulence que si la terre est fertile pour une agriculture et un commerce développés. La terre, l'agriculture et le commerce ne seront prospères que si le chef de l'Etat est juste. Si le chef de l'Etat est juste, on sentira la baraka partout. La terre sera fertile, l'agriculture et le commerce seront prospères, il y aura la prospérité qui rendra les hommes solides. Les hommes soutiendront le gouvernement et le gouvernement soutiendra le chef de l'Etat : qu'il s'agisse d'un Président ou d'un Roi. Si le chef de l'Etat est injuste, l'agriculture et le commerce cesseront d'être prospères. Les hommes seront pauvres et faibles. Ainsi le gouvernement s'appauvrira et s'affaiblira¹⁶⁴.

Le bon voisinage ou le vivre ensemble que cible le dialogue interreligieux et le développement économique sont indissociables dans la pensée et l'action de Baye Niass. La paix et l'agriculture sont plus que sacrées pour lui car, sans elles rien ne peut être réalisé. On comprendra donc sa réaction dans sa lettre titrée « De la réconciliation entre les habitants du village » où il invite les villageois à ne jamais faire d'amalgame au point d'effriter les relations. Les chèvres d'un éleveur ayant dévasté les champs d'un paysan, celui-ci les mobilisa et ne les livra que contre une amende versée. Le village se range du côté de l'éleveur. Baye donna raison à l'agriculteur et promut le savoir-vivre ensemble:

¹⁶³ Il fait la distinction entre le nom Baye (père en *wolof*) et ses homophones en anglais : la préposition *by* (par) ou encore le verbe *buy* (acheter).

¹⁶⁴ Ce discours figure parmi les éléments d'annexe de notre thèse unique nouveau régime, UCAD, février 2012.

Si les habitants avaient accepté le principe, les propriétaires des bêtes les garderaient, afin qu'elles ne broutent plus dans les champs. Dans nos terroirs, l'agriculture est plus importante que les chèvres en termes de vivres...Sachez que vous n'avez rien fait pour moi tant que vous ne corrigez pas cette tortuosité qui réside dans vos cœurs... Et si je meurs¹⁶⁵, je vous réclamerai ma rançon auprès d'Allah...J'attends de vous une seule réponse d'un même cœur et d'un même corps¹⁶⁶.

Toute l'action ou la pensée de Baye Niass autour d'une politique de développement économique et social durable s'illustre par l'exhortation au travail et à la formation. Il n'a jamais cessé de rappeler les dangers de la paresse et de l'orgueil. Reprenant les propos d'un sage compagnon du prophète Mouhammed (PSL), il disait de façon imagée : « Il y a trois êtres, s'ils séjournent chez trois autres êtres, ils y élisent domicile : si la paresse rend visite à la pauvreté, elle y restera pour de bon, si l'ignorance rend visite à l'orgueil, elle y restera pour de bon et si la maladie rend visite à la vieillesse, elle y restera pour de bon ». Autrement dit, il invitait tout le monde au travail et à la quête du savoir avant l'âge de la vieillesse, dans la mesure où une personne pauvre et paresseuse sera pauvre toute sa vie, une personne ignare et orgueilleuse baignera toujours dans l'obscurantisme et de la même façon dès que la vieillesse sonne, il y aura toujours les problèmes de santé qui empêcheront la personne d'être efficace dans la production.

CONCLUSION

On constatera que nous avons beaucoup convoqué la pensée de Senghor, fervent pratiquant de la religion chrétienne pour analyser la pensée et l'action de Baye Niass, fervent pratiquant de la religion musulmane. Ce fait, à notre humble avis ne saurait être isolé. Il s'agit de deux grands penseurs contemporains qui malgré certaines divergences, ont eu d'étroites relations et des points de recoupement dans la pensée savante. Certes Baye Niass est parvenu à inculquer à sa communauté des valeurs conformes à l'orthodoxe musulmane, mais, pour ceux qui sont en charnière entre les deux pensées, il ne s'est pas tout à fait démarqué de celle du président poète qui défendait que le but de l'enseignement ou de l'éducation, c'est permettre aux individus de se réaliser en personnes : très précisément, de développer, en eux, cette faculté qui exprime l'activité générique de l'homme¹⁶⁷.

Toute société est une communauté de culture. Dans celle de Baye Niass, le bon voisinage et la politique du développement agricole sont énergiquement cultivés, au point que la réconciliation tardive de deux villageois pourrait lui infliger la mort.

Enfin la pensée de Baye Niass qui avait, sans réserve, milité pour un monde sans bombe atomique fut très favorable au bon voisinage qui sous-tend le dialogue interreligieux et

¹⁶⁵ Il s'agit bien de mourir avant qu'ils ne se réconcilient.

¹⁶⁶ Harouna Amadou Ly et Seydou Mbaye, 2015, *Les lettres précieuses*, (traduction de *Diavâhitou rassâ-il* de Cheikh Al Islam El Hadji Ibrahim Niass par, Tome 2, Abidjan, PAO Imprim Selmer, p. 119-121.

¹⁶⁷ *Op cit*, p. 52.

au développement économique pour « un mariage de raison, un mariage du cœur et de l'esprit »¹⁶⁸.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Delcambre Anne Marie, 1987, *Mahomet, la parole d'Allāh*, Paris, Gallimard.

Diouf Makhtar, 2017, *Intellectuel Langue d'Ésope : le meilleur et le pire*, Paris, L'Harmattan.

Diouf Mamadou, 1999, *Les grandes figures de l'Islam en Afrique de l'ouest*, Dakar-Sénégal, 1^{er} Tome.

Huntington Phillips Samuel, 1997, *Le Choc des Civilisations*, Paris, Éditions Odile Jacob.

Ly Harouna Amadou et Mbaye Seydou, 2015, *Les lettres précieuses*, (traduction de *Diavâhitou rassâ-il* de Cheikh Al Islam El Hadji Ibrahima Niass par, Tome 2, Abidjan, PAO Imprim Selmer.

Ndiaye A. Raphaël et Ndiaye Doudou Joseph, novembre 2014, *Léopold Sédard SENGHOR Éducation et cultures*, Présence africaine Éditions.

Niasse Cheikh Ibrahima (Baye), 1944, « *Rihla Conakry* » (voyage en Guinée) in *Les notes de voyage* de Baye Niass, La Mecque, Malikoul Khani.- - - - - , 1957, *Dawâwîn as-Sitt*, Beyrouth, Darou Al Fikri.

Ngaidé Mamadou Lamine, 1983, *Le vent de la razzia*, IFAN-Dakar.

Niass Mouhamadou Mahdy Ibrahima, 1997, *Baye Niass, Le défenseur de l'Islam*, Québec, Édition Montréal, 2 tomes.

Stern Daniel, 2005, *Esquisses morales, pensées, réflexions et maximes*, Paris, L'Harmattan.

Thiam El Hadji Ibrahima Sakho, 2010, « Les aspects du mouridisme au Sénégal », thèse de doctorat de 3^{ième} cycle, Université de Siegen (p. 24-25).

Thiam Modou Fatah, 2012, « Célébration de la vie et de l'œuvres de Baye Niass à travers deux récits hagiographiques », thèse unique nouveau régime, UCAD.

Topbas Osman Nûri, 2009 (1^{ère} éd. 2007), *Le prophète d'amour Muhammad, les brises de sa compassion*, Istanbul, Éditions Erkam.

ACTES DE COLLOQUES

« *Mondialisation et rencontre de cultures : le dialogue est-il possible?* », actes du colloque du 21 juin 2002 (co-organisé par l'Alliance franco-sénégalaise de Saint et l'Amicales des

¹⁶⁸ L. S. Senghor, op cit, p. 277.

Étudiants de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis), Saint-Louis, Édition Xamal, 2002.

« Les religions en Afrique noire aujourd'hui bilan et perspectives », actes du colloque d'Abidjan, avril 1961, in Collection *Culture et religion*, Dakar-Sénégal, Présence africaine.

« Le dogme musulman et les droits de l'homme en Islam », actes des colloques de Ryad, de Paris, du Vatican, de Genève et de Strasbourg, octobre-novembre 1974, regroupant juristes de l'Arabie Saoudite et éminents juristes et intellectuels européens.

DOCUMENTS SONORES (CASSETTES)

« Qui est Baye Niass? », récit sonore d'Oustaz Barham Diop, cueilli par Modou Fatah Thiam, en 2003 (mois de Ramadan).

Discours de Baye Niass adressée aux autorités gouvernementales, lors du *Gammu* (célébration de l'anniversaire de la naissance du prophète Mouhammed) annuel de 1966, à Médina Baye.

THEOLOGIE ET ACTIVITES ECONOMIQUES D'UNE MINORITE MOURIDE : LE CAS DES YALLA-YALLA

Le phénomène de la pluralisation religieuse est à l'origine d'une démultiplication des offres théologiques proposées par les leaders religieux qui incluent, pour la plupart, des normes comportementales et discursives plus libérales. Elle se manifeste, dans le soufisme sénégalais, par l'émergence de plusieurs mouvements qui manipulent, échangent, et produisent des discours et pratiques mêlant théologie et économie. Il n'est plus étonnant de voir le religieux taquiner l'économique, dans son expansion continue, que ce soit dans la réalité concrète, avec par exemple la montée en puissance de la finance islamique, ou dans le domaine doctrinale, avec la théologie pentecôtiste de la prospérité. Dans la *Mouridiyya*, par exemple, certains marabouts sont devenus à la fois producteurs religieux et acteurs économiques. Leurs activités économiques s'expriment à travers la relation aux médias, l'investissement immobilier, le don et la collecte de fonds, qui renvoient à la nature des nouveaux leaders religieux de plus en plus entrepreneuriaux et organisés afin de surmonter les termes d'une concurrence intense. Ils font des efforts pour satisfaire les besoins de leurs adeptes, de la publicité pour leurs offres et rivaliser avec d'autres pour protéger leurs adhérents et attirer de nouveaux disciples.

Cette transformation de la figure du religieux est un trait saillant de la dynamique des *Yàlla-Yàlla*, à mettre en rapport tant avec la doctrine du travail mouride largement tributaire de l'enseignement de Cheikh Ahmadou Bamba, qu'avec le sens de l'effort de production précédant le gain professé par Cheikh Moussa Cissé¹⁶⁹. Dans un contexte de diversification de l'offre religieuse, Ndiamé Darou arrime la possession de richesses matérielles à la production et préconise le *Kalimat* «*Lâ ilâha illâ l-Lah* » pour le réconfort psychologique. Cette distinction peut être interprétée comme une incitation pour chacun, à l'aune d'une relation directe avec Dieu, de rechercher les moyens de son bien-être. Elle permet aux marabouts d'exercer un leadership économique tout autant auprès du milieu des affaires qu'elle lui donne le moyen d'influencer le fidèle à rechercher le profit.

Mon analyse est fondée sur la manière dont la théologie, et par extension la moralité et la doctrine mourides, affecte les attitudes économiques et les activités de leaders religieux et des adeptes. Elle génère de l'information à propos de zones négligées du comportement des marabouts qui revêtent beaucoup d'apparences et des rôles

¹⁶⁹ Il est l'initiateur du mouvement *Yàlla-Yàlla*.

différents dans la tentative d'amélioration de la vie matérielle et morale de leurs disciples.

Le travail se base sur une démarche qualitative en associant des entretiens non-directifs et semi-directifs. J'ai mené des entretiens semi-directifs auprès de marabouts au cours de mon terrain pour retracer leur itinéraire sur une longue durée afin de ne pas me limiter à la description doctrinale de leur proposition théologique. J'ai interrogé d'autres interlocuteurs tels que des employés de boutiques, des marchands ambulants, etc. Ceux-ci sont complétés par d'autres - non-directifs - effectués auprès de quelques disciples *Yàlla-Yàlla* en plus des interrogations systématiques de spécialistes qui ont permis de comprendre l'évolution de la relation entre la théologie et les activités économiques au sein du mouvement *Yàlla-Yàlla* et dans la *Mouridiyya* en général.

Dans ce qui suit, je m'intéresserai à la manière dont l'offre théologie de Ndiamé Darou et les principes, les valeurs qu'elle suppose exercent une influence sur le comportement économique des *Yàlla-Yàlla*. Après une présentation générale du fondement religieux de la culture mouride de l'économie, je présente un aperçu sur la valeur de l'effort de production dans l'enseignement de Ndiamé Darou. On verra dans ce travail des exemples de l'implication de l'engagement religieux dans les dynamiques de développement économique.

FONDEMENTS THEOLOGIQUES DU DYNAMISME ECONOMIQUE MOURIDE

En tout temps, les acteurs religieux ont recouru à des stratégies de monopolisation des biens assimilables à de véritables opérations de marché. L'entremêlement de la théologie islamique et les activités économiques apparaît dans le Coran et les hadiths ainsi que dans l'enseignement attribué à Cheikh Ahmadou Bamba. Maxime Rodinson soutient que l'activité économique, la recherche du profit, le commerce, ainsi que la production pour le marché sont favorisés par l'islam à travers le Coran et la sunna¹⁷⁰. L'intérêt du Coran pour la programmation économique apparaît dans ce passage de la sourate *Yusuf* : « *Alors [Joseph dit] : Vous sèmerez pendant sept années consécutives. Tout ce que vous aurez moissonné, laissez-le en épi, sauf le peu que vous consommerez* »¹⁷¹ avec l'agriculture. De nombreuses études relatives à la communauté mouride du Sénégal conceptualisent et précisent la question centrale de la culture mouride de l'économie¹⁷². La sacralisation du travail dans la doctrine confrérique impulse, parfois, la dynamique de production du disciple en forgeant chez lui un état d'esprit, une logique qui participe à expliquer son activité économique. Cheikh Ahmadou Bamba intègre la dimension économique dans son enseignement à travers le mot *khidma* qui doit être compris dans le sens d'un travail accompli pour la communauté dans le but d'obtenir des récompenses

¹⁷⁰ Maxime Rodinson (1915-2004) historien et sociologue aborde cette question dans plusieurs livres sur l'islam, notamment *Mahomet* (1961), *Islam et capitalisme* (1966), *Marxisme et monde musulman* (1972), *La Fascination de l'Islam* (1980).

¹⁷¹ Sourate n°12 *Yusuf* (Joseph en français), verset 47.

¹⁷² Voir Jean Copans, *Les Marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris : le Sycomore, « Les Hommes et leurs signes », 1980 ; rééd. Paris : l'Harmattan, 1989 ; Christian Coulon, *Le marabout et le prince, Islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, Pedone, 1981 ; Donald Cruise O'Brien, *The Mourides of Senegal*, Clarendon Press, Oxford, 1971.

divines dans l'autre monde. Concernant la vie terrestre, il nous dit dans *Massalik al-Jinan* : « sachez que la soumission à Dieu ne doit en aucun cas empêcher d'accomplir le *kasb* »¹⁷³ qui veut dire le travail destiné à produire de la richesse. Cheikh Ahmadou Bamba a établi une distinction entre l'action intérieure dirigée vers Dieu et l'action extérieure dirigée vers la vie terrestre dans *Massalik al-Jinan*. Dans ses conseils aux disciples résumés dans le *Majmuha*¹⁷⁴, il indique l'*amal* comme le facteur de la production des ressources nécessaires à l'accomplissement de pieuses actions ou à la satisfaction des besoins biologiques du corps.

Ces différents éléments religieux doivent être ramenés à la très grande diversification économique de la communauté mouride qui n'est plus cantonnée au monde rural et à la production arachidière¹⁷⁵. Elle s'ouvre plutôt dans toute une série d'activités urbaines, artisanales, commerciales, et plus notablement encore, entrepreneuriales, auxquelles s'ajoutèrent les migrations vers l'Europe et les États-Unis lui apportant d'importants retours financiers¹⁷⁶. Seulement, pour les mourides la production de richesses n'est pas la seule finalité de l'activité économique comme on peut le comprendre avec le *kasb* ou l'*amal*. Le travail doit procurer une forme intangible à l'idéologie liant le talibé à son cheikh. Il est la manifestation même d'un attachement commun à la *Mouridiyya*, un moyen de perpétuer et de partager la mission de Cheikh Ahmadou Bamba. En témoigne, la démarche d'Abdoul Aziz Mbacké, concernant le *majalis* qui tout en vulgarisant l'œuvre de Cheikh Ahmadou Bamba par la numérisation du vaste patrimoine islamique et spirituel, procure des ressources aux disciples mourides qui travaillent dans le projet. Ainsi, les nouveaux leaders religieux revêtent beaucoup d'apparences et des rôles différents. Certains tentent d'améliorer la vie matérielle et morale de leurs disciples à l'image de Moustapha Mbacké Gainde Fatma, un marabout-businessman établi à New York qui propose des emplois dans le commerce, l'agro-business, le transit, mais aussi des règles de comportement et un sentiment d'appartenance communautaire à partir de l'initiative du mouvement des *dahiras* mourides aux États-Unis.

La *Mouridiyya* fonde son enseignement sur une philosophie du travail qui se manifeste, selon Fatou Sow, par le travail physique permettant d'acquérir une indépendance financière et une vie décente¹⁷⁷. Cette philosophie a œuvré à la mise en valeur, par des marabouts, d'une dimension peu connue du soufisme qui était à la portée quasiment de tous les disciples. Cette confrérie est marquée, actuellement, par « l'émergence de

¹⁷³ Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, *Massalik al-Jinan*, Rabat, 1984, p.15.

¹⁷⁴ C'est recueil qui rassemble des récits authentiques d'enseignements oraux de Cheikh Ahmadou Bamba, fidèlement retranscrits par ses disciples (comme S. Mouhamadou Lamine Diop Dagana, S. Mukhtar Binta Lo ou Baye Serigne Sylla) et compilés par son troisième Calife, Cheikh A. Ahad Mbacké, à la Bibliothèque de Touba.

¹⁷⁵ Laura Cochrane, "Religious Motivations for Local Economic Development in Senegal", *Africa Today* (58) 4, 2012, pp.2-19.

¹⁷⁶ Sophie Bava, « De la « baraka aux affaires » : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, consulté le 14 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/454>

¹⁷⁷ Fatou Sow, *Les logiques de travail chez les mourides*, Mémoire de D.E.A. d'Etudes Africaines, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998, p.9.

nouveaux groupes, de nouvelles figures d'entrepreneurs religieux, par une démultiplication de l'offre religieuse, un éclatement des dénominations existantes et par une fragmentation des acteurs »¹⁷⁸ qui s'en détachent du point de vue doctrinal, et deviennent la base de plusieurs mouvements. L'un des plus visibles d'entre eux est le mouvement *Yàlla-Yàlla* dont la théologie s'ouvre sur une lecture particulière des activités économiques du croyant.

LES ACTIVITES ECONOMIQUES INSPIREES PAR L'ENSEIGNEMENT DE NDIAME DAROU

Le mouvement *Yàlla-Yàlla* est né autour des années 1990 sur les flancs de la *Mouridiyya*. Il est fondé sur l'enseignement de Cheikh Ahmadou Bamba et une méthode spirituelle spécifique du soufisme élaborée par Cheikh Moussa Cissé communément appelé Ndiamé Darou. La base doctrinale *Yàlla-Yàlla* est le « *Xam Yàlla - Gis Yàlla* » (connaître Dieu-voir Dieu) ou *Mahrifat ul-Bilahi* qui consiste à faire parvenir les gens à *Allah* (Dieu) et de réaliser sa connaissance à travers la vision directe par le suivi d'un *Shaykh* prescripteur du remède approprié pour chaque adepte. Les *Yàlla-Yàlla* utilisent une pratique mimétique qui a pour fonction d'épargner « des frais » d'invention rituelle compensée par un modèle spirituel moins contraignant¹⁷⁹ et davantage tourné vers le charisme du *Sang*¹⁸⁰.

Dans l'enseignement de Ndiamé Darou, l'effort de production doit précéder toute accumulation de profits car seul le travail produit des effets en terme économique et favorise concrètement un afflux d'argent licite. Cette position est emblématique de la plasticité des interprétations du rapport au profit chez le soufi, et illustre à merveille le fait qu'en dépit d'une conception largement répandue selon laquelle le soufi devrait renoncer à la vie, et que l'austérité est le moyen, par excellence d'accéder à la spiritualité, le travail peut également servir à caractériser la théologie de Ndiamé Darou. Il disait dans les trois principes fondamentaux de sa doctrine: « *liggéey, mbay mooma si doy* »¹⁸¹ (le travail d'agriculteur me satisfait plus que tout). Cette affirmation devrait nous aider à mieux comprendre les mécanismes qui fondent l'attachement des *Yàlla-Yàlla* à l'effort de production économique. Il s'agissait, pour lui, de rompre avec les promesses égalitaires tenues par le *revival* islamique qui s'oppose à la modernité et de constituer un message à partir du corpus doctrinal de Serigne Touba relatif au travail. Ici, les critères spirituels incarnés dans l'action du *Sang* doivent guider les décisions dans le domaine de la vie économique et commerciale et servir d'activités de type moralisateur des disciples. Ainsi, du marabout rural dévoué, la figure du *Sang* est

¹⁷⁸ Mame-Penda Ba, « La diversité du fondamentalisme sénégalais. Eléments pour une sociologie de la connaissance », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 2012/2 (N° 206-207), p.584.

¹⁷⁹ Les *Yàlla-Yàlla* prêchent une réforme de la *Mouridiyya* qui passe par l'affranchissement des disciples par rapport à des institutions cléricales considérées comme formalistes. Ils ne respectent généralement pas dans, leur grande partie, les pratiques religieuses musulmanes instituées et y opposent une interprétation ésotérique et mystique, fondée sur l'expérience extatique.

¹⁸⁰ Le terme désigne le maître qui fait office d'autorité dans un *Daara*.

¹⁸¹ Il résume sa théologie en trois points. Le premier repose sur son attachement à Cheikh Ahmadou Bamba qu'il exprime à travers l'expression « *Sëriñ, Sëriñ Touba mooma si doy* ». Le second qui révèle la dimension économique de sa pensée est exposé dans ce texte. Le troisième est purement spirituel étant donné qu'il dit « *Jaamu Yàlla, Lâ ilâha illâ l-Lah mooma si doy* ».

devenue celle du commerçant, voir du transmigrant hypermobile circulant entre le Sénégal, l'Europe, les États-Unis et partout dans le monde « *pour montrer la voie aux disciples* »¹⁸². En partant du constat qu'en termes de pratiques économiques l'impact des actions du *Sang* est déterminant, nous pourrions établir une corrélation entre la logique de faire fortune et la valeur donnée à l'effort de production des *Yàlla-Yàlla* dans divers domaines du commerce à l'import-export en passant par le transport ou la création d'entreprises.

La généralisation de la logique de marché dans l'espace religieux au Sénégal contraindrait, de plus en plus, les marabouts à s'aligner sur le modèle de l'offre et de la demande. Ce basculement implique la redéfinition en profondeur des motivations de l'engagement religieux, il détermine, également, le réaménagement des « offres » symboliques avec lesquelles le disciple serait désormais libre de choisir. Le sens de l'interprétation économique de la théologie *Yàlla-Yàlla* s'est renforcé, ajoutant à la fonction de guidance existentielle encadrée par des croyances et pratiques, un rôle motivationnel. La morphologie de la société sénégalaise conditionne largement les nouvelles significations du vécu religieux. L'espace familial lui-même, le foyer, le voisinage, sont perçus comme des lieux d'incertitude et de conflit. L'allégeance religieuse est devenue un facteur d'émancipation sociale stimulée par le sentiment de choisir les modalités¹⁸³ de son inscription dans un système de croyance. La préoccupation de la plupart des adhérents du mouvement *Yàlla-Yàlla* n'est pas de s'émanciper de la pratique religieuse mais au contraire de rompre avec une hétéronomie au profit d'une nouvelle sensibilité et surtout de bénéficier du système de solidarité organique intra-communautaire¹⁸⁴. Cette perspective s'exprime lorsque les *Sang* deviennent les promoteurs de l'immigration des talibés. Avec le commerce, l'immigration est hissée en modèle de réussite économique chez les *Yàlla-Yàlla*. Les voyages de plusieurs *Laxassay*¹⁸⁵ appartenant à des *Daara* différents ont été payés par des *Sang*. L'agriculture est le domaine de prédilection des *Yàlla-Yàlla*. Pratiquement tous les leaders de la communauté disposent de surfaces agricoles dans lesquels des *Laxassay* œuvrent en permanence¹⁸⁶. Cet attachement à l'agriculture est une sorte de perpétuation de l'effort de production préférentiel de Ndiamé par les adeptes.

Le mouvement *Yàlla-Yàlla* est favorable au développement économique car le style de vie, inspiré du soufisme, professé par Ndiamé Darou joue un rôle majeur dans la poursuite de profits au sein de cette communauté. Cela s'expliquerait par une plus

¹⁸² Cheikh Doume Tine nous a expliqué que le *Sang* est la référence du *Jammu Yàlla*. Donc, c'est lui qui doit indiquer aux disciples la voie qui mène à Dieu mais également le chemin qui inspire le respect dans le monde terrestre. Il affirme que le travail est une recommandation de premier ordre que le *Sang* doit faire à ses disciples. Il souligne qu'en tant que Cheikh, il est tenu d'accomplir son *Khidma*.

¹⁸³ Xavier Audrain, « Devenir « baay-fall » pour être soi. Le religieux comme vecteur d'émancipation individuelle au Sénégal », *Politique africaine* 2004/2 (N° 94), p. 149-165.

¹⁸⁴ Certains *Sang* ont octroyé des prêts à des disciples pour démarrer des activités dans le commerce et le transport. Il y'a également des disciples qui privilégient leurs « *Mbok talibé* » (condisciple) en partenariat d'affaires.

¹⁸⁵ Ce terme désigne les *Yàlla-Yàlla* engagés pleinement et consacrant leurs vies au *Daara* auquel ils ont adhéré.

¹⁸⁶ Cheikh El'Hadji Keba Cissé, Cheikh Souleymane Niane, Cheikh Moussa Touré, Cheikh Oumar Ndiour possèdent des domaines agricoles spécialisés dans la production des oléagineux, les céréales et le maraichage. Les champs sont localisés au Sénégal et en Gambie.

grande importance accordée au monde terrestre ce qui aurait favorisé la création de richesse. De plus, les *Sang* voient toujours d'un mauvais œil la surconsommation et les dépenses excessives, ce qui a favorisé l'accumulation de capital chez les adeptes dévoués. Un aspect fondamental de l'enseignement *Yàlla-Yàlla* repose sur une doctrine économique dont la « communauté » constitue la pierre angulaire.

L'ENGAGEMENT RELIGIEUX COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE CHEZ LES YALLA-YALLA

Il est désormais largement admis que les mouvements religieux jouent un rôle majeur en faveur du progrès dans un grand nombre de pays d'Afrique de l'Ouest. Ils cherchent à s'impliquer dans des domaines que l'on croyait autrefois propres à la laïcité, y compris le développement, la politique et les affaires sociales¹⁸⁷ même si l'interprétation des résultats attendus du développement qui est faite par les acteurs religieux peut s'éloigner considérablement de l'interprétation émanant des modèles de développement économique séculier. D'un point de vue religieux, le développement dénote une vision réductrice dès qu'il privilégie seulement le progrès matériel et quantifiable dans ses objectifs¹⁸⁸. Seyyed Hussein Nasr, exposant le point de vue islamique, insiste sur le fait que le « développement » n'a de sens que s'il comporte une forte dimension spirituelle¹⁸⁹. C'est cette dimension qui semble ressortir au vu de l'influence croissante de l'engagement religieux sur les évolutions du développement en contribuant au rééquilibrage des disparités socio-économiques. Les leaders religieux empruntent de plus en plus de pratiques économiques issues du management, du business ou du marketing¹⁹⁰ pour attirer une nouvelle clientèle, chercher un positionnement intéressant dans le champ religieux, diversifier leurs offres, etc.

Les potentialités financières, matérielles et humaines du mouvement *Yàlla-Yàlla* ont posé les jalons d'une réalité qui transforme l'engagement communautaire en vecteur de développement. L'engagement dans cette communauté religieuse implique la participation à de multiples activités culturelles mais n'empêche pas l'émergence d'activités lucratives. Les affinités des fidèles jouent un rôle fondamental dans le développement des relations d'affaires au sein de petits groupes qui veulent garantir leur liberté de croyance¹⁹¹. L'activité économique se développe à l'intérieur de ces relations grâce au capital social susceptible de créer la confiance dans le fonctionnement d'une affaire. Ici, le capital social a la capacité de stabiliser et de clarifier les buts autour desquels les condisciples peuvent construire leur volonté de collaboration. Il existe un

¹⁸⁷Ferris Elizabeth, "Faith-based and Secular Humanitarian Organizations," *International Review of the Red Cross* vol. 87 (2005): 312-313; A.-M. Holenstein, (2005) *Rôle et signification de la religion et de la spiritualité dans la coopération au développement : document de réflexion et de travail* (Berne : Direction du développement et de la coopération).

¹⁸⁸ Sabina Alkire, "Religion and development", in Clark, David A (ed.), *The Elgar companion to development studies*, Cheltenham: Edward Elgar, (2007), pp. 502-510.

¹⁸⁹ Seyyed Hossein Nasr, *Essais sur le soufisme*, Albin Michel, coll. « Spiritualités vivantes », 1980.

¹⁹⁰ Philippe Simonnot, *Le marché de Dieu. Economie du judaïsme, du christianisme et de l'islam*, Paris, Denoël, 2008, p.18.

¹⁹¹ Peter Berger and Gordon Redding, 2010, *The Hidden Form of Capital Spiritual Influences in Societal Progress*, Anthem Press.

dilemme au niveau de la construction d'une ouverture sur les autres qui tendent à aussi refléter leurs valeurs fondamentales. Pour y répondre, cette communauté a développé des formes particulières de comportement économique dont le succès dépend des caractéristiques comme : l'efficacité, l'innovation et l'adaptabilité.

Par ailleurs, l'individualisation et ses valeurs telles l'«autonomie», apparaît comme un facteur de l'affaiblissement d'une transcendance forte, en contribuant à redéfinir la nature de la relation entre le l'homme et le divin. Dans ce cas, l'engagement religieux joue un rôle central dans les affaires avec toutes les implications qu'il va engendrer chez le fidèle. Cette situation concorde avec l'objectif de maintenir la dimension spirituelle dans les processus économiques professé par Ndiamé Darou. Sauf qu'ici, loin d'être considéré comme un moyen de contrôle psychologique, l'engagement religieux est interprété comme une partie intégrante d'une initiative visant à créer une hybridation du développement et à mobiliser les adeptes pour optimiser les probabilités de collaboration. Ce genre d'initiatives se retrouve aussi, par exemple, au sein des communautés religieuses chrétiennes issues du Nigeria ou encore dans divers groupes islamiques prônant le développement personnel. L'engagement religieux constitue ainsi un facteur de développement lorsqu'il rejoint la question du besoin éthique de spiritualité dans le cadre de la gestion des entreprises. Cette quête nouvelle de spiritualité managériale semble répondre à une demande de performance. Les comportements économiques du religieux s'adaptent aux marchés compétitifs.

Cette communauté religieuse cherche sans cesse à augmenter les possibilités et l'efficacité dans une situation de concurrence généralisée. Le mouvement *Yàlla-Yàlla* organise annuellement des rencontres au niveau de différentes villes pour débattre et échanger sur la spiritualité professée par Ndiamé Darou mais aussi pour bâtir des réseaux. Un disciple de Cheikh Moussa Touré dit «*Sang Touré*» déclaré : «*Nous cherchons à augmenter la visibilité de l'œuvre et l'enseignement de Ndiame Darou à travers cette journée spirituelle dédiée à Cheikh Moussa Cissé mais aussi de rapprocher les adeptes qui peuvent élargir les possibilités de collaboration*». Le *Daara Maslakul Hudda* propose ce moyen par lequel les fidèles pourront assumer leur engagement et développer un réseau dépassant l'attitude moniste qui estime que le religieux ne doit s'occuper que de choses spirituelles.

Il existe une frontière poreuse entre les mouvements religieux et les autres organisations de type confessionnelles. Ils sont généralement imbriqués en raison de la proximité des convictions, activités, et apparences. Le terme d'économie est lié dans le domaine théologique aux relations entre le divin et la poursuite du bien-être du croyant.

BIBLIOGRAPHIE

Alkire Sabina (2007), "Religion and development", in Clark, David A (ed.), *The Elgar companion to development studies*, Cheltenham: Edward Elgar, pp.502-510.

Audrain Xavier, « Devenir « baay-fall » pour être soi. Le religieux comme vecteur d'émancipation individuelle au Sénégal », *Politique africaine* 2004/2 (N° 94), pp. 149-165.

Ba Mame-Penda, « La diversité du fondamentalisme sénégalais. Eléments pour une sociologie de la connaissance », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 2012/2 (N° 206-207).

Bava Sophie, « De la « baraka aux affaires » : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, consulté le 14 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/454>

Berger Peter and **Redding** Gordon, *The Hidden Form of Capital Spiritual Influences in Societal Progress*, Anthem Press, 2011.

Cochrane Laura, "Religious Motivations for Local Economic Development in Senegal", *Africa Today* (58) 4, 2012, pp.2-19.

Copans Jean, *Les Marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris : le Sycomore, « Les Hommes et leurs signes », 1980 ; rééd. Paris : l'Harmattan, 1989.

Coran, Sourate n°12 Yusuf (Joseph en français), verset 47.

Coulon Christian, *Le marabout et le prince, Islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, Pedone, 1981.

Cruise O'Brien Donald, *The Mourides of Senegal*, Clarendon Press, Oxford, 1971.

Ferris Elizabeth, "Faith-based and Secular Humanitarian Organizations," *International Review of the Red Cross*, vol. 87 (2005), pp.312-313.

Holenstein A.-M., *Rôle et signification de la religion et de la spiritualité dans la coopération au développement : document de réflexion et de travail* (Berne : Direction du développement et de la coopération), 2005.

Marshall Katherine, *Religious Faith and Development : Rethinking Development Debates*, conférence sur les ONG religieuses et sur le développement international tenue le 7 avril 2005 à Oslo, en Norvège.

Mbacké Cheikh Ahmadou Bamba, *Massalik al-Jinan*, Rabat, 1984.

Nasr Seyyed Hossein, *Essais sur le soufisme*, Paris, Albin Michel, coll. « Spiritualités vivantes », 1980.

Nasr Seyyed Hossein, *L'islam traditionnel face au monde moderne*, Paris, L'Âge d'Homme, coll. « Delphica », 1993.

Rodinson Maxime, *Islam et capitalisme*, (Paris, Le Seuil, 1966) Paris, Demopolis, rééd. 2014,

Rodinson Maxime, *La Fascination de l'Islam*, Paris, Maspero, 1980.

Rodinson Maxime, *Marxisme et monde musulman*, Paris, Le Seuil, 1972.

Simonnot Philippe, *Le marché de Dieu. Economie du judaïsme, du christianisme et de l'islam*, Paris, Denoël, 2008.

Sow Fatou, *Les logiques de travail chez les mourides*, Mémoire de D.E.A. d'Etudes Africaines, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998.

CONTRIBUTIONS

Professeur Alassane Wade

L'ISLAM ET DEVELOPPEMENT

Antinomie et (ou) Antonymie ?

Le Colloque « Dialogue des Religions » organisé à Dakar par la Fondation Konrad ADENAUER vient à son heure. En effet, en cette fin de la deuxième décennie du Troisième Millénaire, les tensions et guerres de toutes sortes secouent notre planète terre. La fin des idéologies à la fin du 20^{ème} siècle laissait augurer une paix universelle. Ce rêve éphémère a accouché d'un monde turbulences, de violences, de haine raciale et d'intolérance religieuse.

Cette dernière est à l'origine de nombreux conflits ouverts ou latents et l'Islam y est impliqué souvent à tort.

L'Islam, comme toutes les religions, prône les vertus et fustige les vices. Il signifie à la fois, soumission à DIEU et Paix (Salam). Aussi, devrait-il être présent là où on parle de Dialogue des Religions, surtout dans notre pays, le Sénégal, Terre de dialogue (waxtaan), de concertation (Diisoo) et d'hospitalité (Teranga).

Aussi, suis-je honoré de participer à ce Colloque en tant que musulman sénégalais, professeur de médecine, membre fondateur de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, écrivain et poète à mes heures perdues.

Le titre de ma communication est-il provocateur ? Oui ! Il l'est certainement et c'est à dessein.

Tout en mettant de côté les assertions d'extrémistes islamophobes, il faut reconnaître que de célèbres penseurs, sociologues, notamment Max WEBER, ont eu à défendre la thèse suivante : « **L'Islam est un frein au développement** ».

Des auteurs musulmans ont également eu à épouser cette thèse comme l'avaient fait, des sénégalais de souche musulmane lors d'une conférence au début des années 1980.

En effet, si on analyse l'état du développement humain des pays musulmans, on est tenté de conclure que l'Islam, loin d'être un facteur d'avancement, est plutôt un facteur de régression et donc antinomique au développement.

Les différents rapports du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), depuis 1990 jusqu'à maintenant, ont montré que le tableau est encore sombre dans le monde musulman. Les pays arabes, une composante essentielle de ce monde musulman, malgré leurs richesses considérables tirées du pétrole, accusent un retard considérable sur le monde occidental (Rapport Arabe sur le Développement Durable en 2002 et le Fond Arabe pour le Développement Economique et Social

(FADES). En dépit des progrès réalisés durant ce dernier ¼ de siècle, les obstacles à vaincre pour rattraper les pays développés sont encore nombreux. Parmi ceux-ci, on peut relever :

- 1) Le taux d'analphabétisme élevé
- 2) La détérioration de l'éducation
- 3) La précarité de la santé des populations
- 4) La pauvreté généralisée
- 5) Le taux de chômage important
- 6) La bureaucratie limitant la créativité
- 7) Les bases de production commerciale faibles
- 8) L'importante restriction des libertés
- 9) La recherche scientifique et le développement technologique faibles
- 10) Et last but not least, la recrudescence des conflits armés meurtriers

Et si on y ajoute les querelles byzantines à propos de l'apparition du croissant lunaire indiquant le début et la fin du jeûne du mois de Ramadan, la multiplication désordonnée des fêtes et cérémonies religieuses, notamment au Sénégal, on ne peut pas manquer de se poser les questions :

- 1) **L'Islam n'est-il pas aux antipodes du développement ?**
- 2) **Les musulmans n'ont-ils pas tourné le dos à la science ?**

Et pourtant, l'histoire nous apprend que la civilisation musulmane issue de l'Islam a connu ses années de gloire. Deux siècles, à peine, après la disparition du prophète Mohamed SPL, les Omeyyades d'abord, les Abbassides ensuite, ont contribué à l'émergence de cette brillante civilisation. Plus tard, les Mogols et les Ottomans (Turcs) y ont également joué leurs partitions.

ISLAM et SCIENCE

Ces empires se sont développés en exploitant les enseignements de l'Islam à partir du Coran, « le Livre Saint », et la Sunnah (Hadiths ou Propos du Prophète et sa Pratique).

L'Islam, par sa structure de pensée, est une religion rationnelle. La pédagogie du Coran fait surtout appel à l'intelligence, au jugement, comme l'attestent plusieurs versets dont le 111 de la Sourate (Chapitre) 12 : « **Il y a dans ces récits des leçons pour les doués d'intelligence.** ».

Les Sciences étant le moteur du développement, ces empires leur avaient accordé une grande importance. N'est-ce-pas que les premiers versets du Coran sont-ils des injonctions à la lecture ? Et il s'en est suivi l'éloge de l'Écriture, du Verbe et du Savoir. En outre, d'autres Hadiths, ont de façon plus explicite, incité les musulmans à la recherche et montré la place de choix qu'occupent le savoir et les savants dans la religion. Ces quelques exemples de Hadiths sont très édifiants.

- 1) « Allez acquérir la science même s'il faut aller jusqu'en Chine ! »
- 2) « La recherche du savoir est une obligation, du berceau au tombeau, pour tout musulman et toute musulmane. »
- 3) « Le sommeil d'un savant est meilleur que l'adoration d'un ignorant. »
- 4) « L'encre du savant est plus précieuse que le sang du martyr auprès de DIEU. »

Ces injonctions et recommandations ont été, dès les 1ers siècles de l'Islam, à l'origine de la quête effrénée du savoir de la part des adeptes de la religion et le développement d'institutions universitaires. C'est ainsi qu'ils ont mis au goût du jour les connaissances grecques pour les diffuser ensuite au-delà de la méditerranée.

Durant tout le moyen-âge où l'Europe croupissait dans l'obscurantisme, les musulmans excellaient dans les sciences mathématiques, physiques, chimiques, astronomiques, médicales, pharmaceutiques et même philosophiques.

Après avoir brillé de mille feux pendant plusieurs siècles **et assuré le développement de nombreuses contrées s'étendant des confins du pacifique et de l'Extrême-Orient jusqu'en Europe et en Afrique.** Ce fut son âge d'or qui s'étala sur 800 ans, du 8^{ème} au 15^{ème} siècles, avec un développement considérable des sciences, des arts et des échanges commerciaux.

Il y'eut ensuite un déclin de cette civilisation tandis que l'Europe sortant du moyen-âge grâce à celle-ci, entamait sa renaissance et plus tard ses révolutions agricole et industrielle.

Les Ottomans qui reprirent le flambeau au 16^{ème} siècle, atteignirent leur apogée au 17^{ème} pour sombrer à leur tour aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Depuis lors, les pays musulmans ont du mal à reprendre leur 1^{ère} place d'antan.

Certes, au milieu du 19^{ème} siècle, un mouvement de renouveau culturel se développa dans les pays islamiques, la **Nahda**, avec son volet religieux, la **Salafiya**. Ce réformisme ou renaissance islamique fut un effort louable pour élaborer une version dynamique et constructive de l'Islam. Malheureusement, les tenants de ce réformisme ne parvenaient pas à se détacher de leur passé glorieux. Et c'est aux institutions du passé qu'on demandait de répondre aux besoins du présent., en quelque sorte de faire revivre le passé dans le présent ou en d'autres termes, le présent se vit comme passé.

ISLAM, L'ECONOMIQUE et LE SOCIAL

Le Développement a été pendant longtemps réduit à sa composante matérielle. C'est ainsi qu'il était apprécié par la croissance et jusqu'à présent, les Institutions de Bretton-Woods (Banque Mondiale et Fond Monétaire International) se focalisent essentiellement sur le Produit Intérieur Brut (PIB), le Produit National Brut (PNB) et le Taux de croissance dans l'évaluation des progrès des Pays en Développement. Ce n'est que tardivement la composante sociale a été prise en compte et encore plus récemment la composante humaine. En effet, à partir de 1990, le Programme des Nations Unies (PNUD) a introduit un nouveau critère, l'Indice de Développement Humain (IDH) intégrant des paramètres tels que la bonne santé et le niveau d'éducation.

Si on revient aux fondamentaux de l'islam, on retrouve de nombreux versets ou Hadiths évoquant le bien-être, la bonne santé physique et mentale et indiquant les voies et moyens d'y parvenir. Le **Falah**, qu'appelle l'islam n'est-il pas bien-être, félicité ? L'islam n'interdit pas le bien-être matériel, fruit d'une économie, licite, équitable, garantissant les droits des travailleurs et protégeant les détenteurs de capitaux. L'interdiction de l'usure est maintenant vantée par les tenants du marché, des finances de l'économie ultra libérale. La crise économique et financière de 2008, rappelant celle de 1929 et plongeant les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe dans une profonde récession, a mis au goût du jour, les règles de la finance islamique. De nombreux économistes, défenseurs de l'orthodoxie libérale se sont posés la question suivante : **« Et si Wall Street avait adopté les règles de la finance islamique ? »**

Et la réponse coulait de source : **« Au moment où la planète traversait une crise financière balayant tous les indices de croissance sur son passage, il faudrait relire et interroger le Coran. » « Si les banquiers avides de rentabilité sur fonds propres avaient respecté un tant soit peu la Charia, nous n'en serions pas là. »**

ISLAM et DROITS HUMAINS

Le concept de Droits Humains pourrait remonter aux premiers temps de l'humanité. En effet, au cours de l'évolution historique des sociétés, il a été exprimé de différentes façons mais souvent de manière informelle par des pratiques et des dictons.

Les Religions, en particulier, les révélées, ont par la suite édifié une certaine codification de ces droits en y intégrant les Droits dictés par DIEU. Cette sacralisation devait en assurer la garantie et la pérennité auprès de leurs adeptes.

Dès le début, l'islam a légiféré sur les droits à la vie, les droits de l'enfant, de la femme et autres etc. Ne pouvant pas passer en revue tous ces droits, nous allons nous limiter à **ceux de la femme** étant donné qu'ils sont assez illustratifs. Contrairement à certains préjugés et à la pratique dans de nombreux pays musulmans, l'islam a, en fait, donné à la femme tant sur le plan spirituel que sur le plan communautaire, un statut jamais égalé auparavant. La Sourate, An Nissa, a été entièrement consacrée aux Femmes et la 19^{ème} à Maryam (Marie), la mère de Jésus, élevée au rang de modèle de la femme vertueuse.

Son rôle au foyer est magnifié et est loin d'être dévalorisant. Pour l'islam, la femme est l'axe autour duquel gravitent les éléments d'une famille, le pivot du bonheur familial et donc un trésor jalousement gardé par toute la famille. Elle peut avoir des propriétés, établir des contrats, et travailler. Les fonctions sociales (garde des enfants, enseignante, infirmière, médecin etc.) plus compatibles avec son anatomie, sa physiologie et sa psychologie sont particulièrement recommandées.

La femme doit être traitée avec respect et délicatesse comme l'atteste ce Hadith du Prophète SPL : **« Le meilleur d'entre-vous est celui qui se conduit au mieux avec sa femme. »**

Le Prophète, lui-même, a été exemplaire avec ses femmes en les faisant participer aux débats de la société médinoise et aux combats. Cette misogynie qui a fini par ranger les femmes au rang d'êtres subalternes n'est pas due à l'islam même, mais à la culture

patriarcale préexistante. Par ailleurs, l'ambivalence de certains versets coraniques pouvant être interprétés dans un sens ou dans un autre diamétralement opposé et la polysémie de nombreux termes ont enfoncé le clou, allant même jusqu'à forger de faux hadiths, dévalorisant ainsi la femme dans la société musulmane.

Au fil des siècles, il s'est établi une confusion entre le message spirituel du Coran et l'orthodoxie interprétative institutionnelle, d'où un grand nombre de préjugés sexistes et parfois diffamatoires à l'égard des femmes et transcrits dans la tradition musulmane au nom des préceptes divins

Au terme de cette communication, nous pouvons affirmer que l'Islam, loin d'être antinomique au développement, lui est compatible. Il peut même booster celui-ci. Et il nous revient à l'esprit l'aphorisme d'un sage musulman à son retour dans son pays après un long séjour en Europe ; « **Je n'ai pas trouvé des musulmans en Occident mais j'y ai vu l'Islam. Et dans mon pays, il y a des musulmans mais pas d'Islam** ».

D'autres penseurs occidentaux, après avoir bien étudié le Coran et les Hadiths ont émis des jugements très positifs sur l'Islam.

Georges Bernard SHAW, Irlandais, Prix Nobel de littérature en 1925, a écrit dans *The Genuine Islam* ou *islam authentique* : « **J'ai toujours eu une grande estime pour la religion prêchée par Mohamed parce qu'elle est remplie d'une vitalité merveilleuse. Il mérite l'appellation de Sauveur de l'humanité. Si un homme comme lui gouvernait le monde moderne, il parviendrait à résoudre ses problèmes et à lui assurer le bonheur et la paix si nécessaire.** »

Et Johann Wolfgang GOETHE : « **Si c'est cela l'Islam, nous sommes tous musulmans.** »

Ainsi, l'Islam bien compris et bien pratiqué peut être en phase avec le monde moderne et donc compatible avec le Développement.

Il faut pour cela que les musulmans le débarrassent de toutes les charges négatives qui plombent son évolution (repli sur soi-même, obscurantisme et interprétation littérale des textes. En revisitant l'esprit premier du Message, ils pourront l'engager dans les wagons de la contemporanéité et du futur.

ANNEXES

Cet article du Journal « **La CROIX** » des 27 et 28 Avril 2019 **rend hommage aux Pères Fondateurs de l'Europe dont le Chancelier Konrad ADENAEUR.**

Leur culture politique était intégrée dans des convictions chrétiennes que sont l'idéal de paix, de fraternité et de démocratie.

Les musulmans, dirigeants en tête, doivent illustrer par leurs actes que l'Islam partage avec le Christianisme, ce même idéal.

Le Coran, ne dit-il pas à la Sourate 29, au verset 46 : Ne discuter avec *les Gens des Ecritures (Chrétiens et adeptes du judaïsme)* de la façon la plus courtoise. Dites-leur : « **Nous croyons en ce qui nous a été révélé et en ce qui vous a été révélé. Notre DIEU et le vôtre ne font qu'un DIEU Unique et nous lui sommes totalement soumis.** »

Makhtar Diouf, Professeur retraité des universités

ISLAM ET DEVELOPPEMENT

Introduction

Dans son ouvrage principal *Le Capital. Critique de l'économie politique*, K. Marx soutient que les éléments de la "superstructure" comme la religion sont déterminés de façon passive par "l'infrastructure", c'est-à-dire la base économique. D'autres penseurs vont établir que la superstructure est non seulement autonome, mais exerce un impact significatif sur la base économique. C'est le cas de Max Weber et de Werner Sombart qui initient la sociologie religieuse au début du 20^{ème} siècle.

La sociologie religieuse cherche à étudier l'influence exercée par la religion sur les individus dans leurs comportements, donc sur la société. Lorsqu'elle s'intéresse aux problèmes de développement, la sociologie religieuse s'emploie alors à cerner les conséquences économiques et sociales de ces comportements.

Max Weber est arrivé à trouver dans certaines conceptions religieuses des valeurs déterminantes dans l'organisation sociale, pour avoir constaté que le capitalisme ne se développait que dans l'Occident chrétien, et surtout protestant. Le premier texte qu'il présente en 1905 est un essai, *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, réédité en 1920, traduit pour la première fois en langue anglaise par le sociologue américain Talcott Parsons.

Weber se concentre sur les deux premiers types d'action sociale mus l'un par la rationalité matérielle, l'autre par la rationalité éthique. C'est la conjonction de ces deux éléments qui donne l'esprit du capitalisme et l'éthique protestante, facteurs de progrès selon lui ; à la différence de l'action affective et de l'action traditionnelle, vecteurs de stagnation.

Werner Sombart dans *Les juifs et le capitalisme moderne* (1911), puis *Le bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne* (1913) présente le Judaïsme et le Catholicisme thomiste comme ayant impulsé le développement dans l'Occident judéo-chrétien

L'objectif poursuivi ici est de découvrir si les enseignements du Coran et de la Sunna peuvent se rapporter à des comportements perçus dans les sciences sociales comme des freins ou des moteurs pour le développement. Il s'agira de chercher s'il existe dans l'Islam un "potentiel de transformation", que ce potentiel ait été ou non mis en œuvre.

CE QUI EST DIT SUR L'ISLAM :

“L’Islam, frein au développement”

La thèse “Islam frein au développement” trouve sa source très tôt en France, comme partie intégrante de l’islamophobie ambiante depuis les croisades au 11^{ème} siècle. Des penseurs comme Blaise Pascal (*Pensées*), Montesquieu (*Esprit des lois*) n’ont écrit que de façon négative sur l’Islam. Le texte le plus connu est *Le fanatisme ou Mahomet* (1741) de Voltaire.

Au 19^{ème} siècle, Ernest Renan prend le relais. Dans son discours inaugural au Collège de France, le 23 février 1862, sur “La part des peuples sémitiques dans l’histoire de la civilisation”, il cible l’Islam comme antinomique avec la science. Il ne voit dans l’Islam que fanatisme et dédain pour la science. Le 29 mars 1883, il revient plus en détail sur la question lors d’une conférence à La Sorbonne sur le thème “ l’Islam et la Science”, en présentant le musulman comme fermé à la science et à toute idée nouvelle.

Au début du 20^{ème} siècle, dans un autre texte, moins connu, *Sociologie de la Religion*, Max Weber soutient que l’interdiction des jeux d’argent a naturellement eu des conséquences néfastes importantes sur l’attitude de l’Islam à l’égard de l’esprit d’entreprise et de spéculation qui gouverne le monde des affaires. L’argument principal de Weber est que le développement du capitalisme repose sur ce qu’il appelle “ rationalité”, qui se concrétise par l’élimination de la magie. C’est, selon lui, ce que le Protestantisme a fait. Par contre, une religion comme l’Islam repose sur la magie, véhicule d’obscurantisme, de fermeture à la science et au progrès. Les caractéristiques de l’Islam comme l’adoration, la prière et les sacrifices trouvent leur origine dans la magie. Pour souligner l’incompatibilité qui existerait entre l’Islam et la science, Weber n’hésite pas à soutenir que *le type idéal de personnalité dans l’Islam est non pas l’homme de science, mais le guerrier* (p. 265).

En France, au mois de juin 1956, se tient à l’Université de Bordeaux un symposium international sur “l’Histoire de la civilisation musulmane.” Trois des communications qui y sont faites méritent de retenir l’attention.

G. Bousquet soutient que d’une façon générale, la mentalité scientifique moderne est quelque chose d’étranger à l’Islam. Ritter situe ce qu’il appelle “les freins de l’Islam au développement” dans les pratiques culturelles que sont la prière, le jeûne, l’aumône et le pèlerinage. Selon lui, ces rites absorbent toute l’énergie des musulmans, au point qu’ils n’ont plus après, l’impulsion nécessaire pour ce qui reste de la vie, c’est-à-dire l’activité économique. Le propos est appuyé par M. Dresch qui présente le jeûne comme un obstacle au rythme de travail exigé par l’économie moderne ; selon lui, le mois de jeûne du Ramadan nuit profondément à la productivité des travailleurs musulmans, et désorganise les activités essentielles des économies des pays islamiques.

Quelque temps après, René Gendarme revient sur la question dans un article sur “La résistance des facteurs socioculturels au développement économique”. Pour lui, le fatalisme musulman, autant que la contemplation, entrave l’activité économique... Dès qu’un obstacle ou une entrave à ses projets apparaît, le musulman, prétextant ce fatalisme, a tendance à abandonner la partie.

On constate ainsi que toutes les accusations portées contre l’Islam comme frein au développement convergent sur un seul point : les pratiques islamiques entravent le travail qui est le premier facteur de développement. Qu’en- est-il ?

II L’ISLAM EST-IL UN FREIN AU DEVELOPPEMENT ?

ISLAM ET MAGIE

Dans l’Islam, la magie est plutôt présentée comme invention satanique :

-Les démons mécréants apprennent aux humains la magie ... (Coran 2 : 102).

La magie figure parmi les vingt-cinq péchés capitaux identifiés dans l’Islam. En même temps, la croyance en la magie relève du *chirk* (association à Dieu), le plus grand des péchés (Coran 4 : 48 ; 4 : 16)

Rappelons aussi que c’est dans des milieux non-islamiques, de surcroît se réclamant du rationalisme cartésien, que le chiffre 13 est déconseillé pour numéroter des étages, des chambres d’hôtel ou des places d’avion. L’Islam ignore ces superstitions.

Islam et fatalisme

En France, le célèbre dictionnaire Larousse, dans ses premières éditions, donnait cette définition du fatalisme : *Doctrinè philosophique qui considère tous les évènements comme irrévocablement fixés à l’avance par une cause unique et surnaturelle. Le fatalisme est un des caractères de l’esprit musulman.*

Le fatalisme doit être distingué du déterminisme. Il y a opposition entre le déterminisme absolu, synonyme de fatalisme, et le libre arbitre absolu, qui exclut toute autre intervention que celle de l’individu.

Le déterminisme absolu est incompatible avec l’Islam. L’Islam enseigne que l’individu a reçu de Dieu des facultés d’intelligence, de jugement, de volonté de choix : c’est à ce niveau qu’il exerce sa liberté, dans un sens ou dans l’autre ; il est dès lors seul responsable de ses actes, et est naturellement passible de sanction sous forme de récompense ou de punition. Le Coran est très clair sur la question :

- **Ce jour-là** (jugement dernier), **personne ne sera lésé, et vous ne serez rétribués que selon ce que vous faisiez** (Coran 36 : 54).

Il se trouve que selon l'Islam, Dieu sait à l'avance que l'individu, de par sa volonté propre, se comportera de telle façon en telle circonstance. Il y a lieu ici de ne pas confondre la connaissance d'un évènement et la cause de l'évènement.

Le Coran dit encore :

- **Ô musulmans ! prenez vos précautions ...** (Coran 4 : 71)

- **Quand tu as pris une décision, place ta confiance en Allah ...** (Coran 3 : 159).

L'orientaliste français Jacques Berque n'a pas manqué d'aborder ce point dans son ouvrage *Lire le Coran* (1990)¹⁹².

Je n'évoque pas ici la tendancieuse accusation de fatalisme que contredisent tant d'appels du Coran à la liberté et à la responsabilité humaine (Berque 1990).

Intoxicants et activité économique

Dans les pays occidentaux, l'alcool et les drogues sont abordés séparément avec des termes différents. Le Coran utilise un seul terme *khamr* qui concerne aussi bien les alcools que les drogues, pour signifier "intoxicants".

Il est établi que l'alcool et la drogue ont des incidences désastreuses sur la société, par la pression exercée sur le système de santé et sur l'économie, par la détérioration de la vie familiale et la menace sur la sécurité publique.

Les incidences sur l'activité économique sont encore accentuées par les "effets externes" induits par l'alcool et les drogues qui sont responsables de la moitié des meurtres, décès accidentels et suicides, d'un tiers des noyades et des accidents de bateau et d'avion, de la moitié des délits, de la moitié des accidents de la route mortels. L'impact se fait sentir aussi dans les lieux de travail avec les retards répétés, l'absentéisme, les sorties prématurées, le défaut de concentration, le travail non satisfaisant, les disputes interminables avec les collègues, et bien entendu les accidents de travail.

Comment une religion qui interdit les intoxicants peut-elle aller à l'encontre du travail et du développement ?

Jeux d'argent et activité économique

Jacques Berque (1910 – 1995) a été professeur au Collège de France, membre de l'Académie d'Arabe du Caire (équivalent de l'Académie française), et a consacré seize années de sa vie à la traduction du Coran.

Le terme *maysîr* qu'on trouve dans le texte coranique désigne le jeu d'argent, aussi appelé jeu de hasard. Le terme arabe *maysîr* (de la racine *yusr* qui signifie "facilité") désigne en réalité tout gain obtenu dans la facilité, sans travail,

Le *maysîr* véhicule aussi un grand nombre de conséquences psychosociales chez ses adeptes. Les symptômes suivants sont décelés au niveau du joueur. Son environnement familial se dégrade, avec des tensions conduisant parfois au divorce ; il planifie toute sa journée autour du jeu ; il devient incapable de payer ses factures (loyer, eau, électricité, téléphone) ; il passe son temps à emprunter de l'argent et à vendre ses effets personnels ; il peut être amené à commettre des actes illégaux (vol, escroquerie, émission de chèques sans provision ...) ; le rapport avec son travail en est gravement affecté avec des absences répétées, des retards, et un manque de concentration conduisant à un travail défectueux ; les accidents de travail sont fréquents, surtout lorsque le joueur est un travailleur manuel ; il en résulte des pertes de productivité estimées à plusieurs millions de dollars aux Etats-Unis. Le joueur voit aussi sa santé physique se détériorer, avec des affections régulières de maux de tête, de maux d'estomac, et une pression sanguine élevée ; en fin de compte, il commence à envisager le suicide.

L'individu qui se pique au jeu devient à un moment donné, ce qu'on appelle un joueur compulsif, un joueur pathologique, invétéré, qui ne peut plus s'en passer. Comment peut-il contribuer au développement de son pays ?

Intérêt – usure et activité économique

Usure ou intérêt ? Qu'on les assimile ou qu'on les distingue, le scénario est le même : un emprunteur remet à un prêteur une somme d'argent supérieure au montant du prêt. Cette différence qui constitue un surplus fait partie de ce qui est appelé *ribâ* dans le Coran

Le *ribâ* est toujours resté un point de controverse entre chercheurs musulmans. Quelle que soit la position adoptée, on doit avoir présent à l'esprit que le Coran ne peut pas condamner le *maysîr*, gain facile obtenu dans le jeu d'argent, donc sans travail, et ne pas condamner un autre type de gain obtenu sans travail : qu'on l'appelle intérêt ou usure. C'est une simple question de cohérence, de logique. Le *ribâ* n'est rien d'autre qu'une forme de *maysîr*. C'est un revenu d'exploitation, prélevé sur autrui.

Les trois plus grandes figures de la science économique, Adam Smith, (*Richesse des nations*, 1776), Karl Marx (*Le Capital. Critique de l'économie politique*, 1867¹⁹³) et John

¹⁹³ Quand on considère les cycles économiques dans lesquels se meut l'industrie moderne, on verra qu'un niveau peu élevé de l'intérêt correspond aux périodes de prospérité et de profit extra ; que la hausse de l'intérêt correspond à la transition entre la prospérité et son opposé, et qu'enfin, le maximum de l'intérêt, jusqu'à l'extrême limite de l'usure, à la crise (p. 29).

Meynard Keynes (*Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936) ont tous condamné l'intérêt comme facteur de crises économiques et obstacle au progrès.

L'économiste qui a le plus la faveur de Keynes est l'Allemand Silvio Gesell, auteur de *l'Ordre économique naturel* (1919), parce que : *il propose un niveau zéro de taux d'intérêt pour supprimer le frein à la croissance du capital réel* (Keynes : 357).

Werner Sombart aussi ne cache pas son mépris pour ces rentiers ayant fait fortune comme créanciers, et *qui flottent à la surface de l'activité économique comme le gras du bouillon*.

L'exclusion du taux d'intérêt dans l'activité économique n'a rien d'utopique. L'exemple le plus frappant est certainement celui du Japon. Devant une persistante conjoncture de récession économique, la Banque centrale du Japon décide en février 1999 une politique de "taux d'intérêt zéro" à court terme. C'est la pratique de taux d'intérêt zéro qui a permis à l'économie japonaise d'enregistrer de bonnes performances. L'exemple sera suivi par la Banque centrale européenne qui émet l'euro. On est même allé jusqu'à la pratique de taux d'intérêt négatifs.

Prière et travail

Compte tenu de l'impératif de "gestion rationnelle du temps" la prière musulmane à son rythme de cinq séances par jour serait incompatible avec l'exigence de développement, parce qu'entraînant perte de temps et d'énergie. Ce sont deux disciplines scientifiques, l'ergonomie et la biologie qui battent en brèche ce propos.

Les cinq prières ont lieu au début de l'aube, au début de l'après-midi, au milieu de l'après-midi, au coucher du soleil et dans la soirée environ une heure après le coucher du soleil. On peut écarter les trois prières de l'aube, du coucher du soleil et de la nuit qui ont lieu en dehors des heures de travail de jour.

Entre la première prière, celle du début de l'aube et la seconde prière, celle du début d'après-midi, s'intercale une période de sept à huit heures, ce qui correspond presque avec la durée légale quotidienne de travail. Or, durant cette première moitié de la journée, le musulman n'est astreint à aucune prière obligatoire, et peut donc se consacrer entièrement à son travail. La prière du début d'après-midi peut trouver le travailleur sur son lieu de travail, mais il peut s'en acquitter en l'espace de cinq à dix minutes durant la période de pause déjeuner et détente. Cette prière ne peut donc entraîner une interruption de travail.

. Quant à la prière du milieu de l'après-midi, le travailleur a la possibilité de la différer pour l'effectuer une fois rentré à son domicile, avant le coucher du soleil.

L'ergonomie, que l'on peut considérer comme la science du travail, est une discipline scientifique qui étudie les rapports entre le travailleur et son environnement, avec l'objectif d'améliorer ses performances, tout en sauvegardant sa sécurité et son bien-être. Ce qui l'amène à établir ce constat : Une journée de vingt-quatre heures comporte une période durant laquelle le rendement du travail est le plus élevé, et une période où le rendement est le plus faible. Le travailleur atteint son efficacité maximum dans la matinée, une heure après le petit déjeuner. Les heures du matin sont les plus propices au travail pour la plupart des individus. Toujours selon les spécialistes de l'ergonomie, c'est au milieu de l'après-midi que la productivité du travail atteint son niveau le plus bas.

Dans sa démarche, l'ergonomie s'appuie sur des sciences comme la psychologie et surtout la biologie. L'apport de la biologie avec la découverte des hormones a été décisive à cet égard. Les hormones sont des substances chimiques produites par les glandes endocrines.

Nous nous intéresserons ici à quatre hormones : le cortisol, l'adrénaline, la sérotonine et la mélatonine. Le cortisol est l'hormone source d'énergie, responsable de la force musculaire et de toute activité. L'adrénaline est liée aussi à l'énergie et à l'activité physique, alors que la sérotonine agit surtout sur l'activité cérébrale et le bien-être. La mélatonine, elle est l'hormone qui déclenche le sommeil.

Le cortisol est sécrété vers l'aube, comme starter, pour permettre de se lever du lit ; il monte graduellement toute la matinée pour commencer à baisser vers midi. L'adrénaline et la sérotonine prennent alors le relais du cortisol pour réactiver l'organisme et le re-préparer à l'action. La mélatonine est produite à la tombée de la nuit, et entraîne une baisse de la tension artérielle pour préparer l'organisme au repos.

A partir de là, revenons à la prière, telle que prescrite à certaines heures dans l'Islam. L'impression qui se dégage est que les heures de prière ont été programmées en fonction du cycle hormonal : les deux prières du milieu de la journée et du milieu de l'après-midi ont lieu à des moments où le taux de cortisol est en veilleuse ; les prières du crépuscule et de la nuit sont prescrites à des moments où le taux de mélatonine est en nette progression ; la prière de l'aube est effectuée quelques instants après la sécrétion du cortisol et annonce le début de l'activité.

Une fois la prière terminée, il est demandé au musulman d'aller "cueillir les faveurs de Allah", c'est-à-dire de vaquer à ses occupations.

Jeûne et travail

La réponse, à la thèse selon laquelle le jeûne entrave le travail est venue de sommités de la médecine, sur la base d'études scientifiques menées surtout aux Etats-Unis, battant

en brèche toutes les idées reçues dans ce domaine. Le docteur Herbert M. Shelton, spécialiste de l'hygiène naturelle et de la thérapeutique du jeûne, a consacré au jeûne un ouvrage de 328 pages dans sa traduction française (*Le Jeûne*).

. Le jeûne, soutient-il, ne détruit pas l'aptitude à un effort extrême et soutenu ; la force physique n'est pas perdue, alors que la capacité intellectuelle et la clarté d'esprit sont traditionnellement augmentées (p.123). Le jeûne non seulement ne réduit pas la résistance à la maladie, mais au contraire, il augmente cette résistance ; parce que la résistance n'est rien d'autre que le résultat d'un sang pur et d'une grande force nerveuse. En augmentant l'élimination et en conservant l'énergie nerveuse, le jeûne renforce ces qualités (p.190)

C'est sur la foi d'expériences vécues que Shelton apprend au lecteur, qu'au lieu de perdre des forces en jeûnant, la plupart des individus en gagnent (Shelton : 160). S'il en est ainsi, c'est parce que la digestion est grande consommatrice d'énergie : de grandes quantités de sang sont envoyées aux organes digestifs pour digérer un repas ; si, comme c'est le cas pendant la période du jeûne, ces énergies ne sont pas requises pour la digestion, elles peuvent être utilisées tant pour l'activité cérébrale que pour l'activité musculaire (p.123). On peut trouver confirmation des propos du Dr Shelton dans des compétitions sportives de haut niveau comme le football professionnel, où des pratiquants musulmans continuent à observer le jeûne pendant le mois de Ramadan, tout en restant performants¹⁹⁴.

Le jeûne est aussi particulièrement favorable au travail intellectuel. Selon le Dr Shelton, tous les pouvoirs mentaux de l'homme s'améliorent pendant le jeûne. La capacité de raisonner est augmentée, la mémoire est améliorée, l'attention est stimulée (p.122). Le jeûne est un processus de nettoyage et un repos physiologique qui préparent l'organisme à un mode de vie correcte.

Les interdits islamiques ont un bien-fondé établi par la science contemporaine, et sont au service du développement humain et social. C'est le simple bon sens qui exclut de penser qu'un pays puisse se développer si la totalité, ou même la majorité de sa population est constituée de parieurs oisifs, d'usuriers, d'alcooliques, de drogués. Les interdits islamiques visent avant tout l'intérêt de tout individu, musulman ou non, dans sa santé entendue selon la définition de l'Oms : *un état complet de bien-être physique, mental et social, et pas seulement absence de maladie ou d'infirmité*. C'est là que ce passage du Coran nous paraît prendre tout son sens :

- Ne vous jetez pas avec vos propres mains dans la destruction ... (Coran 2 : 195).

En Afrique, la coupe des clubs champions a été le plus souvent remportée par des équipes d'Egypte, d'Algérie, du Maroc, avec des joueurs pratiquant le jeûne lorsque les compétitions avaient lieu durant le mois de Ramadan..

Les rencontres qui ont été organisées en France au milieu des années 50 sur les rapports entre l'Islam et le progrès, sans que des intellectuels musulmans y soient invités, ne peuvent être comprises si on ne les rapporte pas au problème de l'Algérie : Il fallait coûte que coûte montrer que l'indépendance allait être une catastrophe pour l'Algérie, compte tenu du fardeau que l'Islam fait peser sur le progrès¹⁹⁵.

III

Ce que dit l'Islam

L'Islam sur les facteurs de développement

La réfutation de la thèse "Islam frein au développement" n'est qu'une première étape. Il faut aussi présenter la position de l'Islam sur la conception de la richesse et ce que les économistes reconnaissent comme facteurs de développement

1.

La richesse matérielle

L'Islam ne condamne pas la richesse. Nombreux sont les versets du Coran et les propos du prophète (psl) qui en témoignent.

- **Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées ...** (Coran 7 : 160)
- **Recherche avec ce que Allah t'a donné la demeure de l'au-delà, et n'oublie pas ta part dans ce monde ...** (Coran 28 : 77)
- **Seigneur ! accorde-nous une belle part en ce monde et une belle part dans la vie future** (Coran 2 : 201)

Le Prophète (psl) priait pour ne pas tomber dans la pauvreté :

- Allah ! je cherche refuge auprès de Toi contre la pauvreté (Abu Daoud 153)

2

Le capital humain

Des travaux effectués dans des pays industrialisés ont montré que le taux d'accroissement du revenu national était supérieur au taux d'accroissement de

¹⁹⁵ Les Algériens de souche étaient d'ailleurs appelés « les musulmans ». Le terme « Algérien » concernait tous les résidents de « l'Algérie française »

l'investissement d'immobilisation (machines, équipements). La différence appelée "résidu" est alors imputée au capital humain tel que généré par les investissements de santé et d'éducation¹⁹⁶.

L'Islam a toujours valorisé le savoir. Selon l'islamologue suisse Marcel Boisard, il a été dénombré au total dans le Coran 750 versets relatifs à la connaissance, à la réflexion, à l'observation et à l'éducation, alors que 250 versets seulement traitent du droit et de l'organisation sociale. Dans la langue arabe, c'est le même mot *ilm*, qui est utilisé à la fois pour "connaissance", "savoir" et "science".

Le Prophète (psl) nous apprend que la première chose que Dieu a créée, c'est la plume (Tirmidhi 94). Aussi ne s'est-il jamais lassé d'exhorter les musulmans à s'instruire et à s'engager dans la science :

- Celui qui entreprend un voyage en quête du savoir est sur le chemin de Dieu jusqu'à son retour (rapporté par Tirmidhi 220 ; 1390)
- Rechercher la connaissance durant une heure la nuit vaut mieux que passer toute la nuit à prier (rapporté par Tirmidhi 256)

Des versets incitent indirectement à la quête de connaissance :

- Pourquoi discutez-vous de choses dont vous n'avez pas connaissance ? ...
(Coran 3 : 66)

- Ne poursuis pas (ne parle pas, ne témoigne pas) de ce dont tu n'as pas connaissance ... (Coran 17 : 36)

- Ceux qui savent sont-ils égaux à ceux qui ne savent pas ? ... (Coran 39 : 9)

Le Coran exhorte aussi à la recherche directe et permanente de savoir :

- Demandez à ceux qui savent si vous ne savez pas (Coran 16 : 43 ; 21 : 7)

"Ceux qui savent" peuvent être des contemporains à qui on peut s'adresser directement. "Ceux qui savent" peuvent aussi être des vivants ou des morts dont le savoir est consigné dans des écrits.

Le Coran propose aussi une prière de quête de connaissance :

- Seigneur, ajoute- moi des connaissances (Coran 20 : 114)

¹⁹⁶ Edward Denison (1957), *Why Growth Rates Differ*, Washington, D.C.; Solomon Fabricant (1959), *Basic Facts on Productivity Change*, New York. Selon Denison, l'efficacité de l'enseignement a contribué pour 23% à l'augmentation du revenu national aux Etats-Unis dans la période 1929-57. Pour Fabricant, au cours de cette période, le revenu national a augmenté trois fois plus que l'investissement physique.

L'Islam intervient doublement dans le domaine de **l'hygiène-santé**. A un premier niveau, par des commandements d'interdiction de consommation (alcool, drogues, aliments carnés impurs) et des jeux d'argent, générateurs de perturbation de l'équilibre physique et psychique. A un second niveau, par des recommandations de nutrition : huile d'olive et produits de la ruche comme le miel dont les vertus sont scientifiquement établis, et de règles d'hygiène comme la propreté considérée par le prophète (psl) comme partie intégrante de la foi..

La préservation de l'environnement est une règle prescrite au musulman. Elle a toujours été une préoccupation de l'Islam. La prohibition coranique du *fasad* recouvre des sens différents mais pas éloignés, tels que "méfait", "corruption", "désordre", "pollution" de l'environnement.

3

Gestion rationnelle des ressources

L'élimination du gaspillage est au centre de toute bonne gestion qui n'est rien d'autre que l'évitement du gaspillage. C'est ainsi que la condamnation du gaspillage revient souvent dans le Coran :

- **Ne gaspillez pas ! Allah n'aime pas les gaspilleurs** (Coran 6 :141)
- **Et ne gaspille pas indûment** (Coran 17 : 26).

4

Valorisation du travail

Le Coran exhorte directement au travail. L'alternance de la nuit et du jour renvoie en fait à l'alternance du repos et du travail :

- **C'est de Sa miséricorde qu'Il vous a fait la nuit et le jour, pour vous reposer** (c'est-à-dire durant la nuit) **et chercher Sa grâce** (c'est-à-dire travailler durant le jour) (Coran 28 : 73)

- (Nous avons) **assigné le jour pour les affaires de la vie** (*mahâ-cha'n*) (Coran 78 : 11).

Il est recommandé aux musulmans, aussitôt la prière terminée d'aller "chercher les faveurs de Allah" c'est – à-dire de vaquer à leurs occupations (62).

L'interdiction des jeux d'argent et de l'intérêt où l'on peut gagner de l'argent sans travailler s'inscrit aussi dans la valorisation du travail.

5

Le fer-acier dans le développement

Après “la superstructure”, “l’infrastructure”. Là aussi, l’Islam a son mot à dire, avec la place faite au fer dans le Coran. Le fer figure comme titre d’un verset du Coran. Il y est dit :

Et Nous avons fait descendre le fer dans lequel se trouve une force redoutable aussi bien que des utilités pour les humains ... (Coran 57 : 25).

Le fer renferme une infinité d’utilités. Le fer est de tous les métaux celui qui est le plus utile aux humains, pour la fabrication des outils dans un premier temps, puis pour la fabrication de lieux d’habitation et de moyens de transport.

L’émergence économique d’un pays n’est rien d’autre que son entrée dans le cercle des grands producteurs et utilisateurs d’acier. La leçon à en tirer pour les pays sous-développés est que le développement économique n’est pas possible sans les industries du fer et de l’acier. Le rôle joué par le fer dans le développement des pays aujourd’hui industrialisés en est une parfaite illustration.

6

Et puis, quel développement ?

Le concept qui nous paraît le mieux indiqué pour apprécier le développement d’un point de vue islamique est le terme coranique *falâh*, traduit par “prospérité” dans la plupart des traductions en langues anglaise et française. La racine f.l.h. dans ses différentes formes dérivées, apparaît une quarantaine de fois dans le Coran. Le sens originel de fa-la ha est “cultiver” en vue de récolter. Ce qui a conduit à lui donner un sens plus général : “atteindre le salut après l’effort” ; étant entendu que pour le musulman, le salut se trouve dans le monde ici-bas et dans l’au-delà.

Le grand exégète du Coran Yusuf Ali donne du mot *falâh* un sens assez étendu, qui le situe bien dans une vision islamique de développement : prospérité ; succès ; libération de toute anxiété, souci, ou perturbation de l’esprit. Le terme qui nous paraît le plus approprié pour traduire *falah* en langue française est “félicité” qui est le bonheur suprême. Ce qui va bien dans le sens de ce hadiss (propos du prophète, psl) :

- Si l’un d’entre vous se lève le matin en tranquillité d’esprit, en bonne santé physique, et en possession de nourriture pour la journée, c’est comme si le monde entier lui appartenait (rapporté par Tirmidhi 519).

Le développement doit-il s’accompagner de suicides de plus en plus nombreux surtout chez les jeunes, comme dans les pays occidentaux ? Les taux de suicide de loin

les plus faibles sont observés dans les pays musulmans pour lesquels des données sont disponibles auprès de l'Oms.

Conclusion

Il nous est difficile de suivre l'orientaliste français Maxime Rodinson, lorsqu'il prétend renvoyer dos à dos musulmans et adversaires de l'Islam, en déclarant que l'Islam n'est ni un facteur de conservatisme, ni un facteur de progrès.

Le rapport entre l'Islam et le développement a été établi dans cette étude à trois niveaux : (1) l'Islam jette un interdit sur les actes qui sont de nature à compromettre le développement ; (2) l'Islam encourage les initiatives qui favorisent le développement ; (3) l'Islam va au-delà du développement économique, en mettant l'accent sur le développement humain total dans toutes ses composantes, matérielles, sociales, mentales, spirituelles, écologiques.

. Bien entendu, le retard de développement économique des pays à prédominance de population musulmane pose problème. Les valeurs islamiques ont pu se retrouver dans un environnement non-islamique pour y être mises en œuvre, avec un impact incontestable sur le développement économique, ou sur le développement humain. Que les musulmans eux-mêmes ne les mettent pas du tout en pratique ou ne le font que très partiellement, est une autre histoire.

C'est cette attitude que déplore l'économiste égyptien El-Ghazali

Nous sommes effectivement sous-développés, non parce que nous sommes musulmans, mais parce qu'en fait, nous sommes non-musulmans, ou plutôt, nous sommes musulmans uniquement de nom.

Références

En langue française

Austruy, J., (1960) 'Vocation Economique de l'Islam', *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée*, Paris, série V, 2, pp 149 – 211

----- (1961), *L'Islam face au développement économique*, Paris : Editions Ouvrières

Berque, Jacques (1991), *Le Coran, Essai de traduction, suivi d'une étude exégétique*, Paris : Sinbad

----- (1993), *Relire le Coran*, Paris : Albin Michel

- (1981), "Les efforts d'innovation dans l'Islam moderne", in *l'Islam, la philosophie et les sciences*, Unesco, Paris, pp. 67-93
- Boisard, Marcel (1979), *L'Humanisme de l'Islam*, Paris : Albin Michel
- (1985), *L'Islam Aujourd'hui*, Paris : Unesco
- Bousquet G.(1956), 'Classicisme et Déclin Culturel dans l'Islam,' *Symposium International d'Histoire de la Civilisation musulmane*, Bordeaux, 25-29 juin
- Gendarme René, (1959) "La résistance des facteurs socio-culturels au développement économique : l'exemple de l'Algérie", *Revue Economique*, Paris, mars, pp. 220-236
- Kane, Papa Samba (2006), *Casinos et machines à sous au Sénégal. Le poker menteur des hommes politiques*, Dakar : Editions Sentinelles
- Marx, Karl (1867) (1969), *Le Capital. Critique de l'économie politique*, livre 3, tome 2, Paris : Editions Sociales
- Ritter H. (1956), 'L'Orthodoxie a-t-elle eu une part dans la décadence?', *Symposium International d'Histoire de la Civilisation musulmane*, Bordeaux, 25-29 juin
- Rodinson Maxime (1980), 'Islam, facteur de conservatisme ou de progrès?' *Pouvoirs, Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, Décembre pp. 27-32
- Renan, Ernest (1883), 'l'Islam et la Science', in *Œuvres Complètes*, Paris : Calmann-Levy T. I édition établie par Henriette Psichari, pp. 944- 965
- Sombart, Werner (1913), *Le bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, document Internet
- Shelton, Herbert M. (?), *Le Jeûne* (traduit de la troisième édition américaine *Fasting*), Paris : Editions de la Nouvelle Hygiène
- Voltaire (1741), *Le fanatisme, ou Mahomet le prophète*, Institut national de la langue française

En langue anglaise

- Josephs Ray, (1994), *How to Gain an Extra Hour Every Day*, London : Thorsons
- Keynes, John Meynard (1936), *The General Theory of Employment, Interest and Money*, London : Mc Millan 1967
- Sombart, Werner (1911) *The Jews and Modern Capitalism*, document Internet
- Smith, Adam (1776), *The Wealth of Nations*, England: London : Penguin Books, 1970
- Weber, Max (1904/1930), *The Ethic of Protestantism and the Spirit of Capitalism*, traduction anglaise, New York : Charles Scribner's Sons
- (1922/1964), *Sociology of Religion*, traduction anglaise, Boston : Beacon Press

Contribution
Plaidoyer pour le dialogue interreligieux, Dakar le 25 et 26 juin 2019
Thème : « Religion et développement économique »

Commun vouloir de vie commune à Dakar ville métropole et vivre ensemble : projet de lutte en commun contre l'indigence et les injustices sociales par le Dialogue interreligieux et la solidarité aux micros projets et autos emplois de femmes.
__Expérience du Conseil CICIC__

1 Le Contexte du projet

Au Sénégal, la coexistence pacifique de plusieurs religions, la pratique du cousinage à plaisanterie et l'usage de différents mécanismes de solidarité partagés au quotidien et à l'occasion de grandes solennités ont une résonance particulière. Ils peuvent être regardés comme des manifestations d'un commun vouloir de vie commune des populations du Sénégal toutes ethnies et origines confondues.

Ce commun vouloir de vie commune est à la fois ancien et actuel. Il est ancré dans la tradition et il est contemporain. Il permet aujourd'hui un vivre ensemble fondé sur une quête du bien commun qui est maintenant un creuset d'universalisme et une source d'enrichissement des cultures à Dakar ville.

Dakar a enrichi bien des cultures avec le premier et le dernier Festival mondial des Arts nègres. Dakar favorise la convergence de divers univers culturels par la Biennale de l'Art Africain Contemporain.

En Avril 2005, Dakar a abrité l'Atelier préparatoire au projet de premier Sommet mondial de Chefs d'Etats sur le Dialogue interreligieux islamo chrétien de toute l'histoire. L'atelier qui a réuni le chef de l'Etat et son gouvernement, des sommités et élites mondiales, a pu réfléchir sur comment réseauter les mondes musulman et chrétien par le dialogue des cultures et la solidarité pour le développement.

En termes de manifestations culturelles, patrimoines et traditions, concurrence et coexistence de villes du monde, pour faire de la créativité et de l'innovation les moteurs de développement local, Dakar est dans le réseau de l'UNESCO des villes créatives avec comme emblème connecter des mondes divers.

Enfin, les Sommets Paix et Sécurité de Dakar ont conseillé de combattre les maux, dangers, menaces, crises et périls pouvant venir des cultures nouvelles et mener sur le terrain de la misère à l'extrémisme religieux violent, en renforçant le rôle des femmes dans des actions et occupations pour se prémunir

Ainsi, la ville métropole de Dakar, par ses expériences quotidiennes et ses foras, offre des exemples concordants de la volonté commune de vivre ensemble avec une pluralité de cultures, de religions et expressions culturelles. Dakar pôle urbain fait alors figure d'espace cosmopolite pluriel et polymorphe.

Les logiques urbaines fondées sur les principes de l'exploitation et sécularisation de l'espace public auraient pu dissoudre des identités ethniques ou culturelles à Dakar ville. Bien au contraire, diversité, pluralisme et sens de l'appartenance commune à autre chose qui favoriserait et cimenterait à Dakar ville métropole l'expression de toutes les identités y cohabitent, parfois dans un équilibre précaire.

Manifestations de traditions ethniques animées d'êtres mystiques «Kankourang, Koumpo, Simbe», récitals de Coran, conférences islamiques, prières de vendredis, processions de carême catholique, marches pèlerines de chrétiens et autres expressions marquent le temps et occupent l'espace public.

Outre l'interdit par abus, le rôle des pouvoirs publics, des gouvernances locales, de la société civile et des citoyens est justement de veiller et d'aider à ce qui peut contribuer à faire prendre conscience de l'importance et nécessité de ces équilibres générés par l'expression de la diversité et du pluralisme.

L'une des voies consiste à favoriser chez les citoyens et populations l'expression de la diversité et du pluralisme adossée à la construction d'espaces d'égalité, de réciprocité et de reconnaissance de l'autre.

Ainsi, les citoyens et les populations seraient plus conscients de ce que Dakar capitale et pôle urbain en plein essor est un espace d'émergence de cultures nouvelles et que y vivre et contribuer au mieux vivre ensemble impliquent bien de savoir-faire preuve de l'acceptation de l'autre. Ils impliquent le respect de la liberté de chacun, ses manières de penser et d'agir, ses opinions religieuses et politiques.

Ils impliquent aussi de savoir faire preuve de créativité signe de vitalité et d'aptitude à assurer son enracinement et ouverture pour progresser face aux aléas de la vie, dans un monde ouvert d'essence, où les inégalités et les personnes indigentes qui survivent au quotidien sont en perpétuelle croissance.

Partant de ce savoir-faire, les citoyens et les populations sont amenés à exprimer diversité, pluralisme et commun vouloir de vie commune adossés à la lutte en commun contre l'indigence et les injustices.

En luttant en commun contre les calamités publiques, ils érigent des espaces d'égalité, réciprocité et reconnaissance de l'autre qui mettent en évidence un aspect de la doctrine sociale commune aux cultures et religions, dans un combat citoyen pour la vie qui contribue à de grands équilibres urbains.

C'est dans ce contexte qu'est apparu un projet en cours. Il est centré sur l'économie populaire plus accessible aux micros projets, aux couches sociales les plus défavorisées et à la culture de survie.

Le projet veut relever un défi. Il est bien justifié et dénommé Programme de parrainage citoyen de la solidarité aux micros projets et autos emplois de 1000 femmes par le Dialogue islamo chrétien.

2 La Justification du projet

Le projet voudrait vivifier et faire prospérer pour notre génération et celles futures un patrimoine interreligieux, dans cet espace de croisements des cultures, vies et partages qu'est Dakar ville, face à l'indifférence devant l'extrême pauvreté. Il favorise les citoyens mettant en exergue la foi en Dieu et en eux-mêmes, dans les autres et dans la vie, le sens du partage, du vivre ensemble et de la coexistence, à partir de très petites activités marchandes de survie dont le financement est parrainé par des citoyens.

L'indigence et les injustices sociales ainsi que la précarité et l'exclusion sociale ont gagné plus de zones à Dakar. La solidarité aux micros projets et autos emplois de 1000 femmes ne justifie qu'un combat sacré pour la vie dans la foi et solidarité en Dieu. Elle donnera à Dakar ville sa vitalité à bâtir égalité, réciprocité, reconnaissance de l'autre, dépassement de soi pour aller vers l'autre en difficulté.

Affublée du manteau du Dialogue islamo chrétien, la solidarité est expression au nom de la fraternité interreligieuse qui embrasse des croyants, les unit et les rend égaux en droit et en devoir devant Dieu.

Au nom de cette fraternité, elle est un devoir demandé à des musulmans et chrétiens à Dakar ville de soutenir des femmes en difficulté, dans le droit de mener des activités de subsistance pour se prémunir de maux qui peuvent sur le terrain de l'indigence et des injustices sociales mener à des extrémismes.

Les musulmans du Sénégal pratiquent très pacifiquement leur religion au quotidien en l'enracinant dans des confréries et dans des cités religieuses locales. Ces confréries possèdent une identité propre, symbolisées par leurs fondateurs respectifs qui y font figures d'Ancêtre fédérateur de la communauté des adeptes: Tijanes, Mourides, Layennes, Niassènes, Khadres de Ndiassane, Madina-Gounass etc.

Ces confréries sont concurrentes en un certain sens mais rarement opposées au point de mettre en péril la cohésion sociale nationale et l'entente avec les chrétiens et les autres communautés d'adeptes.

De même, la communauté des adeptes chrétiens est partagée entre catholiques et protestants dans des églises concurrentes qui ne menacent pas la cohésion sociale et l'entente avec les autres croyants.

Et, en termes de concurrence et de coexistence pacifique des communautés des adeptes musulmans et chrétiens à Dakar ville, une forme singulière de la diversité et du pluralisme de bon aloi se manifeste dans l'iconographie religieuse abondante qui accompagne le déploiement de l'économie informelle.

Chapelets, pendentifs, photos géantes, livres et compacts disques, coupons et habits avec effigies de guides musulmans et chrétiens sont vendus par des marchands ambulants ou fixes dans les grandes artères de Dakar ville. Toutes ces images représentent dans leur diversité et plus libre concurrence les figures des principaux fondateurs ou guides des confréries musulmanes et des églises chrétiennes.

Chaque marchand vend sa marchandise et compte sur la bénédiction de son guide religieux, dont il fait en même temps la promotion, mêlant ferveur religieuse et sens de l'entreprise informelle urbaine

Et ces promoteurs de l'informel que la vie urbaine a rendu ingénieux aiment à répéter « chacun pour soi et Dieu pour tous ». Au-delà de cet aspect de compétition à mobile commercial, ils ne perdent pas de vue leur appartenance à une religion et la vocation de régulateurs sociaux de leurs guides respectifs.

Mais l'ingéniosité à la survie, l'informel et auto emploi à Dakar enregistrent des milliers de femmes battantes, vendeuses de denrées et produits divers empruntés sans bourse déliée. Celles contactées ont accepté de participer au projet de parrainage citoyen de la solidarité à leurs micros projets. Elles ne perdent ni de vue leur appartenance à une religion, ni la mission de régulateurs sociaux de leurs guides, ni l'expression d'une tradition de reconnaissance de l'autre et du commun vouloir de vie commune.

Le fait que des membres d'une même famille appartiennent à des religions différentes sans dommage pour les relations familiales qui les unissent est regardé au Sénégal par le plus grand nombre comme expression d'une tradition de reconnaissance de l'autre et du « commun vouloir de vie commune »

Nous citerons deux exemples emblématiques. L'Abbé Jacques Seck prêtre catholique et Chantre du Dialogue islamo chrétien avait un papa musulman. L'une des sœurs même de Monseigneur Hyacinthe Thiandoum, premier archevêque sénégalais de Dakar et chef de l'Eglise catholique, était musulmane.

Si des situations semblables sont légion, il n'est pas sans intérêt de rappeler que dans notre Sénégal majoritairement musulman, le président Senghor garant de la constitution aux indépendances, de religion catholique, fut à la tête de l'État une vingtaine d'années, soutenu politiquement par des chefs religieux musulmans et par leurs disciples dont beaucoup étaient des grands notables de Dakar ville.

En inaugurant en juin 1963 la grande mosquée de Touba, capitale religieuse de la confrérie mouride, le président de la république, Feu Léopold Senghor a, dans son discours, mis en évidence deux idées.

Il a témoigné de l'attachement des Sénégalais à la reconnaissance de l'autre et au vivre ensemble et a loué le génie des Mourides mais aussi des autres confréries d'avoir su assimiler l'islam en l'adaptant aux expressions culturelles africaines. Il a cité ce fait comme un signe d'enracinement et d'ouverture.

Il a par ailleurs exhorté les guides religieux à persévérer dans la compréhension de la signification que la constitution du Sénégal a assignée à la laïcité: à savoir, l'égalité de tous les cultes et le libre exercice de ceux-ci par leurs adeptes, mutuellement respectueux les uns des autres au Sénégal.

3 La volonté des guides religieux à soutenir le projet

Un grand pas aurait été franchi par les guides religieux et adeptes toutes religions confondues, dans le commun vouloir de vie commune et le vivre ensemble du pays, en termes de laïcité et contrat social.

Selon le Professeur Abdoulaye Elimane Kane, ancien Ministre de la Culture et conseiller culturel de la ville de Dakar, il est dû au fait que les Guides et les adeptes des différentes religions ont su éviter le plus grand obstacle susceptible de faire échouer la compréhension de la laïcité au pays de la Téranga

La question de leurs dogmes respectifs étant question difficile voire insurmontable, la sagesse des Guides consista à noter et retenir ce qui unit les religions révélées et à mettre en exergue leur doctrine sociale commune originelle : lutter contre les injustices, protéger et assister les pauvres et les faibles.

Les Guides ont misé sur des œuvres de société et ensemble de bonnes pratiques mettant au cœur de la vie quotidienne le sens du partage et du bien commun et tous les adeptes les ont suivis fidèlement.

De cette forte conviction, Dakar peut porter à réaliser, à l'époque du numérique et des mass médias, un Programme de parrainage citoyen de la solidarité aux micros projets et autos emplois de femmes par le Dialogue islamo chrétien. Les femmes devant bénéficier du parrainage peuvent recevoir aussi les prières ou recommandations des religieux imams et prêtres dans des mosquées et églises de zones.

Et le parrainage social et économique de femmes pourrait être si bien intégré à la vie des citoyens musulmans et chrétiens que peu d'entre eux ne feront état de l'origine religieuse de leur parrainage.

Lorsqu'on parle du Dialogue islamo chrétien on songe à une tradition d'acceptation de l'autre entre les musulmans et chrétiens et par les syncrétismes entre eux et vis-à-vis des religions traditionnelles.

Au Sénégal, foi en Dieu, partage, commerce facile entre guides religieux musulmans et chrétiens et ceux coutumiers, semblent appelés à s'accepter, à cohabiter et à favoriser le parrainage citoyen de la solidarité aux micros projets et autos emplois de mille femmes par le Dialogue islamo chrétien.

Des imams et prêtres, dans cinq communes qui jalonnent la ville métropole de Dakar, ont consenti à faire prières ou recommandations pour soutenir les femmes devant bénéficier du parrainage citoyen.

Faire un don, lors des fêtes musulmanes d'Aïd-el-Kébir et singulièrement du mouton, aux voisins et amis catholiques, d'une part du sacrifice de la bête immolée qui leur revient, est une pratique vivace.

Réciproquement, à la fin du Carême chrétien, les catholiques partagent le Ngalakh (mets succulent) avec leurs voisins et amis à qui ils envoient de grands récipients contenant cet aliment très apprécié.

Au nom de Dieu qui a créé tous les êtres humains égaux en droit, devoir et dignité, on enterre encore au Sénégal des morts de religions différentes mais issus des mêmes familles dans le même cimetière, dans des localités où la religion traditionnelle est vivace et où le syncrétisme religieux a droit de cité.

4 L'intérêt des dignitaires religieux à appuyer le projet

A l'occasion d'événements comme l'enterrement d'un évêque ou l'intronisation d'un nouvel évêque, des dignitaires musulmans connus pour leur long commerce avec la hiérarchie catholique assistent, à côté de chefs coutumiers, à la cathédrale de Dakar, aux cérémonies d'inhumations ou consécration.

Thierno Saidou Nourou Tall, petit-fils d'El hadji Oumar, grand résistant musulman à l'entreprise coloniale était connu pour cette noble pratique qu'héritiers, neveux et disciples vivants à Dakar ont perpétuée, en notant que d'autres fidèles seraient plus attachés à une autre conception de la courtoisie.

Les évêques à la tête de l'Eglise catholique et leurs homologues officiant dans les capitales régionales et dans des diocèses ont toujours, de leur côté, marqué de leur présence notable les grands événements rythmant la vie des confréries et populations de culte musulman dans les diverses capitales religieuses.

A la suite de prières ou recommandations que des imams et prêtres ont formulé pour le Parrainage citoyen de la solidarité à la femme, les Calife des layennes et des omariens, l'évêque du diocèse de Dakar et les Chefs coutumiers de la ville y trouveraient un intérêt à les appuyer s'ils sont informés.

5 La participation des citoyens au projet

De nombreux sénégalais musulmans comme catholiques, responsables dans l'administration ou patrons d'entreprises à Dakar, qui ont étudié partiellement ou totalement dans des collèges et autres structures de formation créées et dirigés par des institutions catholiques, pourraient participer au projet.

Les sénégalais en général, si les dignitaires religieux trouvent un intérêt à appuyer les imams et les prêtres, participeraient en plus grand nombre, prendraient fait et cause pour le projet de parrainage citoyen, saisiraient l'opportunité de s'engager à l'action caritative responsable et pleine d'espérance.

Si on s'en tient à son côté altruiste, l'action que ces citoyens pourraient faire ne sera que caritative.

Des actions caritatives de santé vouées à toutes les couches sociales, sans distinction de religion et d'origine, existent à Dakar. Elles sont créées par des citoyens mécènes, des guides religieux et des institutions catholiques, motivent au mieux vivre ensemble fondé sur la recherche du bien commun.

Ce vivre-ensemble fondé sur la recherche du bien commun repose fondamentalement sur une certaine conception de la notion d'identité. Des sénégalais sont de plus en plus conscients de ce que l'identité en général, la leur en particulier, d'après leur histoire et expérience, est une identité qui est hybride.

Certains sénégalais, à Dakar, de religion catholique comme musulmane, issus des régions de pays où les religions traditionnelles ont eu une vivace et profonde implantation, prennent part à des traditions.

Ces sénégalais incitent leurs enfants, de religion catholique ou musulmane, à s'ouvrir à des pratiques d'initiation à certaines valeurs à travers les bois sacrés et autres traditions locales de commémoration.

Ce sont là autant d'expressions d'enracinement et ouverture sans lesquels des sénégalais lambda ne seraient pas autres choses ni ne partageraient d'autres choses avec des personnes de cultes différents.

Dans le pays de la Téranga, l'on n'est pas seulement musulman, catholique ou d'obédience animiste: l'on est aussi mille autres choses que l'on partage avec tous ceux qui ne pratiquent pas le même culte.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler que savoir cela et lui accorder la place qui lui revient c'est avoir le sens du dépassement de soi pour aller vers l'autre ; c'est avoir le sens du bien commun.

C'est bien ce sens du dépassement de soi pour aller vers l'autre, ce sens du bien commun que nous voulons vivifier et faire prospérer, dans le commun vouloir de vie commune et le vivre ensemble de citoyens, chez les citadins et populations de Dakar ville qui partagent le Dialogue islamo chrétien.

C'est aux citoyens capables de dépassement pour l'autre que nous proposons l'achat de 1000 cartes de parrainage de la solidarité aux micros projets et autos emplois de mille femmes à 30.000F cfa. Des micros projets qui seront organisés et quantifiés, face à l'indiscipline dans le secteur informel.

Les cartes sont visées et numérotées avec adresses téléphoniques de femmes et de leurs commerces. Elles sont livrées aux citoyens sur une échéance qui va de Décembre 2018 à Décembre 2019. Après cette étape expérience, les cartes pourraient être reproduites et le projet repris à plus grande échelle.

Albert M Kabamba

Téléphone : 77.286.77.57

Email : kabambamuamza2016@gmail.com

Membre du comité scientifique pour le dialogue interreligieux de la Fondation Konrad Adenauer

Membre Du Conseil d'Initiatives Citoyennes et Culturelles pour le développement et la promotion du dialogue islamo chrétien

